DEVANT L'ENNEMI

LES CONDITIONS DE LA VICTOIRE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Avenir de l'Intelligence, suivi de : *Auguste Comte; Le Romantisme féminin* ; *Mademoiselle Monk, ou la Génération des événements.* — Un volume in-8° écu (3e mille) *3 fr. 50*

Le Dilemme de Marc Sangnier. *Essai sur la démocratie religieuse.* — Un volume in-18 jésus (3e édition) . . *3 fr. 50*

L'Enquête sur la Monarchie (1900-1909). — Un volume in-18 jésus (3e édition, 10e mille). . . . . *3 fr. 50*

Le même. Édition in-8°. Un volume. . . . . *7 fr. 50*

Kiel et Tanger. La République française devant l'Europe. — Un vol. in-16 de CXVIII-432 pages (Nouv. édit). . *4 fr.* »

La Politique religieuse. Un volume de LXV-447 pages (6e mille). . . . . *3 fr. 50*

L'Action française et la religion catholique. Un volume de 354 pages (6e mille) . . . . . *3 fr. 50*

Une Campagne royaliste au Figaro. — Un petit volume in-18 jésus (2e mille). . . . . *0 fr. 75*

En cours de publication :

Devant l'ennemi. Les Conditions de la Victoire (1re Série).

* La France se sauve elle-même. *De Juillet à fin décembre* 1914. — Un vol. de 320 pages environ. . *3 fr. 50*

** La Session du Parlement. *De Janvier à fin Août* 1915. Un vol. de 250 pages environ. . . . . *2 fr. 50*

*** Ministère et Parlement. *De Septembre à fin Décembre* 1915. — Un vol. de 320 pages environ. . . . *3 fr. 50*

**** Vers un Gouvernement. *De Janvier à fin Mai* 1916. — Un vol. de 250 pages environ. . . . . *2 fr. 50*

Jean Moréas. *Etude littéraire.* — Brochure (épuisée).

L'Idée de la décentralisation. — Une brochure (*Larousse*) . . . . . *0 fr. 60*

Trois idées politiques : *Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve.* — Un volume in-8°. (Nouvelle édition, *Champion*). . . . . *2 fr.* »

Les Amants de Venise. *George Sand et Musset.* — Un volume in-8° écu (*Fontemoing*) . . . . . *3 fr. 50*

Un débat nouveau sur la République et la décentralisation (en collaboration avec MM. Paul Boncour, Joseph Reinach, Clemenceau, Xavier de Ricard, Varenne, Clémentel, etc.). Un volume (épuisé).

Libéralisme et Libertés. *Démocratie et peuple.* — Une brochure . . . . . *0 fr. 10*

Idées royalistes. Réponse à l'enquête de la *Revue hebdomadaire.* Une brochure . . . . . *0 fr. 10*

L'Etang de Berre. — Un volume in-8° (*Champion*). *5 fr.* »

Si le coup de force est possible (*en collaboration avec* H. Dutrait-Crozon). — Un petit volume in-18 jésus (8e mille) . . . . . *0 fr. 75*

M4575c

CHARLES MAURRAS

DEVANT L'ENNEMI

LES CONDITIONS DE LA VICTOIRE

***

MINISTÈRE ET PARLEMENT

DE SEPTEMBRE A FIN DÉCEMBRE 1915

201063
3/3/26

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
11, RUE DE MÉDICIS, PARIS

MCMXVI

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
QUATRE-VINGT-SEPT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
SUR PAPIER VERGÉ PUR FIL DES PAPETERIES LAFUMA,
A VOIRON
LES EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A 51 ET DE 55 A 79
SONT IMPRIMÉS AU NOM DU SOUSCRIPTEUR
LES NUMÉROS ET LES NOMS FIGURANT SUR LE PREMIER
VOLUME DE LA SÉRIE

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

A

B. DE V.

Membre des Comités directeurs de l'*Action Française*.

FAIT CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
DÉCORÉ DE LA CROIX DE GUERRE
PROMU CHEF D'ESCADRON
SUR LE CHAMP DE BATAILLE

En courant à la guerre avec vos bons hommes et vos bons canons, vous nous disiez, ami, pour consoler ceux qui restaient : — Allons, vous monterez la garde devant les nerfs de la France.

Que de fois nous nous sommes redit ce mot d'ordre! Il ne nous a pas consolés. Nous voudrions toujours bien être là où vous êtes. Mais la consigne tient. La garde est montée, vigilante. Ces articles écrits au jour le jour pendant le dernier tiers de 1915, *n'ont jamais tendu qu'à maintenir la confiance et à empêcher le désordre de passer.*

Le service de surveillance ne dut pas être superflu ; le Chef du gouvernement n'a-t-il pas déclaré aux Chambres que son devoir était de monter la garde devant le moral du pays?

Il n'y aura jamais trop de ces factionnaires. C'est pourquoi, cher ami, en vous exprimant tous nos vœux pour votre victoire, je sens bien que mon rêve serait d'avoir un jour quelque droit à me dire, sans trop d'illusions,

Votre homme de garde supplémentaire.

Ch. M.

LES CONDITIONS DE LA VICTOIRE

DE SEPTEMBRE A DÉCEMBRE 1915

LA QUESTION DE LA CENSURE

1er septembre 1915.

LA PÉTITION DU FIGARO

La Censure sera-t-elle décidément supprimée? On le désire et on l'espère. Le mouvement hostile s'accentue. La liste des signataires de la pétition du *Figaro* s'allonge. Nous sommes à peu près seuls pour un avis presque contraire, nous qui n'avons aucun intérêt de parti ni de clan à le soutenir; nous à qui la liberté de la presse profiterait plus qu'à personne; nous qui défendons simplement les conditions de la paix intérieure et de la victoire.

Défendons-nous un paradoxe? Faisons-nous une gageure? On nous permettra d'assurer que nous n'en aurions pas le temps.

Nous sommes de l'avis de Capus quand il dit que

l'esprit de gouvernement consiste parfois à courir certains risques. Nous nous séparons de lui quand il adopte pleinement ces appréciations du très fantastique seigneur Émile Faguet :

Le rôle de la presse française, depuis le commencement de la guerre, me paraît avoir été irréprochable. Quel était le devoir? Inspirer et soutenir la confiance et pratiquer l'union sacrée. Où voit-on qu'à ce devoir la presse française ait manqué? Tout entière, elle a soutenu les courages et tout entière, elle a fait à l'union sainte les sacrifices qu'il fallait faire.

Elle a supporté patiemment les rigueurs de la censure et elle a fait plus : elle s'est imposé elle-même une censure très vigilante et très sévère pour ne jamais troubler et au contraire pour affermir la concentration des âmes.

Tout cela serait parfaitement beau si c'était vrai. Mais cela ne l'est point. L'*Homme libre*, puis *enchaîné*, et la *Guerre sociale*, et l'*Humanité* sont compris dans la « presse » honorée des compliments de M. Faguet. Elle ne les a point mérités.

Dès la déclaration de guerre, Hervé, pour obéir à ses impulsions de lutte civile et pour défendre les Maggi, clients favoris de son consulat austro-boche, ne cessa de nous désigner comme les auteurs des pillages de magasins, contre lesquels nous avions parlé et agi plus utilement que lui. Pendant qu'il menait cette campagne, laquelle dura trois grands mois, nous relevions chaque jour les preuves de l'enlèvement des panneaux Kub dans plus de 75 départements, *mais en évitant de prononcer les noms des Maggi et des Kub, pour ne pas exciter de colères publiques*. Il a fallu l'impudeur croissante de

l'hervéisme pour nous déterminer à quitter cette règle et à parler ouvertement des espions chers à Gustave Hervé[1].

1. Douze jours plus tard, il nous fallait revenir sur cette question dans l'*Action française*. Nous écrivions alors :

Diversion socialiste. — M. Compère-Morel, l'associé des espions Maggi, exposait hier dans l'*Humanité* les tristes réflexions que lui inspire la manière dont la presse est censurée. M. Compère-Morel veut attirer sur nous la rigueur qu'il veut détourner de lui-même. Cette idée simple habite ce cerveau retors. Il prend pour l'exprimer un ton capable, doucereux, pas franc.

Ici, deux choses gênent M. Compère-Maggi. L'*Action française* démasque l'espionnage allemand qui, après nous avoir rendu la guerre si dure, est un des facteurs de sa prolongation. Puis, non contente de conspirer à rendre cette guerre courte et victorieuse, l'*Action française* veut qu'elle soit utile, qu'elle fasse comprendre aux Français les périls de la démocratie. La démocratie, M. Compère-Morel en vit. Les siens vivent aussi des Maggi et d'Ullmann. Il tombe bien mal avec nous.

Justice de M. Compère. — Nous ne perdrons pas notre temps à opposer aux idées trop pauvrement particulières de M. Compère-Morel une idée générale quelconque. Nous ferons simplement observer à nos lecteurs que la censure, comme l'union sacrée, est un organe de défense nationale, nullement un moyen de défendre ni une idée, ni un parti, ni même une boutique boche. Quand l'ennemi est à vingt lieues de la capitale, dénoncer un espion ou proposer une politique capable d'éloigner dans l'avenir tout retour de semblables calamités, c'est prêter main-forte aux autorités responsables, c'est mener ce que Daudet a fort bien appelé la guerre d'appui. Les taches de caviar ne nous sont pas ménagées, car il serait trop beau de bénéficier d'une entière justice, mais le principe de notre action est indiscutable.

Mais, dit Compère, malin.... Non, transcrivons cette motion recourbée, tortillante :

La censure arbitraire et abusive existe, elle est un fait. Et puisque nous ne pouvons pas, pour le moment, ne pas la subir, nous demandons, en attendant sa disparition, qu'elle

Entre la presse qui adopte cette discipline et la presse qui fomente cette anarchie, entre la presse qui poursuit ces miracles de paix et celle qui, dès la fin d'août 1914, essayait de jeter les Français sur les Français, classe contre classe, ou région contre région, il n'y a, il ne peut y avoir de commun que les artifices du langage et les chimères d'une géné-

sévisse uniformément sur les uns comme sur les autres, sans réserver ces foudres à ceux-ci et ces coupables complaisances à ceux-là.

Car, enfin, il faut être logique dans l'illogisme jusqu'au bout. Puisque la censure doit être, dans la pensée des autorités dont elle relève, celle qui doit, par ses sanctions coercitives, maintenir l'union et l'entente entre tous les citoyens de la nation, et cela en les mettant dans l'impossibilité de se servir de leur plume pour provoquer par des polémiques inopportunes et dangereuses le trouble et le désaccord, faut-il encore qu'elle remplisse à peu près sérieusement la bizarre fonction dont on l'a investie, et reste fidèle à l'étrange mission dont on l'a chargée. »

Il ne faudrait pas pousser bien loin ce raisonnement pour le constituer ainsi : la censure étant l'arbitraire, l'abus, l'absurdité et l'injustice doivent tomber également sur tout le monde. Il est des gens qu'on récompense, il est des gens qu'on guillotine. Ce n'est pas juste : récompensez ou guillotinez tout le monde....

Carnaval d'idées. — M. Compère, qui ne se voit pas si bête, a, il est vrai, glissé dans son factum un moyen d'aborder la question réelle et concrète en parlant des « *polémiques importunes et dangereuses* » qui pourraient « *provoquer le trouble et le désaccord* ». Il ne s'en doute pas : c'est plus bête que tout. On ne parle pas d'une polémique dangereuse quand on est partisan des bruyants débats de tribune devant l'ennemi! On ne parle pas non plus d'épargner au public le trouble, quand pas plus tard que l'hiver dernier, on a semé le désarroi dans les communes d'un arrondissement limitrophe de l'invasion.

Nos anciens demandaient :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

ralisation dans le vide. La responsabilité commune de la presse est un mythe, son existence morale collective une rêverie dangereuse. Quand M. Clemenceau utilisait ses renseignements de sénateur et d'ancien ministre pour semer la panique dans les colonnes de son journal, au lendemain de Charleroi, nous n'acceptions aucune solidarité avec lui. Lorsque, au début de septembre, en avant de la bataille de la Marne, nous approuvions et soutenions de toutes nos forces l'autorité et la dignité de l'exode à Bordeaux, ceux qui faisaient, tout au contraire, besogne de défiance et de division, comme pour ajouter au péril national, comme pour aider la marche des Boches, ces gens-là n'avaient à attendre de nous aucun sentiment de confraternité. C'étaient peut-être des auteurs comme nous, mais des auteurs barbares; des écrivains, mais Boches. C'est à leur patrie, et non à leur profession, que se reconnaissent les hommes d'aujourd'hui.

CONTRE LE PIRE, VERS LE MEILLEUR

Les bénédictions officielles de M. Faguet expriment une contre-vérité si constante que la presse révolutionnaire a fourni presque seule l'occasion, le prétexte des mauvais coups tentés ou portés contre le gouvernement et les administrations de défense nationale. Un combattant qui réfléchit m'écrivait hier : « Je vois sur le front, parmi nos soldats, le poison s'infiltrer sourdement. » Sans doute, il ajoutait que le « robuste bon sens du soldat français n'est pas entamé », mais non sans observer aussitôt que « le danger existe », qu'il y va de la victoire et du

salut de la patrie ». Un autre combattant nous disait hier encore que certains spectacles et certaines perspectives le faisaient « *pleurer de rage* » : spectacles et perspectives liés à la licence dont la presse révolutionnaire a joui, au mal qu'elle a fait, aux entreprises qu'elle médite, aux facilités que doit lui accorder la complexité tragique des circonstances. Cette presse a déjà tourné à l'aigre l'excellent moral du pays. Nous ne pouvons pas lui délivrer le certificat de M. Émile Faguet.

Il est bon d'affronter en pensée de beaux risques, lorsqu'ils sont calculés sur une exacte vue du passé. Un passé de convention et de théâtre, un passé maquillé par la ruse oratoire ou la figure littéraire, un tel passé ne peut fournir ni idée juste, ni prévision exacte, ni calcul vraisemblable des possibilités d'avenir. Ceux qui suivent M. Faguet se confient là où ils devraient se méfier. Ils font même crédit aux dernières grimaces d'Hervé. A la faveur du faux nez de patriotisme acquis l'année dernière, Hervé a pu conduire deux ou trois brigades de barons Pié à l'assaut des administrations et des commandements militaires; le faux nez ministériel qu'il vient de s'acheter prépare de fourbes nouvelles, de nouveaux attentats contre l'unité du pays. Des déceptions subites, plus bouffonnes que les premières attendent les gogos qui s'y laissent duper.

On doit demander à la surveillance officielle d'être plus attentive, plus efficace, l'inviter à se montrer moins partiale et la presser de retirer aux anarchistes le privilège dont on les a laissés jouir. Reformer la censure, oui! La transformer, encore! Faire un

organe de gouvernement de ce qui n'a été souvent qu'un moyen de défense parlementaire, rien de mieux. La perfection serait de s'aider des vues exprimées l'an passé par Jacques Bainville et de substituer aux procédés négatifs de la suppression et de l'interdiction une méthode positive de suggestion et d'inspiration clairvoyantes. Mais s'il y a, comme disait le général Bonaparte, dans l'art de la guerre des « parties divines » inaccessibles au vulgaire profane l'art de la politique comporte une sphère supérieure à laquelle la démocratie ne peut pas s'élever, quelque facilités qu'on lui ouvre, quelque bonne volonté qu'elle manifeste.

Cette censure active et directrice, cette direction de la Presse, les Allemands nous accusent de la posséder quand ils publient que le gouvernement français fait insérer d'office des articles dans nos journaux. Nous n'avons rien de tel. C'est une des graves lacunes de notre organisation civile de guerre. Lacune élargie encore si le modeste frein de la censure cède à la pression générale. Par là, d'autres commodités seront mises au service du petit esprit diviseur, rongeur et destructeur que ce pays-ci ne connaît que trop. — Eh! dit-on, il sévit déjà, et la censure laisse faire : ce sont les patriotes que la liberté de la presse délivrera, ce sont les anarchistes qui perdront leur privilège d'État. — Ils en auront un autre, qui sera tout en or. Ils le tiendront de la Finance qui le tiendra de la Bochie. N'est-ce pas, Monsieur Joseph Caillaux? Laissez faire, laissez passer et vous m'en direz des nouvelles.

UN FABRICANT D'OUBLI

2 septembre 1915.

L'ALLEMAGNE ÉTERNELLE

Comparant les façons de faire la guerre en 1870-1871 et en 1914-1915, M. Frédéric Masson vient d'établir que, du côté allemand, si ces façons ont bien pu s'aggraver en quelque mesure, elles ne sont pas neuves. « *Tout ce qui se produit aujourd'hui comme barbarie, vols, meurtres, assassinats en Belgique et dans les départements envahis, nous l'avons vu il y a quarante-cinq ans.* » C'est textuellement le témoignage que porte dans nos bureaux, depuis treize mois, à chaque relation d'atrocité commise notre grand ami et secrétaire de la rédaction, le commandant Biot, combattant de 1870 : « Mais nous savions tout cela! Mais c'est ainsi que cela se passait il y a quarante-cinq ans!... »

Que ce fût M. Carton de Wiart ou M. Pierre Nothomb pour la *Belgique martyre*, ou les commissaires enquêteurs du gouvernement français pour les départements envahis, ou M. de Voguë pour les hôpitaux et ambulances de Reims, ces rapports écœurants n'ont jamais pris au dépourvu la mémoire de notre ami. Au fait récent le fait ancien répondait, avec les mêmes caractères de sauvagerie, raffinée ou brutale, de dégoûtantes cruautés, de basse rapine.

Nous ne l'ignorions pas. Nous nous le rappelions, mais il fallait un petit effort.

D'autres avaient tout oublié.

GABRIEL MONOD

Au fait, comment l'avaient-ils oublié? Pas tout seuls, à coup sûr. M. Frédéric Masson indique en quelques mots qu'il n'ignore pas les auteurs, les responsables de ce manque de mémoire. Ceux-là, il ne faudra pas les oublier, par exemple! Je propose aux jeunes gens qui ne se battent pas deux ou trois filons d'études utiles à la patrie : l'histoire de l'oubli des crimes allemands depuis 1870, l'histoire des œuvres de réconciliation franco-germaniques, l'histoire générale de l'abandon de la Revanche. Avec les mémoires de Mme Adam et ceux de Léon Daudet, avec le grand livre de Pierre Lasserre sur la *Doctrine officielle*[1], il sera facile d'aller loin et profond. A tous, je recommande un document et un personnage qui joua son rôle dans cet obscurcissement de l'esprit.

Ayant suivi l'armée de la Loire en qualité d'infirmier[2], Gabriel Monod, tout jeune professeur, publia

1. *La Doctrine officielle de l'Université*, aux éditions du *Mercure de France*.

2. J'avais écrit que Gabriel Monod avait fait la campagne comme aide-major. En rectifiant mon erreur dans son numéro de septembre-octobre 1915, la *Revue historique* fondée par M. Gabriel Monod, aujourd'hui dirigée par MM. Ch. Bémont et Chr. Pfister, a cru devoir ajouter que la « pensée » de Gabriel Monod avait été « transposée » par « un de ses plus passionnés adversaires ».

Ce qui respire la passion ou plutôt l'insurrection de l'esprit de parti et de clan contre l'évidence des textes et des faits, c'est cette réponse de « la rédaction de la *Revue histo-*

chez Fischbacher, dans l'année qui suivit la guerre, un petit volume de 200 pages environ intitulé *Allemands et Français*, qui ouvrait les portes toutes grandes aux pires aberrations philoboches. Je ne me charge pas d'expliquer en quelques mots sommaires comment un pareil livre put être conçu et écrit. Il faut tenir compte d'une vieille sympathie de cœur et d'esprit pour l'Allemagne, tellement voisine du grand amour, l'amour qui aveugle et affole, que Jean Jaurès lui-même apparaît un très petit germanisant auprès de Gabriel Monod. Ajoutons aussi l'extrême orgueil d'un esprit critique enivré de sa transcendance, s'élevant ainsi à tous les vertiges de l'imagination.

Gabriel Monod a pu écrire, peut-être sans se douter qu'il altérait grossièrement la vérité :

> Chez les membres des ambulances allemandes, nous avons trouvé d'ordinaire plus que des égards, presque des sentiments de confraternité. Ils étaient toujours prêts à nous seconder de tout leur pouvoir, et leur dévouement ne faisait point de distinction entre les soldats des deux nations.
>
> Le respect des Allemands pour les femmes est le trait

rique. Qui lira en entier le petit livre publié par Gabriel Monod en 1872, *Allemands et Français*, verra que nous n'avons aucunement « reproché » à Gabriel Monod son « impartialité » entre la France et l'Allemagne, mais bien sa partialité pour l'Allemagne. Cette partialité, si forte qu'il la prenait pour la justice, tenait évidemment à ce que Gabriel Monod comprenait beaucoup mieux l'Allemand que le Français, et cette inintelligence de son pays légal, qui l'excuse en partie du reste, s'explique par ses origines, comme nous l'avons dit et comme il faut le dire malgré la dénégation, plus fabuleuse qu'historique, de la revue fondée par M. Gabriel Monod.

le plus remarquable de cette campagne, car c'est là une qualité nationale et une des sources de la force germanique. J'ai vu toujours les femmes traitées avec un véritable respect qui faisait l'étonnement des soldats français :

« Ce n'est pas nous qui ferions cela », m'ont-ils dit bien souvent.

Quant aux enfants, ils étaient, dès le premier jour, les amis des Allemands. Quand il n'y avait rien à manger dans la maison et qu'on s'en plaignait « à cause des enfants », toute la famille était sûre d'être nourrie, et plus d'une fois la présence des enfants dans une maison a transformé les ennemis en amis.

Voilà les Allemands de Gabriel Monod. A ce peuple d'idylle, il opposait le portrait suivant des « Français au début de la guerre » :

Les seuls sentiments de ceux qui étaient satisfaits de la guerre étaient une *mesquine jalousie* contre la Prusse, dont la puissance grandissante offusquait notre amour propre, et le plaisir *puéril* et immoral de montrer sa force, de battre son voisin et d'entrer en triomphateurs dans une capitale quelconque. La masse de la nation, qui ne songeait point à la guerre et la voyait même avec effroi, n'éprouvait point de répulsion morale contre l'iniquité du prétexte saisi par l'empereur Napoléon III[1], et accepta bientôt avec satisfaction l'idée d'une promenade militaire à Berlin. Ces sentiments bas et puérils se changèrent en *véritable rage* quand vinrent les premières défaites et que la France fut envahie. Des gens, qui trouvaient tout naturel de ravager les provinces rhénanes, *et même de les conquérir*, se mirent à crier au sacrilège, à la violation

1. Au moment où il écrivait ces lignes, Gabriel Monod ne se doutait pas que, au bout de peu d'années, Bismarck ferait lui-même la preuve et l'aveu que la provocation était partie de la vertueuse Allemagne, falsificatrice de la dépêche d'Ems.

du sol sacré de la patrie, à l'outrage envers la *civilisation* dont la France tient le flambeau, etc. Les Allemands furent représentés comme des *barbares*, des *sauvages*; le vocabulaire de la langue ne suffisait plus à la fureur des patriotes. Il n'est *pas de calomnie*, *pas de mensonge* qui contre eux ne fût de bonne guerre.

Ainsi écrivait Gabriel Monod vers 1871, 1872.

UN FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT PRUSSIEN PAYÉ SUR LE BUDGET DE LA FRANCE

Ces deux textes eurent en Allemagne une fortune considérable. Ils entrèrent aussitôt dans le recueil des titres historiques de la nation élue. On suppose sans doute que l'accueil du public français fut plutôt frais. En effet. Tout d'abord, la vieille France, la vraie France s'écarta un peu sur le passage du professeur Gabriel Monod, « Français » de fraîche date (son grand-père s'était fixé chez nous en 1808) et lui-même sentait cette hostilité générale, à laquelle il mettait une cocarde de parti, car il aimait à dire, au cours des querelles de 1873-1878, que « si la réac- « tion triomphait il se déciderait à quitter la France ». La réaction ne triompha point; ce fut l'esprit révolutionnaire qui l'emporta.

Gabriel Monod nous resta. Il dura. Son autorité s'établit. Son petit livre, d'abord repoussé avec dégoût, commença par être oublié, ensuite excusé peu à peu, et finalement expliqué, puis, d'explication en explication, promu au voisinage de l'approbation : — Après tout, l'Allemagne est un pays comme les autres, et les Allemands des hommes comme nous.... Ces propos périmés qui, aujourd'hui, ne

flottent plus guère que des bureaux du journal le *Temps* à ceux de la *Bataille syndicaliste* et de l'*Humanité*, avaient commencé par errer sur des lèvres de professeurs ou d'étudiants qui se croyaient, les pauvres! le cœur magnanime et l'esprit avancé. Comme les Lettres, comme les Arts, la « Science » s'en mêla, et l'on sait qu'en matière de science historique, il n'y en avait pas un comme Gabriel Monod : — *Monod*, disait de lui un de ses confrères, spirituel et érudit jusqu'au bout des ongles, *on sait bien que ce n'est qu'un sot. Mais c'est un sot savant. C'est un sot de haut vol.*

La sottise portant la science, la science véhiculant la sottise et leur union dûment favorisée par la démocratie qui n'a pas besoin de savants véritables, mais en veut la contrefaçon, mon Monod parvint aux étoiles. Il s'était fait la main ou, si l'on veut, la patte, en menant, pendant des années, la plus ridicule et la plus cruelle des guerres contre le maître de l'enseignement historique d'alors et d'aujourd'hui, Fustel de Coulanges. Tout ce que la basse envie d'un esprit du dernier ordre peut imaginer de petit, de vain, de funeste, pour faire perdre du temps à un grand esprit, Gabriel Monod sut le mettre en œuvre contre Fustel.

Nos paysans de Provence, qui n'aiment pas cette basse taquinerie, disent qu'elle tuerait un âne à coups de figues. L'épiderme de Fustel de Coulanges n'était pas aussi bien défendu qu'on l'eût souhaité. Son génie irrité souffrit cruellement du murmure et de l'asticotage du moucheron. Il en mourut un peu. Cette mort acheva d'ouvrir le terrain aux ambi-

tions et à l'influence de Gabriel Monod. Seul désormais, pouvait-il se dire, il régna sur son monde universitaire. Il eut, — l'auteur du parallèle impie que l'on a vu plus haut! — il eut la direction de l'enseignement de l'histoire de France chez nous. Il l'eut et la garda à peu près sans partage jusqu'à sa mort, survenue voilà quelques années. Il put proposer et imposer à son aise l'admiration de son Allemagne chérie. Les sanctions étaient dans sa main. Il contrôlait sans être contrôlé par personne, ayant l'empire sur une province de la pensée. Et si quelques feuilles de rose repliées sur la couche du bienheureux purent causer un froissement à l'orgueil contenté, cela ne put venir que des critiques persévérantes dont sa carrière et son enseignement bochophiles furent l'objet à la *Gazette de France* et à l'*Action française* durant quelque dix ans.

— QU'AI-JE FAIT?

Le vieux maître du Germanisme se demanda alors ce qui avait bien pu lui mériter tant de reproches et d'invectives de notre part. Il questionna plusieurs personnes à mon sujet. Il leur demanda s'il ne m'avait pas refusé par hasard ou mégarde à quelque examen. On lui dit que je n'avais jamais eu l'honneur de le voir!

— Alors, qu'est-ce que je lui ai fait?

Il m'avait fait, le malheureux! (qui l'avait oublié, lui aussi), son livre *Allemands et Français!* Il m'avait fait le parallèle ignoble que j'ai cité plus haut! Il m'y avait prêché l'oubli et l'erreur sur les Allemands. Il m'y avait écrit que « l'*Allemagne est la seconde*

« *patrie de tous les hommes qui étudient et qui pen-* « *sent.* » Il m'avait falsifié par son germanisme insensé l'histoire de nos origines et le sens de notre développement national. Et la dénationalisation ambiante était si forte en ce temps peu lointain, que le malheureux pouvait, de très bonne foi, se demander ce qu'il avait fait au simple et obscur citoyen, alors bien isolé, en qui vivait le sens de la communauté héréditaire de la patrie....

Ce qu'il nous avait fait!

— Comme les mauvais génies ne cessent pas plus que les bons de nous poursuivre ou de nous assister d'outre-tombe, Gabriel Monod vient de nous faire encore ceci que dans une prétendue réponse aux aviateurs français publiée par la *Gazette des Ardennes*, — ce journal français écrit par les Boches pour les populations des départements envahis, — l'Allemagne oppose aux témoignages des enquêteurs français et belges sur les atrocités commises par ses armées — quoi? les deux textes de Gabriel Monod, de Gabriel Monod « professeur en Sorbonne » et « directeur de la *Revue historique* », les deux gros textes philoboches que l'on a eu l'écœurement de lire plus haut!

Voilà ce que le livre de Gabriel Monod, vieux de quarante-quatre ans, a laissé tomber du haut des cieux, d'un aviatik ou d'un taube, sur nos soldats abasourdis.

Voilà ce que Gabriel Monod nous a fait.

Et pas d'erreur sur la personne, je vous prie!

Les catholiques neutres sont prévenus que Gabriel Monod fut dans sa partie, en histoire, un protestant

très militant. Les protestants français sont prévenus que nul au monde n'a plus fait que Gabriel Monod pour germaniser leur culte, leur personnel, leur pensée. Enfin, les nombreux membres de la famille Monod qui sont au front et qui se battent en patriotes valeureux pour la défense du pays sont gaiment prévenus aussi que nul ne les admire ni ne les aime plus que nous, mais qu'il faut dénoncer les erreurs du passé si l'on veut obvier aux défauts d'orientation du futur.

ORGANISATION ET DÉMOCRATIE

6 septembre 1915.

LA BOSSE DE L'ORGANISATION

Vous souvient-il des airs confits et pénétrés, soupirants et tartufiants, de ce pauvre Gustave Hervé, de ces yeux résignés qu'il élevait aux astres, pour exprimer son opinion sur « l'esprit organisateur » ou « le génie d'organisation » naturel et inné à la race boche. Quand le gobe-mouches avait dit organisation, on sentait qu'il avait tout dit.

Ce fameux génie organisateur devint quelque chose comme une sorte d'organe spécial caché quelque part dans les méninges allemandes et dont l'équivalent ne pouvait se trouver chez nous : le compenser était possible, non l'engendrer, non l'acquérir sous nos malheureux crânes disgraciés de petits Français. Cette pauvre entité de scolastique décadente a fini par impatienter jusqu'aux socialistes, et c'est Bracke, hier, qui, sans désigner notre Hervé, et même en feignant de désigner certains adversaires d'Hervé, en vient pourtant à regimber contre ce fameux secret des Germains qu'il appelle tout cru « un autre moyen de se rabaisser à ses propres yeux en se regardant comme constitutionnellement incapable d'organisation ».

Nous avons un régime politique et social désorga-

nisé et surtout désorganisateur[1]. Ce sont là des constatations de fait assez claires, assez graves pour

1. Cela est bien sensible par rapport à l'organisation par excellence, qui est l'organisation militaire. Le chef d'un ministère républicain, M. Charles Dupuy disait, dans l'exercice de ses fonctions, à un rédacteur du *Figaro*, M. Adolphe Brisson :

« *Nous vivons, depuis 28 ans, sur une pieuse équivoque.*

« *Et il est surprenant qu'elle ait pu si longtemps durer.*

« *Nous avons placé côte à côte une armée et une démocratie.*

« *Or, il n'est que trop vrai que ces deux institutions ont pour fondement des principes contradictoires.*

« *Si vous affaiblissez l'armée, vous mettez en péril l'indépendance nationale ; si vous maintenez ses traditions et ses droits, la société civile s'en alarme au nom de la liberté.*

« *C'est le tourment de l'homme moderne d'être tiraillé entre ces deux sollicitations opposées. Nous sommes attachés à la liberté, mais il nous faut assurer l'indépendance de la patrie, c'est* le plus *sacré des devoirs.* »

Ainsi parlait, en novembre 1898, M. Charles Dupuy, ancien président du Conseil des Ministres de la République.

Dans une lettre qu'il m'adresse à la date du 8 novembre 1915, M. Charles Dupuy conteste le sens de sa déclaration de 1898.

Sans faire de peine inutile à M. Charles Dupuy, je lui affirme que sa mémoire est en défaut : une lettre de lui, datée du 30 novembre 1898 et insérée au *Figaro* du lendemain, 1er décembre, en fait foi.

Cette lettre de M. Dupuy n'est aucunement présentée comme « une rectification et une dénégation formelles », mais comme une addition propre à « compléter » le rapport de M. Brisson.

M. Charles Dupuy disait, en effet :

« *C'est bien cela, mais en mieux, vous m'avez fait meilleur que je ne puis être.*

« *... Vous avez rendu généralement avec exactitude et précision mes sentiments et mes aspirations, et je vous en remercie de tout cœur.*

« *En un point seulement, nous ne semblons pas nous être bien compris. Vous me faites dire qu'il y a entre l'armée et la démocratie une contradiction nécessaire, et que cette contradic-*

expliquer qu'il y ait tant de difficultés à créer en France cette combinaison de mouvement et d'ordre

tion crée dans le pays une équivoque qui dure depuis 28 ans. « Ce n'est pas tout à fait cela. »

Comme on peut s'en assurer plus haut, M. Adolphe Brisson avait seulement écrit que les deux institutions avaient pour fondement des principes contradictoires.

M. Dupuy le niait-il?

Voici la suite de sa lettre :

« *J'ai dit que c'était* MIRACLE *que nous eussions depuis 28 ans fait vivre et grandir d'une part une République dans l'Europe monarchique, d'autre part une armée fortement hiérarchisée dans une démocratie égalitaire. Et j'ai ajouté qu'il y aurait là une équivoque, si l'antithèse n'était effacée et résolue par l'amour de la patrie, culte commun et indéracinable des Français. Vous voyez la différence.*

« *La vie nous impose d'accorder des choses qui, à première vue, semblent s'opposer. L'amour d'un idéal, un sentiment commun à toute l'âme nationale, fond les oppositions et réalise par consentement mutuel l'harmonie et l'unité. Et ici l'idéal, objet de l'amour qui vivifie et unifie, c'est la patrie.*

« *Voilà une pensée très nette. J'ai cru nécessaire de vous le dire simplement, nettement.* »

En 1898, M. Dupuy, niait donc la « contradiction nécessaire », mais pour avouer « l'antithèse », en d'autres termes l'opposition de principe, ce qui revient au même avec l'avantage de la précision. Il supprime le terme fâcheux d'équivoque, mais parlait de miracle, mot très juste, quoique un peu fort. Il ajoutait que le patriotisme opérait la synthèse (miraculeuse) du principe démocratique et du principe hiérarchique militaire, mais il nous obligeait par là même à conclure que le patriotisme pourrait être tout entier à son affaire s'il n'avait pas à se livrer d'abord à ces travaux d'accord et de synthèse qui le détournent de son objet et qu'il convient de mettre au nombre des perpétuels grincements, frottements et impédiments qui sont propres au chariot mérovingien de la République démocratique! Militairement, il faut faire miracle à chaque tour de roue, miracle de bonne volonté, miracle de patience, miracle d'ingéniosité et d'énergie. Ces vertus seraient mieux dépensées à combattre l'ennemi du dehors qu'à boucher les trous du dedans.

qui répond à l'idée d'organisation. Notre mouvement est désordonné, notre ordre souvent inerte, on le sait. Mais pourquoi? On le sait aussi. Un ami de Bracke l'a dit. « Notre démocratie, a dit Marcel Sembat, c'est la femme sans tête. » Elle est surmontée du « trou par en haut ». Donnez aux administrations une direction continue dans le temps et cohérente dans l'espace, un chef souverain non pas collectif (et par là impersonnel), mais unique et par là doué d'*une* conscience, d'*une* mémoire, d'*une* volonté, d'*une* responsabilité, vous mettrez fin à cette « Cratie » du « Bureau » qui existe parce que démocratiquement rien n'existe ni ne peut exister au-dessus d'elle, — à cette aveugle souveraineté des Administrations non contrôlées qui contrôlent tout et doivent tout contrôler, à moins de tout céder à un affreux désordre où les mouvements les plus beaux et les plus utiles ne tarderaient pas à s'annihiler les uns par les autres.

Faites un chef, faites un roi, et vous résolvez l'antinomie. C'est le moyen et c'est le seul.

Bracke n'est pas de cet avis. Il met sa confiance dans le contrôle parlementaire et des séances d'explication entre ministres, majorité, minorité. Je suis trop bon Français pour désirer le mettre à même d'en faire l'expérience. Elle serait décisive, mais à quel prix! En tout cas, Bracke a bien raison de ne pas tenir outre mesure à ce que la séance de la Chambre soit secrète. Secrets du Parlement, secrets des journaux : et les secrets des journaux, même caviarisés, courent la presse allemande, témoin cet article de Clemenceau contre le général Joffre entiè-

rement blanchi par la censure française l'autre matin, mais dont le *Berliner Tageblatt* a publié la traduction le 29 août, au témoignage de l'*Humanité* du 5 septembre!

QUO VADIS, DEMOCRATIA?

Les anciens lecteurs de l'*Action française* connaissent bien M. Edmond Barthélemy, de qui nous avons eu souvent à citer les appréciations d'histoire contemporaine au *Mercure de France*. Patriote, savant, d'esprit libre, il n'était pas, il n'est sans doute pas encore adhérent de nos doctrines de défense et de réorganisation. Mais il est à ranger dans le petit nombre de ceux qui ont vu venir les orages et qui ont tout dit et tout écrit pour mettre en garde leur pays, l'Europe et la civilisation contre la menace allemande.

La vérification des pronostics ne l'a rendu ni insensible à leurs effets douloureux, ni ingrat envers les idées vraies, les idées nettes, les idées justes qui l'avaient mis sur le chemin des vérités de fait. Il continue à penser que l'office de l'intelligence humaine est toujours de savoir, pour prévoir, afin de pourvoir, et cela le distingue des gens qui se figurent faire les sages ou les forts en se raidissant contre les leçons bienfaisantes et correctrices de l'évidence.

M. Edmond Barthélemy écrit donc, à propos de quelques livres parus avant la guerre et depuis :

> Il est toujours à propos de se rappeler ce qu'étaient les choses avant. L'un de ces livres : *La Querelle des Communes et des Lords*, porte en épigraphe ces mots : *Quo Vadis, Britannia?* Mon Dieu, elle va, où elle allait,

à la démocratie. C'est cette évolution, résumée par la lutte des deux Chambres, que raconte, avec agrément et compétence, le volume de M. Paul Hamelle. On se souvient que les Communes eurent le dessus : et l'Angleterre va, ou allait, à la démocratie. *C'est donc la force, la valeur d'une démocratie, que la guerre en Angleterre comme en France, met actuellement à l'épreuve.* La pierre de touche se trouvera valoir également pour les deux pays, — bien que l'Angleterre n'ait pas autant que la France, me semble-t-il, jugé indispensable d'appliquer à outrance les formules représentatives, en ce temps de formidable crise où les formules ne sont plus grand'chose. M. Asquith, avec raison, a tenu aux Communes un langage qu'un ministre français hésiterait à adresser à la Chambre. N'importe, l'Angleterre, elle aussi, *comme démocratie*, offrira, sans doute, la guerre aidant, un spectacle des plus instructifs[1].

Le spectacle est plus instructif encore, lorsqu'aux *choses* s'ajoutent les pauvres *idées* improvisées par des auteurs intéressés. Les vérités qui sortent des réalités sont splendides, mais tant que l'œil des contemporains n'y sera pas accommodé, les distillateurs de nuées tenteront d'intercepter le rayon bienfaisant.

FAIT DE FORCE ET CAS DE DROIT

Écoutons l'âpre et véridique Edmond Barthélemy :

On souscrit avec le plus profond respect, avec l'émotion la plus vive, à l'hommage que le livre de M. Henri Charriaut apporte à *la Belgique, terre d'héroïsme*. On ne peut parler avec détail, comme le fait M. Charriaut,

1. On verra plus loin que le socialiste Wells confirme cette vue de M. Barthélemy.

de ce qui s'est passé en Belgique au mois d'août 1914 et depuis, sans que chaque ligne soit une glorification. Il y a eu en Belgique, accompli par ce valeureux peuple, *un fait de force*, un haut fait de force. C'est cela qui retient infiniment l'attention, c'est cela qui ne périra pas, qui se développera en tant que force et vie. Les Belges étaient dans leur droit comme nul n'y fut depuis le commencement du monde; mais, ce qui vaut encore mieux, ils se sont montrés forts, ils ont arrêté quinze jours l'Allemagne. Voilà *le fait positif*, dont l'exemple peut valoir pour tout autre petit pays qui se sent une âme de Belgique!

Pauvre Belgique! Elle aura payé les fautes d'une Europe qui a vécu quarante ans dans l'inintelligence et l'aberration! Comment, quarante ans durant, l'Europe a-t-elle pu laisser se développer, tout à son centre, une puissance militaire comme celle de l'Allemagne? Cela résume tout ce qu'on peut dire de son incapacité. La Révolution française l'avait surprise, un volcan soudain avait éclaté, les vieux gouvernements monarchiques, avec leurs formules alors vidées de tout contenu vivant, s'étaient trouvés pris à l'improviste.

Sans compter que ces vieux gouvernements étaient empoisonnés par les affaires de Pologne, qu'ils s'étaient mises tout récemment sur les bras et que, au point de vue de la balance des forces politiques et du jeu des moyens militaires, les tiraillements mutuels de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie en 1793, 1794, 1795 formèrent — fort heureusement pour nous — l'équivalent compensateur de nos terribles explosions intérieures, et permirent ainsi le succès des armes et du génie français.

M. Edmond Barthélemy poursuit :

Mais aujourd'hui! L'on a eu quarante ans pour voir venir le péril germanique, et on ne l'a pas vu venir.

Les formules démocratiques se sont trouvées aussi vides, aussi vaines que jadis les formules monarchiques, avec cette différence, peu à leur honneur, qu'elles eurent du temps pour devenir un peu moins creuses! Non, décidément, LA DÉMOCRATIE, C'EST LE NÉANT! C'est le troupeau conduisant le berger, c'est le monde renversé, c'est le désordre, l'inanité et l'imbécillité organisés.

C'est le mal, c'est la mort, disaient les auteurs de l'*Enquête sur la Monarchie*, en 1900.

LE DROIT CONTRE LA FORCE, ces mots, inscrits sur la couverture de ce livre, ne sont qu'une pitoyable pétition de principe, lorsque le droit n'a pas su créer sa propre force. Acceptons-les pour la Belgique, dont le sacrifice, qui se trouvera d'ailleurs efficace à la longue, dépasse tout ce qu'il y eut jamais de grand : mais si nous considérons le reste de la terre d'Europe, de cette vieille terre moralement ensemencée pourtant de tous les positifs enseignements de l'histoire, repoussons résolument le prestige mensonger de ces mots, arrière la métaphysique humanitaire! Visons un peu moins haut, et, plus prosaïquement, occupons-nous d'avoir la force, — la force qui inclut le droit, *car il y a un mérite moral à créer la force*.

Nous dirions ici que la force inclut « du droit » quelque droit, pour la raison tirée du mérite moral que reconnaît M. Edmond Barthélemy. Il a mille fois raison de s'élever contre cette odieuse et fade antithèse entre le droit et la force, chère à tous nos naïfs blagologues ou blagologues intéressés. Tout droit réel a un sujet. Ce sujet, s'il existe, représente des forces. Qu'elles aient droit ou tort, ce sont toujours des forces. Ces forces peuvent être très faibles et desservir le droit. Elles peuvent être éle-

vées à la plus haute puissance et mises également au service du droit le plus pur. Il n'y a ni opposition, ni disconvenance entre ces forces et le droit. Jeunes gens, évitez, critiquez, bafouez cette opposition malheureuse. Bien qu'employée parfois de façon innocente, elle est de celles qui empêchent de penser, comme un obturateur, innocent, lui aussi, n'est pas inoffensif s'il empêche de voir.

L'HYPOCRISIE PACIFISTE

Comme stimulé par la cruelle évidence, M. Edmond Barthélemy poursuit hardiment ses réflexions.

L'Europe, avec son pacifisme, ses Congrès de la paix, ses palais de La Haye.... Eh! je le demande à tout esprit lucide, qui ne sent, qui n'a senti que tout cela n'aboutissait qu'à user les intelligents sur les médiocres, les originalités sur les vulgarités, les individus sur les foules! La déperdition des forces morales et intellectuelles ainsi produite peut se mesurer aujourd'hui. Pacifistes, à force de présenter la guerre comme *le plus incongru et le plus* IMPROBABLE des mythes, vous avez énervé la résistance et abouti, faute de l'avoir résolument envisagé et de lui avoir fait sa mesure, à rendre le fléau de la guerre PLUS HORRIBLE.

Voilà la vérité pratique dont il ne faut pas cesser de charger les théoriciens pacifistes qui demandent grâce pour la générosité d'une idée. Leur mauvais langage est le signe de mauvaises façons de penser.

Ce sont les sentiments qui sont ou ne sont pas généreux. Une idée est vraie ou fausse, et les fausses idées ne font de bien qu'en apparence[1].

1. Je ne nommerai pas l'écrivain révolutionnaire à qui j'ai dû, au début de décembre 1915, quelques minutes de réflexion utile, ne me souciant ni de le compromettre, ni de

L'erreur du pacifisme a eu pour résultat de faire considérer la guerre comme impossible, et cette vue flattant la paresse et la négligence, arrêtant, relâ-

le servir, et préférant laisser à sa pensée un caractère impersonnel qui permet de l'apprécier en elle-même.

D'après lui, la guerre a gravement atteint le programme de ses amis et le sien. Elle prouve, la guerre, que ce programme et cette action n'avaient pas porté suffisamment de fruits. Elle démontre aussi que ce qui reste à faire, pour ces messieurs, c'est tout ou presque tout. On avait fait une propagande de surface. Il faut faire aujourd'hui une propagande de fond.

Jusqu'ici, rien d'extraordinaire, que la sincérité et la crudité de l'aveu. Le pacifisme était superficiel. L'internationalisme l'était aussi. Nous le disions. On le reconnaît. Et l'on ajoute que l'on va recommencer. Or, le lecteur n'est pas surpris. Le lecteur trouve naturel de voir reprendre et recharger ce rocher de Sisyphe, pour une raison bien simple : les chimères, si cruelles, si dangereuses, si coûteuses en sang français et en or français, l'auteur vient de les qualifier de « doctrines de bonté ». Quel sacrifice humain ne ferait-on pas à la bonté suprême !

Entrant dans la pensée de l'écrivain que j'analyse, je lui poserai une simple question transcrite de son article même : « Quand finirez-vous donc par tenir compte des faits? » et je poursuivrai :

— La doctrine de bonté vient d'avorter une fois de plus. Vous vous y remettrez dès que vous le pourrez. N'y aurait-il pas moyen de s'y remettre en profitant réellement des hautes leçons de l'expérience réalisée? Vous vous étiez proposé l'œuvre de bonté en l'étendant tout d'abord aux hommes les plus éloignés, à ceux que la concurrence et la guerre vous présentaient en ennemis. Ne pouvez-vous pas adopter la méthode inverse et cette fois proposer ces biens précieux — le pacte de paix, l'alliance humanitaire, — tout simplement, à ceux que la religion appelle votre prochain et la géographie vos concitoyens ou vos compatriotes? Au lieu de dire *mon frère* aux gens de Francfort ou de Berlin essayez, pour voir, de le dire à ceux de Paris ou de Pantin. C'est à deux pas. Vous n'avez même qu'à étendre la main. Au lieu de construire la paix dans la société humaine par l'union d'éléments distants, peu connus les uns aux autres,

chant nos préparatifs militaires, a rendu la guerre plus onéreuse et plus sanglante pour nous.

LA DÉMOCRATIE EN RUSSIE

Quelques-uns disent parfois : — Et la Russie? La Russie est en monarchie. Dites, expliquez-nous pourquoi elle n'est pas tout de suite victorieuse.

Nous n'avons pas bien compris l'objection, la Russie n'étant pas en ce moment battue par une démocratie, que je sache ! et de deux monarchies qui se battent, il faut bien que l'une d'elles ait le dessous. Il est vrai qu'on a autre chose en vue : cette impréparation, que semblent démontrer les débats publics de l'assemblée nationale russe, ces lacunes, ces désordres.... Nous y sommes. M. Edmond Barthélemy y est aussi :

> Au lieu de fonder des palais de la paix, le tsar aurait mieux fait de fondre des canons. Il aurait autrement mieux servi la cause de la paix. Cet autocrate, influencé par les illusions démocratiques, peut se flatter d'avoir quelque peu contribué à émousser le sentiment de la réalité en Europe !

On croit que la démocratie russe monte à présent : or, la montée est vieille de vingt ans, et elle est allée jusqu'au trône.

Animé de ce « sentiment de la réalité », M. Edmond

essayez donc de la faire fleurir de proche en proche autour de vous. Prêchez l'union des classes, des familles, des personnes. Cela ne supprime peut-être pas la guerre étrangère, quoique.... Cela supprime toujours la guerre sociale, et cette suppression pourrait aussi correspondre à des doctrines de bonté. Après tout, pourquoi pas? (*Action française* du 9 décembre 1915.)

Barthélemy ne perd pas son temps en reproches à l'Empereur de Russie. Cherchant les raisons du succès — relatif — d'une chimère aussi dangereuse, il indique avec rudesse et netteté à quels sentiments ni généreux, ni héroïques, mais infiniment près du sol, s'était agrippée cette Chimère ventrue dans la plupart des hommes qu'elle a séduits :

Et puis, la vie est là, et la vue de la vie est un enseignement inépuisable : on discernait très bien que l'égoïsme des appétits, des privilèges, se servait de ces formules endormeuses du pacifisme et de l'humanitarisme pour se satisfaire plus à l'aise. La réalité des jouissances, des richesses et des vanités ; il y avait cela ; et il n'y avait *aucun désir réel de justice, ni aucun sens de la véritable vigueur;* il y avait, pour tout le reste, des irréalités, des chimères, toutes sortes de moyens, largement utilisés, de *proscrire les questions vitales* et de produire l'incapacité spirituelle. J'écris ces lignes sous le coup de l'émotion suscitée en moi par la prise de Varsovie, et cela sans doute passionne quelque peu mes expressions. Mais quant à la façon de voir exposée ici, je l'ai toujours eue, et ce n'est pas maintenant, hélas ! que j'y puisse renoncer.

Pas plus que nous. Les littérateurs mobilisés pour l'intérêt supérieur de la démocratie perdent leur temps. Avec eux, malgré eux, ou, s'il le faut, contre eux, l'esprit public français finira bien par voir affluer la lumière.

LE PARLEMENT ET L'UNION SACRÉE

7 septembre 1915.

UNE LOI DE MAJESTÉ

M. Steeg se plaint au *Rappel* de ce qu'on laisse passer dans les journaux des attaques violentes contre le Parlement. Je voudrais bien savoir où il les a vues. Ce que j'ai vu d'attaques violentes était contre le ministre de la Guerre et les chefs militaires. Voudrait-on attaquer le Parlement, on ne le pourrait pas. La censure a pour mot d'ordre de faire disparaître toute critique du Sénat et de la Chambre. Si M. Steeg le veut, faisons le compte des « Peut-on le dire? » publiés dans la *Guerre sociale*, la *Bataille syndicaliste*, l'*Humanité*, l'*Homme libre* ou l'*Homme enchaîné*, — tous uniformément dirigés contre le commandement militaire, haut, bas et moyen. Faisons ensuite l'addition de ce qui a pu être écrit contre la Chambre. Voyons la gravité des premières attaques dont le résultat, sinon le but, serait de désorganiser les éléments de notre armée. Voyons l'importance des secondes attaques, dont l'objet ne peut être que de contrôler publiquement des contrôleurs publics et de discuter, quoi? — l'organe de la discussion.

Au terme de ces quatre opérations de bon sens, M. Steeg pourra constater que les « campagnes »

contre le Parlement, peu nombreuses, sans vivacité, et pour cause, n'auront comporté aucun risque ni pour le moral du pays, ni pour la solidité du gouvernement préposé à la défense nationale. Au contraire, l'armée et dans l'armée la séparation complète de l'ordre politique et de l'ordre militaire ont été mises en cause : ce n'est pas la faute des journaux de gauche si elles n'ont pas été mises en péril.

Assurément, le Parlement peut, s'il le veut, promulguer une loi de majesté en deux articles, dont le premier dira que rien ne sera intangible pour lui, le second qu'il sera intangible lui-même. La logique et la justice de cette règle ne pourra que la recommander au respect de tous, si surtout un troisième article spécifiait que chaque infraction serait étiquetée une atteinte à l'union sacrée. Je doute que de telles fantaisies législatives aient pour effet d'unir les esprits et les cœurs.

LES DEUX « UNIONS SACREES »

L'union sacrée traversa deux phases distinctes.

Nous avons connu une époque où le meilleur parti semblait être d'y supporter en silence une grande quantité de petits accrocs. Notre silence a été utilisé à Paris par une propagande éhontée en faveur des espions Maggi et des juifs boches dont Hervé s'était fait le consul ; en province, par la diffusion d'une rumeur infâme attribuant l'initiative de la guerre aux prêtres, aux officiers, aux riches, aux nobles, aux bourgeois. Nous ne sommes pourtant sortis du silence qu'à l'heure où un homme politique puissant utilisa ses informations d'ex-ministre pour tenter de

démoraliser le pays par ses moyens de journaliste : ce jour de la fin août 1914, nous avons empoigné M. Clemenceau, nous l'avons secoué, et toute la presse parisienne s'étant rangée à notre avis, il s'est enfui sous les murmures.

Après quelques semaines de calme relatif, d'autres incidents de même ordre sont venus rappeler que l'union sacrée n'ayant pas supprimé le voleur ne pouvait pas non plus supprimer le gendarme. Nous avons été les gendarmes supplémentaires du respect dû aux chefs civils et militaires responsables de la défense nationale et de l'ordre public. Nous avons été les gendarmes supplémentaires de la stabilité ministérielle, de la censure, des bons rapports avec les Neutres.

Nous ne demandions pas mieux que de nous en tenir là. Mais enfin, si l'état-major qui est en fonctions, qui a besoin de la confiance de tous, qui porte la responsabilité la plus grave, s'entend reprocher d'avoir ignoré au début de la guerre telle ou telle disposition ennemie ou d'avoir négligé telle ou telle partie du matériel, nos rectifications sont inévitables, et, si la riposte a le défaut de déplaire à telle ou telle personne, à tel ou tel parti, elle ne présente pas le quart ni le millième des dangers de la provocation qui visait au cœur la défense du pays.

DOUTES ET QUESTIONS

De même qu'à chaque mauvaise nouvelle M. Hervé et ses pareils, plus ou moins coupables que lui, mettent en cause la haute armée, il n'est pas un lendemain de victoire auquel ils n'aient associé non point

seulement ce régime mais eux-mêmes. Hervé, hier, mettait de l'hervéisme dans la victoire de la Marne ! Comme les paroles de parti rendent la parole aux partis, leurs interprétations nuisibles appellent le redressement et la correction. Elles sont venues, et devaient venir, et sans mauvais effet sur l'ordre public, ni sur le moral du pays, ni sur la solidité du gouvernement. L'hervéisme peut-il en dire autant ?

Quant à M. Steeg, à qui je reviens, qu'il me permette de lui dire qu'il a des susceptibilités excessives. J'ai plusieurs fois demandé à nos confrères républicains si, en équité supérieure, ils étaient bien sûrs de la validité du mandat d'un certain nombre de parlementaires, nommés sur des promesses de paix et des rêves d'inorganisation militaire que l'événement a trop démentis. On ne m'a pas encore répondu jusqu'ici.... Dès lors, qu'on soit logique ! Que l'on sente que ni l'histoire contemporaine, ni la philosophie politique ne peuvent chômer en l'honneur de ceux dont l'intrigue ne chôme pas. Ils peuvent penser que tout retour sur leur passé est impossible ou que toute « leçon de la guerre » est prématurée. Mais cette opinion, respectable en soi, ne détruit pas la nôtre....

Criterium : Doit être réputée dangereuse l'opinion qui tend ou qui peut aboutir à ébranler un ministre, à diminuer un chef, à décourager un soldat ou un citoyen. Des freins pour le reste, à quoi bon ?

LA RUMEUR INFAME

8 septembre 1915.

LA DÉFENSE ET L'ATTAQUE

Le *Rappel* d'hier est revenu sur le sujet qu'y avait traité la veille M. Steeg. Il affirme de nouveau que « ce n'est pas du côté républicain que les moindres infractions ont été commises au pacte de l'union sacrée ». Si nous prenions ce lapsus au pied de la lettre, il faudrait croire que, en effet, selon notre confrère rallié par miracle à nos couleurs, c'est bien du côté républicain que sont venues non pas « les moindres », mais les plus grandes infractions à l'amitié civique devant l'ennemi.

Telle n'est malheureusement pas sa pensée.

Telle est pourtant la vérité.

Reparlons-en.

CE QU'IL NE FAUT PAS PERMETTRE

Revenons aux éclats de l'antimilitarisme nouveau. Rouvrons la *Guerre sociale* d'hier. J'ai eu sous les yeux un de ses exemplaires non caviardés, comme il peut en traîner rue Montmartre de bon matin. Un « Peut-on le dire? » y visait un officier d'une unité que l'on désignait. Bon, me dis-je, les numéros et les noms de lieux sauteront; parions

que l'ensemble du morceau restera. Il est resté. Voici :

Peut-on dire qu'à la .. batterie mixte du ... régiment d'artillerie, où sévit un certain lieutenant propriétaire d'usine à Asnières, les punitions pleuvent dru, mais que les permissions sont rares?

Peut-on dire qu'il n'y a que 2 permissionnaires tous les dix jours pour un personnel de soixante-dix hommes, presque tous territoriaux et pères de famille, et que, contrairement aux récentes et formelles instructions du haut commandement, le délai au bout duquel tous les hommes auront bénéficié des permissions est reporté... après la guerre?

Le public est laissé dans l'ignorance de la batterie et du régiment visé. Quel est le résultat de la suppression? Uniquement de retirer au public le moyen de savoir si l'accusation est fondée. Mais il est informé de l'existence d'un lieutenant qui « sévirait » : grand donneur de punitions, non de permissions; exigeant sur ce qui lui est dû, mais négligent des ordres du « haut commandement ». Tout cela compose une idée fâcheuse des rapports de ce chef subalterne avec ses supérieurs et avec les hommes de sa batterie. Le Français s'en attriste, et le Boche s'en applaudit.... Voilà pour la masse des lecteurs. Mais il n'y a pas que la masse. Le lieutenant propriétaire d'une usine à Asnières ne peut pas ne pas être reconnu des cadres de son régiment. A sa batterie, où les feuilles seront envoyées en abondance et répandues par les fortes têtes (sont-elles trois ou quatre?), on aura la sensation incontestable que là-haut, à Paris, il aura été permis de discuter et même d'attraper le lieutenant : cela ne sera pas un accrois-

sement d'autorité pour lui, il en pourra même en être diminué. En revanche, les auteurs de l'insertion, les soldats assez puissants pour l'avoir rêvée et obtenue verront leur ascendant grandir. Aux dépens de qui? De leur chef. C'est ainsi qu'on pourrit une armée et qu'on prépare les cadres de l'anarchie.

Autre prestige en ascension inévitable : celui de cet imbécile d'Hervé. Les pauvres gens qui se prennent à des tartines patriotico-conciliantes n'ont qu'à tourner la page de son journal. La liste des « Peut-on le dire? » leur montre les vraies pensées, les vraies passions, les vrais intérêts qu'affichera Hervé le jour où il possédera cette influence qu'il se rêve. La forme de son antimilitarisme est nouvelle, le fond n'a pas varié. Il s'agit de détruire l'armée. Au profit de quoi? D'un parti.

ABSTENTION INEXPLICABLE

Si M. Steeg, si le *Rappel* trouvent une telle besogne innocente ou inoffensive, s'ils estiment que, soit à Paris, soit dans les régiments, elle est à respecter, ils feront dignement de prendre la responsabilité de cette opinion que motive la plus étrange interprétation de l'union sacrée. Elle n'est pas la nôtre. Nous avons le devoir de signaler un mal éventuel dont nous voyons germer et grandir la cause avant qu'elle ait donné la plénitude de ses effets. Il serait à désirer que des feuilles républicaines et patriotes telles que le *Rappel* fissent comme nous. C'est en protestant contre des libertés aussi funestes à l'armée et à la nation, c'est en empêchant de tirer sur les troupes

ou de les diviser contre la patrie, que nos plumes civiles rendront quelque service à l'héroïque effort déployé sur le front.

Nos confrères ne s'associent pas à cette lutte pour la discipline militaire et pour l'ordre civil. L'abstention étonne et fait réfléchir. Nous nous demandons ce qui les retient. Plus nous y songeons, plus il nous semble que, si nous étions à leur place, notre indignation grandirait, car nous y verrions de très près ce que nous n'apercevons que d'ensemble. Nous verrions mieux le détail du tort que l'on fait subir à leur République et à notre patrie. Nous discernerions mieux l'injustice du procédé.

Les révolutionnaires ont le moyen d'approcher du pouvoir, ils ont des représentants, des amis, des confrères dans le gouvernement et dans les bureaux. S'il y a des abus à la batterie *n* du régiment *y* rien ne leur est plus facile que de les faire discrètement et promptement cesser par l'intervention des autorités politiques. Mais non! Eux, gouvernants, ils s'efforcent d'émouvoir le public comme de simples opposants. Voilà de l'anarchie. Il appartiendrait à des doctrinaires de la démocratie, comme ceux du *Rappel*, d'y mettre ordre dans le double intérêt de la patrie et du régime.

Or, malgré cette considération secondaire, si forte sur eux, ils ne bougent pas. Raison de plus, pour nous, de nous prodiguer. Les résultats que nous avons parfois obtenus ne sont pas pour nous décourager. Croit-on nous lasser en disant que les réactionnaires rompent l'union sacrée? L'union sacrée a été faite sur la ligne qui aboutit à la victoire, et non

sur la ligne qui aboutirait, si on la prolongeait, à ce contraire de la victoire dont j'aurais horreur d'écrire le nom....

LE SCANDALE DU GOBE-MOUCHES

Mais déjà, les yeux blancs, les paumes rejointes ou discrètement frottées l'une contre l'autre, voix cafarde, ton pénétré, le méprisable gobe-mouches Gustave Hervé n'a pas manqué de faire ressortir, avec une tristesse pleine de componction, tout ce qui a été fait depuis le début des hostilités contre l'union sacrée. Il n'a pas oublié ce forfait des forfaits qui consista en des distributions de médailles, d'insignes religieux, de petits Sacrés-Cœurs et peut-être d'offices religieux ou d'absolutions à l'article de mort! Quelques prêtres ont aussi prêché qu'une guerre, étant un fléau, était aussi une expiation : thèse conforme à la doctrine du catholicisme, qui n'est pas encore prohibé en France, et concordante avec les plus hautes philosophies générales de l'Orient et de l'Occident, mais qui déplaît à telle ou telle secte religieuse opposée au dogme du purgatoire. Ah! gémit notre Hervé, ou, pour mieux l'imiter, « hélas! » ces prêtres-là étaient de cruels ennemis de l'ordre : n'ont-ils pas essayé aussi de convertir au christianisme quelques tirailleurs algériens? On a vu beaucoup d'hommes, considérant dans cette guerre un péril de mort chronique, revenir aux idées religieuses de leur enfance. Un certain nombre d'autres hommes, animés de la charité intellectuelle inhérente au sacerdoce, ont pressé leurs semblables de réfléchir à la haute question d'avenir que proposent

à tous la mitraille et l'obus. Hervé sait que des officiers, confessant leur foi, ont donné l'exemple. Il ajoute que des camarades, avant d'entraîner leurs voisins au feu, les ont entraînés à l'autel.

DEUX ACTIONS A COMPARER

Multipliez par dix, par vingt, par mille, cet ensemble de faits reprochés aux curés : ce sont des faits religieux, ce ne sont même pas des faits de cléricalisme. Je défie qu'on y montre quelque chose de spécifiquement politique. En dehors des théocraties musulmanes ou des organisations nationales fondées, comme le monde slave ou le monde grec, sur un rite, quel Pouvoir politique peut ranger sincèrement les actes d'une telle catégorie dans la propagande « réactionnaire »? Mais soit : imaginons que l'horreur en ait commencé le 2 août 1914, à la mobilisation. A la même heure, a commencé de circuler, d'un bout à l'autre de la France, quelquefois par des routes que jalonnait l'espionnage boche, une rumeur infâme imputant à nos prêtres, à nos officiers, à nos bourgeois, enfin à toute la plus vieille armature française : 1° la responsabilité de la guerre; 2° la complicité avec l'ennemi! De la politique, cela.

Or, depuis 13 mois et 6 jours qu'elle rôde partout, il s'est trouvé exactement *un* commandant de place, *un* sous-préfet, *un* préfet et *un* juge de paix pour se prononcer contre cette calomnie monstrueuse[1].

1. Trois mois plus tard nous pouvions joindre à cette noble petite phalange le nom connu d'un des premiers préfets de la République, celui de M. Mirman, préfet de Meurthe-et-

Le Gouvernement, adjuré par nous au nom de l'honneur français, d'intervenir, n'a pas bougé ; la grande presse, pas davantage. La petite nous a injuriés. Un écho de la *Bataille syndicaliste* nous a présentés comme des espèces de mouchards, elle a même couché avec de l'encre sur du papier un « pouah ! » sonore quand nous avons proposé à nos confrères de dénoncer et de réprimer un scandale, vraiment diviseur, celui-là. Ce journal trouve propre et peut-être utile de laisser diffamer les orphelins et les veuves des combattants. Ce journal juge beau de laisser courir le bruit que des hommes pleins de valeur et de savoir, promus pour leur science et pour leur bravoure, ont été emprisonnés ou fusillés pour le crime de trahison ! Ce journal trouve juste et humain de laisser exposer la France aux déchirements et aux convulsions. Ce journal se qualifie et se définit.

Nous connaissons assez de républicains honnêtes pour savoir que ces rumeurs allemandes, servies par une obscure complicité intérieure, les remplit d'indignation et de dégoût. Pourquoi gardent-ils ces sentiments pour eux seuls? Pourquoi ne les disent-ils pas et ne les écrivent-ils pas? L'audace des bandits vient de la timidité des honnêtes gens. Je propose aux honnêtes gens du *Rappel* la lettre suivante qui m'est communiquée par un lecteur de Bretagne. Elle émane d'un territorial, « brave homme religieux, bien pensant », me dit-on :

J'ai une nouvelle à te demander, j'ai entendu dire

Moselle, que la chronique de la guerre nous avait déjà montré sympathique et vaillant.

que le recteur de notre paroisse a attrapé trois mois de prison pour envoyer de l'or en Allemagne! Mais pour moi, j'ai de la peine à mettre cela dans mon idée.... Mais cependant, si c'est vrai, il mérite davantage.

Parbleu! Et voilà la rumeur infâme introduite à l'endroit où voulait la mettre l'Allemagne. Elle est dans la tranchée. Mais qui l'y a conduite? Qui l'y a laissée arriver?

Si quelqu'un a le cœur d'assimiler des œuvres de propagande religieuse à l'abominable réseau qui a transmis l'infâme rumeur allemande, que cet homme se fasse la honte de lever la main....

LA FRANCE D'ABORD

On lit dans la *Croix des Landes*, à la fin d'une énumération des mêmes rumeurs propagées :

....Calomnies stupides contre les prêtres, contre les *messieurs* qui sont loin des tranchées, tandis que les soldats du peuple y passent tout leur temps. Stupidité et méchanceté, car les prêtres font admirablement leur devoir sur le front et il suffit de regarder autour de soi pour constater que presque toutes les familles nobles ou bourgeoises ont des morts ou des blessés. Mais il y a parmi nous des misérables qui, ne pouvant le nier, racontent que certains de ces jeunes gens ne sont pas morts en combattants, mais qu'ils ont été fusillés pour trahison.

Je demande au *Rappel* s'il y a commune mesure entre cette diffamation des héros morts à l'ennemi et les critiques de la démocratie ou les souvenirs circonstanciés donnés à d'incontestables fautes d'incurie militaire? Les courants « dissimulés, dange-

reux, perfides », dont se plaint le *Rappel*, sont-ils comparables pour la perfidie qu'ils recouvrent ou pour le péril public qu'ils recèlent à ces mouvements antimilitaristes et antisociaux dont il ne dit rien?

Le *Rappel* est républicain, d'accord. Mais la France peut se concevoir sous un autre régime. La société, aujourd'hui placée sous la loi démocratique, peut prospérer sous des lois toutes différentes. On ne me fera pas admettre que l'attachement à la République puisse dans un citoyen être plus fort que le patriotisme ou le souci de l'ordre public. Dans tous les cas, du simple criterium de l'union sacrée, ni les distributions de médailles, ni les critiques motivées de la structure de l'État ne font les affaires de l'ennemi, et bien au contraire; nos critiques procurent un réconfort intellectuel évident et l'action religieuse apporte un réconfort moral dont nul ne peut disconvenir : mais à quoi sert l'antimilitarisme, à quoi l'esprit de guerre civile ainsi tolérés, sinon à l'exaltation des idées d'un parti ou à la conservation de ses intérêts[1].

1. Le *Rappel* du 8 septembre est revenu sur une idée qu'il avait déjà manifestée, et sur laquelle nous nous proposions justement d'exprimer notre avis :

« *Nous avons dit, ici même, que si l'on adoptait cette doctrine, il fallait abolir la vie politique tout entière, abroger la liberté de la presse, maintenir le seul* Journal officiel *et proclamer hautement la dictature....* »

J'avoue ne pas très bien comprendre l'idée que le *Rappel* se fait de la dictature. La dictature n'est pas établie; cependant la liberté de la presse est abolie en fait. Il n'y a donc pas de liaison étroite entre ces deux choses. Mais le *Rappel* songe à l'abolition de toute presse. Là encore, je ne saisis pas. Un gouvernement dictatorial devant l'ennemi — car je ne songe pas à une dictature de parti — est celui qui supprime tout obstacle à la discipline civique, base de l'acti-

Je dis peu. J'en dis assez pour conclure que le particularisme dont vous vous plaignez n'est qu'en vous.

DEUX POLITIQUES RELIGIEUSES

Notez bien que l'on est prêt à admettre qu'ici ou là, dans la fièvre des événements et des angoisses, dans l'exaltation du prosélytisme et de la charité, des excès de zèle aient *pu* être commis. Excès explicables, mais excès regrettables. Plût au ciel que le monde ne connaisse pas d'autres fléaux moins faciles à réparer!

vité militaire dans la défense nationale. Mais la presse n'est pas nécessairement un obstacle. La presse peut être un adjuvant. Qu'une dictature patriotique se prive des services d'une presse énervante et hargneuse, qu'elle bâillonne Hervé et bâtonne Thersite, cela va de soi par rapport au but que l'on vise, mais que, en raison du même but, cette dictature bâillonne Barrès et fasse taire Léon Daudet, voilà qui n'entrera pas dans une tête politique.

— Mais, dit le *Rappel*, estimez-vous le député moins patriote que le journaliste?

Le *Rappel* sait que nous sommes libres de la superstition de la presse. Il n'y a pas une presse, mais des journaux. Comme il n'y a pas les parlementaires, mais des parlementaires. Voici pourtant une différence. Les journaux discutent sous la surveillance d'une espèce de prévôt d'armes mis là par le Gouvernement afin de parer les mauvais coups, et qui s'appelle la censure : il n'y a ni prévôt ni censure dans les deux Chambres, et le Gouvernement y comparaît non pas en censeur ni en maître, mais en serviteur (ou ministre), serviteur essentiellement révocable, et ministre en danger flagrant de révocation. Par là boite la comparaison dont notre confrère a usé. Nos plumes, contrôlées, ne peuvent pas mettre le gouvernement de la France en état d'infériorité devant l'ennemi. Incontrôlé et incontrôlable, le Parlement le peut. Là est le péril.

Le péril au point de vue de la Défense, le péril au point de vue de l'Union sacrée, que motive cette défense nationale. La force du Gouvernement, c'est la force de la nation.

Un État normal n'aurait fait ni une ni deux, il se fût adressé illico aux cardinaux français, au nonce du Pape, en demandant à l'un ou à l'autre de ces princes de l'Église d'agir sur leurs fidèles pour réprimer, régler, modérer ces élans bien intentionnés dont l'effet est discuté. N'eût-elle pas le sentiment de la dignité des hommes ou de la majesté de ses propres sacrements, l'Église a intérêt à maintenir dans tout son ordre la juste mesure. Ici, le réveil même du sentiment religieux l'eût intéressée à cette collaboration morale avec l'État. Son autorité spirituelle, agissant par des moyens spirituels, eût été la plus efficace de toutes. Mais on ne pouvait y avoir recours. Pas de nonce du Pape! Pas de relations régulières avec les cardinaux et l'épiscopat! L'État était frappé d'impuissance, car le matériel ne peut pas grand'chose sur le moral. Il a fallu recourir à ces mouvements d'opinion qui, utilisant nos divisions religieuses et philosophiques, soulèvent aussi, implacablement, la colère et la haine. De « débordements cléricaux » ultra-hypothétiques et, à tout prendre, bien anodins, on a fait sortir des campagnes anticléricales, génératrices ou régénératrices de discordes devant l'ennemi. Ce n'est pas beau. Et ce n'est pas heureux. Un raisonneur aussi immoral que Machiavel ou Talleyrand jugerait d'un mot cette politique : — Ce n'est pas fort.

DANS L'AUTUNOIS

Il y a plus faible encore. C'est de tenir par simple pique d'amour-propre à des formules sans esprit comme sans realité. Le 31 août, le Conseil municipal

d'Autun, composé de radicaux modérés, avait autorisé *à mains levées* le rétablissement de la procession des reliques de saint Lazare à travers les rues de la ville. Des affiches enthousiastes avaient remercié le Conseil, tracé l'itinéraire, annoncé un pavois aux seules couleurs nationales. Cette pompe religieuse a-t-elle été jugée incompatible avec les progrès de l'esprit moderne ou avec les dernières découvertes de la science? Trois jours après, la préfecture de Saône-et-Loire annonçait que, si la procession sortait, la troupe interviendrait par son ordre. S. G. l'évêque d'Autun n'a pas voulu laisser employer l'armée française à cette besogne. Il a renoncé à la procession. Tel est le haut esprit patriotique du clergé français. Tel est l'esprit métaphysique d'une préfecture de la République française.

Si l'on estime que cet esprit métaphysique est compliqué de l'âpre sentiment des intérêts d'un parti, je n'y puis contredire : c'est encore à Autun que s'est produit le fait récemment signalé par tous les journaux, de la *République française* à la *Gazette de France* :

M. Jean-Marie Pillien, demeurant à Saint-Fougeot-(Saône-et Loire), est un mutilé de la guerre. Il se présente au concours spécial de préposé aux contributions indirectes qui doit avoir lieu le 30 août prochain. Certes nul n'a de plus beaux titres que ce soldat amputé par les balles allemandes.

— Doucement, doucement! dit le sous-préfet d'Autun. Comment votait-il?

Et il expédie une demande de renseignements « confidentiels » à M. Périer, conseiller général de Saône-et-Loire :

« M. le sous-préfet d'Autun a l'honneur de prier M. Périer, conseiller général à Autun, de vouloir bien lui retourner, après l'avoir remplie, la notice ci-contre, concernant Pillien (Jean-Marie), mutilé de la guerre :

« Antécédents... Moralité... OPINION et ATTITUDE POLITIQUE... » (*Urgent.*)

Le papier destiné à M. Périer, conseiller général, fut remis à M. Germain Périer, député, qui infligea au sous-préfet le châtiment sévère mais juste de *publier* sa lettre.

Ainsi, les héros de la guerre doivent être divisés en deux classes : ceux de droite, à qui rien n'est dû, et ceux de gauche pour qui seront toutes les complaisances.

C'est un peu cynique à avouer! C'est même un peu imprudent.

Mais l'imprudence des imprudences, c'est d'imputer à d'autres la rupture de l'Union sacrée, quand on arbore à son passif des actions de cette nature.

LES LUMIÈRES DE LA VICTOIRE

11 septembre 1915.

LA LIBERTÉ DE LA NATION

Cette heureuse victoire russe[1] survenue au milieu de notre commémoration des batailles de la Marne donne au chant militaire qui secoue l'univers un beau ton d'allégresse, un accent de félicité qui conseille et ravive toutes les espérances. L'idée du long effort qu'il faut continuer s'évanouit devant la notion ravivée de l'importance du résultat. Nos deuils mêmes, sans se consoler, ni se compenser, apparaissent par la force de leur raison un objet d'intelligence autant que de regret. L'immensité des biens que la victoire fait entrevoir à la France, à la civilisation, à l'esprit humain, enfin délivrés des brutaux prestiges du germanisme, certifie à ceux qui reposent dans les cimetières du front, comme aux blessés qui souffrent, aux combattants qui se dévouent, que leur œuvre n'aura toujours pas été vaine! Daudet l'a bien dit, cette victoire de la Marne a été un nouveau Poitiers. On voit venir une victoire plus importante encore : entrevue et promise,

1. Le 7 septembre, aux environs de Tarnopol, les Russes venaient de bousculer les Autrichiens, leur prenant deux cent quarante officiers, plus de dix mille hommes et trente-trois canons.

elle sera d'une fécondité presque sans exemple dans le passé.

Car, bien heureusement, il ne paraît pas y avoir de milieu. Ou tout sera à recommencer à brève échéance dans des conditions infiniment moins favorables que de nos jours, avec des alliés moins puissants, moins sûrs, moins déterminés, avec des engagements moins certains que l'heureux traité du 5 septembre 1914.... Ou bien, comme on s'y est engagé dès l'abord, le militarisme allemand, c'est-à dire la Prusse, clé de voûte de l'unité germanique, sera anéanti dans sa puissance politique. Par là même, l'État politique français, notre État, recouvrera sa liberté. La liberté de la France, y a-t-on songé ? Sait-on ce que cela représente de magnifique ?

La France une fois libre, il est permis de calculer en gros le bonheur, la puissance, le développement de son ordre et de ses progrès. Par son mouvement naturel, la nation retrouvera son chemin. Il n'y aura plus à son flanc un puissant ennemi ombrageux pour la surveiller et pour l'obséder de ses directions tyranniques. Elle se donnera le régime qui lui plaira. Elle adoptera les doctrines qui lui conviendront. Elle ne sera plus obligée de favoriser par une ostentation de courtoisie ou d'impartialité, voilant mal la servilité, des courants d'opinion, des propagandes d'idées secrètement contraires à son intérêt le plus clair, à ses goûts les plus salubres, à ses habitudes d'esprit les plus légitimes. Libre, la France sera libre : avions-nous idée de cela ?

DÉNATIONALISÉS PAR EN HAUT

Avant la guerre, non. Ou si peu ! Les journaux, de l'*Echo de Paris* à l'*Intransigeant* et à la *Croix*, ont reproduit, tous ces jours-ci, les abominables paroles diffamatoires de la France et panégyristes de l'Allemagne qu'un des grands maîtres de la doctrine officielle de l'Histoire de France avait écrites en 1872, sans en recevoir le plus léger dommage moral ni dans son avancement, ni dans sa renommée, ni dans ses relations avec les Français de son temps. M. Gabriel Monod est mort désespéré du renouveau nationaliste, mais comblé, submergé d'honneurs officiels. Il n'avait rencontré, sur les hauts lieux, personne pour lui barrer la route et lui imposer le respect de l'autorité et de la liberté de la France. L'esprit de subordination à la Germanie était maître de tout.

Ainsi, durant quarante-quatre ans fut confectionné, non par erreur, mais par système, non par entraînement des particuliers, mais par volonté de l'État, cet oubli méthodique de l'idée de la Revanche, fondé lui-même sur l'abolition du souvenir des réalités de la guerre de 1870-71.

Comme l'a si bien vu Sembat, la France vaincue, en adoptant la démocratie, avait fait cette option cruelle.

M. le général Bonnal citait avant-hier soir les faits de pillage, de rapine, de cruauté grossière, de sadisme sordide qui, pour tous les écrivains spéciaux, avaient qualifié la conduite des Allemands en 1870-71. Eh bien ! pendant que notre État-Major constituait

avec toutes les précautions de jugement et de bon sens cet énorme dossier du crime allemand durant l'invasion précédente, un autre État-Major, en toge celui-là, armé du nom et de l'appareil de la critique, mais en fait animé d'une idée préconçue favorable à nos ennemis, défaisait l'œuvre de l'histoire militaire et lui substituait les mensonges pieux de son cœur malintentionné.

La veille de l'article du général Bonnal, M. Léon Bailby se demandait comment l'organisateur de cette fiction favorable à l'Allemagne, ennemie de la France, avait pu accéder aux plus hautes charges, aux postes d'influence et d'autorité décisifs de notre enseignement : il était maître de conférences aux Hautes Études, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, que sais-je encore. Il était de tout et partout. Rien n'est plus certain. Mais, bien loin de s'en étonner, il faut renverser la question : comment M. Gabriel Monod n'eût-il pas accédé à tous ces honneurs de la démocratie florissante, lui qui correspondait si bien aux conditions de notre assujettissement national? Il était l'homme de cette situation. Fustel de Coulanges ne l'était pas. Fustel fut donc trahi par tout ce qui servait Monod. Monod pouvait germaniser l'histoire, comme d'autres germanisaient la philosophie et la morale non seulement à la Faculté, mais au lycée, au collège, à l'école primaire[1], la pression collective des institu-

1. Un arrêté du ministre de l'Instruction publique, publié au *Journal officiel* du 25 septembre 1915, maintient au programme du certificat d'aptitude à l'inspection primaire une liste où la place des auteurs français est, pour ainsi dire,

tions, de la société, de l'État, aboutissait alors à fortifier ces agents, conscients ou inconscients, d'une dénationalisation graduelle.

POLITIQUE DE LA VICTOIRE

De toutes les libertés humaines, la plus précieuse est l'indépendance de la patrie. « Nous l'aurons, nous l'aurons. » L'esprit français pourra cheminer par les voies qui lui appartiennent. Nous n'aurons plus à subir ni à combattre l'ascendant des erreurs accréditées par le langage victorieux de la Germanie. Notre mémoire sera libre de contraintes : les annales de la guerre 1914-1915 ne seront ni recouvertes, ni frelatées comme l'ont été celles de 1870. Les acquisitions de la raison de la France cesseront d'être combattues par un intérêt politique ennemi, installé au centre ou à la tête de la cité. La critique, le théâtre, la philosophie n'auront plus cette humiliante posture de conseillères d'État en service extraordinaire auprès de coteries de démocratie philoboche. Les disciplines nationales échapperont enfin au dédain et à l'oubli nés de l'oppression. A travers tant de sang, de ruines et de deuils, le rude

inexistante. Pas un auteur du XVII^e^ siècle! Un auteur du XVI^e^ (Montaigne), deux du XVIII^e^ (encore sont-ils tous deux nés à Genève, Rousseau et M^me^ Necker de Saussure), deux du XIX^e^, c'est peu pour représenter six à sept siècles de réflexion et d'expérience critique.

Mais, cependant, on y impose ou l'on y maintient l'étude universitaire de Kant au nom de l'universalité de l'esprit humain.... Comment la même universalité n'y fait-elle entrer aucun — mais *aucun* — auteur explicitement catholique? (Voir l'*Action française*, n^o^ du 20 octobre 1915.)

effort du peuple armé enfantera un lendemain digne de la France.

Il suffira qu'ayant obtenu la victoire, nos Français n'oublient pas d'en recueillir les fruits. Il suffira que le pays qui aura enfin brisé les chaînes bismarckiennes sache user de l'indépendance pour se donner les organes politiques de vue, de réflexion, de souvenir et de volonté, qui seuls lui permettront de mettre à profit ce bonheur. C'est notre « politique d'abord » qu'il s'agira alors de sentir et de pratiquer. Mais, l'illumination de la victoire ayant pénétré et trempé toutes les fibres de l'État, comment pourrait-il se tromper, cet État redevenu français, sur lui-même et sur son destin ?

LES CHEFS DE L'ARMÉE

16 et 17 septembre 1915.

A L'AVIATION : LE GÉNÉRAL HIRSCHAUER

Le « pays légal », du pôle nationaliste au pôle radical-socialiste, se montre favorable à l'institution d'un quatrième sous-secrétariat. Nous n'avons aucune envie de le contredire. Si ce nouveau sous-département n'amoindrit pas l'autorité, si la responsabilité n'en souffre pas, si l'unité de vues reste parfaite entre le ministre de la Guerre et ses collaborateurs, il n'y a qu'à se réjouir de voir attacher de nouvelles roues au carrosse, qui roulera plus mollement et plus rapidement[1]. Cette juste espérance du beau lendemain que tout annonce ne doit pas nous rendre oublieux du passé qui l'a préparé.

Vingt, trente, quarante, cinquante avions jetés sur les villes allemandes, « *peuh! qu'est-ce que c'est que ça?* » dit le gobe-mouches. Pour la première fois, les Allemands seront tentés de contredire Gustave Hervé, car les Boches de Carlsruhe, de Trèves et de Fribourg aimeraient mieux ne pas être survolés par ces oiseaux-là. Or, ces belles opérations ont eu des directeurs, des organisateurs, des administrateurs et des guides. Si elles avaient échoué, on leur en aurait

1. Le sous-secrétariat d'État à l'aviation, établi le 16 septembre 1915, a été supprimé le 8 février 1916.

fait supporter la conséquence. Elles ont réussi. Gloire à eux! Le général Hirschauer, qui vient de quitter la direction de l'aéronautique militaire pour se mettre à la disposition du généralissime, doit être salué de la gratitude émue du pays.

Notre retard dans la maîtrise militaire du ciel est venu du général Brun, créature politique, contre lequel, d'accord avec le *Temps*, d'accord avec le sénateur Reymond tombé au champ d'honneur, l'*Action française* a protesté dès les premiers mois de 1910. Comment ont été employés les cinq ans qui ont couru depuis? Nous le dirons plus tard. Ne voyons, pour le moment, que les faits récents. Ils furent heureux. Souvenons-nous de la sécurité profonde dont Paris a joui du côté de l'air depuis les premiers temps de la guerre. Les visites des taubes ne se sont pas renouvelées. On ne les a guère revus depuis la bataille de la Marne! Les zeppelins ont fait une tentative d'incursion cet hiver, et, après avoir effleuré la grand'ville par le nord-ouest, ils en ont disparu sans gloire, sans retour. Croit-on que cela se soit fait tout seul? Il a fallu une garde énergique montée avec une vigilance de tous les instants, une chasse donnée, jour et nuit, aux entreprises de l'ennemi, dont le plan semblait être de reprendre par en haut l'avantage qu'il avait perdu ici-bas.

Sous la direction du général Hirschauer, ces plans ont été déjoués. Ils ont dû se tourner contre la Grande-Bretagne où les courses de dirigeables, sans causer les énormes dégâts dont la crédule Allemagne est bernée, ne laissent pas de tuer et de blesser bien des innocents. Durant une année entière, les Fran-

çais ont été gardés du fléau. Les particuliers doivent allier leur gratitude individuelle à celle du pays, dont le général Hirschauer sauvait en même temps l'amour-propre et la paix. Je répète : dans l'hypothèse malheureuse, c'est lui que l'on eût accusé. Le résultat est heureux, il n'est que juste de saluer et de remercier ce soldat, ce savant et ce citoyen.

AU MAROC : LE GÉNÉRAL LYAUTEY

La médaille militaire a été décernée au général Lyautey. Cette distinction, l'une des plus hautes que puissent recevoir nos chefs suprêmes et qu'ils partagent cordialement avec nos simples soldats, est une des grandes caractéristiques de cette armée française, où la familiarité du haut commandement avec le dernier des hommes de troupe fut en honneur dans tous les temps.

L'action du général Lyautey au Maroc était suivie avant la guerre avec une attention passionnée. D'autres soucis impérieux se sont imposés depuis à la métropole. Mais les affiches de l'Exposition de Casablanca qui paraissent sur les murailles annoncent que la guerre n'a point ralenti les efforts, les travaux, les succès continus de l'œuvre française, elle les a multipliés. Cela est beau. Cela est grand. L'idée est d'un politique, la réalisation, d'un homme d'État.

Mais c'est le chef d'armée que récompense la médaille militaire. Des articles récents de M. Alfred de Tarde à l'*Opinion* ont permis au public de se faire une idée de l'initiative guerrière du général Lyautey et de la haute part qu'elle eut aux triomphes de la

France. — Amenez tout votre monde à la côte, lui câblait-on, en août 1914, et envoyez-nous le plus tôt possible *tant* d'unités, *tant* d'hommes, *tant* de matériel.... Le général Lyautey lut cet ordre, le comprit à fond, c'est-à-dire qu'il l'interpréta à rebours : il n'amena point ses troupes au rivage, il s'élargit au contraire vers le sud et vers l'est, étendant l'occupation et l'influence, ce qui ne l'empêcha point d'embarquer pour la France plus de matériel, plus d'unités, plus d'hommes qu'on ne lui demandait....

Ce coup de génie africain valait des victoires sur le sol sacré de la mère patrie. Il les rendait possibles et, de loin, y collaborait.

L'AGE DES CHEFS

Dans un article hypocritement consacré à l'âge du nouveau ministre, notre Hervé national fait, à mots couverts, le procès du haut commandement qu'il prétend rajeunir, et comme toujours, au nom des souvenirs de 1794. L'anarchie vient toujours de la même histoire révolutionnaire mal comprise ou mal sue. Hervé, lui, ne sait pas. Il ignore, en particulier, le rapport de la Gérontocratie, ou règne des vieillards, avec la Démocratie. A moins de bouleversements sociaux comme la Terreur ou l'Émigration que ce gobe-mouches est seul capable de regretter, l'avancement à l'ancienneté est le fruit naturel d'une démocratie en règle : ce n'est pas dans une démocratie normale qu'un Condé, même aidé de Gassion, peut remporter à vingt ans sa grande victoire.

Les topos inconsidérés de ce fabuliste qui professe l'histoire mériteraient d'être traités comme ils sont

fabriqués, c'est-à-dire sans la moindre attention, s'ils n'avaient le même inconvénient que ses « Peut-on le dire? ». Ils fournissent un argument rapide, sommaire, portatif contre les hommes qui ont responsabilité du salut de la France. Ils tendent à diminuer ce précieux capital, cet incomparable trésor de confiance publique dont le nom de nos chefs militaires est synonyme. L'insecte de la *Guerre sociale* se montre donc, encore une fois, destructeur.

Donnons donc, pour répondre à ce poison de qualité basse, un antidote qui, sans être bien fameux, ne laisse pas d'avoir sa force. Rappelons que l'âge des chefs, qui n'est pas un facteur à négliger, n'est pas non plus un élément d'une constance absolue. L'histoire militaire est pleine de fautes commises par l'étourderie de jeunes chefs présomptueux. Elle est riche en exemples de situations rétablies par la sagesse et l'expérience de vieillards consommés dans l'étude et dans la pratique de la guerre. En 1870, M. de Moltke avait quelque soixante-douze ans. Il n'en a pas moins été le vainqueur : pour telle ou telle raison, je veux bien, mais enfin le vainqueur.

Dites ça aux dupes d'Hervé. Sans aller au fond des choses, comme nous aimons à y aller, l'argument annihilera toujours les objections qu'Hervé juge bien assez bonnes pour son public.

JULES LEMAITRE
ET L'ENSEIGNEMENT MODERNE

20 septembre 1915.

« MADE IN GERMANY »

Il ne m'est pas possible de laisser passer dans un journal français les lignes suivantes :

Un fait vraiment curieux, c'est que cette pédagogie foncièrement allemande a trouvé chez nous ses plus ardents champions dans un parti qui se targue de représenter les plus pures traditions françaises. Le charmant Jules Lemaître, dont les impressions étaient habituellement nuancées au point de paraître un peu flottantes, amené campagne avec une décision et une vigueur imprévues en faveur de l'enseignement moderne. Ce mandarin a brûlé ce qu'il avait adoré et a blasphémé contre l'antique avec le zèle iconoclaste d'un chimiste de Leipzig ou d'un empereur de Berlin. Nos traditionalistes ne craignaient pas, alors, de subir l'influence de l'Allemagne ! Aujourd'hui ceux d'entre eux qui ont survécu et nombre de leurs amis politiques taxent de germanophile quiconque ne considère pas tout philosophe ou tout musicien d'outre-Rhin comme bon à mettre au cabinet. En vérité, au lieu de persécuter une poignée d'hommes supérieurs, tous morts depuis longtemps, il eût été plus sage de ne pas prôner si fort une doctrine vivante, agissante et notoirement *made in Germany*.

Ces lignes, signées P. S., ont paru au *Temps* d'hier

soir, sous le titre provocateur qui voudrait être perfide « *Made in Germany* ».

La campagne de Jules Lemaître en faveur de l'enseignement moderne est antérieure d'environ une année au rôle public que le président de la Ligue de la Patrie française a tenu au premier rang des traditionistes français contre toutes les forces d'anarchie internationale.

Sa campagne était inspirée, on le sait, par un explorateur éminent, M. Bonvalot, imbu des doctrines exposées par M. Edmond Demolins dans son livre *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Si elle n'était pas absolument française, cette thèse ne venait toujours pas d'Allemagne; elle arrivait tout droit des pays de langue anglaise, où l'empereur Guillaume II — le fils de l'Anglaise, le promoteur de l'impérialisme mercantile allemand — était d'ailleurs allé la chercher, lui aussi. Sans doute égaré par sa vieille admiration pour Frédéric II, M. P. S. fait honneur au roi de Prusse d'une idée qui n'est pas à lui.

JULES LEMAITRE ET L'ENSEIGNEMENT MODERNE

Venons à notre illustre ami Jules Lemaître, dont la mémoire nous impose ce devoir de rectification. Dès les premiers temps de la Ligue de la Patrie française, alors que le sentiment nationaliste français était encore notre seul lien, je lui avais renouvelé publiquement, en novembre-décembre 1899, mes objections déjà anciennes à sa précédente campagne pour les humanités modernes. Ma longue lettre, parue en deux morceaux à la *Gazette de France*, s'efforçait

de lui démontrer que le nouveau classement des Français devant l'anarchie intérieure avait rangé autour de lui, comme des citoyens conscients de la discipline civique, les seuls esprits instruits des deux antiquités, restés fidèles à la loi, aux traditions d'ordre et de salut que les études gréco-latines ont maintenues dans le genre humain. Sauf M. Anatole France, tous les ennemis des humanités affluaient en effet du côté que nous combattions. La contre-épreuve ne me paraissait pas négligeable, et déjà elle établissait que l'erreur était d'un homme et non de ce que le *Temps* appelle un parti.

Devenu royaliste, auteur de mémorables études sur *Racine*, sur *Rousseau*, sur *Chateaubriand*, le Jules Lemaître des derniers jours aimait à me rappeler en souriant ces jeunes et très respectueuses critiques d'un système de fausse réforme sur lequel il avait cessé d'insister depuis fort longtemps. Pourquoi M. P. S. évoque-t-il cette vieille méprise personnelle? Tout simplement afin de faire oublier les véritables responsables de dégâts pédagogiques accomplis depuis lors.

Ces dégâts ne sont pas de 1898 ni de 1899. Ils datent de 1902 et, malheureusement pour M. P. S., ils sont l'œuvre de ses amis, de son parti et des sentiments niveleurs ou démocratiques propres au régime qu'il essaye de maintenir.

Ce n'était certes pas Jules Lemaître, ni même l'influence de Jules Lemaître ou de son parti qui purent concevoir et élaborer le funeste programme de 1902. M. Le Chatelier, qui croit tout — même Thyssen, — peut croire cela : M. P. S. ne le peut pas; M. P. S.

sait fort bien que le ministre de l'Instruction publique qui bouleversa les études classiques et ruina les humanités ne s'appelait pas Jules Lemaître, car c'était un ami de M. P. S. Georges Leygues était son nom.

Le gouvernement dont M. Georges Leygues faisait partie n'appartenait ni à la *Patrie française* ni à l'*Action française*, c'était le ministère Waldeck-Rousseau, fondateur de la quatrième République, la République de Dreyfus, restée la maîtresse de tout.

Conformément à une « prophétie » de James Darmesteter, le temple de Jérusalem put alors triompher des ruines de Rome et d'Athènes. Que si l'on cherche quelle influence allemande eut part à ces complots du jaloux esprit sémite et de l'envieux effort des démocraties, il est facile de la nommer : le même personnage, alors maître de notre enseignement historique et qui le germanisait à plaisir, estimait selon la conviction de sa jeunesse que « *l'Allemagne est la seconde patrie de tous les hommes qui étudient et qui pensent* ». M. Gabriel Monod, délégué général de la Germanie parmi nous, avait fait, aux années précédentes, une vive campagne pour la suppression absolue de la classe de philosophie. La « doctrine vivante, agissante, notoirement *made in Germany* », que M. P. S. aurait dû dénoncer alors et devrait accuser aujourd'hui, la voilà.

Le rédacteur du *Temps* m'a obligé à rafraîchir ses souvenirs. C'est fait. J'ajouterai que les fantaisies de ce genre ne lui font pas honneur. Inexactes, elles faussent son genre de talent. Nuisibles de toute façon, elles déprécient son patriotisme.

UNE POLITIQUE DYNASTIQUE

24 septembre 1915.

L'ACTIVITÉ ALLEMANDE

Nous n'avons encore voulu donner aucun commentaire des nouvelles bulgares[1]. Si un gouvernement doit tout savoir pour tout prévoir, les devoirs de la presse sont autres, et ce n'est pas avec des commérages, même portant sur des faits exacts, que l'on pourra collaborer au maintien de l'esprit public.

Ce qui se passe dans l'Europe centrale est tragique. Les nations allemandes et leurs monarchies fédérées jouent toutes leurs cartes à la fois, elles usent de tous leurs moyens. Elles sentent qu'il faut disparaître pour longtemps ou porter leur activité aux limites suprêmes, celles que le désespoir atteint seul. Elles ont donc utilisé la perfection de leur mécanisme politique. Dans ce pouvoir aussi lié, aussi cohérent que le réseau de leurs chemins de fer stratégiques, il n'y a pas de solution de continuité entre l'ordre militaire et l'ordre politique, si

1. Il s'agissait de l'audience accordée par le roi Ferdinand de Bulgarie aux chefs des partis politiques du royaume, au cours de laquelle le roi ne cacha pas à ses auditeurs son intention d'entrer, malgré leur opposition, en conflit avec la Serbie et la Quadruple Entente.

bien que les avantages de leurs armées et les revers de leur ennemi y sont utilisés sans retard ni déperdition sur le point où se fait sentir le fléchissement. La situation se gâtait en Russie, elle fléchissait à Constantinople : le voyage du grand-duc de Mecklembourg à Sofia semble avoir été fait pour sceller l'accord turco-bulgare, hâter le rejet des propositions de la Triple Entente et décider de la mobilisation.

PAR LES COURS BALKANIQUES

Les moyens d'action, les voies d'accès des Allemands à Sofia n'ont rien de douteux : Berlin et Vienne se sont servis, comme ils l'ont déjà fait à Athènes et à Bucarest, des influences princières et et des alliances royales, comme ils avaient utilisé chez nous, en Angleterre et jusqu'en Amérique, l'esprit révolutionnaire et les agents de leur démocratie sociale. La question est maintenant de savoir si nous allons pouvoir contre-riposter. Il y a très longtemps — un siècle et quart, si je compte bien — que la Révolution vient d'Allemagne. La France saura-t-elle renvoyer la Révolution sévir, sinon, hélas! en pays germanique, au moins dans les pays germanisés qui la menacent, elle et ses amis, de la plus immorale et de la plus ingrate des coalitions? Les détails de l'extraordinaire audience accordée par Ferdinand Ier aux partis opposants témoigne qu'une importante fraction du peuple bulgare est prête à refuser d'entrer de nouveau dans les calculs autrichiens. Que fera-t-elle? Que pourra-t-elle? La situation de Radoslavof et de son souverain n'est

pas celle d'un gouvernement populaire, mais quels sont, à leur égard, les sentiments de l'armée? Le pays organisé suivra-t-il l'impulsion officielle? Ce pays va-t-il se cabrer? Nous voulons éviter tout optimisme gratuit : un gouvernement moderne est très fort par son ordre, et l'on ne peut nier qu'il y ait eu un parti hostile aux Russes, encore plus hostile aux Serbes, dans la Bulgarie de 1915-1915; rien ne serait plus puéril que de concevoir en cette affaire une opposition radicale entre les sujets et les dirigeants, entre la dynastie et la nation; cette position du problème ne serait pas vraie, même à Athènes, même à Bucarest, bien malheureusement. Toutefois, l'acte préparé à Sofia, si tant est qu'on l'y prépare, serait d'une telle énormité qu'il est difficile d'imaginer qu'il puisse être mis à exécution sans encombre. Comme dit M. Alb. B..., au *Journal de Genève*, dans une page d'un pittoresque violent et juste :

> Les Bulgares alliés des Turcs, contre l'Angleterre, qui, par la voix de Gladstone, dénonça les massacres de 1876 et révéla au monde l'existence de ce petit peuple martyr; — contre la Serbie, leur compagne de chaîne, qui, sauvée la première par son propre effort, prit les armes pour les délivrer; — contre l'empire russe, qui perdit trois cent mille hommes dans les vilayets de Sofia, de Philippopoli et d'Andrinople, afin de leur procurer l'indépendance; — les fils des massacrés avec les massacreurs contre ceux qui ont émancipé leur patrie, — serait-il vraiment *possible* à Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha de *faire donner* un si étrange spectacle par le peuple sur lequel il règne?
>
> Et, dans ce cas, les autres peuples balkaniques, encore passifs dans le conflit, laisseront-ils faire?

On annonce que le duc de Mecklembourg est arrivé à Bucarest, chez le roi Ferdinand de Hohenzollern-Sigmaringen qui y règne. Le ministre à Berlin du roi de Grèce, Constantin de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, beau-frère de l'empereur Guillaume II, a dit à des reporters allemands que son pays n'était pas obligé de soutenir les Serbes, malgré l'alliance qui le lie à eux. Pourquoi? Parce que le cabinet d'Athènes a promis de venir au secours de ses alliés de 1913 s'ils étaient attaqués par les Bulgares, par les Bulgares seuls. Mais si, avec les Bulgares, marchent les Allemands et les Autrichiens, cette obligation tombe! Si vous êtes aux prises avec un seul agresseur, je dois vous tenir parole; si les agresseurs sont trois, je reste tranquille. Le langage de la vie privée eût été le contraire : « Plus le péril est grand, plus mon secours vous est nécessaire. » Mais la diplomatie a des raisons imprévues.

S'il peut être loisible aux facteurs moraux de jouer, et de jouer spontanément, en voilà l'occasion ou jamais. C'est aussi l'occasion d'appeler les Balkans au secours des libertés antigermaniques. L'armée et la flotte franco-anglaises qui se présenteraient et débarqueraient non loin de leur base des Dardanelles précipiteraient peut-être ce mouvement qu'une diversion russe pourrait appuyer. Pas plus que nous ne donnons de conseil, nous ne rédigeons de programme d'opérations : nous désignons un élément qui vaudrait quelque prestige oriental aux idées de révolte contre la tyrannie. Indécises aujourd'hui, ces idées prendraient consistance par le concours d'une force matérielle sérieuse.

Il nous a manqué, de ce côté-là, où l'Allemagne travaillait avec des outils que nous n'avions plus,

l'ascendant de la royauté française, le levier de la politique des cours, la pratique suivie des alliances de famille qui auraient aplani tant de choses à Sofia si le Fédérateur avait régné à Paris, mais qui ont tourné contre nous parce qu'il n'y règne plus.

Par bonheur, l'argument décisif ne nous fait pas défaut. Nous avons la force militaire. Peut-on la distraire du front français avec l'espérance de dégager l'Aisne et la Marne par le Bosphore ou le Danube? Vaut-il mieux commencer par gagner la partie sur notre sol? C'est la question. Son énoncé même démontre que les particuliers ne possèdent pas le moyen de la résoudre. Faisons confiance au pouvoir : rien de pratique hors de là.

LES CINQ SOUS DU SIMPLE SOLDAT

Même date que l'article précédent.

L'unanimité s'est faite, non pas rapidement, mais instantanément sur la nécessité d'augmenter les soldes. Le sou par jour disparaît et personne ne s'en plaindra. L'infime indemnité qu'il représentait ne correspond plus ni à la diminution du pouvoir de l'argent depuis un demi-siècle, ni aux difficultés personnelles que le soldat rencontre dans cette campagne, de l'avis de tous ceux qui l'y ont vu de près.

Une amélioration nullement négligeable dans l'existence des hommes résultera de cette réforme; beaucoup de petites et moyennes calamités en seront surmontées. Il convient d'approuver ceux qui en ont pris l'initiative et d'applaudir d'avance à la décision légale qui interviendra. Il n'y a pas à dire que cela est égalitaire ou démocratique ou conforme à des règles de justice métaphysique. Écartons les grands mots. Le vrai est que cela est utile et que cela est bon.

Nous regrettons de ne pouvoir nous associer à tous les considérants par lesquels M. Rognon, député du Rhône, initiateur avec M. Durafour de l'excellente mesure, en fait valoir les avantages. Nous aurions été heureux de nous borner à dire comme lui qu' « avec ces très modestes cinq sous par jour, de petites misères seront atténuées et des privations

seront diminuées ». Il a cru devoir ajouter des parallèles entre la condition du soldat et les avantages faits aux officiers, qui nous paraissent inexacts, déplacés et dangereux.

Dangereux, parce que ces comparaisons s'adressent à l'envie, qui n'est jamais à cultiver dans une nation. Déplacés, parce que l'armée en temps de guerre devrait particulièrement les bannir. Enfin inexacts, parce qu'il n'y a pas de rapport à établir entre la solde de l'armée de métier, représentée par le cadre permanent, et la légère indemnité de présence attribuée aux éléments mobiles de l'armée nationale.

D'ensemble, le vif contraste entre les situations des soldats et des chefs s'explique par la différence entre leurs raisons d'être ; le propre de l'explication intelligente est de faire justice de la médiocrité ou de l'indignité des passions.

CONTRE UN MOT QUI COURT

Où cette indignité éclate vraiment toute pure, c'est dans la triste et honteuse locution que l'on s'amuse à colporter et qui plaint le soldat de « mourir pour un sou par jour ».

Comme si d'une part s'exposer à la mort, de l'autre toucher le prêt d'un sou étaient deux faits en relation de cause à effet ! On affronte la mort *et* on touche un sou par jour : est-ce qu'on affronte l'une pour toucher l'autre ? est-ce qu'on touche afin de pouvoir affronter ? Il n'y a vraiment ni convenance ni nécessité à donner à ce petit sou la place glorieuse

de raison et de cause génératrice du patriotisme et du dévouement!

Ceux qui meurent pour le pays, pour leur foyer, pour le drapeau et pour les idées dont ils couronnent cette hampe à laquelle flottent les couleurs du pays ne méritent pas d'être ainsi diffamés par le mot qui court. Mot étourdi, mot répété sans réflexion, mot qu'il vaut la peine d'éliminer du langage! Non, ce n'est pas pour un sou, ni pour cinq sous par jour, ni pour cinquante francs que nos officiers, sous-officiers et soldats iraient braver la source commune de tous les épouvantements de l'humanité. Le chef-d'œuvre de la valeur humaine devant la mort sort de causes dignes de lui. On ne dégradera pas la vaillance. Malgré notre manie de tout réduire aux formules économiques, il n'est pas très sûr que le salaire soit l'explication *unique* de tous les travaux et de tous les efforts des humains. Mais pour l'effort guerrier et pour le travail militaire, il est injurieux et sot de concevoir jusqu'à l'apparence verbale de cette pensée.

Qu'on donne le plus tôt possible les cinq sous par jour sans leur supposer un ridicule pouvoir d'achat sur les âmes. Rien ne serait plus déplaisant que de voir ces assimilations grossières effleurer, à pareille heure, la tribune du Parlement.

QU'ILS RÉPARENT EUX-MÊMES LEURS FAUTES

26 septembre 1915.

LES RÉALITÉS A SAUVER

Nous redisons pour la centième fois que nous ne sommes pas les amis du gouvernement, ni rue Saint-Dominique, ni quai d'Orsay, et rien ne serait plus facile que d'élever contre tel ou tel titulaire de portefeuille des objections autrement sérieuses que le flux des mots incohérents qui emporte leurs adversaires. Mais la politique en l'air de quelques-uns de ces messieurs n'est pas plus notre fait que la politique alimentaire de plusieurs autres. Nous ne calculons pas sur des vœux et des rêves, comme dans les contes de fées.

Si nous avions suivi le train des désirs et des souhaits, nous aurions mis à la fin d'août 1914 un général à la Guerre, un ancien ambassadeur aux Affaires étrangères, mais aussi, par la même vertu, le roi de France eût fait le même jour sa rentrée au château du Louvre. — Elle était impossible à ce moment-là? — Il était tout aussi impossible de faire admettre à un gouvernement comme le nôtre l'installation de deux techniciens indépendants à la tête des deux administrations d'où tout dépendait. Ce gouvernement ne se fût pas senti en sûreté. Il eût

crié au suicide. Il eût perdu à se débattre le temps précieux qu'il fallait employer à sauver le pays.

Millerand et Delcassé représentaient au contraire à ce moment-là une expérience réelle des services : ce qu'on doit appeler le possible. Nous avons applaudi à leur rentrée, nous les avons soutenus. Tout en appréciant ce qu'il y eut d'utile dans leur œuvre, nous ne nous sommes jamais gênés pour expliquer que leurs lacunes mêmes ou leurs fautes, ou leurs erreurs, s'ils en ont commis, étaient également un titre à la durée, à la stabilité, en éveillant l'idée et l'horreur de fautes et d'erreurs bien plus graves encore représentées par leur renvoi ou leur mise en minorité.

Certes, un échec de la défense ou des négociations de la France serait un échec national : mais, avoué, sanctionné par un acte intérieur quelconque, la gravité en serait nettement doublée. Il faut que les pêcheurs en eau trouble en prennent leur parti : le cas d'une faute lourde équivalant à quelque haute trahison est le seul dans lequel un homme de bon sens, s'il est patriote, admettra d'autres sanctions que le maintien pur et simple du gouvernement actuel avec mandat impératif de réparer lui-même toute faute ou erreur qu'il aura commise.

HOMMES ET RÉGIME

On dira tout ce que l'on voudra de M. Delcassé, que nous avons âprement combattu jusqu'au 1er août 1914, il n'en est pas moins l'auteur insigne d'une pièce décisive qui assura l'avenir : ce traité du 5 septembre, auquel est suspendue toute la destinée de la

guerre. L'obscurité des événements d'Orient ne permet pas de dire quelles ont pu être depuis les faiblesses de notre action. D'autant plus que trop d'outils ont dû manquer à la politique républicaine et que les cours alliées ne pouvaient faire valoir là-bas ni les raisons ni une autorité qui n'appartiennent qu'à la France. Les cris de l'anarchie ne changent rien à ce contraste cruel. Comme nation, notre force est immense : comme État, pour la mise en œuvre de cette force, nos moyens sont très limités. Même française, la démocratie s'y comporte toujours comme l'eunuque de Voltaire : *Che sciagura!*... M. Henry Bérenger pourrait réciter jusqu'à demain ses maximes de 1905, « *déchirez ces drapeaux* », ou, comme en 1902, promener des cortèges promettant à nos « sales généraux » les balles du bon prolétaire, cela n'améliorerait vraiment pas la situation. Il manque quelque chose à la « Femme sans tête » dont parlait Marcel Sembat. L'état de guerre n'a bouché qu'imparfaitement le « trou par en haut ». Ce trou resterait ce qu'il est si les portefeuilles dont on le calfate changeaient de titulaires aujourd'hui ou le mois prochain. C'est ce que comprend le public. Les journaux ne l'émeuvent pas. C'est ce que comprendront les Chambres quand le Gouvernement les mettra en présence de la réalité.

UNE PRINCESSE DE FRANCE

27 septembre 1915.

COMMENT S'ACQUIERT L'AUTORITÉ

L'écrivain qui signe « Miles » au *Correspondant* a donné hier même une page éloquente et pleine d'intérêt sur l'inspectrice générale de la Croix-Rouge italienne, qui n'est autre que l'auguste sœur de Monseigneur le duc d'Orléans, « Hélène de France, duchesse d'Aoste », comme Elle signe les pièces officielles.

Nous renvoyons le lecteur à ce beau portrait, dont on ne peut retenir ici que l'utile. L'utile, c'est le texte de l'admirable circulaire par laquelle, un mois après l'entrée en campagne de l'armée italienne, Celle que le peuple de là-bas nomme familièrement « la Généralissime » imposa les lois tutélaires de l'ordre à ses subordonnées. Des trésors de dévouement, de savoir, d'énergie existaient. Il fallait les employer tout entiers, sans leur permettre de se gâter, de se dissoudre, ou pis encore de se nuire les uns aux autres, comme il arriva dans les temps et dans les pays d'anarchie.

S. A. R. la duchesse d'Aoste s'exprime dans ce document mémorable en des termes étrangement simples et forts :

Juin 1915. — En acceptant la tâche délicate qui m'a

été confiée, j'ai senti combien grave et important était l'engagement que j'allais prendre. Aujourd'hui, un mois après avoir commencé mes tournées d'inspection et vu chaque jour à l'œuvre les infirmières de la Croix-Rouge, je sens qu'il est fortement nécessaire de fixer des règles fondamentales auxquelles *toutes* devront se soumettre pour atteindre le but supérieur que nous nous sommes proposé, tout en prenant la devise de pitié fraternelle qui nous honore.

Avant tout, je désire que la discipline soit parfaite, de façon que les infirmières, en entrant dans la famille sanitaire, dans les différentes unités hospitalières, puissent inspirer aussitôt *du respect* et de l'estime : deux choses qu'elles ne peuvent pas obtenir sans une attitude irréprochable, sans l'habitude du silence, sans une discrétion scrupuleuse, sans l'obéissance indiscutée à tout ordre, sans l'exercice d'une charité bien entendue à l'égard du malade.

Sauf dans le cas où tout autre personnel ferait absolument défaut, les infirmières s'abstiendront d'exercer leurs fonctions dans les sections des officiers.

Pendant leur service, les infirmières n'auront pas d'autres différences entre elles que celles qui sont établies par la hiérarchie. En conséquence, toute distinction, toute appellation nobiliaire, doivent être supprimées.

Les directrices des groupes sont responsables, au point de vue technique et disciplinaire, des infirmières qui dépendent d'elles. Elles devront rédiger un rapport par écrit, tous les quinze jours, et l'adresser à l'inspectrice, qui se basera sur ce rapport même pour noter, dans un registre spécial, les notes personnelles de chaque infirmière.

Quand les besoins l'exigeront, la directrice du groupe choisira des directrices de salle qui auront envers elle la responsabilité du service dans le local qui leur aura été attribué.

Les directrices de groupe ou les directrices de salle

ont seules le droit de recevoir les ordres des médecins; elles les transmettront aux infirmières qui, seulement par leur intermédiaire, pourront formuler des demandes ou donner des renseignements.

Les infirmières qui, pendant les dernières trois années, n'ont pas exercé leurs fonctions, sont invitées à les reprendre dans le délai d'un mois. Si elles n'obéissent pas à cet ordre sans motif suffisant, elles seront rayées des cadres et invitées à rendre la médaille distinctive qu'elles ne pourront plus arborer sans tomber sous le coup des pénalités prévues par la loi.

Les infirmières qui donneraient occasion à des plaintes pour leur attitude et qui, après avoir été admonestées à deux reprises, n'auraient pas tenu compte de l'observation, seront également rayées des cadres et devront rendre leur médaille.

Je vous confie, Mesdames les Inspectrices, la responsabilité de la mise en pratique, scrupuleuse et immédiate, de ces *ordres*. Je suis sûre que tout acte de sévérité bien entendu sera accueilli avec satisfaction par toutes les infirmières qui ont conscience de la noblesse de notre mission et qu'elles applaudiront aux épurations qui en seront la conséquence.

J'ai pleine confiance en vous, ainsi que dans toutes autres personnes, animées du véritable zèle, qui, par leur esprit de sacrifice et par leur abnégation, concourront à sauver nos braves. J'ose espérer qu'à la fin des hostilités vous aurez montré que, si la Croix-Rouge italienne eut, en temps de paix, des lacunes, elle a su les combler et racheter ses erreurs passées au moment même qui marquera dans l'histoire le commencement d'une grande époque nouvelle.

L'Inspectrice générale :

HÉLÈNE DE FRANCE, DUCHESSE D'AOSTE.

RELISONS ET COMPRENONS

Nous n'avons pas transcrit cette réglementation énergique pour que l'on emprunte tel ou tel détail excellent. Si bonne que soit chaque partie, l'ensemble vaut mieux; tout ce que dit la circulaire vaut encore bien moins que ce qu'elle *veut* dire.

Le dispositif conclut à l'épuration d'une de ces Œuvres dont les défauts sont d'autant plus fâcheux qu'elles rendent de plus nobles services et qu'elles sont mieux recrutées. Leur épuration doit comporter des actes de sévérité bien entendus propres à satisfaire la conscience publique. Elle doit aboutir à une discipline stricte. Cette discipline sera technique : infirmières, directrices des salles, directrices de groupe, médecins; pas d'autre voie que la voie hiérarchique; point d'autres distinctions, point d'autres appellations; les titres de noblesse disparaissent comme au couvent. Et comme au couvent le silence, l'obéissance, la discrétion, la charité (encore doit-elle être « bien entendue ») : bref la discipline parfaite. Les officiers seront à part.

« *Je désire...* », dit avec simplicité la haute princesse. Comme il ne s'agit point d'arbitraire ni de tyrannie, elle dit pourquoi : il y va de l'intérêt du « but supérieur que nous nous sommes proposé ». Mais, comme cet intérêt ne saurait être vu ni senti également et uniformément par les adhérentes, c'est en fin de compte l'autorité d'une personne princière et royale qui arrête et sanctionne la vue de la raison, qui lui donne une forme efficace et pratique. Un mot surgit qui abrège tout : « *Toutes devront se sou-*

mettre. » Il n'y a plus à discuter, l'action peut suivre, libre, directe, bienfaisante, victorieuse : voici des « *ordres* ».

On ne saura trop méditer le fait. Nous avons fait le cas nécessaire des plaintes, des murmures, des diffamations, des calomnies ou des médisances qui ont assailli, depuis quatorze mois de guerre, les organisations similaires françaises. Là comme ailleurs, les vertus et le génie de la France auront été supérieurs aux faiblesses de notre constitution politique et sociale. Là comme ailleurs, ces faiblesses ont inévitablement retenti — moins qu'on n'eût pu le craindre, mais plus qu'on ne l'eût désiré — sur les œuvres sacrées qui tendent à « *sauver nos braves* » à nous. Ces œuvres-là (je ne dis pas : *toujours*, je ne dis pas : *souvent*, mais enfin partout où il leur a manqué quelque chose) auront laissé à désirer sous le même rapport, le rapport de l'ordre, ordre moral ou ordre matériel, car, lorsque le premier moment d'enthousiasme est passé, nul ordre ne peut naître que de l'autorité, qui est certainement ce qui manque le plus par ici.

POUR ÊTRE OBÉI : INFLUENCE OU TERREUR

Ce n'est pas que nous soyons un peuple naturellement indocile, le Français excelle au contraire à profiter des leçons des hommes et de l'expérience de la vie ; le composé français est un des plus stables et des plus solides qui soient. Mais, ici comme ailleurs, l'obéissance est une vertu. Comme ailleurs aussi, elle est plus rare et sans doute plus méritoire, mais moins facile à obtenir, parmi ceux qui ont cou-

tume de commander ou de vivre avec indépendance.

Le patriotisme, la charité, la religion, une exacte intelligence des devoirs et des droits de chacun peuvent faire, ont fait des miracles. Il n'en reste pas moins vrai que, *toutes choses étant supposées égales d'ailleurs*, il est plus facile de faire obéir une servante, fille de servante, que sa maîtresse ; l'obéissance souffre encore d'autres difficultés si la dame est affligée de cinq cent mille livres de rente et porte un chapelet brillant de noms historiques. A considérer la chose d'ensemble, on s'aperçoit que les mutineries du « peuple maigre » sont moindres que celles des grands. C'est le « peuple gras », ce sont les gros bonnets et les princes qu'il est difficile de mettre au pas. A l'hôpital et ailleurs, le problème de l'autorité, pour être résolu convenablement, doit tenir compte de cette circonstance. Quelques écriteaux bien placés, appuyés çà et là par un rideau de gardes, peuvent suffire à obtenir l'ordre, l'ordre vivant et spontané, dans les mouvements d'une foule : il y faut autre chose pour y réduire les riches, les puissants et tous ceux à qui leur situation dans la vie donne des moyens de tourner, de fronder ou de violer la loi.

L'autorité a sans doute cette ressource de se faire craindre, de régner par la terreur. Sans nourrir des préjugés profonds contre les moyens durs appliqués à la juste place et de nature à inspirer des réflexions salutaires, on sourira des bons esprits qui ont passé leur existence dans l'admiration du système du « rasoir national » et de la guillotine. Cet enthousiasme pour le procédé de 1793 témoigne d'un louable sen-

timent de l'ordre, mais « jusqu'à un certain point seulement », comme dit Pascal. Généraux, ministres, jurisconsultes, philosophes, prêtres, poètes, tout ce qui dépassera le niveau, tout ce qui sera capable de mettre en échec la volonté de « la nation » sera-t-il raccourci sans autre forme de procès? C'est très fort d'un côté, mais de l'autre assez faible. On peut négliger la sauvagerie de la méthode pour en admirer l'irréflexion : l'État qui supprime ainsi par mesure de répression, non pas, à la façon de Richelieu, quelques criminels exemplaires, mais la multitude de ceux qui lui portent ombrage se châtie et se diminue lui-même ; l'État se prive des plus hautes valeurs nationales, il se retranche ses propres moyens d'action les plus précieux. Par là, la violence jacobine apparaît surtout la violence de la sottise. Et si courte ! Et si bien destinée à provoquer contre sa propre pensée des réactions inévitables ! Voilà assurément le contraire de la solution que nous recherchons.

L'affaire n'est pas de supprimer les grands, de faire disparaître les membres des aristocraties diverses ni d'appauvrir ainsi la cité et le monde : il s'agit de les réunir et de les faire convenir et concourir à l'ordre public, il s'agit de tirer de leur intelligence, de leur fortune, de leur dévouement, de ce qu'ils ont d'autorité et d'activité, tous les biens dont ils sont capables, en vue du service commun.

OU EXCELLA LA ROYAUTÉ

C'est en cela que la royauté est grande et utile. Ce fut son rôle continuel en France. Nos historiens parlent mal quand ils disent qu'elle prit parti *pour*

les petits *contre* les grands, *pour* la bourgeoisie ou le peuple *contre* les seigneurs. Elle prit le parti de l'intérêt le plus général contre les intérêts particuliers trop forts qui refusaient de servir ou qui desservaient. Comme il est naturel, ces intérêts séparatistes étaient souvent défendus par des féodaux bien placés, ce fut donc à eux (non à l'ordre féodal dont la royauté faisait elle-même partie, comme tout le monde) qu'elle fit dès l'origine une guerre si énergique. Seule elle se trouvait en état d'abaisser les grands et d'obtenir de leur défaite une soumission honorable, puis une collaboration utile aux grands offices publics, tels que la Guerre, la Diplomatie, même l'Administration. Cette grandeur du roi conférait de la noblesse au service. Il y avait fierté à accepter le service du roi, à en supporter les conditions même édictées avec la fermeté ou parfois la dureté propres à certains agents et ministres comme Louvois....

On me répondra que le service de la nation n'est pas moins noble, ni moins digne, et l'on en conclura que les *Grands* (usons du mot commode pour marquer tous les genres de puissance) doivent être les premiers à s'y soumettre absolument. Il n'est pas douteux qu'ils le doivent, ou qu'en s'y pliant mollement et sans entrain ils manquent à leur devoir. Mais ce n'est pas une affaire de droit et de morale que nous débattons, c'est question pratique. La barre, la tribune, la chaire agitent ce qui doit être : mais comment faire que l'obligatoire et le nécessaire soient faits, voilà le souci du politique. Le service de la nation sera-t-il rendu? Bien rendu?

Rendu comme il le serait s'il était réglé, surveillé, inspiré par la présence réelle d'une autorité supérieure vivante? Les meilleurs, les mieux doués, les plus éclairés servent bien; mais les autres, mais, sans être particulièrement mauvais (ni dès lors voués à une répression probable), ceux qui ne sont pourtant pas particulièrement bons?

Voilà la question qui est posée.

SANS ROI

Posée non par nous, mais par les gémissements et les plaintes de la presse radicale et socialiste, par tous les exploiteurs de l'envie et des haines de classe. Ils exagèrent les erreurs et les négligences. Ils multiplient par cent et par mille des cas peu fréquents. Ils manifestent surtout l'état inorganique de la société française depuis la Révolution. Mais admettons qu'ils aient raison : que veulent-ils, et que regrettent-ils, s'ils sont sincères? Le roi. Le roi, c'est-à-dire une autorité capable de s'imposer et de se faire obéir du haut en bas, *en haut aussi bien qu'en bas*, et aux yeux de laquelle les résistances de la ploutocratie comme celles de l'aristocratie ne compteraient pas ou plutôt s'évanouiraient et feraient place au plus ardent concours de bonnes volontés, à la furieuse émulation du zèle intéressé au service public.

On accepte d'une princesse, on accepte d'un roi les ordres qu'on n'accepte pas de la richissime M^me^ Z, ou de la bellissime M^me^ Y, et (voire!) de la noble M^me^ de X. Devant l'autorité royale, un certain nombre de rivalités ou de préjugés ou d'amours-propres

se taisent, cédant 9 fois sur 10 au seul désir de plaire ou de ne pas déplaire et de faire sa cour.... Envoyons les âmes humaines à la refonte comme dans la ridicule pièce d'Ibsen ou tenons compte de ce qu'elles sont pour les améliorer ou simplement pour en tirer un bon parti : ce qu'elles sont dans la société moderne réclame la monarchie.

Regardons les pays où la monarchie manque. Notre système démocratique, à peine a-t-il un peu duré et dès qu'il est sorti de la période héroïque, celle où il fusille et guillotine pour s'imposer, évolue doucement vers le règne des privilégiés de la richesse et de la naissance. Règne auquel participent de près ou de loin quelques intermédiaires et démarcheurs de la presse interlope, quelques chefs de faction populaires, qui se chargent de « berner le prolétariat » et auquel on abandonne un tant pour cent des dépouilles de la société et de la nation : ce prélèvement fait, tout le reste de la chose publique est livré à cette classe des ventres dorés qu'Auguste Comte appelait énergiquement les producteurs de fumier.

Quand, avant la guerre, nous passions, dans l'*Action française*, la revue des piliers de la démocratie, nous ne manquions jamais de mettre au premier rang le monde du *Gaulois*. En démocratie, ce monde n'a personne au-dessus de lui. En monarchie, il y aurait le Roi. Le Roi défendrait contre lui l'intérêt général que ce monde opprime et exploite. La démocratie est le gouvernement des richards.

— Mais, dira-t-on, il y a des bourgeois, des nobles et des riches qui sont royalistes.

— C'est qu'ils sont exceptionnellement patriotes. S'ils voulaient avant tout le gouvernement de leur classe, ils auraient passé depuis longtemps au parti de M. Caillaux et de M. Reinach : à cette oligarchie qui consent à jouir, mais ne consent pas à servir.

LA MORALE DE LA FABLE

Or, son service importe! Sauf sur le champ de bataille, les hautes classes ne sont pas assez utilisées en France. Elles le sont fort bien au contraire hors de France. On vient de voir comment cela se passe en Italie. A cet égard, la circulaire lancée par la princesse Hélène de France est d'une merveilleuse clarté. Au nom du roi de son royaume, et aussi par prestige du plus beau et du plus vieux nom de l'Europe, une volonté intelligente impose aux têtes et aux cœurs les plus huppés de la généreuse Italie la seule devise qui soit digne d'eux et de leur puissance, mais cependant pénible et dure à pratiquer pour l'amour-propre masculin et féminin d'une société polie et brillante :

— D'abord servir.

Cette leçon de politique réaliste donnée par une fille de roi fait clairement justice du préjugé qui veut que la monarchie soit l'instrument des Grands. Elle est leur règle, leur mesure et leur ordre. Celle qui nous l'a fait comprendre mérite que nous lui en exprimions nos remerciements dans le langage divin du poème que Gabriel d'Annunzio lui dédia :

O Hélène, qui au front de nos morts
Voyez empreinte la vertu de Rome,
Pour le grand pacte latin aujourd'hui vous portez
La verveine augurale dans vos cheveux.

Le pacte traditionnel des Latins est une leçon de force organique et vivante que le vieux nom de Rome enseigne, définit, perpétue. L'École de droit a beau décomposer les intelligences, la blagologie du régime donner le change à l'antique bon sens français, l'expérience de guerre parle plus haut encore que l'expérience de paix : il est visible, il est palpable que l'autorité ne vient pas d'en bas. Même dans le triste jeu électoral, le suffrage, loin de constituer l'autorité, la reflète : si médiocre que soit M. X..., l'heureux élu, M. X... n'est pas épatant parce qu'il a recueilli dix mille voix, mais il a recueilli ces voix parce qu'il est ou qu'il a été cru épatant. C'est donc en lui qu'il faut chercher l'origine de l'influence et l'origine du pouvoir; en lui, dans la nature et dans l'histoire de tous les siens. Cette vérité ouvre la porte à toutes les autres. Elle permet au pays qui la comprendra de remonter du fond de l'abîme anarchique jusqu'à ces sommets où rayonnent les lumières du bien public.

AUXILIAIRES COLONIAUX ET AUXILIAIRES D'ANCIEN RÉGIME

28 septembre 1915.

« MERCENAIRES »

Le lecteur a pu éprouver une stupeur mêlée d'inquiétude en trouvant l'autre matin à cette place l'affirmation solennelle, donnée et répétée avec insistance, que l'on ne se fait pas casser la tête pour un sou par jour, paie du troupier, ni pour cinquante francs, solde des généraux. Le lecteur avait le droit de rechercher quel démon de la tautologie nous faisait ainsi abonder dans la plus grossière évidence. Depuis vendredi nous nous proposons de lui éclaircir notre état d'esprit, mais des obligations plus pressantes nous en ont détourné, et c'est seulement aujourd'hui qu'il nous est possible de leur commenter une page curieuse d'une lettre que nous avait adressée un officier combattant et à laquelle revenait constamment notre réflexion.

Notre ami signalait l'offense adressée par les déclamateurs de la politique aux armées mercenaires, aux armées de métier. Ayant retrouvé cette offense en je ne sais quel discours officiel, il avait écrit :

Une chose qui nous touche spécialement, les coloniaux, c'est la vieille insulte « mercenaires » qui atteint

tous nos auxiliaires indigènes : quand donc les hommes d'État républicains se rendront-ils compte que nos tirailleurs sénégalais, algériens ou marocains ne se battent que par attachement pour leurs chefs et par habitude d'accomplir leur devoir militaire. Un idéal de « liberté », de « résistance à l'oppression », un idéal national, en somme, les conduirait à la révolte contre nous, comme il y a conduit les nations de l'Europe à la fin du premier Empire.

Au moment où nos auxiliaires indigènes font des prodiges de valeur et nous rendent le plus utile des services, il n'est peut-être pas très sage de leur décocher des épithètes désagréables et dangereuses. D'ailleurs, le moment de se tromper à ce point ne devrait jamais venir, et c'est une erreur grossière que l'on commet en réduisant à une tractation commerciale pure l'engagement par lequel un brave homme de guerre prend du service dans une armée.

Nous nous élevions l'autre jour contre l'indigne assimilation du « prêt » à un paiement, mais, même dans le cas du goumier, du tirailleur, du Sénégalais, le paiement est autre chose qu'un marché. Il y a de l'amitié, donc de la liberté dans l'option pour la bannière de la France, comme il y a de la noblesse dans le choix du métier des armes. Les Allemands ont essayé, en Afrique, de s'attacher pareillement des tribus guerrières, courageuses, ardentes. Ils ne l'ont pas pu. Ce n'était pourtant pas l'argent qui leur manquait, leur budget de la guerre ayant toujours eu des ressources ignorées du nôtre.

NOS AUXILIAIRES ALLEMANDS

Au fond, ce dont les Boches étaient et redeviendront peut-être capables, bien plutôt que de rallier autour d'eux de nobles Africains, c'est de se rallier eux-mêmes au commandement d'une nation supérieure au même titre d'auxiliaire payé. Les deux tiers au moins de l'armée *française* qui se fit battre à Rosbach était composée de ces Allemands, qu'on retrouva plus tard dans les armées de l'Empereur, véritable fleur et crème des Allemagnes. Le goût des combats et du risque, le prestige et l'attrait des drapeaux de la France s'ajoutaient à l'amour de la solde. Soyons équitables pour ces anciens serviteurs qui, en bataillant loin et bien loin de nos frontières, permettaient, il y a cent cinquante ans, au laboureur, au vigneron, au roulier et au commerçant du pays de France de conduire leur vie dans une paix profonde. Ne déshonorons pas inutilement et mensongèrement le concours qu'ils prêtaient aux grands-pères de nos aïeux.

Ce qui gâterait le passé gâterait aussi l'avenir. Nous n'avons aucun intérêt à dégoûter nos indigènes de leur brave et pénible métier. Nous n'avons aucun intérêt à prêcher dans l'Afrique septentrionale ou occidentale le principe des nationalités, qui nous a fait tant de mal dans l'Europe centrale. Nos protégés et nos auxiliaires d'autrefois ont été transformés en compétiteurs implacables. Évitons de recommencer la même opération ridicule et sanglante. Une démocratie oratoire surveille sans doute peu et mal ses paroles. Mais les paroles portent loin, et les

plus légères sont aptes à déterminer plus d'une lourde faute. Plus on respectera les soldats de métier, mieux on se rendra compte des mobiles nombreux qui déterminent l'homme d'honneur à vivre de la guerre, mieux aussi l'on sera gardé de ces intempérances de langage; j'oserai ajouter que, dès lors, par-dessus le marché, on sera amené à parler convenablement du corps des officiers de l'armée française, et ce sera tant de gagné sur les mauvaises habitudes capables de produire des faiblesses extérieures et du désordre intérieur.

GUSTAVE LE PETIT GALOPIN

4 octobre 1915.

HERVÉ OU LA MOUCHE DU BOCHE

Je reçois d'un de nos grands amis, poilu convalescent et qui fait des lectures de toute sorte, une lettre merveilleuse. Elle tombe à pic[1] :

1. Le 30 septembre déjà, sous le titre : « *Justin Godart, songez-y!* » nous écrivions à propos d'une précédente pétarade de la même « mouche du Boche » :

« Voyant les familles inquiètes de ce qui peut arriver sur le front, notre Hervé tente de leur plaire en écrivant ces sottises :

« *Dans une armée française bien organisée, après chaque grosse affaire un peu chaude, le capitaine de chaque compagnie devrait menacer de flanquer de la salle de police à tout « poilu » qui n'écrit pas immédiatement à ses parents, à ses amis, ou à sa bonne amie.* »

« Ainsi les sensibles lecteurs de Rousseau décrétèrent : — Tous les citoyens seront vertueux. Tous les vieillards seront honorés. Tous les jeunes gens seront purs.

« A peine l'édition hervéiste de ces commandements est-elle embourgeoisée par un lointain reflet de Mac Nab :

Quand on a du cœur
On pense à sa sœur...

« Mais la suite est plus belle :

« *Dans chaque train sanitaire, il devrait y avoir* — JUSTIN GODART, SONGEZ-Y — *des cartes postales sur lesquelles les blessés qui ne sont pas incapables d'écrire écriraient à leur femme ou à leur mère : « Tout va bien ; rien qu'une balle dans « la patte! »*

Mon cher ami, voilà longtemps que j'aurais dû vous écrire depuis mon arrivée à l'hôpital, quand ce ne serait que pour remercier l'*A. F.* de la note trop élogieuse qu'elle m'a consacrée.

« *Après tout, peut-être l'autorité militaire estime-t-elle qu'une simple carte postale annonçant « rien de cassé » serait compromettante pour la sécurité des opérations à venir et pourrait, adressée à une femme française, renseigner l'ennemi sur nos mouvements de troupes.* »

« Ce deuxième couplet tend à déconsidérer l'autorité militaire en général, à dénigrer particulièrement le souci du secret des opérations. L'ironie d'Hervé est d'autant plus grossière que le même farceur, voilà une quinzaine, écrivait à la même place une chronique d'invectives contre l'indiscrétion des poilus. Mais on ne saurait dire au juste ce qui fait le plus de plaisir à Hervé : manger de l'officier français, lécher l'officier boche et le soldat boche, ou se ronger les pattes à lui-même, au moyen d'une bonne et copieuse contradiction dans les termes.

« Cela dit, apprenez que l'ombre du prétexte sur lequel mon Hervé a construit, de toutes pièces, le *Justin Godart, songez-y*, ne tient pas debout.

« La carte postale dans les trains sanitaires existe.

« La carte postale dans les ambulances existe.

« Et pas depuis hier, pas depuis avant-hier.

« Il y a beau temps que ces cartes sont en vigueur.

« Mais, 1° il fallait que le général Hervé donnât des ordres, imposât des réformes, dictât des résolutions.

« Et, 2°, il importait que tous les blessés nouveaux qui, hier sur le front, auraient lu l'article d'Hervé et trouveraient demain ou après-demain, au train sanitaire ou à l'ambulance, la carte postale qu'il y demandait, pussent être tentés d'élever leur action de grâce au zèle charitable du bon Monsieur Hervé.

« Le gobe-mouches n'est pas mauvais commerçant. Il ferait un bon député. Vous souvient-il du parlementaire qui guettait les nominations chez les correcteurs des épreuves de l'*Officiel*? Avant le « bon à tirer », il avait déjà écrit à tous les heureux promus de façon à leur faire entendre qu'il avait été pour quelque chose dans leur succès. Ainsi s'était-il fait des obligés innombrables. Nous prévenons les lecteurs d'Hervé qu'il se paye leurs pauvres têtes dont il fera des escabeaux. »

Ce qui me fait secouer ma paresse aujourd'hui, c'est votre dernier article au sujet de Gustave Hervé. N'est-il donc pas fini? Sans doute l'hervéisme a fait du mal et il en fait, hélas! encore. Mais, dans la mesure, heureusement bien faible où Hervé a encore une influence, du moins parmi les soldats mes camarades, c'est par ses doctrines d'avant la guerre. Dans les moments inévitables de fatigue et de découragement, ce sont ses arguments et ses formules que j'ai vus venir quelquefois au secours des tentatives de la lâcheté. Mais autant en emporte le vent... des batailles!

Quant à l'Hervé d'aujourd'hui, l'Hervé « patriote » (1) je ne sais s'il a une action quelconque sur la population civile : chez nous, il n'est pris au sérieux par personne. Les socialistes le traitent unanimement de sauteur avec un mépris tout particulier. Quelques-uns qui ont besoin d'être renseignés plus que ne le juge utile l'État-Major, achètent son journal ou celui de Clémenceau, *à cause des indiscrétions*. Pour les patriotes, ils se rallient à la définition sommaire qu'a donnée l'un d'eux de l'homme au drapeau dans le fumier : « *Le premier Boche qui nous a crié Kamerad!* »

Pour moi, c'est un personnage éminemment comique où je trouve une foule de traits qui auraient fait la joie de notre Molière. Voyez donc! à la première scène, Hervé publie une lettre retentissante du 2 août 1914 : il s'engage, il part pour la guerre! Les Boches n'ont qu'à bien se tenir; Hervé est là pour un coup! Tout le monde pleure. Alors Hervé se laisse retomber dans son fauteuil de journaliste : l'arme qu'il brandit est une plume et elle couvre les espions Maggi et les Austro-Boches de Paris. Succès de fou rire.

Quand les Allemands marchent sur Paris et que le gouvernement part pour Bordeaux, Hervé annonce : « Tout le monde s'en va, *Moi* je reste. » A le lire, il n'y a plus que lui, étendant sa main protectrice sur la capitale déserte. Von Kluck prend peur et passe au large!

Rien ne va : ni le service de santé, ni l'intendance, ni les opérations diplomatiques, ni les opérations

militaires. Mais Hervé est là, nous sommes sauvés : « Dites-donc, Delcassé, secouez-moi un peu cette Italie qui ne marche pas assez vite! » — « Joffre, à quoi songez-vous? Dépêchez-vous d'envoyer cent mille hommes de ce côté! » — « Il me faut une carte postale à remettre aux blessés dans les trains sanitaires pour avertir leurs familles : Justin Godart, songez-y! »

Il se trouve que la carte postale est dans les trains sanitaires et les ambulances depuis fort longtemps; que Delcassé a mené ses négociations de manière que l'Italie est déjà engagée avec nous, et que Joffre est occupé à gagner la victoire de Champagne. Ça ne fait rien : Hervé s'éponge le front. Et cette victoire de Champagne, vous verrez que c'est encore lui qui l'aura gagnée!

Telle est la méprisante indulgence de notre ami.

GUSTAVE OU LE PETIT GALOPIN

Cependant il ajoute :

Tout de même, il y a des moments où cette baraque de foire installée au milieu de nos tristesses dégoûte un peu. Ainsi l'article d'aujourd'hui. Hervé raconte qu'il a rencontré rue de Vaugirard deux voitures de soldats malades (des « petits malades ») qu'on changeait d'hôpital à cause de l'affluence nouvelle des blessés. Les voitures étaient en panne devant deux ambulances qui ne pouvaient recevoir leur contenu, les places étant retenues pour d'autres. Tout autour, des bonnes femmes s'attroupaient, s'émouvaient Hervé saisit aussitôt la scène à faire. Il s'indigne contre l'insensibilité de ceux qui dirigent ces ambulances et qui y dépensent leur travail, leur dévouement obscur et quotidien. François d'Assise au petit pied, il veut qu'on loge tout de suite ces soldats dans les lits vides. Il ne sera pas là pour voir les effets du désordre qu'il aura créé, lorsque les grands blessés

ne trouveront plus leur place donnée aux petits malades. Mais les bonnes femmes qui pleurent là admirent son grand cœur. D'autres larmes couleront en lisant ce récit dans la *Guerre sociale*. Hervé s'étonne que le caporal infirmier qui conduisait le convoi l'ait invité à se mêler de ses affaires. Pour moi à qui il est arrivé de me trouver dans de pareilles voiturées, devant ce baladin exploitant mon mal pour son boniment, je crois que je n'aurais pas retenu le mot de Cambronne.

Je regrette de n'être pas dessinateur. J'entrevois une bonne image d'Épinal qui pourrait s'intituler *Gustave ou le Petit Galopin*. Au commencement, on voit le petit Gustave suspendu aux grilles de la caserne où les soldats font l'exercice. Il leur lance des cailloux et du crottin pour faire admirer son adresse à la bande de voyous qui l'entoure.

Mais la porte de la grille s'ouvre et le régiment sort musique en tête. Alors on voit Gustave s'élancer en avant de la troupe, un bâton à la hanche, marquant le pas et battant la mesure. Tambour-major à la fois et général, il se démène : c'est lui qui conduit la colonne, donnant des ordres, commandant les hommes. Du fond de sa culotte sort un drapeau qui, lui, a bien trempé dans le fumier.

Naturellement, cela finit par un coup de pied au bon endroit....

Souhaitons de voir bientôt un dénouement aussi moral!

En attendant ce dénouement, disons que, d'après les informations recueillies, le scandale de la rue de Vaugirard et de la voiture aux « petits malades » était dû à une erreur d'adresse commise par un cocher. Il n'y avait ni mauvaise volonté, ni manque de cœur, mais une de ces imperfections de détail qui risqueront de se répéter aussi souvent que subsistera l'incoercible faiblesse humaine.

DES DEUX CÔTÉS DE LA BARRICADE

Mais Gustave ou le petit galopin aimera toujours mieux imaginer et faire imaginer un ténébreux mystère d'universelle incurie dans toutes les sphères supérieures. Se trouvant obligé, au cours de pérégrinations de charité théâtrale, de signaler un officier de paix intelligent, dévoué, généreux, notre homme lui décoche ce compliment d'imbécile :

Pendant que l'officier de paix embarque nos poilus, je tire par un bouton l'entrepreneur qui lui sert de secrétaire général, et je lui dis à voix basse :

— Vous n'êtes pas inquiet pour cet excellent officier de paix? Savez-vous que c'est contraire à toutes les vieilles conceptions de la police parisienne ce qu'il a fait là? Quoi! il a l'air de croire que la police n'est pas seulement un gourdin qui cogne et qui fait circuler; il lui croit une mission de haute civilisation, il considère son commissariat comme le centre où tous les malheureux ont le droit de venir frapper, sûrs de ne pas être éconduits. Un fonctionnaire pareil est un scandale. Dites-lui donc, charitablement, que si le préfet de police actuel n'était pas un brave homme et un esprit large, dites-lui, à votre officier de paix, qu'il y a déjà un an qu'il serait révoqué.

Révoqué par qui? Il n'y a pas de roi, d'empereur, de dictateur pour incarner une autorité haïssable : n'importe, elle demeure l'autorité pour l'anarchiste-né. Même anonyme, il ne saurait la concevoir que selon la nature qu'il lui a toujours prêtée : une puissance malfaisante, d'un caractère obscurément et divinement pernicieux. L'idée que l'autorité, instituée pour défendre et pour protéger, puisse s'acquitter, en somme, assez bien de son rôle est une

idée qui ne peut pas venir toute seule à Gustave Hervé. Elle ne pourrait lui venir, comme elle n'est venue à Clemenceau, que le jour où, passant de l'autre côté de la barricade et promu le premier des flics, il éprouverait par lui-même la volonté de l'ordre et le désir du bien public. Jusque-là, rien à faire. Ce front bas, ces yeux soupçonneux, ce cou enfoncé de bête craintive ne se laisseront pas ôter de l'esprit qu'en donnant des ordres ou simplement en portant des galons à la manche, l'Autorité soit autre chose qu'embûche maléfique tendue par en haut au bon cœur des bonnes gens, des petites gens.

On peut penser qu'alors le remède serait bien simple et qu'il suffirait pour dissiper ce mauvais rêve de conduire nos anarchistes de l'autre côté de la toile et de confier à ces opposants les responsabilités du gouvernement. Mais l'expérience a été faite, elle a tourné aussi mal que possible. Elle a mal tourné avec Clemenceau. Elle a mal tourné avec Pelletan. Elle avait mal tourné avec un autre vieil anarchiste enragé, Adolphe Thiers. Non seulement leur répression est implacable (souvenez-vous de Villeneuve-Saint-Georges et de la Commune), et leurs adversaires sont traités comme eux-mêmes ne l'ont jamais été, mais leur profonde légèreté, incohérence et discontinuité de nature les portant sans cesse à se contredire, à se démentir, à se faire de l'opposition à eux-mêmes, ils laissent toujours l'État et le pays gravement compromis par leurs agitations.

Le plus sûr sera donc de les mettre à l'abri. En

prison ? Non. Mais dans une retraite confortable où ils soient préservés des excitations du public, tandis que le public sera garé de leurs propres excitations. Tous les psychiatres s'accordent à regretter qu'on ait démoli la Bastille : c'était la retraite idéale de ces demi-fous, mélancoliques de complexion, mécontents d'humeur ou de caractère, qui agitent le public et qu'il faut soigner pour eux-mêmes et pour lui.

LE DOMAINE DE CHAMBORD ET LES PRINCES DE PARME

6 octobre 1915.

L'ANOMALIE DE CHAMBORD

Voilà un an ou peu s'en faut que nous avons attiré l'attention des pouvoirs publics sur la situation du château de Chambord dont l'une des copropriétaires, l'archiduchesse Zita, est la propre femme de l'héritier présomptif de l'empereur d'Autriche, et dont le principal propriétaire, le prince Hélie de Parme, est officier dans l'armée autrichienne et porte les armes contre la France.

Nos confrères républicains ont fait ce qu'ils ont pu. Ils n'ont pas pu grand'chose. Un séquestre a été prononcé. Mais on n'a pas obtenu la confiscation, seule logique et naturelle. Elle est redemandée par M. Grasilier à la *Grande Revue*. Comment ne voit-on pas que c'est le seul moyen d'en finir avec un scandale historique? En temps de paix, un régime autre que la Monarchie nationale aurait évidemment manqué de l'autorité nécessaire pour réunir à lui ce bien national, et tous les esprits, tous les cœurs attachés à la tradition en auraient éprouvé un moment d'inquiétude involontaire, et d'ailleurs très justifiée : ils se seraient demandé ce que deviendrait ce joyau entre les mains des bandes noires de la démocratie. Mais, devant l'ennemi, l'État c'est la France. Il suf-

firait donc à l'État d'avoir le bon sens d'attribuer le château de Chambord à une œuvre militaire quelconque, d'en faire par exemple comme une magnifique Maison des Champs de l'Hôtel des Invalides, pour être approuvé et applaudi d'à peu près tous les Français réfléchis. Nous sommes de ceux qui veulent, mais qui veulent énergiquement désembocher la France. Il nous paraît plus que satisfaisant de commencer cette opération par Chambord.

Le legs du château au duc de Parme, c'est-à-dire à la famille privée du comte de Chambord, est peut-être le seul nuage — nuage posthume — qui se soit élevé entre ce grand prince et les royalistes fidèles. L'opinion française, républicaine ou libérale, a pu se tromper sur le sens de l'affaire du drapeau. Les fidèles dont je parle n'ont pas fait cette erreur commune. Dès 1873, ils ont compris ce qu'a vu la postérité : ce n'était pas un drapeau, ce n'étaient pas nos trois couleurs (sous lesquelles il avait précédemment navigué sur le Nil) que répudiait le comte de Chambord : c'était le mécanisme déjà usé de la monarchie parlementaire. Il ne voulait pas être la machine à signer. Il ne voulait pas être « ficelé comme un saucisson », fût-ce de mains de ducs et pairs. Il avait réservé l'honneur de son autorité. Ce que nous voyons aujourd'hui, ce dont nous comprenons la haute utilité pour l'avenir avait été discerné et senti par ceux qui battaient à l'unisson de ce cœur royal. Eh bien ! ce sont les mêmes pour lesquels le legs de Chambord à des étrangers fut un acte tellement incompréhensible que j'ai vu des légitimistes de l'Ouest, de ceux en qui j'aime à recon-

naître les plus loyaux témoins de nos traditions, pleurer de tristesse et de colère à ce souvenir.

Il est trop certain, en effet, que le don splendide offert en 1820 par la France entière au fils du duc de Berry ne s'adressait pas à la personne privée du nouveau-né. Chambord était donné au neveu et héritier du Dauphin de France, Chambord était le bien du roi Henri V et, après Henri V, si des considérations de personnes n'en permettaient pas le legs direct à son successeur, eh bien! « il y avait la France », la France seule pouvait hériter de Chambord. En dépit de la législation révolutionnaire, nous possédions, en 1883, assez de corps et compagnies plus ou moins indépendants de l'État, aptes à recevoir un tel héritage. Le duc d'Aumale a bien su léguer Chantilly. Quelque parti qu'eût pris le comte de Chambord, ils eussent tous été préférables à ce comble : laisser le produit d'une souscription nationale à des héritiers pris hors de notre nation! La seule explication d'un testament rédigé quelques mois à peine avant le décès doit être tirée de causes physiques aggravées par l'éloignement de la France. Le plus Français des hommes, à ses derniers moments, n'aura pas résisté aux piqûres de l'air de l'exil.

LES PRINCES DE PARME

Ce que l'on pouvait redouter il y a trente-deux ans, s'est réalisé. Chambord est à l'ennemi. Je ne suis certes pas, en politique européenne, antiautrichien de parti pris, comme je suis, par exemple, antiprussien, et je crois fermement à la grave utilité d'une Autriche, comme à la grave utilité d'une

Pologne vers l'extrême orient de l'Europe : il m'est donc facile d'aborder ce sujet sans aucune haine. Mais l'ennemi est l'ennemi, mais l'anormal est l'anormal. Il était offensant pour la raison et pour la conscience que Chambord fût, en temps de paix, possédé par des étrangers. Il est inouï que Chambord soit encore occupé par l'ennemi après quatorze mois de guerre, après plus d'un an de réclamations continues élevées par les royalistes et reprises par beaucoup de républicains.

On renoncerait à comprendre si l'on avait jamais essayé. Mais tout dans cette affaire est hérissé de contradictions que l'on paraît prendre plaisir à aggraver encore. Les princes de Parme semblent vouloir, eux aussi, ajouter à ce paradoxe. J'ai dit la qualité de leur aîné, Hélie ; je n'ai pas besoin de rappeler l'intrigue antifrançaise menée par lui à Paris même, dans l'hiver 1913-1914, et que j'ai dénoncée, avant la guerre, dès janvier 1914.

Hélie de Parme voulait être roi de France ! Hélie de Parme tâtait des royalistes français !

L'attitude de ses frères et sœurs fut, je me plais à le reconnaître, infiniment plus correcte et plus sympathique. Mais enfin, légalement au moins, frères du prince Hélie, frères de la princesse Zita, il faut bien que les princes Sixte et Xavier de Parme soient Autrichiens. Que font-ils, dès lors, à Chambord, à Paris, par toute la France où ils circulent à l'aise. De quel droit ? Par quel passe-droit ? Que font-ils dans l'armée alliée, où, disent leurs journaux, car ils ont des journaux, ils servent comme brancardiers ? Leur personne est hors de

cause. Nous rendons volontiers hommage à leurs intentions et à leurs caractères. Mais la nationalité, mais l'origine ne sont pas affaire de volonté. On ne dépouille pas ainsi race et patrie. A défaut de sentiments autrichiens, leur entourage, leurs relations peuvent comprendre des Autrichiens, ils peuvent correspondre fort dangereusement — sans le vouloir le moins du monde — avec les amis de nos ennemis, sinon avec nos ennemis eux-mêmes. Tous les leurs étant sujets de l'empereur François-Joseph, quelle est leur nationalité, si elle n'est pas autrichienne?... Mais elle l'est. Ou, si elle ne l'est pas, si on les prend — les yeux fermés, alors! — pour des princes français, comment ne tombent-ils pas sous le coup de la loi et des applications de la loi qui ont interdit les armées alliées de l'armée française aux descendants des familles ayant régné sur la France et qui empêchent Monseigneur le Duc d'Orléans, Mgr le Duc de Montpensier, Mgr le Duc de Guise, Mgr le Duc de Vendôme de servir une patrie née des conseils et des batailles de leurs aïeux?

Si l'on compare l'extraordinaire tolérance, ou la lenteur plus extraordinaire, déployée dans le règlement de la situation de Chambord au statut amphibie dont bénéficient les frères de la future impératrice d'Autriche, les frères de l'officier boche Hélie de Parme, on se demande si le complot destiné à porter un Autrichien sur le trône de France n'a pas eu d'obscures ramifications bureaucratiques, administratives, politiques.... Elles seules expliqueraient tant de lenteur et tant de faveur *aujourd'hui*.

L'ARMÉE FRANÇAISE A TAHURE

7 octobre 1915.

TAHURE

Ainsi nous voilà sur la butte de Tahure. L'admirable ardeur militaire de la France, conduite par son esprit d'organisation et de divination, a eu raison, une fois de plus, de retranchements et d'escarpements que l'armée allemande estimait imprenables. Déjà, l'un des aspirants officiers allemands faits prisonniers le 25 septembre et qui a été conduit au camp de Carpiagne, près de Cassis, en Provence, a donné à un rédacteur du *Petit Marseillais* qui l'interrogeait une vue précise de la puissance des calculs préparatoires et de l'énergique élan des troupes françaises. Prévoyance des grands chefs, science et habileté de l'artillerie, furie nationale des hommes, tout revit, tout flamboie, en ces belles affaires, de ce qui fit l'honneur historique de notre race.

Il faut laisser parler ce digne Prussien, d'autant plus qu'il parle français, ayant étudié la médecine à Lille où vraisemblablement il pratiquait aussi les petits métiers d'avant-guerre :

Quand le bombardement de nos positions commença — exécuté avec des projectiles de tous genres et de tous les calibres — nous ripostâmes énergiquement; mais vos avions firent de la merveilleuse besogne : ils nous repérèrent avec une étonnante précision. Rien

que dans notre poste d'observation, il tomba successivement cinq obus.

La canonnade fit rage, de votre côté, pendant quatre-vingts heures; c'était infernal, vraiment; on pouvait compter deux éclatements d'obus par seconde. Nos hommes terrés dans leurs trous de trois ou quatre mètres de profondeur étaient littéralement démoralisés par ce feu d'enfer qui bouleversait tout et nivelait le terrain.

Tandis que le canon continuait à gronder terriblement, j'aperçus au périscope, dans vos lignes, aux deuxièmes et troisièmes tranchées, un rassemblement de troupes : aussitôt, nos 77 tirèrent dans la direction indiquée; mais un nouvel obus nous arriva, démolissant notre observatoire. Puis les obus se suivirent et les nôtres [*nos hommes*] tombaient au milieu des tranchées bouleversées. A part une douzaine d'entre eux qui furent faits ensuite prisonniers, tous les hommes de ma batterie furent ainsi tués. Et quand votre attaque se déclancha, elle fut si rapide, elle avait été si rapidement organisée, que nous fûmes submergés avant même que nous eussions pu essayer de l'arrêter : les Français étaient déjà sur nous que nos canons tiraient encore sur leurs tranchées.

Bref, c'est avec un élan prodigieux que l'offensive se produisit, et lorsque nous voulûmes nous replier dans les boyaux de nos tranchées bouleversées, nous étions cernés. Impossible de battre en retraite ou de se défendre. Il fallut se rendre, d'autant plus que vos pièces à longue portée tiraient sans discontinuer sur nos arrières, nous séparant complètement de nos renforts et de notre service de ravitaillement par une barrière de fer et de feu.

Personnellement, je m'étais abrité, avec les quelques survivants de ma batterie, dans un recoin de tranchée; nous avions avec nous un chien français, que nous avions adopté, et qui se mit à aboyer dès qu'il entendit les cris des vôtres, nous faisant ainsi découvrir dans notre cachette.

Ce bon toutou patriote et fidèle, comme on en trouve certainement dans Homère et ce me semble dans Hérodote, est sans doute mis là pour nous rappeler au sentiment de la permanence de l'essentiel. Non, le monde ne vieillit pas quoi que l'on fasse et quoi que l'on fabrique, du charmant 75 au marmiteux 420. Et les lois permanentes, éternellement jeunes, ont donné la victoire à qui la méritait, non seulement parce qu'il avait pour lui le « Droit », mais parce qu'il rendait au Droit susnommé un culte extérieur de labeur, de bravoure, de patience, de méditation, de raison et de discipline digne de sa majesté surhumaine. Les avions repèrent précisément, les artilleurs tirent exactement, les ordres judicieux de bons et dignes chefs coupent la retraite à l'ennemi ébranlé, déjà en désordre, et, tout ce beau travail une fois accompli, la diabolique rapidité de la charge jette les Français sur les Allemands avant que ceux-ci aient achevé de se reconnaître.

L'ARMÉE, FLEUR DE LA NATION

Assis en sûreté, loin du feu, loin du froid, loin de ce beau sang qui ruisselle, je ressens avec cruauté ce qu'il y aurait d'un peu ironique et puéril à vouloir me représenter cette action dont je ne fus pas; je me garderai comme de la peste d'écrire aucune des comparaisons qui me tentent et, par exemple, de soutenir que l'action du 5 octobre peut ressembler à l'action du 25 septembre ou que l'assaut de Massiges donne quelque idée de la prise de la butte de Tahure. Dans la ressemblance éternelle, il y a une infinité de différences dont aucune n'est sans valeur.

Le langage du spectateur lointain, absent, incompétent, fait légitimement hausser les épaules au poilu qui sort ruisselant de la fournaise. C'est pourquoi je me suis borné à faire l'analyse morale d'un bon témoignage émané de notre ennemi. Rien ne nous donne chaud au cœur comme de méditer de telles paroles.

Le jeune officier allemand ajouta :

— Les Français avaient parfaitement organisé leur offensive ; leur artillerie est maintenant d'une puissance extraordinaire, et les soldats ont fait preuve d'une bravoure sans égale. Quant à nous, c'est l'impétuosité de l'attaque qui nous a surpris, étant donné surtout que nous avions toujours cru nos positions imprenables.

— Il en sera de même pour vos autres positions, n'en doutez pas, lui dit notre confrère du *Petit Marseillais*.

Alors, dans un sursaut d'orgueil bien germanique, le prisonnier s'écria, — au fond en est-il bien convaincu?

— Je suis assez Allemand pour toujours croire à la victoire.

Il ajouta cependant encore :

— Mais il faut avouer que vous êtes plus forts qu'on ne l'avait cru chez nous.

On avait jugé de la force française d'après la faiblesse et l'anarchie de l'État politique. Mais il y avait la nation, cette nation condensée, concentrée et, si j'ose même dire, fleurie dans sa brave armée. Le régime de l'élection ne payait pas de mine, mais le produit de la sélection nationale a mérité, avec l'estime et le respect de l'adversaire, l'admiration de tous les esprits libres — ou non germanisés — du vaste univers.

LE MINISTÈRE MENACÉ

10 octobre 1915.

LES CHAMBRES EN COMITÉ SECRET

Il y a plus d'un mois que nous nous sommes expliqué à cette place sur la belle invention d'une assemblée des Chambres en comité secret. En lui trouvant de la beauté, nous nous exprimions sans ironie. *Pulchra*, *nova*, *falsa*. Elle nous avait tout d'abord séduit, parce que nous rêvions de la voir appliquée dans une humanité raisonnable. Le spectacle d'une séance où, sauf respect, la gueule tint plus de place que le bon sens, opéra et guérit du coup l'illusion. Il nous parut trop évident que, sans le contrôle de la publicité et de la responsabilité nominative, ces bruyantes ténèbres permettraient à chacun tous les abus, tous les excès, toutes les licences. C'était enlever le dernier frein à un pouvoir déjà presque sans limites. C'était le moyen assuré de pousser aux gaffes. On comprend que nos insatiables socialistes en aient faim et soif, on ne prévoit pas que le reste de la Chambre les suive.

IL FAUT CROSSER L'ANARCHIE

La vraie ligne politique des patriotes de gouvernement devrait être (généralisée) celle que nous tenons ici. Proposons des réformes à l'Etat, toutes

les réformes possibles, mais en les proposant tenons compte de la tension continuelle de toutes ses facultés contre l'ennemi, évitons de l'en détourner par des instances qui ressembleraient à la vexation et à la persécution.

Bien au contraire, tournons contre ses persécuteurs du dedans la mauvaise humeur qu'il pourrait nous donner : s'il ne peut ou ne veut accepter les projets qui nous semblent utiles, faisons porter le poids du regret, de la rage sur les aigres critiques et sur les censeurs murmurants. Que le mauvais esprit de Thersite paye une fois de plus les gros frais de la guerre. Thersite a le dos bon. Il est modelé pour les coups. Traitons un Hervé comme il fait des ministres chargés des plus hautes responsabilités nationales. Ne faisons pas plus de cas de M. Clemenceau qu'il ne ferait d'un simple président de la République. C'est en secouant les perturbateurs que la presse a rendu des services concrets à l'ordre public. Empêcher le renversement d'un ministère ou sa désagrégation, ou le départ d'un ministre important, c'est encore empêcher beaucoup de bêtises, par conséquent sauver un nombre incalculable de vies françaises, aider à la victoire et, par conséquent, rapprocher l'heure de la paix. Il faut être un grand étourdi ou l'ennemi du genre humain pour souhaiter, dans un pays qui a tant à forger et à fabriquer, la fabrication d'un nouveau ministère et les frais d'éducation de deux ou trois nouveaux ministères techniques.

LA RÉUNION DU LUNDI ET LES AFFAIRES D'ORIENT

L'indisposition de M. Delcassé fait parler d'elle comme d'un sérieux sujet d'inquiétude, ou comme d'un malheur trop purement diplomatique pour répandre aucune alarme à l'entour. Nous conseillons très vivement au ministre des Affaires étrangères de France de se bien porter, et nous regretterions que la Commission monstre[1] qui va se réunir lundi écoutât, sur la situation étrangère, un autre que lui.

On est porté à croire que nous nous heurtons en Orient à une situation sans rapport avec la nature des choses. Elle n'est que trop naturelle, hélas! et nos ennemis, qui ont capté assez adroitement les forces existantes, n'ont pas eu le moins du monde à les créer. L'hostilité à la Russie s'appelait Stamboulof avant d'avoir nom Ferdinand, en pays bulgare. Le désir de Constantinople, le goût de régner sur toutes les îles grecques, sans en excepter celles qu'occupe l'Italie, enfin de violents appétit en Épire et au delà, sont des sentiments hellénique servis et flattés sans doute à Athènes par le royal époux de la reine Sophie de Prusse, mais ils y existaient indépendamment de lui, et notre tort est de n'avoir pas assez recherché ni capté d'autres puissances naturelles qui auraient été des moyens de les tempérer. Eh! même combattus par ces moyens, les autres n'en auraient pas moins agi et réagi. Il est enfantin (et bien fat, par-dessus le marché) de supposer que notre indolence a suffi à

1. On annonçait une réunion plénière des grandes commissions.

faire le mal, ou de tout réduire à un antagonisme entre les peuples et les rois. Nous aurions trop beau jeu si nous avions pour nous les Balkans, moins un homme à Athènes, un homme à Bucarest, un homme à Sofia, même couronne en tête et sceptre au poing.

Jacques Bainville a lumineusement expliqué hier comment nous ne nous battons pas à armes égales. Le gouvernement de Berlin a cultivé presque seul en Europe la politique de famille et de cour. Nous ne l'avons pas fait, nous ne pouvions le faire. Il n'y avait pas de petites reines et princesses françaises capables de frayer la voie à nos diplomates, afin de les faire écouter. Au lieu de vouer les familles royales aux dieux infernaux par la plus frivole des généralités, sans même tenir aucun compte du service que nous rend, en Espagne, ce procédé d'ancien régime, nous aurions été sages de nous munir du même moyen, ou de le regretter, ou du moins de noter, là où il est, ce manque comme un manque, ce trou comme un trou, non de le travestir en forme d'avantage au moyen d'euphémismes plus ou moins ingénieux.

Autant il est urgent que la Quadruple Entente se pénètre de la nécessité d'agir vigoureusement et d'accord, autant il importe que ses divers publics ne se figurent pas que le jeu est formé d'un tapis de velours sans aspérités ni obstacles, et que tout n'y demande qu'à se faire tout seul. Le jeu est difficile, le jeu est compliqué. Voilà ce qu'on ne sait peut-être pas assez, ni à la Chambre, ni au Sénat, s'il est permis de juger de l'esprit du Sénat par la

pétulance légère, aveugle et oublieuse qui caractérise M. Clemenceau.

SOUVENIR OPPORTUN

Je n'ai aucune sorte de parti pris pour M. Delcassé. Je redis qu'il a signé un acte utile à la France, le traité de septembre 1914, obligeant les trois grands alliés à ne pas conclure de paix séparée. On chercherait en vain un acte du même ordre à l'actif de M. Clemenceau. Le jour de 1909 où il montra les dents à l'Allemagne, le pays fut sauvé des suites de l'aventure par le fait que nos ennemis ne se croyaient pas suffisamment préparés. Nous l'étions beaucoup moins encore et risquions de le payer cher. Je ne sais pas du tout comment M. Delcassé a bien pu manœuvrer ou ne pas manœuvrer en Orient, depuis treize ou quatorze mois, mais je ne me lasserai pas de rappeler les quatre points suivants, qui résument l'œuvre de M. Clemenceau d'Orient en Occident :

1° M. Clemenceau, en coopérant au succès du coup jeune-turc en 1908, voulait arracher l'Orient à l'Allemagne ; or il l'y installa plus forte et, par la même occasion, il déclancha toutes les causes inéluctables de la guerre présente ;

2° M. Clemenceau ayant ainsi fait tout le nécessaire pour déterminer l'attaque austro-allemande à long terme, n'a absolument rien fait pour préparer notre défense ;

3° M. Clemenceau a même saisi délicatement l'occasion des précieuses années où la guerre a couvé grâce à lui pour diminuer la force morale et maté-

rielle de notre armée en nommant et en maintenant au ministère de la Guerre l'incapable M. Picquart (celui qui révoqua notre Léon de Montesquiou[1]), en abolissant les préséances militaires, en violant la charte de l'armée, en rognant les périodes d'exercice des réservistes et des territoriaux, en laissant fléchir nos dépenses de matériel à proportion que celles de l'Allemagne se développaient : en 1908, la grande année, quand l'ennemi montait à 241 millions, nous tombions à 60, suivant le rapport Benazet[2] :

4° A la veille de la guerre, le 13 juillet 1914, M. Clemenceau exécutait au Sénat un air de gémissements et de plaintes : « *Nous ne sommes pas prêts* », tellement insolent et grossier de la part d'un homme chargé de responsabilités pareilles, qu'il était impossible de ne pas en induire un désir éperdu de dépister la justice, de se débarrasser des accusateurs qui savaient son nom et son adresse sur le dos de prévenus anonymes et insaisissables tels que l'Administration ou M. Lebureau, qui, devant lui du moins, furent sans reproches, car Monsieur Lebureau et Madame l'Administration le pressaient de demander de l'argent aux Chambres : ou il le refusait ou il se le laissait impunément et piteusement refuser.

Nous concluons que, malade ou bien portant, heureux ou malheureux, M. Delcassé peut écouter

1. Léon de Montesquiou, fondateur de l'Action française, tombé au champ d'honneur le 25 septembre 1915, à l'offensive de Champagne.

2. Le détail édifiant de la gestion ministérielle de M. Clemenceau est donné chaque jour par l'*Action française* dans la « Chronique de la Ligue », sous forme d'un tableau dont on trouvera les chiffres plus loin.

en silence son aigre critique et, l'orage passé, le regarder tranquillement, ou même lui tirer l'illustre moustache mongole en se bornant à prononcer les simples mots : « Avez-vous fini ? »

(Bien que tous deux représentants d'une République de camarades, je ne crois pas que MM. Georges Clemenceau et Théophile Delcassé se tutoient.)

REMPLAÇANTS ET TITULAIRES

11 octobre 1915.

LE MIEUX ET LE BIEN

Tant que l'ennemi ne les presse pas, les politiciens sont à leurs affaires, c'est-à-dire à leurs petites querelles de clans et de parti qu'ils s'efforcent de mêler le plus possible aux intérêts militaires, quittes à gâter l'armée, quittes même à corrompre le commandement. Mais quand l'ennemi presse et que la chose barde un peu, oh! alors, les politiciens ne songent plus qu'au bien public. Mais leur première idée d'un hommage à ce bien public se dessine dans leur esprit sous la forme d'un remaniement ministériel.

Le ministère n'en paraît pas très ému. Avant la réunion des quatre commissions qui doit avoir lieu aujourd'hui, il annonce qu'il parlera à son heure, c'est-à-dire le premier, en séance publique, et ne viendra qu'ensuite aux ordres des commissions....

On me dit que, de toutes les rumeurs des couloirs et de quelques salons républicains, l'idée lumineuse qui se dégage, c'est qu'il faudrait d'abord mettre sur le pavois « des hommes » et fameux! Les messieurs et les dames à qui est confié le sort du pays n'imaginent pas qu'il ne puisse exister dans la France contemporaine des Carnot, des Cambon, des

Colbert, des Louvois tout faits, tout prêts, tout confectionnés : alors, qu'on les appelle, qu'on les fasse ministres! Même on décore assez volontiers de ces beaux masques historiques l'un quelconque des hommes politiques en vue pourvu qu'il ne soit pas du ministère en charge. Si l'on y réfléchit, le critère est plutôt médiocre. Pour devenir un bon ministre suffirait-il de ne l'être pas encore ou de ne l'être plus?

UN CANDIDAT

Ceux qui ont parcouru nos réflexions d'hier savent même que, pour M. Clemenceau, par exemple, il ne saurait suffire de nier l'analogie entre le cardinal de Richelieu et lui. Son passé, florissant dans toutes les mémoires, établit ses hautes incapacités mélangées de terribles aptitudes à la destruction. D'autres parlent avec éloge de M. de Freycinet. La carrière de cet homme de quatre-vingt-sept ans est longue et complexe. Les gens peu renseignés se demandent si elle n'est pas finie. Les hommes informés, si l'on n'en a pas fini avec elle.

Au point de vue parlementaire, ses aventures sont amusantes, ses variations valent la peine d'être suivies, comptées, qualifiées. Celui qu'on appelait à tort la souris blanche me fait penser plutôt à la souris versicolore que Paul Verlaine regardait trottiner dans sa prison :

Dame souris trotte,
Noire dans le gris du soir;
Dame souris trotte,
Grise dans le noir.

Radical quand le fond de l'opinion des Chambres était opportuniste et modéré, opportuniste et modéré quand l'atmosphère se teinta de radicalisme, ce vieillard menu et subtil promena dans tous les recoins, des Travaux publics à la Guerre, et jusqu'aux abords de la Présidence, une personnalité digne d'appeler et de retenir l'attention. Mais sa personnalité m'est égale. L'important est de voir ce qu'elle a fait de bien ou de mal au pays.

DE 1870 A 1899...

On disait de Jules Simon : Comme intelligence un filtre; comme caractère, une nolonté. Il y a bien du trouble, du brouillard et de la nuée dans les idées en apparence distinctes et filtrées de M. de Freycinet; quant à l'absence de volonté, croit-on qu'en lui elle s'étende jusqu'au domaine de l'amour-propre? Il apparaît parfois terriblement personnel, à la petite manière de Thiers. Seulement, vite et prompte à se hérisser contre le voisin, cette personne a paru inégale aux circonstances dans les deux occasions où les circonstances auxquelles elle eut affaire se sont trouvées être de première grandeur. Ministre, d'octobre 1898 à mai 1899, au moment du violent assaut donné par l'anarchie cosmopolite à l'État-Major général et au Service des renseignements, il ne fit admirer que l'hésitation, la faiblesse, l'impuissance et, en fin de compte, la démission. Plus jeune de trente ans, en 1870, il encourut, auprès de Gambetta, un réquisitoire terrible du général d'Aurelle de Paladines, le vainqueur de Coulmiers.... De nos jours, en des démonstrations inoubliables parce qu'elles

sont irréfutables et irréfutées, le colonel Grouard a établi que les suggestions de M. de Freycinet ont été les plus malheureuses de l'autre guerre : la funeste marche à Sedan n'était rien auprès du plan de campagne absolument délirant imposé par cet ingénieur à nos généraux.

Les situations politiques occupées par M. de Freycinet ont pu raréfier et amortir un peu l'expression ou la diffusion de ces critiques autorisées. Elles n'en demeurent pas moins, comme la vérité demeure. Ce serait une immense erreur de jugement de la part des Chambres, que de se laisser prendre à la gloriole tout académique, toute parlementaire de M. de Freycinet ou de la confondre avec de l'autorité. Cette autorité est inexistante. Elle est l'autorité d'un administrateur malheureux, d'un chef battu, d'un homme démontré inférieur aux grandes difficultés comme aux grandes charges. On l'a vu opérer tout jeune, on l'a vu revenir aux mêmes travaux, blanchi sous le harnais : seule, sa guigne ne variait pas. C'est, entre quelques autres traits, ce qui le met à part des politiques du type Carnot, Cambon, Louvois, Colbert, dont le caractère commun est d'avoir réussi dans les besognes qu'ils ont entreprises. Les résultats amenés par M. de Freycinet ont toujours été négatifs. C'est du positif qu'il nous faut. Il faut chercher ailleurs.

LES RAISONS DE LA SAGESSE

Mais pourquoi chercher? Pourquoi ne pas faire comme si l'on avait trouvé? Pourquoi ne pas s'accommoder de ce que l'on a, en tâchant de faire mieux

sans rien désorganiser? Il pourrait tout de suite y avoir réforme, et double réforme. La réforme n° 1 consisterait à réformer d'abord les politiciens qui, pour une fois, surmonteraient leurs habitudes, renonceraient à renverser un ministère comme on casse un vase de Chine pour passer ses nerfs; la réforme n° 2 résulterait de ce qu'on chargerait le cabinet trouvé fautif de réparer sa faute et de raccommoder les pots par lui cassés, sans perdre trop de temps à savoir d'où provient la casse. Solution morale : le coupable expierait. Solution politique : il resterait en place Solution esthétique favorable au lustre et au bon renom de la France : rien ne serait trahi de ces tiraillements sans gloire. Solution philanthropique, hygiénique, humanitaire et de bonne fraternité nationale : on n'ajouterait pas un juste grief à la somme de nos discordes. Solution intelligente : on ne remplacerait pas des valeurs moyennes par des valeurs inférieures, sous le prétexte bouffon de chercher dans le grenier à foin national une certaine aiguille dénommée Carnot ou Cambon.

Sérieusement, à mettre les choses au pis, à supposer le cabinet au-dessous de tout et à le charger de la responsabilité de toutes les complexités balkaniques, y compris celles des races et de la terre, il est un grand point qui mérite de nous alarmer plus profondément que l'incapacité réelle ou fictive de nos dirigeants, c'est la nouveauté, celle-là certaine, de leurs successeurs éventuels; c'est, pour ceux-ci, l'absence d'initiation, l'incompétence partielle. Ils auront à se mettre au courant, et les autres y sont : ce seul point mérite aux derniers une préférence absolue.

Un seul cas pourrait faire dévier de cette logique le Français de bon sens ; le cas où la majorité des mécontents lui donnerait, je ne dis pas la promesse, mais l'assurance garantie — garantie sur la tête des assureurs (comme la possession de Tahure nous est garantie par la poitrine de nos soldats), — l'assurance matérielle que tous les ministères techniques, une fois ôtés à leurs possesseurs, seraient passés immédiatement à un technicien de premier ordre : la Guerre à un général vainqueur, la Marine à un amiral, les Affaires étrangères à un ambassadeur.... Je sens combien ces conditions exorbitantes sont irréalisables. On n'y souscrirait que pour les violer; on ne se débarrasserait pas de maîtres jugés trop durs pour s'en donner qui, durs ou doux, seraient plus indépendants et par conséquent en mesure de devenir à la longue moins maniables.

Le *statu quo* est donc la solution sage, nationale, patriotique, prévoyante, convenable. Tant pis si cela change ! Et gare à qui s'en laissera infliger la responsabilité devant le public !

CAS DE CONFLIT

Il faut soigner les canons et les munitions. Il faudrait soigner davantage l'autorité, car tout dépend de là, et éviter les conflits d'autorité, car ils peuvent tout démolir. A la place du Parlement, nous ajouterions à notre zèle naturel un désintéressement surnaturel. Il est arbitraire et fictif que le député ou le sénateur, se carrant dans son siège, toise le ministre et, pillant le jardin des racines latines, le traite de simple serviteur et d'agent d'exécution

de ses volontés : — Je suis le Prince et le chef. Tu es le commis et le subordonné.... Ce départ exact d'autorité existe en monarchie où le Pouvoir personnifie le passé et l'avenir, les vivants et les morts. En république, cela est beaucoup moins net et beaucoup plus touffu. Sans doute le Parlement représente la nation, mais enfin, il a élu en 1913, pour le représenter, un président de la République dont les pouvoirs et les droits n'expireront qu'en 1920. D'ici là le président, élu des élus du pays et qui se trouve être aussi un des leurs, représente ce pays aussi complètement et même beaucoup plus que chacun de ses 800 électeurs. Les Chambres sont les mandataires du souverain, mais, mandataires tout à la fois de la Présidence et des Chambres, les ministres ont aussi un mandat du pays, mandat qu'une fraction de la représentation du souverain n'a pas le droit de révoquer au moindre caprice, devant l'ennemi.

Si nous osions donner un conseil aux pouvoirs publics, ce serait celui de ne pas abuser des questions juridiques et de chercher en tout la solution rapide, la solution prompte, la solution qui est déjà de l'action. — Laquelle? Je répète : Maintien de tous partout, correction de chaque faute par ses auteurs.

— Et si cela venait à mal tourner?...

— Alors constitution d'autorités toutes techniques : général à la Guerre, amiral à la Marine, ambassadeur à.... Élaboration des plans militaires par des compétences choisies pour elles-mêmes avec le plus grand soin et surtout bien émancipées de toute ingérence politique.... J'ai dit.

— Et si le mal persiste ?

— Si le mal persiste, M. Marcel Sembat a déjà dit la vraie façon de boucher les « trous par en haut » en temps de guerre. Quand on voudra soumettre l'activité militaire, maritime, civile, économique, diplomatique à une coordination exacte, quand on voudra que cet ordre soit continu, il y a le Roi, mais il n'y a que le Roi. Ainsi le dit et le démontre la science. Nous n'en sommes pas à la science, mais à l'empirisme. Épuisons les remèdes empiriques, épuisons-les, je vous le dis.

UN ROYALISTE A LA CHAMBRE

14 octobre 1915.

LA DÉCLARATION DE M. JULES DELAHAYE

Les déclarations que M. Jules Delahaye a faites hier à la tribune de la Chambre réflètent avec une pleine clarté l'état d'esprit des royalistes qui l'ont nommé dans le Choletais, et, on peut le dire, de ceux du pays tout entier. Par sa situation qui est très haute, par son passé, le passé de l'Accusateur, qui terrifie encore tous les prévaricateurs politiques, M. Jules Delahaye avait qualité pour exprimer, dans un acte qui restera, les sentiments et les doctrines politiques de notre tradition. Sans doute il s'est exposé, mais il s'est imposé aussi aux clameurs déchaînées de l'interruption furieuse. A l'heure cependant tardive où nous écrivons ces lignes, nous avons le regret de ne pouvoir donner la série des épithètes injurieuses dont on a assailli ce bon Français prêchant l'union nationale, la stabilité gouvernementale, la paix à l'arrière et la paix au front. Nous avons pu nous procurer le texte de l'une d'elles. Elle parle de Coblentz! Cette réminiscence est de M. Claussat. Elle permet d'apprécier l'esprit des autres vociférations qui ont fait écho à ce législateur aussi ingénieux que digne de mémoire.

De l'avis de témoins, nul hourvari ne se compare à celui qui a reçu les paroles de paix de M. Jules Delahaye.

Elles n'ont pas été perdues pour cela.

A peine l'orateur avait-il fini de parler, M. le président du Conseil s'est hâté de dire qu'il reprenait les choses au point où les avait laissées le député qui avait parlé avant notre ami. Ce préopinant s'appelle Paul Painlevé. M. Painlevé est le géomètre original qui veut remédier aux maux de la patrie en réunissant députés et sénateurs dans une même salle qui serait dès lors désignée sous le vocable de Convention. Un afflux de législateurs et un changement d'étiquette, tels sont les deux topiques de M. Painlevé [1].

On comprend que M. le président du Conseil ait tenu à tirer son chapeau à un si grand homme en tournant le dos, par la même occasion, à M. Delahaye. Cependant, si M. Painlevé, qui apportait à la tribune des questions diplomatiques et militaires épineuses, délicates et embarrassantes, si les amis de M. Painlevé ont fini par se réfugier dans l'abstention, c'est à M. Jules Delahaye qu'on le doit : à M. Delahaye qui a détourné sur lui la fureur et la rage d'une centaine ou deux de radicaux tumultuaires; à M. Delahaye qui les a affrontés et qui s'est fait entendre, bien qu'on ne voulût pas l'écouter; à M. Delahaye qui a établi solidement la primauté du salut public sur les lois, de la stabilité gouverne-

1. M. Painlevé fut du cabinet suivant et combattit, avec son chef, M. Briand, l'idée d'une assemblée unique.

mentale sur les idées et les passions des groupes, de la figure de la France sur les rumeurs et les intérêts des partis.

C'est le 12 octobre, disaient radicaux, radicaux-socialistes et socialistes unifiés, c'est le 12 octobre prochain que nous renverserons le ministère.

Le 15 octobre les trouve penauds et déconfits devant un pays narquois et satisfait : le ministère n'a pas été renversé, le ministère reste, par 372 voix sur 387 votants, avec 140 abstentionnistes ou opposants répartis entre les anarchistes de droite et les anarchistes de gauche qui se sont vus contraints d'ajourner leurs mauvais desseins.

A quand la reprise fatale?

« Les Allemands sont à Noyon. »

DEUX ACTES ROYAUX

16 octobre 1915.

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS A L'EMPEREUR D'AUTRICHE ET AU ROI DES BULGARES

On sait que, dès la déclaration de guerre, au début d'août 1914, Monseigneur le Duc d'Orléans avait renvoyé à l'empereur d'Autriche le collier de la Toison d'Or. Nous sommes autorisés aujourd'hui à publier la lettre par laquelle le Prince en a informé le souverain ennemi :

Sire,

En novembre 1896 je recevais de Votre Majesté le collier de la Toison d'Or à l'occasion de mon mariage avec l'archiduchesse Marie-Dorothée. Ce mariage fut le malheur de ma vie.

Aujourd'hui, le gouvernement de Votre Majesté provoque un conflit général en Europe et déclare la guerre à la France, mon pays. Votre Majesté comprendra que, dans de pareilles circonstances, je ne puis porter ni conserver les insignes de son Ordre de la Toison Or.

Je prie donc le ministre d'Autriche à Bruxelles de bien vouloir faire parvenir à Votre Majesté le collier n° 67 dont j'étais le titulaire.

Je suis sûr que Votre Majesté comprendra à quel sentiment j'obéis en agissant ainsi et je tiens à lui répéter que je garderai toujours le meilleur souvenir

des relations si amicales et si cordiales que j'ai personnellement entretenues avec Votre Majesté.

PHILIPPE.

D'autre part Monseigneur le Duc d'Orléans a adressé, il y a quelques jours, la lettre suivante au roi Ferdinand ; le Prince a voulu qu'elle fût rendue publique le jour où la Bulgarie entrerait en guerre contre les alliés :

Sire,

L'attitude que Votre Majesté a cru devoir prendre dans la guerre actuelle, contrairement à sa politique antérieure, m'impose le triste devoir de prier Votre Majesté de reprendre les insignes des ordres bulgares dont Elle avait bien voulu m'investir, — une première fois lors de la mort de votre vénérée Mère, et une seconde fois lors de mon séjour en Bulgarie pendant lequel Votre Majesté eut soin de me faire remarquer tout ce qu'Elle devait à la France.

J'ai dit à Votre Majesté de faire *reprendre* ces insignes, car, hélas! je ne puis les lui *renvoyer*. Mais Votre Majesté n'aura qu'à s'adresser à son allié qui, depuis plus d'un an, occupe mon château et pour lequel mon coffre-fort ne doit plus avoir de secrets. Je l'autorise à rendre à Votre Majesté les insignes d'ordres que je ne saurais plus porter.

Votre Majesté comprendra que dans ces circonstances je suis obligé de prévenir Votre Majesté que le jour où elle lèvera les armes contre la France ma Patrie, son nom sera rayé du chapitre des chevaliers du Saint-Esprit.

Votre Majesté avait, depuis son enfance, voulu se rattacher à la France, d'abord comme d'Orléans, puis comme Bourbon, et le costume du Saint-Esprit avait toujours été votre ambition. De nombreux portraits le prouvent.

Une autre ambition est née depuis : Empereur d'Orient! et le fils d'une princesse d'Orléans, le mari d'une princesse de Bourbon a renié ses origines et ses alliances pour se jeter dans les bras de nos pires ennemis.

Le Cobourg-Kohary a jeté le masque et a repris son rôle.

Je ne demande pas à Votre Majesté de me renvoyer les insignes du Saint-Esprit que je lui ai fait remettre officiellement jadis. Je veux, au contraire, que ces souvenirs de la France qu'il a trahie soient toujours un vivant remords qui poursuive Votre Majesté, dont je suis, malgré tout, le cousin et neveu

PHILIPPE.

LES LETTRES DU PRINCE

La presse parisienne d'hier matin a reproduit la vigoureuse lettre, si royale de ton, si parfaitement digne et correcte, si haute, par laquelle Monseigneur le Duc d'Orléans a reproché au tsar des Bulgares, qui doit tant à la France, sa trahison; tout le monde en a admiré, comme l'*Intransigeant*, « la belle et fière allure ». Le soir, les grands journaux, *Temps*, *Débats*, *Croix*, y ont ajouté la reproduction de la lettre à l'empereur François-Joseph, qui donne un reflet émouvant de la personne du Chef de la Maison de France. L'attention publique se fixe sur le Prince français qui allie à l'énergie et à la fermeté du fond cette hauteur, cette élégance, cette mesure de la forme, qui se respiraient comme l'air dans le langage politique de notre patrie, autrefois.

On reconnaît la griffe, on s'incline devant le sceau. Il y a dans toutes les professions que pratiquent les hommes des personnages nettement marqués pour

en manifester le caractère et la dignité dans leur plénitude. Vous avez tous connu le marin et le pâtre, le juge et le prêtre accomplis. Voici, parfaitement, le roi. Cela ne veut dire ni pompe ni absence de simplicité ou de crudité. Il est bon de savoir articuler et marteler, à propos des rapines des Allemands, les noms précis des lieux et théâtres de leurs exploits. Il n'est pas mauvais qu'un prince poursuivi durant des années par des diffamations odieuses cesse, quand les circonstances le veulent, d'étouffer le cri de son cœur. A la grande politique, ainsi qu'à la grande éloquence, doit correspondre un fond d'humanité vivace. Il ne peut se montrer toujours. De temps en temps il se réveille et tire une grandeur nouvelle du pathétique de l'exil, de la majesté de l'histoire et de la haute utilité politique d'une institution renversée, mais qui nous fait sentir cruellement chaque jour qu'elle nous manque plus que nous ne lui manquons.

L'INTERNATIONALE DES ROIS

Il convient de saluer aussi un beau et digne reste de ce qu'on peut appeler l'Internationale des rois. Comme l'Internationale religieuse, ou catholicisme, ces relations de parenté, d'alliance et de cousinage entre des Maisons qui symbolisent, d'autre part, d'éminentes rivalités d'intérêts nationaux, représentaient un degré de civilisation et d'humanité qui est en partie abandonné. On pourra l'abandonner plus complètement encore : si le développement croissant des nationalités européennes paraît devoir multiplier le type des monarchies liant leur sort à celui d'un

peuple et, selon le mot de Renan, consubstantielles à lui, il se peut aussi que ce nationalisme, plus jaloux qu'autrefois, arrête à ses frontières les mariages princiers et interdise désormais l'union internationale des rois. Cela sera peut-être. Ce sera le fruit des usurpations et des empiétements germaniques dont tous les trônes et toutes les races de l'univers voudraient se protéger efficacement. Mais ce ne sera pas un progrès : pour se défendre d'un danger sérieux, mais éphémère, les peuples se dépouilleront d'un précieux moyen de se connaître et de communiquer.

Les échanges étant publics, s'opérant aux sommets de l'État, par le point où vivait la plus haute conscience de l'intérêt public, offraient moins d'inconvénients que d'avantages. C'était la fleur de leur pays d'origine que les reines portaient aux pays de leurs époux : les mœurs, les langues, les arts, les sciences, les lettres, la poésie, les industries couraient de cour en cour, haussés à leur point d'excellence, et il en résultait comme un aspect nouveau, moral et spirituel, de ce que la diplomatie appelait l'équilibre de notre Europe, du temps où il existait une Europe. On dit que cet équilibre est rompu au profit des cours allemandes, et que ce privilège de la barbarie est chose inacceptable pour des civilisés. On a raison. Mais pourquoi l'équilibre s'est-il rompu? Il ne se serait pas rompu si l'élément compensateur français n'avait disparu avec la forme monarchique et dynastique, si notre démocratie, en nous privant des moyens d'action dont on voit aujourd'hui le rôle et la puissance, n'avait pas accordé en outre aux

maisons royales allemandes ce moyen d'emporter presque absolument le plateau à leur profit. Réintégrez le poids royal de la Maison de France, avec ses alliances et ses relations en Europe, et un ordre nouveau redeviendra possible où la civilisation ne sera pas livrée aux prépondérances barbares.

GUERRE OU PAIX

Mais ceci représente une hypothèse optime. Il y a quantité d'éventualités moins favorables. Au lieu de corriger un défaut du désordre international, l'avenir, un avenir chargé de passions confuses et d'intérêts mal digérés, peut vouloir en éliminer jusqu'aux vieilles semences d'ordre. La royauté future se nationalisant de façon ombrageuse et exclusive, il faut oser redire que ce ne sera ni un progrès, ni surtout un gage de paix. On se croit calculateur bien malin quand on a énuméré toutes les guerres causées par les prétentions aux héritages impériaux, royaux et princiers. On ne calcule pas tous les éléments pacifiques rassemblés par le congrès permanent de la monarchie en Europe. Ni Louis XVIII, ni Charles X, ni Louis-Philippe n'ont voulu, conçu ni pratiqué de grande guerre. Le vieux roi de Danemark, qu'on appelait le beau-père de l'Europe, faisait naguère encore infiniment d'efforts et d'efforts heureux pour la paix en convoquant chaque année ses filles et ses brus avec leurs époux sur les terrasses d'Elseneur. L'historien qui voudra comparer cette besogne à celle du Tribunal de La Haye (œuvre impériale et royale, mais gâtée de démocratie humanitaire, c'est-à-dire d'hypocrisie et de prétention), cet historien-là

rira s'il est méchant, pleurera s'il est bon, mais il réunira d'utiles clartés pour les gens qui aiment à voir les choses.

Il faudrait remarquer, si ce n'est déjà fait, une vertu du langage royal employé par Monseigneur le Duc d'Orléans : vraie, rude, aiguë comme une épée, elle tient compte cependant de ce fait assuré que le monde ne finira sans doute pas avec cette guerre. On en verra la fin, et on y survivra, et des conversations ultérieures seront nécessaires avec l'ennemi. Dans ces conversations, une langue commune ménagée avec soin, un protocole grave, respecté, usité jusque sous les bombes, représente les réserves de l'avenir; cela signifie tout ce qui pourra être repris des procédés antérieurs quand les armes échapperont à la verve des combattants. L'internationale des rois peut se mettre au travail pour tenter les travaux de conciliation dans la mesure la plus étendue.

— Mais, dira-t-on, qu'est-elle de plus que l'internationale des classes?

— Elle est organisée, et l'autre est diffuse. Les peuples monarchiques mis en contact par leurs rois sont ainsi réunis par ceux de leurs membres qui sont les plus intéressés à la prospérité de l'État, les plus attentifs à équilibrer la perte par le gain, la concession par l'avantage, les moins capables de trahir les intérêts communs qui leur tiennent au cœur. Au contraire, quand ce sont deux foules qui communient, il y a surtout contact d'intérêts privés, les particuliers y songent plutôt à leurs affaires ou à celles de leur faction qu'à celles de l'État : sauf quand

ces foules sont commandées et organisées comme les foules socialistes allemandes, sortes d'ambassadrices de ce collectivisme impérial dont M. Andler avait, dès 1912, inutilement averti la France. L'internationale des classes aboutit à des désordres, à des dangers, à des duperies que nous ne connaissons que trop. L'internationale des rois, si elle est au complet, si la place du roi de France n'y reste pas vide comme elle l'a été depuis nos révolutions, associe d'énormes garanties d'ordre et de progrès, de civilisation et de paix à ces risques vitaux dont rien d'humain ne peut être exempt : si l'on a une tête, on peut y avoir mal, mais vaut-il mieux être sans tête afin d'être exempt de ce mal? Le monde peut souffrir de l'existence d'un tyran ou d'une dynastie indigne. Cela n'enlève rien aux immenses services passés, présents et à venir du gouvernement dynastique ni aux vertus de l'hérédité politique dans la monarchie.

LES SOCIALISTES ET LA PRÉPARATION MILITAIRE

25 octobre 1915.

QUI AVANCE?

Mercredi dernier, à la fin d'une séance médiocre, mais qui avait dressé près de quatre cents voix contre leurs prétentions, on croyait généralement, à Paris et partout, que les perturbateurs avaient reçu une leçon, l'avaient comprise et se le tiendraient pour dit. Il n'en est rien. Les perturbateurs ne considèrent pas ce qui s'oppose à leurs desseins, mais ce qui les soutient.

Jusqu'à ces jours-ci, ils n'avaient personne. Eux-mêmes, au scrutin, se montraient peu, ils avaient soin d'éviter jusqu'au signe négatif de l'abstention et s'efforçaient de se confondre dans les rangs de l'unanimité gouvernementale. Cette fois, il n'y a pas eu d'unanimité, les abstentionnistes, au nombre de 190, ont marqué leur mauvaise humeur et leurs mauvaises dispositions.

De là un fait:

Depuis jeudi, le langage de la presse d'opposition révolutionnaire se fait plus âcre et plus insolent.

UNE FABLE SOCIALISTE

La presse de l'ordre, s'il y a une presse de l'ordre, ne paraît rien comprendre au péril moral préparé et

constitué par les prétentions de ces messieurs. Par exemple, en dehors de l'*Action française*, nul ne se soucie de répondre à la légende d'un Jaurès grand patriote, d'un Jaurès bon prophète de la guerre présente : le calembour de « l'armée nouvelle » ou de la nation armée peut ainsi faire son chemin et se confondre, dans les esprits faibles et simples, avec l'immense et puissante armée de métier qui maintient et étend notre front de l'Yser aux Vosges.

Se figure-t-on que le silence puisse suffire à combattre les idées fausses? Il est commandé, dit-on, par l'union sacrée. Quand toutes les raisons qui soutiennent « l'Union sacrée » auront été ruinées par l'action du socialisme, croit-on que sa formule vide suffira à défendre le patriotisme ou l'ordre public contre les illusions et les niaiseries déchaînées? L'abstention ni le silence n'ont jamais empêché une destruction. Il est vrai que le silence de l'*Humanité* devant les réponses déjà anciennes que nous lui renouvelions il y a quatre jours participe de la même débilité que celui des patriotes libéraux ou conservateurs. Ce que nous avons répondu à l'*Humanité* subsiste donc et subsistera tant qu'elle ne l'aura pas réduit ou détruit. Nous demandions à ces grands défenseurs de l'armée de réserve :

Est-ce que la politique électorale de M. Jaurès et des radicaux-socialistes n'allait pas à affaiblir l'armée de réserve autant que l'armée active? Est-ce que les socialistes se sont abstenus de voter en 1907 la diminution des périodes d'instruction des réservistes et des territoriaux, quoique proposée par les mameluks de leur ennemi Clemenceau? Est-ce qu'aux mêmes époques ils n'ont pas fait le possible et l'impossible pour tarir

le recrutement des officiers et des gradés? Est-ce qu'en 1913 et 1914 ils n'ont pas fait campagne contre « la folie des armements »? Est-ce qu'ils n'ont pas présenté au peuple « les candidats du parti socialiste » comme ceux qui s'opposent à l'accroissement des armements »?

Sans doute, en avançant dans la vie, M. Jaurès se fit bien des relations militaires. On lui présenta des officiers distingués qui écrivirent pour lui des canevas d'articles et de livres auxquels il ajouta l'éloquence et sa signature. Ce gros livre de *l'Armée nouvelle* contient même de curieux passages où le porte-parole de la lutte des classes découvre l'idée de nation et semble même avouer sans ambages le fait de la préséance des catégories humaines dites patries sur les catégories dites classes ou partis. Mais cette découverte qui ruinait tous ses dogmes ne lui en a fait abandonner aucun, il s'est borné à superposer l'antithèse à la thèse sans rectifier rien de sérieux dans son attitude et dans celle de son parti. Il rédigeait pour toute l'équipe des programmes ambigus, appelant « organisation solide de la défense nationale » « le retour immédiat à la loi de deux ans et la substitution progressive des milices à l'armée de caserne »; mais, en même temps, il laissait ses orateurs et ses propagandistes rappeler que « les candidats du parti socialiste » « s'opposent à l'accroissement des armements » ou dénoncer comme une « folie » ou comme le résultat d'un complot entre l'État français et les fabricants de canons la construction de cette artillerie tutélaire à laquelle on doit le salut! Pour recruter et capter les

votes populaires, on faisait de l'antimilitarisme intensif; pour parer en quelque mesure à ce péril de guerre, que tous les initiés répétaient à qui voulait l'entendre dans les régions officielles, on proposait des plans de réformes impraticables, des plans de réformes incompatibles avec notre état politique et social, afin de se ménager une petite porte de sortie et de fuite en cas de malheur[1]!

1. On ne traitera sainement des responsabilités de Jaurès et du jaurésisme qu'à la condition de voir les choses d'ensemble. Si l'on recule devant l'examen d'une carrière politique qui alla de l'élection de 1893 au coup de revolver de 1914, qu'on veuille bien embrasser du moins dans toute son étendue un numéro du journal que dirigeait M. Jean Jaurès.

Ce numéro, je l'ai devant moi. Il porte la date du 24 mars 1914. Je l'ouvre, je l'étends à plat dans sa plus grande largeur, de manière à embrasser à la fois la première page et la sixième, la première page consacrée aux grands hommes et aux grandes affaires du jour, la sixième moins brillante disant la vie sociale internationale, coopérative, expressément destinée au peuple. En tête de la *une* est un noble entrefilet de M. Jaurès répudiant avec une majesté éloquente l'idée de ne pas aller « devant le pays », c'est-à-dire aux urnes, le jour promis, et rugissant au bout du compte : « La République est invincible si elle sait être la République. » En tête de la *six*, figure le cinquième tract (officiel) de propagande électorale socialiste, sur « *la folie des armements* » : il est illustré d'un gros colonel de cuirassiers, monocle à l'œil, le poing gauche à la hanche, le poing droit sur un sabre dont la pointe dégoutte de sang prolétarien et qui paraît garder un canon de 75, voué avec tout le militarisme à la risée d'un écolier. Au-dessous de cette feuille qui a été tirée à part pour la propagande, on lit le compte des sommes fabuleuses que la dépense de la guerre coûte aux grandes puissances européennes; mais, au lieu de conclure : « On arme partout, armons de notre côté, c'est peut-être le suprême porte-respect », le tract publié par le journal de M. Jaurès invite les citoyens à voter « *pour les*

LES RÉSERVES EN DÉMOCRATIE

Nous comprenons que des officiers jeunes, intelligents, actifs, aient été heureux de trouver quelques-unes de leurs vues adoptées et paraphrasées par ce grand constructeur de phrases : par un mal-

candidats du parti socialiste qui s'opposent à l'accroissement des armements ».

Le prix de ce tract était fixé à 8 fr. 25 les 3000.

Dans la même collection figurait un tract sur « *l'antimilitarisme des socialistes allemands* » !

Un autre souvenir de la politique jaurésiste m'est signalé par un blessé convalescent de passage à Paris.

Ce soldat français m'écrit :

« *L'*Humanité *appose ces jours-ci sur les murs de Paris de grandes affiches pour annoncer le livre où sont réunies les conceptions de M. Jaurès sur « l'Armée nouvelle », ces belles conceptions qui ont eu le triste résultat, dont nous avons souffert au début de la guerre, d'affaiblir notre vieille armée en décriant le service militaire et en accusant ce que les socialistes appelaient « la folie des armements ».*

« *Or, il reste encore dans quelques-unes de nos rues (nous citerons entre autres une rue en construction qui va de la rue Mazarine à la rue de Seine) des exemplaires d'une autre affiche de* l'Humanité, *cette énorme affiche illustrée, apposée, par une singulière coïncidence, quelques jours avant la guerre, et qui représentait l'armée française sous les traits d'*UN DE NOS OFFICIERS BRULANT LA CERVELLE A UNE ALSACIENNE.

« *Nous ne pensons pas que les socialistes tiennent beaucoup à faire de cette affiche de trahison l'illustration du livre de M. Jaurès. Alors, puisqu'ils collent une affiche nouvelle, qu'elle serve au moins à quelque chose : qu'ils donnent l'ordre d'en recouvrir, partout où elle subsiste encore, l'image abominable. Ce sont des blessés en congé qui ont rougi de se voir encore insultés sur les murs de la ville et qui demandent la disparition complète de cette ordure.* »

De tels documents parus dans l'*Humanité* de 1914 sont inséparables de la question Jaurès. On ne connaîtra celui-ci qu'en étudiant ceux-là, même et surtout si l'on estime que Jaurès les méprisait, mais toutefois les estimait encore assez bons pour le peuple. (*Action française* du 3 novembre 1915.)

heur commun à tant de Français spécialistes — ingénieurs ou militaires, industriels ou marins, — ils n'avaient pas analysé la situation politique. Le mécanisme du régime leur échappait et, en particulier, ils ne voyaient pas que tout ce qui serait enlevé au service actif pour être donné aux formations de réserve passerait forcément des mains du pouvoir militaire — pouvoir technique, pouvoir sérieux, organe d'un métier qualifié — pour être transféré à un pouvoir civil dont la complaisance électorale et la capitulation parlementaire avaient fait leurs preuves de façon éclatante en 1907, deux ans après Tanger, un an avant la révolution jeune-turque, point de départ de notre guerre! En admettant, par la plus gratuite des concessions, que l'armée actuelle, exercée, entraînée, disciplinée, par quatorze mois de luttes, à la plus rude école de la nécessité, puisse être assimilée le moins du monde à la nation armée de l'*Armée nouvelle*, l'état de guerre laisserait subsister entre elles une différence infinie : avec les mêmes éléments et la même organisation, la paix substituerait à la pression armée et menaçante de l'ennemi sur notre front la pression désarmée, mais aussi désarmante, des intérêts coalisés d'une immense démocratie élective! Du simple changement du facteur guerre en facteur paix, le facteur organisation et hiérarchie y devrait devenir automatiquement le facteur désorganisation et anarchie : cela a-t-il besoin d'être démontré?

L'épouvantable frivolité du monde socialiste a commencé par se refuser, pendant quinze ou dix-huit ans, à voir de quel côté avançait et courait le monde

moderne : ces docteurs qui avaient toujours à la bouche le nom d'évolution se sont trompés durant un âge d'homme sur le sens de l'évolution. Puis, quand les dernières secousses de la charpente européenne ont commencé à les faire douter de leur superstition pacifiste, ils ont cherché une position équivoque d'où il fût possible de continuer à « berner le prolétariat », en tenant compte de ces éléments d'avenir que manifestait le présent. Ils arrivaient alors à la position occupée par exemple par M. le sénateur Flaissières dans le débat de la loi militaire à la séance du 1er août 1913 :

M. Flaissières. — Nous avons la prétention d'être des patriotes au moins aussi ardents et en même temps plus éclairés que nos adversaires.

...M. Flaissières qualifie la loi de trois ans d'invitation à l'arrêt dans le progrès humain.

M Flaissières. — Quand on parle d'un passé ou d'un avenir glorieux, on songe évidemment à la gloire militaire....

M. Flaissières. — Je demande à mes collègues si, dans leur conscience de républicains, ils veulent pour la France un avenir militairement glorieux.

Je ne prends pas ces paroles dans nos comptes rendus. Elles sont tirées de la *Dépêche de Toulouse* du 2 août 1913. Chaque syllabe y respire un esprit d'hostilité profonde à l'institution militaire prise en elle-même : — Pas d'avenir militaire glorieux. Pas d'arrêt dans le « progrès », considéré comme fatal, fatalement paisible. Et prétention hautement défendue de pratiquer un patriotisme « au moins aussi ardent », mais « plus éclairé » que les adversaires!

Après leurs vingt années d'erreurs grossières sanc-

tionnées et dévoilées par quatorze mois de guerre, on serait disposé par pure charité nationale à céder aux socialistes tout, absolument tout, même la bourse, même la vie, mais pas la clairvoyance, pas le bon sens, pas la lumière. Il faut dire et redire que ces messieurs sont capables de tout hormis de cela. Il faut leur passer tout, hormis la prétention à l'autorité de la prévoyance. Le simple fait de consentir à leur fable indulgente et à leur mensonge pieux équivaudrait à conspirer contre les fortes chances d'avenir de ce pays-ci, qui sont toutes réunies sur une seule et même planche : la vérité.

LES TROIS ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE GERMANIQUE

22 octobre 1915.

JUGEMENTS SUR LA GUERRE ALLEMANDE : LA ROUE QUI TOURNE

Les jugements sérieux que l'on peut formuler sur la guerre allemande subissent des variations ; ce qui ne varie pas ce sont les termes dont ils se composent, ils montent ou descendent comme les différents secteurs d'une roue qui tourne, mais quel que soit le terme élevé, quel que soit le terme abaissé, les différents termes se suivent dans le même rapport.

Tantôt, quand par exemple le puissant impérialisme allemand, dans toute sa force, aboutit en une seule semaine, à fédérer contre lui la Serbie, le Monténégro, la Russie, la France, la Belgique, l'Angleterre et le Japon, puis à déterminer la neutralité italienne qui, l'année suivante, se changera en hostilité, on dit : — C'est beau, un nationalisme en voie d'expansion. C'est fort, l'organisation monarchique dont il est surmonté. Mais il y a quelque chose de plus beau, de plus fort, c'est la bêtise boche, c'est cette *hubris* indécrottable de l'Allemagne éternelle.

Tantôt, au contraire, si la sombre bêtise boche a reçu de l'Europe et du monde coalisé la forte tape sur la tête qui oblige à la réflexion et à la concentra-

tion de l'effort, tous les rouages, tous les organes de l'énorme État se tendent, se contractent, tous les anciens ressorts, toutes les vieilles forces militaires et diplomatiques capitalisées par la Prusse depuis trois siècles, par l'empire allemand depuis un demi-siècle, s'appliquent à donner le plein de leur pouvoir : unité de direction, discrétion, promptitude.... Berlin et Vienne se conjuguent étroitement ; on agit auprès des dynasties balkaniques apostées de longue main et bien ménagées ; on répare à Sofia les échecs de Rome, on espère les compenser à Athènes ou à Bucarest, et le monde, un peu ahuri de cette puissante économie de la force, dispose dans un ordre inverse les termes du premier jugement. Il murmure, non sans raison non plus, que le Boche a beau être bête, l'Allemand fou de prétention brutale, de grosse ruse insolente et d'orgueil bestial, il y a quelque chose qui compense ses infériorités natives, c'est un ordre politique établi en conformité générale avec les lois rationnelles de la vie de société ; la médiocrité naturelle du peuple cède ainsi aux effets d'un régime politique supérieur.

LE FACTEUR NATIONALISTE ALLEMAND

Tantôt enfin, dans certains autres cas plus complexes, ce n'est pas l'État fort et informé qui paraît seul en travail, ce n'est pas non plus la seule essence brute du caractère connu de l'Allemagne historique, mais l'élan fougueux et la fièvre propres à toute race que des causes diverses ont mise en fermentation : dans ce cas échecs et succès prennent les traits violents et les couleurs outrées du mouvement des

nationalités au dix-neuvième siècle. Mais leur puissance réalisée dans l'âme boche est naturellement teintée de l'ineptie boche, comme aussi, installée dans le bon cadre hiérarchique et monarchique, elle profite de la sûreté et de la méthode qui appartiennent à l'ordre politique et social en soi ; la population, le travail, l'entreprise industrielle, commerciale, maritime, le combat même portent un reflet de ce troisième caractère, si composite lui-même qu'on voudrait le ramener aux deux premiers, mais qui n'y rentre pas. Une acceptation assez facile de l'ordre a été l'un des traits nouveaux du réveil national dans ce peuple né hérétique, qui faisait, comme tous les barbares, du mot *non* sa syllabe de prédilection; mais c'est aussi le même réveil national qui, non content de rassasier et de combler les rêves et les ambitions de ce peuple, l'a saoulé à la lettre, comme un alcool, et vautré dans l'excès orgiaque de l'esprit de domination. Ce réveil national portait ainsi dans sa substance sa double cause de grandeur et d'abaissement.

La roue tourne. Un instant, nous avons sous les yeux ce secteur numéro trois, où se jouent des couleurs et des nuances si diverses que l'œil qui les démêle a peine à les nommer. C'est le point de l'indécision. L'instant d'après, on voit la naturelle indignité de l'Allemagne oublier les principes de l'État bismarckien et faire tituber son gouvernement. Puis, en Russie ou en Serbie ou sur les océans, ce gouvernement solide, cette machine militaire bien montée prend des initiatives hardies, mesurées avec une exactitude réelle, et l'on tremble que cette incar-

nation barbare de l'ordre ne porte un coup mortel à la civilisation. Enfin reparaît la zone incertaine où le moderne *furor germanicus* crée et détruit, ruine et construit, inquiète et alarme le monde, mais finit par lui inspirer une pitié si vaste qu'elle est voisine du mépris.... C'est au mépris mêlé de pitié que devra s'arrêter la roue ou plutôt que nos forces militaires l'arrêteront. Il sera sage alors de ne pas arrêter nos pensées à ce seul instant et de nous souvenir des zones qui précèdent afin de prévoir ce qui pourra suivre.

La bête germanique est en effet quelque chose d'ethniquement et d'historiquement bas, mais depuis qu'on lui en a conté sur la noblesse de son *moi*, elle s'est monté la tête, et les illusions, d'abord tonifiantes pour elle et dangereuses pour les voisins, ont fini par l'enivrer dangereusement elle-même ; ayant su, selon le mot de M. Balfour, se créer de la puissance sans pouvoir en user autrement que pour la dévastation, selon le mot de notre Léon de Montesquiou, elle doit finir par tomber, abattue et dépecée sous tant d'ennemis.

Une fois mise à terre, il ne faudra perdre de vue ni le danger particulier auquel l'orgueil et le vertige de la force exposent cette barbare, ni le service d'abord organisateur, puis modérateur que lui rendaient ses monarchies et ses dynasties ; il ne faudra pas non plus se refuser au sentiment de cette évidence : Plus l'organisme politique mis au service de la ruée allemande se trouvait être savant et puissant, plus il devait être précipité rapidement à son destin et à sa ruine par les fumées du mauvais rêve qui

remplit et trouble éternellement l'âme boche. Morale historique et politique : Ce n'est pas tout de posséder une machine à 120 chevaux, il faut n'être ni fou ni ivre quand on tient le guidon[1].

1. La disproportion de la machine et de ses conducteurs, de la monarchie bismarckienne et de cette vague nation allemande ressort à tout instant du contraste de l'excellence de la préparation militaire avec l'énormité des fautes et des erreurs commises par les cerveaux et par les cœurs qui mettaient l'appareil en action. En Allemagne, comme ailleurs, selon la forte définition de Jules Lemaître, les institutions monarchiques sont venues au secours de la faiblesse et de l'infériorité naturelles, tandis que les institutions démocratiques exploitent, au contraire, la faiblesse des individus, et ainsi elles l'accroissent. Tels étaient les points essentiels d'un article postérieur publié sur un sujet limitrophe de celui-ci, dans l'*Action française* du 25 novembre 1915.

« NON NOBIS, DOMINE »

24 octobre 1915.

LA PRIÈRE DU GÉNÉRAL

Un chef musulman qui combat sous notre drapeau a toute liberté pour invoquer Allah. Un officier socialiste est laissé libre de mêler aux paroles destinées à entraîner ses hommes ses rêveries, ses conceptions particulières du passé et de l'avenir de l'humanité. Un comtiste aurait peut-être licence d'invoquer tour à tour le Grand Être, le Grand Fétiche et le Grand Milieu. Toute faculté religieuse doit être refusée aux généraux français qui seraient catholiques. On lit dans *l'Humanité*, au chapitre des « Faits qui parlent » :

Le 29 septembre, à 14 heures, la dépêche suivante était communiquée aux troupes :

« Le général en chef fait connaître que trois divisions d'infanterie sont passées par la brèche faite cette nuit dans les lignes allemandes au sud de Sainte-Marie-à-Py. »

Le général signataire ajoute :

« *Non nobis sed tibi gloria, Domine.* »

Les poilus qui avaient été un peu suffoqués par le latin du général de Castelnau disent maintenant que nos grands chefs, une autre fois, feraient bien de s'exprimer en français et de dire la vérité....

Sans insister sur l'inexactitude de la citation, ad-

mirons tout d'abord comment ces gens qui ont toujours à la bouche notre fraternité latine se montrent incapables de supporter le moindre usage de la langue latine, ni la moindre allusion au plus grand fait matériel et moral du monde latin d'aujourd'hui, qui est certes le catholicisme.

Admirons aussi comme ce latin facile reste mystérieusement incompris de l'*Humanité*. Ainsi, il ne dit pas « la vérité », ce texte? Sans doute si on l'estropie[1]! Non, dans sa vraie teneur : *Non nobis, Domine, non nobis sed nomini tuo da gloriam*. Cela ne veut pas dire qu'en fait il n'y a pas de gloire pour nos combattants et nos victorieux. Mais cela signifie qu'entre ces victorieux combattants quelques-uns, les croyants, s'adressent à Dieu et le prient de détourner d'eux cette gloire par eux méritée. Ils la lui renvoient, ils l'adjurent de se la réserver ainsi à lui-même, en raison d'une vue de justice plus haute, de piété plus profonde, peut-être pour atteindre à des mérites supérieurs, à des bienfaits ultérieurs. Car, disent ces croyants, quel qu'ait pu être notre effort, d'où venait-il, sinon de l'auteur

1. Quelqu'un me dit que la phrase « *Non nobis sed tibi gloria, Domine* », si elle est estropiée, ne l'est point par l'*Humanité*, mais par l'auteur de la citation. Non : dans cette hypothèse, l'erreur viendrait toujours du journal socialiste; même en ce cas, le verbe sous-entendu par le général catholique est manifestement au subjonctif, *sit*, et non moins manifestement, comme le montre son contexte, l'*Humanité* sous entendait un verbe au présent de l'indicatif : elle prenait l'invocation, le souhait, le vœu de la prière pour une affirmation positive; elle traduisait : « La gloire est à vous, Seigneur », au lieu de : « Que la gloire en soit à vous ». C'est la faute lourde.

et du père céleste? Nos positions, nos armes, nos pensées, nos bonheurs, nos chances découlaient de lui de tout temps, ou peut-être oscillaient de toute éternité dans cette main, dans cette pensée, dans cette bonté supérieures à toutes nos armes et à toutes nos chances. En remontant ainsi le fleuve des effets jusqu'à leur source et à leur cause, en y laissant, comme un tribut de gratitude et d'amour, l'hommage de l'action qui a jailli de nous et de ses effets immédiats les plus glorieux, nous faisons preuve de raison pénétrante, de volonté bonne et unie à la souveraine volonté, qui doit être faite du sentiment d'humilité qui convient aux fils du limon; sans avoir calculé ce résultat moral, nous nous gardons des vaines fumées de la fortune, nous conservons la lucidité de notre raison, et, en le sachant bien, et en le voulant bien, nous nous concilions ce juge et ce maître de tout, de qui tout dépend et dérive; en nous mettant dans son cœur comme ses enfants, nous rendons plus facile l'écoulement naturel de toutes les grâces divines dont la France profitera....

EST-CE BIEN? EST-CE BEAU?

Voilà donc un des sens exacts de cette prière qui remercie et qui demande, qui consacre et prépare. Sur la vérité de son objet, le genre humain n'a guère douté et, si les écoles disputent, ni l'*Humanité* ni tous ceux qui doutent comme moi ne sont plus assurés sur un tel sujet que le général français qui, lui, ne doute point. Emportée à la réalité des réalités ou à la plus haute des illusions humaines,

cette prière est ce qu'elle est. Il serait convenable, il serait raisonnable, il serait humain et français de ne pas la défigurer et, si on parle d'elle, de ne pas la fausser. Un des devoirs élémentaires que commande le soin de la paix civile et de la conservation sociale entre Français commande de savoir le vrai sens des pensées et des sentiments cultivés par des millions et des millions de nos compatriotes, qui sont le plus voisins de nous et avec qui nous devons entretenir des relations de tous les jours. Il est amer et ridicule de constater qu'un jeune écrivain français ne puisse risquer une erreur de détail sur le célèbre Kant ou sur l'illustre Gobineau, sur le fameux Karl Marx ou sur le cher Novalis, sans arracher tout aussitôt des cris de protestation et d'indignation à tout le chœur de la défense républicaine campé entre la rédaction du *Temps* et les bureaux de l'*Humanité* et grimé pour la circonstance en critiques littéraires, philosophiques ou économiques, quand les plus grossières erreurs accumulées par ces messieurs sur le catholicisme devraient passer comme simple lettre à la poste. Qu'on joigne l'insulte à l'ironie, cela est trouvé parfaitement naturel.

Cependant, des seuls points de vue qui soient communs à des croyants et à des incroyants, l'utilité morale de ces élévations religieuses n'est pas douteuse puisqu'elle est proclamée par les hommes de haute intelligence et d'énergie puissante à qui le gouvernement de la France a confié ce qu'elle avait de plus précieux, le drapeau et l'épée, la conduite des hommes et la responsabilité du commandement. Quand des chefs admirables disent *notre*

force est là, on a le devoir de les croire. Le moins que l'on doive à cet aveu solennel du besoin de leur âme, c'est le respect. Mais on doit davantage, dès que l'on s'est donné la peine de comprendre la signification profonde de la prière catholique, le sens qu'elle enveloppe dans l'intelligence du monde et les rapports qu'elle soutient avec toutes les sources de vie intérieure : les ignorants seuls et les sots peuvent garder le droit de ne pas admirer.

PLAN D'UN MINISTÈRE NATIONAL

25 octobre 1915.

A LA TÊTE DE LA FRANCE

Les bruits de crise se confirment. Il faut en finir le plus tôt possible avec des nouvelles qui porteraient vraiment trop de joie en Bochie.

« C'est toujours par la tête que pourrit le poisson », dit un proverbe des pêcheurs de la mer d'Azow que Frédéric Le Play citait avec délices. Il ne faut pas permettre à la décomposition de saisir la France à la tête.

Une résolution énergique s'impose. C'est ce que dit tout le monde. Quelle résolution? Silence complet partout. N'étant gêné ni par les brigues de l'ambition ni par les préjugés, je dirai mon avis. On en est aux expédients. On ne veut que cela. Voici le mien :

Que M. le président de la République prenne la présidence du Conseil. Ces deux présidences, toujours illogiques, font double emploi ou se contrarient en temps de guerre. Celui de l'Élysée doit persuader le président numéro deux, et *vice versa*. Qu'on abrège et qu'on simplifie. Cela ramènera au système du « Chef du pouvoir exécutif » qui, de 1871 à 1873, combina les deux charges. Un seul chef. Autorité, responsabilité entières quant à l'essentiel.

Le président de la République choisira ses hommes. S'il me demande mon avis, le voici encore :

PLAN D'UN MINISTÈRE

Il faut désembocher la France. Pour cela, le vice-président du Conseil, ministre de la Justice, doit être énergique. Que l'on prenne M. Delrieu, le procureur général d'Aix. Je ne l'ai jamais vu, et je ne le connais en rien. Mais il a su requérir avec vigueur dans l'affaire Mante. Cette vigueur le recommande, même s'il s'est trompé, surtout s'il s'est trompé. L'important, ce n'est pas d'éviter les erreurs sur des cas personnels et d'exception. L'important est d'avoir raison, de frapper sûr et dur *en général*, de ne pas laisser se développer une situation générale dont les Boches font leur profit. Tant pis si l'on se trompe en un cas, en dix cas; le garde des sceaux actuel n'a pas paru saisir qu'il fallait tout d'abord régler sévèrement des centaines de milliers de cas. Pour éviter de se tromper dix foix *par excès* on s'expose et on se résigne à se tromper mille fois *par défaut*. Il ne s'agit pas de tout « le salut public conciliable avec la justice », mais de « toute la justice conciliable avec le salut public ». Celui-ci doit venir en tête. M. Briand l'a-t-il compris? Le point de vue ne doit pas être individuel, mais commun. Voilà la vérité politique, mais elle est plus sensible que jamais en temps de guerre. Je réclame M. Delrieu à la Chancellerie.

La chasse aux Boches détournera l'attention des irritants débats sur les Balkans. Là, vraiment, on discute en l'air La discussion n'est possible que si

l'on possède les états précis des effectifs dont la France dispose et de ceux qui sont nécessaires là-bas. Le gobe-mouches Hervé donne des chiffres ronds : 500, 500 000 hommes, et jongle avec. Ses contradicteurs ne sont pas plus raisonnables. Un petit nombre de personnes possèdent les éléments d'une décision. Qu'elles décident seules, sans se soucier du tiers ni du quart. Si elles se sont trompées, elles répareront leur erreur, voilà tout.

Il faut garder Millerand à la Guerre, qu'il administre depuis quatorze mois. Un civil permet de laisser dans l'activité tous les chefs militaires vigoureux[1]. Cela évite aussi les rivalités de commandement. Et que le ministre de la Guerre et le président du Conseil se hâtent de nommer un commandant en chef : Joffre ou Sarrail, Sarrail ou Joffre, à aucun prix Joffre et Sarrail[2].

Il faut rappeler à la Marine, accrue des Colonies, M. Delcassé, qui avait su s'entourer, en 1911, d'amiraux jeunes, instruits, diligents. — établir aux Affaires étrangères un spécialiste, M. Louis ou M. Jules Cambon. Je pencherais pour M. Louis, M. Jules Cambon devant rester mobilisable pour des ambassades extraordinaires. M. Ribot pourrait rester aux Finances. On pourrait réunir les Travaux publics et le Travail, qui seraient dirigés par M. Victor Cambon, dont on n'a pas oublié les belles études sur

1. Le surlendemain, 27 octobre, comme on le verra plus loin, nous complétions notre pensée sur ce sujet.

2. Ces lignes furent caviarisées ce jour-là. Mais le 2 décembre suivant un commandant en chef, qui était Joffre, fut désigné.

l'organisation industrielle de l'ennemi. Cet homme actif et expérimenté paraît avoir idée des questions qui se posent, et cela le distingue de beaucoup d'autres. Il faut l'essayer. L'Agriculture irait à l'homme que l'on n'a plus à essayer, M. Jules Méline. Le Commerce pourrait être donné à M. Joseph Thierry, qui ne quitterait d'ailleurs pas son sous-secrétariat à la Guerre. Des emplois très divers peuvent aller au même homme s'il est actif et entraîné. Il va le matin à l'un, l'après-midi à l'autre, le soir à un troisième.

A l'Instruction publique, il importe de désembocher l'enseignement. Le ministre actuel paraît faiblir, lui qui a si bien opposé, l'année dernière, à la devise de Monod, « L'Allemagne est la seconde patrie de tous les hommes qui étudient et qui pensent », le vieux propos traditionnel « La France est la seconde patrie de tout homme qui pense ». Il a perdu de vue, depuis, que durant près d'un quart de siècle une grande partie de l'Université eut pour maître caché ce Gabriel Monod qui disait aussi : « Si je « n'ai pas servi dans l'armée active en 1871, c'est « que, pour rien au monde, je n'aurais tiré un « coup de fusil contre un homme de cette race supé- « rieure qu'est la race allemande. » Si M. Sarraut devait partir, il faudrait le remplacer par M. Emile Picard ou par M. Edmond Perrier, tous deux de l'Académie des sciences. Les vigoureux écrits de ces messieurs témoignent que l'un et l'autre voient le péril. Ils l'attaqueraient, j'en ai la confiance, en face.

Reste l'Intérieur. A qui l'Intérieur? Il ne s'agit plus de faire des élections. Je répète qu'il s'agit de

désembocher la France. Dès lors, un nom est indiqué. Pourquoi M. le président de la République ne ferait-il pas appeler Léon Daudet? L'auteur de *l'Avant-Guerre* et de *Hors du joug allemand* n'ira pas de main morte, ni par quatre chemins. Léon Daudet saura entraîner ses collègues à toutes les mesures que lui dicteront son expérience de la question et sa vigilance patriotique. Les mauvais préfets seront changés, les bons avancés sur place et décorés. En quelques semaines, le pays peut être remis d'aplomb. Il ne s'agit que de savoir et de vouloir.

Quant à l'épineuse question de la presse, si Daudet veut me prendre pour chef de cabinet avec pleins pouvoirs dans cet ordre-là, je me charge de rendre la censure non seulement légère, mais agréable pour tous les journaux que je ne supprimerais pas ; je ne vois guère à supprimer que le *Gaulois*, la *Guerre sociale* et l'*Humanité*, les grelots de l'*Homme enchaîné* étant laissés au bon public pour faire sa joie et pour permettre à l'*Action française* de reproduire tous les jours les tableaux qui démontrent que la période du maximum de négligence militaire et d'étourderie diplomatique se place de 1906 à 1909, pendant le fatal ministère de M. Clemenceau.

Ladite *Action française* ne serait d'ailleurs pas plus ministérielle qu'aujourd'hui.. Ce n'est pas possible.

UNE VÉRIFICATION

28 octobre 1915.

PLAINTES DE M. HANOTAUX

Que peu de temps suffit à changer toute chose! C'est M. Gabriel Hanotaux qui me réduit à lui citer du Victor Hugo. Un lustre à peine aura coulé sur les discussions aigres-douces soulevées entre cet académicien, cet historien, ce diplomate et votre serviteur par la publication de *Kiel et Tanger ou la République française devant l'Europe*, et ce petit espace de cinq années suffit à opérer de véritables révolutions dans son cœur et dans son esprit. Il disait au *Figaro* d'hier :

Notre diplomatie n'a pas su profiter des délais que l'armée avait su lui assurer. Alourdie, il faut bien le reconnaître, par la marche hésitante des diplomaties alliées, elle s'est traînée à la remorque des événements. Elle a manqué de coup d'œil, elle a manqué d'initiative, elle a manqué d'idées; même sur la défensive, ses entreprises ont été, pour la plupart, sans clarté et sans résultat. Par exemple, qu'a-t-elle fait et qu'a-t-elle obtenu auprès des neutres, en Espagne, aux États-Unis, en Suède, en Hollande? A plus forte raison, sa *passivité* s'est-elle laissé surprendre là où il s'agissait d'agir et de vouloir. Qu'elle ait pu se tromper, comme elle l'a fait, sur les dispositions des Turcs, sur les dispositions des Bulgares, sur les intentions effectives des Grecs et des Roumains, que deux

fois elle ait laissé tomber Venizelos, appelé aux affaires par le vœu national hellène, qu'elle n'ait pas su lier une partie plus serrée avec l'Italie et même avec le Japon, que sa propagande ait été partout inexistante ou inefficace, qu'elle n'ait su employer ni les bonnes volontés ni les dévouements qui se levaient à l'appel de la France, une si triste stérilité, une si *pénible moisson d'échecs* ne peuvent être attribués simplement aux difficultés de la tâche ou aux caprices de la destinée. Tandis qu'au point de vue militaire les choses allaient de mieux en mieux, au point de vue diplomatique elles ont été toujours de mal en pis. Voilà le fait.

Le fait, isolé, est bien singulier! Encadré, il l'est plus encore. Songez qu'avant cette série d'échecs le hasard et l'ennemi avaient réuni entre nos mains les plus belles cartes : le fédérateur allemand avait ligué le monde entier contre lui et à nos côtés. De tant d'atouts, qu'avons-nous fait?

M. Hanotaux vient de répondre.

MANŒUVRANT OU MANŒUVRÉS?

Pour bien vérifier que la collection de ces rares fortunes nous venait tout entière de la maladresse et de l'épaisseur d'esprit teutoboches, il suffit de rappeler que, trois jours avant la déclaration de guerre, M. Poincaré adressait au roi d'Angleterre un cri d'appel fort pathétique; le roi George V n'y put répondre qu'en termes vains, l'entente franco-anglaise n'était pas encore alliance. Si l'Angleterre courut aux armes, ce fut par la violation de la neutralité belge, c'est-à-dire par l'initiative de Guillaume II, nullement par la manœuvre de notre politique extérieure. Nous avons bénéficié en Belgique

de Louis-Philippe, comme en Espagne de Louis XIV, mais nulle part (ou bien peu) de notre action contemporaine personnelle et directe, sauf en ce qui touche au traité du 5 septembre 1914, le chef-d'œuvre de M. Delcassé. Antérieurement encore, Fachoda, Tanger, Agadir font mémoire du résultat négatif des mouvements diplomatiques les plus divers tentés par la démocratie. Sans doute, M. Hanotaux, ici, se sépare de nous. Ce sont les hommes qu'il inculpe à demi-mot. Mais quoi! le plus parfait politique vivant au regard de M. Hanotaux, c'est-à-dire, je pense, M. Hanotaux lui-même, a jadis fait l'expérience et elle a tourné comme pour M. Delcassé. Voilà quelque vingt ans, il faisait, lui aussi, sa « pénible moisson d'échecs ». Le voyage à Kiel et cette mission Congo-Nil qui échoua non pas en haute Égypte, mais à Paris, composent une série aussi peu reluisante que l'autre. Alors, comme aujourd'hui, les meilleurs départs aboutirent à nous faire, en fin de compte, manœuvrer par un adversaire qu'il fallait manœuvrer.

Et tel est le théorème fondamental et terminal, le C. Q. F. D. de ce *Kiel et Tanger* qui indigna beaucoup M. Hanotaux. Nous nous serions volontiers passé, pour notre part, de ce dernier surcroît de vérification.

« SPLENDOR VERI »

A quelle condition aurons-nous un gouvernement manœuvrant et non manœuvré, actif et non passif? Comment la France, que sa position, ses intérêts, son histoire donnent logiquement pour tête et pour

guide à la coalition, cessera-t-elle de jouer les rôles effacés? Un vieil *Aphorisme de science sociale*[1] enseigne que « l'ordre ne naît pas spontanément dans la société ». Il faut une autorité qui l'impose. Cela reste vrai dans la société des nations. Mais l'autorité qui s'exerce dans un système européen est une autorité de prestige, une autorité d'influence, une autorité d'entraînement; osons dire le mot, cette autorité-là, c'est une majesté. Je n'entends nullement qu'elle porte perruque, je dis qu'elle est *une*, *liée*, *suivie* et par là même *forte*, dans sa contexture essentielle: l'homme, quel qu'il soit, qui revêt cette majestueuse personnalité du roi de France participe de l'autorité inhérente à l'institution. Tous les Français ont intérêt à avoir ce gouvernement, fortement charpenté et souplement articulé. Il est trop clair que 8 à 900 vice-rois représentent moins de liaison, de permanence, d'ordre et de tradition. Que l'un de ces vice-rois, entre lesquels on peut ranger M. Hanotaux, prêche à chaque membre de la coalition (qu'il appelle une « confédération ») européenne la « large offrande » « de ses ambitions, de ses préférences, de ses habitudes, de ses préjugés » et qu'il lui conseille pour la victoire le « don à la fois réfléchi et passionné que le présent fera partout de soi-même à l'avenir », il parle bien et même trop bien. Ces capucinades laïques, si éloquentes dans les livres, tiennent dans la réalité moins de place qu'il ne le croit. Pour y agir, mieux vaudrait autre chose qui fût réel.

1. Par le marquis de La Tour du Pin-Chambly.

L'autorité d'un gouvernement découle de l'activité, de la fermeté, de la liaison et de la durée de son être. Elle n'est, à vrai dire, que sa beauté : la splendeur de sa vérité, et le rayonnement de cette force intérieure dont la royauté représente la plénitude. Un ministère nouveau, sans donner de royal produit, pourra conduire à des améliorations notables, si l'Armée, la Marine, ces corps permanents du pays, fermes et glorieux éléments collectifs et traditionnels de notre unité nationale, s'y trouvent, comme on le promet, représentés dignement. Sans doute, M. Marcel Sembat continuera d'avoir raison : « Faites un roi.... » Mais à la guerre comme à la guerre! L'incomparable énergie de la France suppléera à ce qui manque, et « on les aura! ».

LE MINISTÈRE BRIAND[1]

30 octobre 1915

DE L'UNANIMITÉ

Sur l'inutilité d'une crise ministérielle, nous avons dit tout le possible, et nos lecteurs ont deviné tout ce que nous n'avons pu dire. La lettre de démission publiée par M. Viviani invoque le désir de faire ou de retrouver l'unanimité. Nous considérons ce désir comme une fâcheuse idée fixe. Un gouvernement agit : c'est après l'action qu'il pourra savoir s'il a

1. Le 27, quand on annonça que M. Briand prendrait, avec la présidence du Conseil, les Affaires étrangères (pour lesquelles on avait nommé successivement MM. Louis, Paul Cambon, Jules Cambon et de Margerie) nous écrivions : « N'ayant d'objections à rien ni à personne, nous n'en avons pas contre l'homme politique présenté pour les Affaires étrangères », mais nous mettions en garde cet homme politique contre l'erreur à laquelle l'esprit juridique l'avait entraîné à la chancellerie : « Quand la situation demandait, contre les Boches, embochés, embocheurs de l'arrière, des lois générales draconiennes, lois complétées par l'institution d'une procédure rapide et de tribunaux sommaires pour trancher sans trop de dégâts les cas exceptionnels et les exceptions personnelles », il s'était surtout préoccupé des exceptions de personnes à ménager. « C'était, ajoutions-nous, de peur de manquer à la justice en un cas, exposer le salut public en mille cas : ces lois douceâtres et inopérantes ne sont comparables qu'à des filets à mailles larges mais élastiques, où le plus gros poisson lui-même ne s'accroche pas. » Ce qui fait la plus lourde et la plus dangereuse des injustices.

pour lui quelques-uns, ou trop peu, ou beaucoup ou tous.

Ce sentiment qui pourrait être considéré comme l'expression chagrine d'un royaliste hostile aux mouvements de la démocratie est justement celui qui s'étale dans les conversations et les journaux. C'est notamment des groupes de gauche que partent les cris : — Allez! Marchez! Gouvernez! De l'énergie! De la poigne, que diable!

Comment dès lors avoir l'unanimité? La poigne, l'énergie ne vont pas sans faire des mécontents, sans susciter des murmures et des oppositions, ni constituer, en fin de compte, des minorités menaçantes? M. Millerand en sait quelque chose.

LES BANNIS

Il est parti. « Enfin! » Une meute respire. A ce terme d'octobre que s'étaient fixé ou que lui avaient fixé les socialistes le mois dernier, M. Millerand a quitté la rue Saint-Dominique. Je vois dans l'*Intransigeant* qu'une manifestation de sympathie a, dans les couloirs de la Chambre, récompensé l'ancien ministre de la Guerre. J'aurais préféré moins de sympathie manifestée et plus de stabilité réalisée!

Le *Temps* parlait, avant-hier, en termes douloureux et confits, d'ostracisme. Les *Débats* de ce soir, d'une « exclusion » injuste. Les deux journaux songeaient sans doute, plus encore qu'à M. Millerand, à M. Barthou. L'auteur de la loi de trois ans avait sa place marquée dans un cabinet de défense et d'union nationales. L'envie démocratique lui en a refusé le seuil. Et pourtant, c'était pour ne pas le compro-

mettre que nous nous étions gardés de le désigner dans nos pointages et nos pronostics, ces jours-ci! Nous pensions que l'esprit de justice des hommes chargés de dénouer cette crise devant l'ennemi, serait plus fort que les cabales des uns et que les rancunes des autres. Avouons la déconvenue. Elle n'est pas petite.

Elle n'augmente pas le goût, très faible, que nous avons toujours professé pour le régime électif. Cavour disait très haut qu'il préférait une Chambre à une Antichambre, c'est-à-dire à la Cour. Le régime de l'Antichambre lui a pourtant permis de faire l'unité de l'Italie. La Monarchie lui en a concédé le temps. Le régime des Chambres ne paraît pas briller par la même patience.

LA RANÇON D'UNE CRISE

Nous ne sommes pourtant pas de ceux que le cabinet du 29 octobre déçoit. Si la journée a fait des dupes, elles ne sont pas de notre côté.

Le monde politique voulait, depuis des semaines et des saisons, voulait, de toutes les forces d'une minorité habituée à régner, un changement auquel nous nous sommes opposés de toutes nos forces, les forces du patriotisme et de la raison. Or, ce changement, on a fini par l'avoir. Mais, grâce à la résistance des bons citoyens et des parties saines de l'opinion, on a dû y mettre le prix. On a un ministère neuf, mais on a aussi un général à la Guerre, un amiral à la Marine, ce qui n'était peut-être pas ce qu'on avait visé!

Fin août 1914, à la constitution du cabinet Viviani-

Delcassé-Millerand, nous eûmes le grand honneur de recevoir à l'*Action française* la visite d'un général de division, ancien ministre de la Guerre, hautement qualifié pour juger de politique et d'art militaire, qui veut bien nous honorer de son amitié. De sa voix lente et grave, ce chef éminent nous exprima l'appréhension qu'un ministre civil, si bien intentionné qu'il pût être et quelle que fût sa puissance de travail, fût dénué d'une partie de l'autorité nécessaire pour mettre en mouvement tous les ressorts délicats et robustes de notre appareil militaire. Et c'était l'évidence même. Cependant l'esprit tenace de Millerand, son beau et méritoire effort de 1912, ce que nous savions de la nature obstinée et comme imperméable de sa résolution l'assuraient aussi partiellement. Il nous importait peu qu'il eût été quelques jours plus tôt, contre nous, l'avocat des Maggi, et que, plus anciennement, il eût tenu dans l'Affaire un rôle déplorable de passion et d'aveuglement. Ces caractères négatifs n'étaient pas comparables aux éléments positifs de ce tempérament vigoureux, de cet esprit net, laborieux, pratique. On l'accuse d'avoir trop cru ses bureaux, trop défendu ses services, trop considéré l'avis des compétences, et cet imbécile d'Hervé, dans une phrase lapidaire que je regrette de n'avoir plus sous les yeux, a qualifié cette habitude d'erreur. Cette erreur-là a été salutaire, nous n'avons pas cessé de le dire. Alexandre Millerand n'a pas eu de défenseur plus dévoué que nous, qui ne lui avons jamais adressé la parole, qui n'avons jamais échangé une lettre avec lui. Heureux que cette ardente et patiente défense ait pu con-

traindre le monde politique à ne pas lui trouver un remplaçant indigne de lui!

GALLIÉNI

Tout d'abord, nous ne pensions pas qu'un général fût disponible, et nous n'osions pas espérer non plus que la haine de Millerand dût l'emporter sur la terreur du pouvoir militaire au point de lui laisser donner pour successeur un soldat. Mais, disions-nous, mercredi 27,

Si l'on n'a sous la main un général expérimenté, bon administrateur, homme d'ordre et d'autorité pour remplacer au pied levé Millerand, qu'on laisse Millerand, etc.

Ce général expérimenté, bon administrateur, homme d'ordre et d'autorité, ressemblait comme un frère au gouverneur de Paris, ancien gouverneur de Madagascar, qui a fait là-bas des merveilles d'administration et d'organisation, qui a montré ici une présence d'esprit inoubliable avant et pendant la bataille de la Marne, qui, le 1er septembre, en six lignes sut informer les patriotes parisiens que la défense de Paris, quoi qu'on pût dire, ne serait pas un vain mot, et qui put, en effet, procéder à la vraie défense, à l'offensive, manifestée par l'envoi au front de milliers et de milliers d'hommes charriés par auto-taxis....

AUTRES MINISTRES

Deux jours plus tôt, nous demandions à la Marine M. Delcassé, parce qu'en 1911 « il avait su s'entourer d'amiraux jeunes, instruits, diligents ». Le nou-

veau ministre de la Marine, l'amiral Lacaze, était à la tête de ces amiraux. Nous voulions M. Méline à l'Agriculture. Il y est. Nous demandions le maintien de M. Ribot aux Finances. Il y reste. M. Jules Cambon, secrétaire général aux Affaires étrangères, était sur notre liste de spécialistes et de techniciens.

Sans doute, cet heureux appel aux compétences aurait pu être plus général. Nous regrettons de ne pas voir à l'Instruction publique M. Edmond Perrier ou M. Emile Picard, ni aux Travaux publics M. Victor Cambon, ni à la Chancellerie M. Delrieu, procureur général à la Cour d'Aix, qui a requis contre Mante, ni surtout à l'Intérieur Léon Daudet, car j'imagine que l'association de ces deux hommes si différents eût réalisé pour la chasse aux Boches des merveilles de patriotisme, d'équité, de sagacité. Mais la perfection n'est pas de ce monde. Résignons-nous aux avantages très réels ainsi obtenus.

Sur l'entrée au ministère de M. Cochin, M. Jules Delahaye, dans une forte lettre, dit ce qu'il faut, tout ce qu'il faut et comme il faut : il décline au nom des royalistes toute responsabilité. Je ne veux ajouter qu'un mot personnel. Comme beaucoup de libéraux, avant la guerre, M. Cochin, à la tribune et dans la presse, a fait des campagnes pour la diffamation de la force. Quand la force française aura délivré le pays, purgé le territoire, vengé nos héros, dont plusieurs sont ses propres fils, M. Denys Cochin reviendra, je l'espère, sur son ancienne erreur. En admirant les actions de la France, en se disant : *quarum magna pars fui*, il rendra à la force bonne et belle, saine et heureuse, le grand

tribut de gratitude que personne ne voudra désormais marchander à ce bien en soi.

UN LOYALISME NÉCESSAIRE

Reste un dernier sujet d'étude : Ce ministère n'est il pas trop nombreux? Ne faudra-t-il pas recueillir trop d'avis avant d'obtenir une décision? Le cabinet anglais ne se décompose-t-il pas justement en raison du nombre exagéré de ses éléments? Au moment où M. Asquith condense et resserre son groupe de collaborateurs, MM. Poincaré, Briand et Viviani dilatent le leur. Est-ce prudent? J'inclinerais à croire que ce nombre pourrait pourtant faciliter le travail séparé, le travail personnel des deux ou trois ministres techniques. Il faut du moins le souhaiter, au lieu de chercher là-dessus un sujet de noises stériles.

Ce qui m'enfonce dans ce sentiment, c'est que l'âme de ces critiques est juste et que, malgré sa justesse, je la trouve sous la plume de l'enfant chéri de la *Gazette de Francfort* et du porte-plume habituel de M. Caillaux, Ernest Judet, qui disait hier soir :

> Le vice de l'opération naissante serait de rapprocher des valeurs inégales, sans hiérarchie, sans programme d'ensemble, sans une tête capable de gouverner et voulant aboutir. La juxtaposition au lieu de la hiérarchie réglée ne donne pas la vraie force active. Elle risque même d'entretenir l'anarchie : quel que soit le mérite des collaborateurs d'une combinaison qui n'est pas soumise à un chef, ils font de mauvaise besogne ou s'embarrassent les uns les autres. Ce qui nous manque précisément après quinze mois d'une guerre conduite par l'ennemi sous la forme indus-

trielle, avec un commandement unique et une puissance stratégique ordonnée par en haut, c'est un cerveau par lequel tout s'équilibre et qui domine toutes les impulsions par sa légitime supériorité.

La dispersion des influences, la fantaisie individuelle des entreprises ont souvent disqualifié les miracles de l'énergie nationale : elles ont surtout empêché les quatre alliés de marcher ensemble au même but....

Évidemment, cela n'est pas écrit parce que l'auteur le croit juste, il n'a pas l'habitude de ce luxe-là et s'il pensait ce qu'il écrit, il conclurait : *Finissons-en, rétablissons la Monarchie.* Dès que M. Judet écrit des choses raisonnables, il faut ouvrir l'œil et se demander quel intérêt privé il y a. On discerne assez bien la manœuvre, et perfide, et servant des intérêts de faction qui ne sont pas français. Répondant cette nuit à un télégramme de Monseigneur le Duc d'Orléans, nous assurons quant à nous le chef de la Maison de France que, dans les limites du possible et du juste, déterminés par le patriotisme et par la raison, Ses ordres d'août 1914 continueront d'être fidèlement et complètement exécutés : le gouvernement national investi du devoir de chasser l'ennemi du territoire n'aura pas de défenseurs plus loyaux que nous. Ni le conseil perfide ni l'oblique manœuvre ne sauraient venir d'un côté où l'on met avant tout la France, la France éternelle.

DEUX FOYERS DE L'ESPRIT DE CRISE

1er novembre 1915.

« L'ESPRIT DE CRISE »

Les derniers articles de M. Clemenceau, celui d'hier, celui de demain, et des jours passés et des jours futurs, ont peut-être détruit l'illusion de ceux qui songeaient à refaire l'unanimité afin de rendre tout le monde content. Avec l'homme enchaîné, nous en sommes toujours au même point qu'avec l'homme libre de la fin août 1914, quand nous le sommions d'opter entre le Conseil des ministres et le conseil de guerre. Lui a-t-on proposé un siège avec ou sans portefeuille? A-t-on jugé qu'il serait plus gênant dedans que dehors? Ce fut probablement le bon parti, mais il faudrait le compléter en mettant enfin, de gré ou de force, un terme à son verbiage de ruine. Ce vieillard, presque aussi dénué du sens de la responsabilité que du sens de la réflexion, devrait être sans voix depuis 1909, ou tout au moins depuis le début d'une guerre qui ne signifie rien si elle ne démontre à quel malheur peuvent conduire les ravages diplomatiques, maritimes et militaires dés trois années d'un ministère Clemenceau.

Quoi qu'il en soit, ses aigres murmures ne semblent pas inoffensifs, puisque le *Temps* s'en est ému

et s'est efforcé de qualifier l'esprit qui les inspire, dans un article dont les dimensions ne sont pas très proportionnées au sens. Un mot aurait suffi, le mot que le *Temps* a choisi pour titre : « l'esprit de crise », ce qui revient à dire l'esprit critique. Mais « esprit critique » aurait mis le *Temps* sur une pente dangereuse, celle qui conduit à ouvrir le procès du régime. Il y aura bientôt cent ans que Saint-Simon, ou plus probablement son jeune secrétaire Auguste Comte, définissait par ce nom de critique les régimes de discussion, dits de liberté et issus de la Révolution, ayant pour commun caractère de subordonner l'action à la délibération et la guerre à la plaidoirie.

J'aurais à citer de curieuses opinions de Wells sur ce point[1]. Pour l'heure, retenons la grave circonspection du *Temps*. Elle est bien significative, cette volonté manifeste de fuir le cœur du débat !

LE PRINCIPE OU LA COLONIE ?

Et, malgré le masque prudent adapté par le *Temps*, son grief de principe transparaît, apparaît

1. L'opinion du romancier socialiste, reproduite et commentée dans l'*Action française* du 2 novembre 1915, faisait admirer « la rhétorique » du gouvernement anglais et l'indolence, l'incurie de sa préparation matérielle ; il comparait l'inexpérience du régime des législateurs politiques occupés surtout du « paraître » à celle de « nonnes cloîtrées », l'optimisme démocratique lui paraissait construit de manière à entraîner la disparition prochaine des meilleurs éléments. Wells signalait aussi les responsabilités de la presse « libre, vénale et vulgaire » capable de subir les influences étrangères ou des « fluctuations tout à fait néfastes pour la conscience publique ». Wells résumait la faiblesse relative des Alliés par ce qu'il appelle « les qualités de barreau ».

même dans tout son jour. Je vois par le *Rappel* qui sera publié en même temps que ces lignes, que les démocrates ont senti le reproche et se disent touchés. Ils le sont, et depuis longtemps. Mais, parce qu'ils le sont et ne veulent pas le paraître, parce que le *Temps* a intérêt à sauver cette apparence, le *Temps* de demain ne manquera pas d'essayer de guérir la blessure qu'il a faite ou, pour mieux dire, selon ses habitudes, il la niera. Il dira qu'en invitant les bénéficiaires de toute crise éventuelle à se délivrer de l'esprit de crise et à faire bien gentiment *hara-kiri*, il ne songeait à condamner ni la discussion, ni le changement, ni le gouvernement d'opinion, de discussion et de changement. Il dira, le *Temps*, tout ce qu'il lui plaira! En vain. La démocratie emporte au flanc sa flèche, *letalis arundo*. Le trait ne peut désormais la quitter. M. Clemenceau peut avoir le plus grand tort de crier à tue-tête : « Action! Action! Action! », d'élever ainsi à leur comble tous les inconvénients du gouvernement de la discussion et, dès lors, d'entraver l'action véritable, une seule question se pose désormais : Le gouvernement né d'une crise parlementaire aura-t-il la volonté, la résolution, l'héroïsme de renier, dès le premier jour, son berceau, d'aller droit à Thersite, de le rosser ferme, de le lier, de le traîner par la moustache et ce qui lui reste de poils jusqu'à la maison de retraite où l'impénitent destructeur s'entendrait répéter que, justement parce que l'action importe avant tout et que c'est la guerre et que les Allemands sont à Noyon, il est indispensable aux non-combattants de se taire pour laisser manœuvrer

à l'aise les éléments actifs de l'armée et de la nation? J'aimerais à voir ça. Ce serait beau. Ce serait bon. Mais le verrons-nous? Nos colonies et même la métropole exigent que l'on rompe avec le principe démocratique et son esprit de crise : en aura-t-on le cœur?

Le *Temps* se tourne du côté opposé à celui auquel s'adresse notre discours. Au lieu de presser le Gouvernement de faire acte de vigueur et d'enrayer le verbiage, le *Temps* prend à tâche de décourager ou d'attendrir les bavards. Le *Temps*, c'est le cas de le dire, perd un temps précieux. Comme les prédicants que Montluc dépêchait, car, disait-il avec sagesse, « ces gens-là parlent d'or », les Clemenceau et leurs pareils feront toujours valoir d'excellentes raisons pour ouvrir le bec. Ils n'admettront jamais qu'il y en ait de supérieures aux leurs. Tant que le moyen de jaser leur sera permis, l'esprit de crise fera des siennes. Grand malheur? Trop logique, hélas!

L'IMMUNITÉ D'UN JOURNALISTE

Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il y ait des lois faites pour réprimer l'esprit de crise dans les cafés et les omnibus, dans les conversations publiques et les conversations privées, si bien qu'un mot de trop là-dessus dans une église ou sur le seuil d'un hôpital peut conduire en conseil de guerre et faire condamner leur homme, alors que les mêmes propos, exactement les mêmes, bénéficient d'une impunité absolue quand ils sont imprimés et débités dans une feuille qu'on paye un sou.

Cette différence constitue un scandale qui doit finir.

Je lis, par exemple, dans la *Guerre sociale* d'hier, un Hervé de derrière les fagots :

Des abus et des erreurs, qu'il s'en commette, personne ne doit s'en étonner : le scandale ne commence que le jour où on interdit à la presse de les dénoncer.

Si au front, dans tel ou tel coin, on traite les citoyens sous les armes, dont beaucoup ont de 30 à 45 ans ont dirigé, dans la vie civile, des entreprises qui demandent autant d'intelligence que le commandement d'une compagnie ou d'un bataillon, *si* on les traite comme des gamins encasernés, *si* dans les cantonnements, au lieu de les laisser se laver et se débarrasser de leurs poux, on leur apprend à faire « portez armes », à faire le salut militaire pendant des heures entières, nous réclamons le droit de signaler ces criminelles sottises.

Si tel régiment ou telle division d'infanterie est arrosé par notre propre artillerie, ou est jeté sur des fils barbelés intacts, ou voit la victoire lui échapper parce qu'on ne lui a envoyé aucun renfort, *si* de telles erreurs nous sont signalées de tous côtés par les soldats et les officiers qui en sont les victimes, nous prétendons avoir le droit de les dénoncer....

Voilà des *si*. En voici d'autres :

Si « la presse », sans autre vérification, sans autre garantie que la conscience d'un hervéiste ou l'intelligence d'un infatué gobe-mouches, si, dis-je, « la presse » a le droit de publier tout ragot hostile et malfaisant que lui adressent des loustics ou parfois de mauvais soldats, je voudrais bien savoir qui peut refuser ce droit au premier citoyen venu qui, faute d'avoir à sa disposition une imprimerie avec les capitaux pour la faire marcher, se soulage de vive voix et répand des sottises diffamatoires à la

terrasse des cafés et au promenoir des cinématographes? Si Hervé, Clemenceau et tous les autres porte-plume de la ploutocratie ont ce droit, pourquoi pas le reste du monde? Comment ceux qui font le jeu de l'ennemi avec ses capitaux auraient-ils plus de droits que ceux qui n'utilisent que leur tête légère et leur langue empoisonnée?

Si on arrête les passants, il faut mettre la main au collet de M. Hervé. Si on laisse M. Hervé en liberté, il faut rapporter la circulaire du 11 octobre et la loi du 5 août 1914, visant et réprimant les écrits, comme les propos, *de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée ou de la population*. Si on n'abolit pas cette loi, si on ne rapporte pas la circulaire qui la rappelle, il faut appliquer l'une et l'autre et procéder à l'arrestation de M. Hervé. C'est une affaire de sûreté extérieure, en même temps que de justice intérieure pour le pays, mais c'est aussi une question d'honneur pour la presse. Les excitations d'un Hervé doivent être publiquement désavouées par tout ce qui tient une plume française. Jusqu'à ce que justice et police soient faites, j'y reviendrai, et ce ne sera pas uniquement par la voie de ce journal.

PEUPLES ET ROIS

4 novembre 1915.

Le *Radical* a des arguments européens à diriger contre « l'erreur du nationalisme intégral ». C'est que le *Radical* voit les rois des Balkans dressés contre leurs peuples et les peuples contre leurs rois. « L'intérêt national des peuples est d'un côté, les intérêts familiers de leurs rois sont d'un autre. » Puisse-t-il dire vrai! Il tombe néanmoins sous le sens que la haine des Russes, si forte chez les stamboulovistes, et la haine des Serbes, à peu près générale chez les sujets de Ferdinand Ier, ont rendu possible et peut-être déterminé la politique viennoise de ce renégat. Le *Radical* juge cet intérêt national égal à zéro. Il ferait mieux de le compter à sa valeur dans l'intérêt de la France, au lieu de former un jugement précipité sur des faits incomplets, dans un intérêt de parti. De même en Grèce. Nul ne connaît et n'apprécie à plus haut prix nos amitiés en Grèce. Petit-fils d'un officier combattant de Navarin, hôte et hôte enchanté de la Grèce moderne, longtemps familier et ami de plusieurs membres de la colonie hellène à Paris, honoré là-bas de distinctions flatteuses, je ne puis oublier pourtant l'inquiétude et la jalousie qu'inspire là-bas la Russie, le dépit excité par l'occupation italienne des îles, l'admiration aveugle des militaires pour l'Allemagne, enfin ce

grand rêve d'arriver un jour à Byzance qui fait partie du patriotisme hellénique. Croit-on par hasard, au *Radical*, que ces éléments n'ont pas agi, en Grèce aussi, plus puissamment que les intrigues de cour et de parenté? Devant ces intrigues, fortes elles aussi, au lieu de bombyciner dans le vide, comme fait le *Radical*, il serait simplement sage et avisé de regretter de n'avoir pas su, pas pu opposer à temps dynastie à dynastie, cour à cour, reine à reine, — comme précisément l'Angleterre l'a fait en tel ou tel autre pays!

Le *Radical* dit bien : — Si la Bulgarie avait été en république, ou la Grèce!... Là encore éclate la grande illusion démocratique. En monarchie, ces peuples ont du moins de bonnes armées, de solides instruments de défense et d'action nationale. En démocratie, Vienne et Berlin leur auraient flanqué une bonne affaire Dreyfus et un bon clan de *ya* qui leur aurait démoli leur armée pour quinze ans, ruiné les services de renseignements et payé quelques douzaines de langues dorées qui auraient fini de ruiner la chose publique! Le *Radical* n'a peut-être pas oublié l'histoire de la République de Pologne et de ses diètes où les députés regardaient, avant de voter, vers la tribune des ambassadeurs étrangers. S'il l'a oubliée, qu'il demande à M. Deschanel, sinon à Jacques Bainville[1] comment, dans l'ancienne Allemagne, cette « République de princes », le roi de France s'arrangeait pour imposer sa volonté, sans avoir recours à l'argument du canon.

1. Jacques Bainville, *Histoire de deux Peuples* (Nouvelle Librairie nationale).

— Mais, dit le *Radical*, « il n'est pas un Français, que dis-je, il n'est pas un homme civilisé sur la planète, qui ne comprenne que, si l'Allemagne et l'Autriche avaient été en république, la guerre actuelle n'aurait jamais eu lieu. Cette guerre monstrueuse porte en elle la marque de l'Impérialisme. »

Affirmation impétueuse et péremptoire, mais irréfléchie. Comme s'il n'y avait pas d'impérialisme républicain et démocratique! Comme si l'Amérique n'avait pas été en république, il y a dix-sept ans, quand elle a fait la guerre de Cuba! Comme si la plus sanglante des guerres du XIX^e^ siècle n'était pas la guerre de Sécession, que se firent deux groupes de républiques, les États du Nord et les États du Sud, dans la même Amérique.

Il ne faudrait tout de même pas travailler à bêtifier les Français pour sauver le régime des claires leçons de la guerre!

LA RÉVOLUTION OU LA MORT

7 novembre 1915.

Une loi a été débattue, jeudi, à la Chambre, dans un esprit pratique de bienfaisance sociale auquel il faut rendre justice. Pour éviter (en pleine crise de dépréciation de la terre) des pertes trop lourdes aux successeurs et héritiers des innombrables morts de la guerre, et, par une répercussion naturelle, de tous les morts et de toutes les mortes depuis août 1914, le législateur songe, non pas certes à abolir le partage forcé, mais à en différer l'échéance, l'indivision étant rendue plus facile et plus fréquente pour un laps de quelques années. Chose remarquable, la commission de la Chambre et le Gouvernement sont tombés d'accord sur cet expédient si naturel et dont M. Viviani n'a pas caché le caractère social. Il est « social », en effet, que les héritages restent aux héritiers naturels. Il est social que les immeubles ne soient pas aliénés, ni les terres morcelées, ni le sol français offert et vendu au premier venu, sans aucun égard au sang des familles qui l'occupent, sans considération au passé et aux services des occupants. Cela n'est pas seulement social, cela est national, et si l'on veut qu'il reste des Français en France, si l'on veut que la natalité des familles françaises ne continue pas à décroître, il faut songer à réformer ce système de succession. M. Méline en

tombait d'accord récemment. Il est bon que M. Viviani s'accorde avec lui.

Deux ou trois techniciens, M. Puech, M. Lugol, ont vivement attaqué le projet, en faisant surtout ressortir des obscurités de rédaction, qu'il faut supprimer, et des lacunes qu'il sera facile et pressant de combler. L'un d'eux, occupé par état des intérêts du commerce, se montre assez indifférent à des intérêts plus profonds, plus stables, plus liés à la durée et à l'existence de la patrie : bref, comme dit la fable où l'on voit le rat

> Despitant fort chats, chattes et chatons
> Et prisant fort rats, rates et ratons,

cet avocat de la législation commerciale, qui ne voit rien en dehors de sa spécialité, a cru bien faire en mettant les Chambres en garde contre un retour à l'ancien régime, contre un système successoral contraire aux idées de la Révolution. Qu'à cela ne tienne, a répondu M. Viviani avec un bon sens inouï, toutes les prescriptions révolutionnaires ne sont pas intangibles et certaines ne peuvent pas résister après 110 ans aux événements qui se sont déroulés. Il a ajouté :

> Qu'est-ce que la loi de 1884 sur les syndicats, sinon une réaction contre la Révolution ? Qu'est-ce que la loi de 1881 sur les associations, sinon une réaction contre certains effets de la Révolution française qui n'a pu apercevoir que la force de l'individu, alors que nous avons, nous, le devoir d'apercevoir — peut-être même l'apercevons-nous trop tard — qu'il peut se dégager des forces collectives et sociales.

La loi des syndicats, la loi des associations ont

réagi contre la loi Le Chapelier. Le seul effet des sentiments révolutionnaires professés par les rêveurs à la Napoléon III ou les avocats à la Waldeck-Rousseau qui forgèrent les lois nouvelles fut d'y glisser des contresens.

Notre ami Marie de Roux démontrait, il y a longtemps, que dans cette affaire la charrue fut placée constamment avant les bœufs. On a légiféré sur les coalitions avant d'avoir organisé des groupements ouvriers. On a organisé les groupements ouvriers avant d'avoir organisé les professions. Tout cela est à reprendre et à concevoir dans un esprit de cohérence logique dont les législateurs démocratiques ou républicains étaient trop dépourvus. Mais cela n'en est pas moins l'indice de tendances profondément contre-révolutionnaires dans le monde ouvrier et dans la société française depuis plus d'un siècle, les tendances qui illuminèrent un Georges Deherme en éberluant un Georges Clemenceau. Les faits naturels ont refait ce qu'avait défait une idéologie contre nature: l'antiphysie de 1789 a été régulièrement combattue et démolie par les mouvements spontanés de « l'invincible nature » de la société. Qu'en pensera la Chambre? La discussion a été renvoyée à jeudi prochain, mais dès le lendemain le plus révolutionnaire et le plus arriéré des journaux de Paris se pendait à la cloche d'alarme et sous un titre flamboyant, *la Main morte*, dénonçait le sacrilège de MM. Viviani et André Véber.

On veut mettre en échec, s'écriait le *Temps*,

quelques-unes des dispositions fondamentales du droit moderne, issu de la Révolution française. En assu-

rant la mobilisation des biens, en détruisant la main-morte, en proclamant à la fois la liberté du travail et la libre circulation des richesses, la Révolution a réalisé dans les faits les grands principes qu'elle avait édictés pour l'émancipation individuelle et le progrès humain.

Circulation, mobilisation des fortunes, il n'y a rien de mieux pour faire l'affaire des bandes noires et des bandes jaunes, la race des marchands de biens. On ne peut alléguer cet argument à la Chambre, même et surtout pour défendre les familles françaises, pour éloigner les parasites désireux de s'enrichir des dépouilles de nos combattants; mais soit le rapporteur soit le ministre eurent pourtant beau jeu à répondre aux mobilisateurs de la richesse :

— Alors, abolissez tous les moratoria....

Mais ce point de vue de pratique générale n'est pas pour arrêter les idéologues stimulés par un intérêt, un intérêt cosmopolite : le *Temps*, pour couper court, crie au blasphème, car c'en est un d'aller jusqu'à renverser quelques-uns des principes essentiels de notre Constitution économique et sociale, il est inconcevable que des Chambres démocratiques le puissent tolérer.

« La République », ajoute le *Temps*, « n'a pas à revenir aux institutions de l'ancien régime. » Elle ne le peut pas, voilà la vérité. Elle est condamnée aux institutions qui mobilisent, émiettent, liquident la propriété des Français pour la faire passer dans des mains étrangères, comme elle est condamnée à une politique générale qui nous a valu cinq invasions en 125 ans. La politique monarchique, intérieure et extérieure, est un système qui passe bien au-dessus de sa tête et au delà de sa portée.

UNE DOCTRINE ET SA PREUVE

8 novembre 1915.

COMMENT SE FORME UNE DOCTRINE

Les doctrines politiques se composent de vues élaborées par rapport à de vastes étendues de temps et de pays, à de grandes masses de faits. Leurs conclusions ne peuvent donc pas se fabriquer à la petite semaine ou sur le témoignage de la première anecdote venue. Pour juger du rapport d'une institution telle que la démocratie ou la monarchie avec la politique intérieure ou la politique extérieure, il faut avoir saisi quel est le train ordinaire, la direction constante de l'une ou de l'autre, il faut aussi avoir su guetter le moment et le tournant où cette direction générale se trahit bien. Ce n'est pas facile et, pour voir juste, il faut se mettre en défense contre toute envie de conclure précipitamment.

Ceux de nos confrères qui, depuis une semaine ou deux, s'escrimaient à chercher dans les événements balkaniques d'assez débiles objections au nationalisme intégral quand il eût été plus intelligent et plus conforme aux intérêts de la France d'y faire voir le succès d'une politique dynastique, mais austro-allemande, ces journalistes parisiens sont déjà obligés de nuancer leur première thèse et d'en baisser le ton. Je ne parle pas de ce pauvre Hervé

qui, avant-hier, ayant détrôné Constantin et Sophie, leur permettaient hier de régner sur Athènes; les mêmes sabres de bois, les mêmes pistolets de paille seront brandis demain contre le roi de Roumanie, mais, que ce soit heur ou malheur, ne le désobligeront qu'en peinture. Je parle des gens sérieux qui, trop sérieusement, font tenir un système au bout d'une impression et construisent, détruisent, rebâtissent, jugent et qualifient nos vues sur la France d'après les dernières dépêches arrivées de Salonique ou de Nisch, quand ce n'est pas de Pékin ou d'Honolulu. Il est de mon devoir de les avertir que ces bagatelles ne prennent pas ici, et pour une bonne raison : notre édifice est fait d'autres matériaux et lié d'un autre ciment.

En 1905, lorsque, pour les lecteurs des périodiques auxquels je collaborais, j'eus fait la comparaison minutieuse de la gestion Hanotaux et de la gestion Delcassé et que les effets de ces deux systèmes sur nos Affaires étrangères en eurent été complètement dégagés avec les conclusions qui en ressortaient par rapport au régime, une sorte de gêne, un grand scrupule me retint de conclure, moi. Ne portant que sur un certain espace de temps, le ressort de la preuve me semblait inférieur à la portée de l'affirmation. Cependant l'expérience Hanotaux avait duré trois ans entiers, l'expérience Delcassé sept ans. Si clairs que fussent les témoignages des faits, si varié et concordant que fût leur langage, si expressive et significative qu'en fût la teneur quant à l'essentiel, il me paraissait presque abusif de tirer d'une seule décade des conclusions valables

pour tout l'avenir du pays; je ne poussai donc pas au delà du cercle de la *Gazette de France* et de la *Revue d'Action française* la publicité donnée à ces observations.

Il fallut les criantes et douloureuses confirmations des années 1906, 1907, 1908, 1909, sous l'extravagante dictature de Clemenceau qui succédait à des cabinets plutôt remarquables par l'inertie; il fallut le terrible aveu de M. André Tardieu sur « L'HUMILIATION SANS PRÉCÉDENT »; il fallut la reprise de cet aveu par M. Clemenceau en pleine Chambre des députés pour nous déterminer en 1910 à tirer un volume de ce *Kiel et Tanger*. Encore, à défaut d'une incertitude bien évanouie, survivait-il à nos premières inquiétudes un certain malaise : tant c'est chose importante et quasiment cruelle de passer du particulier au général, du constat de fait à l'idée et à la loi. Seul le coup de foudre d'Agadir en 1911 dissipa nos derniers nuages en montrant que malheureusement nous ne nous étions que trop bien placé dans le fil des événements. Mais l'histoire de cette hésitation qui dura cinq années entières peut prouver que ce n'est pas ici que l'on se soucie d'éblouir le public afin de l'empaumer, de lui faire prendre des cas exceptionnels pour des cas réguliers, de lui fermer les yeux sur le vrai cours des choses. Les discussions ne sont pas pour nous des moyens de briller ou d'opérer quelque pêche miraculeuse. L'objet de nos débats est bien plus simplement et plus utilement d'arriver à la vérité, d'y faire arriver tous les autres, de rassembler tous les Français dans la clarté du même intérêt national.

« LA PREUVE PAR NEUF »

Les « objections » tirées des Balkans nous ont si peu tracassés que nous n'avons même pas pris la peine d'introduire la plus facile des diversions en tirant parti des événements constitutionnels d'Extrême-Orient. Non que nous les ayons jugés incapables par eux-mêmes de faire réfléchir. Mais ils sont mal connus encore. Aux braves libéraux et aux doux démocrates qui nous criaient, il y a quelques années, avec M. le comte d'Haussonville : — *Malheureux que vous êtes! faire du monarchisme ou de l'antidémocratie quand la Turquie adopte le régime parlementaire et quand la République est proclamée jusqu'au fond de la Chine!* nous n'avons pas cru nécessaire de rendre dent pour dent en leur parlant du prochain rétablissement de la monarchie au Céleste Empire. Et cependant....

Un de nos grands amis, moins timide que nous, nous rappelle ces faits dans une note qu'il intitule excellemment « la Preuve par neuf » :

Veto du Japon au rétablissement de la monarchie en Chine. — PÉKIN, 21 octobre (*retardée dans la transmission*). — M. Obata, chargé d'affaires du Japon, a rendu visite au ministre des Affaires étrangères et lui a fait part du conseil amical que son gouvernement donnait au gouvernement chinois, de suspendre pour le moment le mouvement pour le rétablissement de la monarchie, lequel était susceptible, a dit le chargé d'affaires, d'amener des troubles en Extrême-Orient.

Les ministres d'Angleterre et de Russie, qui assistaient à cette entrevue, s'étaient associés à ce conseil, que M. Obata a été chargé de présenter.

A cette coupure de la *Liberté* du 1er novembre 1915 notre ami ajoutait :

L'Angleterre et la Russie payent naturellement au Japon le prix de son alliance. Et le Japon fait à la Chine un peu brutalement le coup qui nous fut fait plus sournoisement par Bismarck en 1871, 1873, 1875, 1878, toutes les fois que nous parûmes avoir envie de nous donner « une monarchie en règle », c'est-à-dire d'acquérir ou de retrouver les conditions primordiales de l'ordre à l'intérieur et de la vigueur au dehors.

Pendant qu'on nous raconte des histoires sur les Balkans et qu'on essaye, avec toutes sortes de tricheries, de démontrer que l'explication royaliste s'y adapte mal ou ne s'y adapte plus, bien que la concordance des faits et de nos idées y soit aperçue du premier regard attentif, voilà que du fond de l'Extrême-Asie s'élève une clarté si forte que certains n'ont pas besoin de la regarder pour la voir, elle s'impose à leurs esprits, elle les accable, « c'est la preuve par neuf », s'écrient nos amis. « Et éblouissante! » Il faut avouer que, bien vue dans sa lumière, l'affaire est décisive. Les forts ne veulent pas que les faibles reprennent force par la monarchie; les victorieux d'hier interdisent à leurs vaincus de recourir à ce remède organique, à ce topique roboratif.

— *Depuis*, m'écrit quelqu'un, *depuis que Nansen avait donné les trois raisons de ne pas mettre la Norvège en république* (l'économie, la paix publique, la politique extérieure), *il ne s'était rien produit de plus net en faveur de nos vérités : et vous délibérez de les faire connaître?...*

La délibération a cessé depuis que les réserves nécessaires ont été dites, et ce beau fait vient s'ajouter à la masse immense des faits sous laquelle doit succomber la triste et cruelle chimère du souverain électif, chimère condamnée par l'épreuve de cent républiques de l'antiquité et du moyen âge. Condamnée en Pologne, la voilà aussi condamnée au fond de la Chine, et l'on ne saurait oublier, au moment où le livre de Jacques Bainville court dans toutes les mains, que les variétés parlementaires ou plébiscitaires de la démocratie avaient inspiré les réflexions suivantes... je dirai tout à l'heure à qui :

...Je ne vois dans la monarchie ni le principe du droit divin, ni tous les vices que l'on veut y trouver. Je ne vois uniquement dans le système héréditaire que la garantie de l'intégrité du pays. Pour apprécier cette opinion, il suffit de se rappeler que les deux monarchies de France et d'Allemagne naquirent en même temps du partage de l'empire de Charlemagne; la couronne devint purement élective en Allemagne, elle resta héréditaire en France. Huit cents ans plus tard, l'Allemagne est divisée en douze cents États environ : sa nationalité a disparu, tandis qu'en France le principe héréditaire a détruit tous les petits souverains et formé une nation grande et compacte.

Ces lignes sont tirées des *Idées napoléoniennes* (I, 25). Elles sont signées Louis-Napoléon Bonaparte. Elles valent la peine d'être méditées par tous ceux que poursuit le souci des siècles futurs de la France.

DÉMOCRATIE ET ORGANISATION

9 novembre 1915.

LA « CAUSE » DE L'ORGANISATION ALLEMANDE

Résumant l'intéressante réponse du maire de Lyon, Ed. Herriot, à l'Enquête sur l'organisation en Allemagne[1], M. Latapie met courtoisement en cause le subtil Maurras.... Tant que les Français ne verront pas certaines vérités grosses comme le poing, j'aurai juste le genre de subtilité de Francisque Sarcey et n'en désirerai point une autre. Mais laissons parler le rédacteur de la *République française*, résumant l'*Opinion* :

L'Allemagne apparaît à M. Herriot comme « une chaîne » forgée par le fer et le feu, « une chaîne formée par la communauté du Parlement, du Gouvernement et de la législation ». Est-ce clair? — Pas de reste.

Les images ne sont jamais tout à fait claires, mais celle-ci est juste. M. Herriot veut dire qu'il y a continuité, accord, enchaînement entre ces trois éléments de la politique allemande. Chez nous, les éléments correspondants sont en antagonisme, en état d'interruption et de schisme constant, et cela non par accident, mais au nom de la loi et de la Constitution, par l'esprit d'une constitution fondée sur l'élec-

1. Enquête parue dans l'*Opinion*, puis en volume sous ce titre : *L'Allemagne a-t-elle le secret de l'organisation?* enquête par Jean Labadie (à l'*Opinion*, M^me^ Chauveau-Lagarde).

tion et sur l'opinion. Chez nous, ce qui est principe, c'est le parti : partage, division, prédominance de la partie sur le tout. Chez eux, c'est la nation, c'est-à-dire le tout qui prédomine sur la partie : on enchaîne là-bas, et ici l'on divise. On divise au moyen des volontés comptées et des votes divers. On enchaîne, on relie au moyen de la tradition et de la raison. Voilà l'image de M. Herriot restituée à sa place dans l'ordre abstrait, au moyen d'explications qui me semblent claires.

Je rends la parole à M. Latapie et à l'auteur qu'il cite :

Mais voici une explication : « L'Empereur et l'Empire ont capté tout l'essentiel : le droit de guerre et de paix, l'administration des armées, les impôts, les douanes, les monnaies, la colonisation, la protection du commerce et de l'industrie, les postes, les chemins de fer. Ils ont capté même l'individu, inséré de gré ou de force dans l'organisation de l'assurance. Ils sont maîtres des tarifs et des lois. Ils sont maîtres de la liberté qu'ils restreindront ou développeront à leur guise. Ils ont été institués les arbitres de tous les conflits. Le droit impérial, le cas échéant, brise le droit local.... » Ici, nous devons craindre d'avoir trop bien compris. Le secret de l'organisation supérieure de l'Allemagne ce serait la forte armature de l'*autorité impériale*, ce serait la forme politique de l'Allemagne, l'Empire en un mot.

M. Herriot n'y va pas par quatre chemins. « La guerre de 1914, écrit-il, a marqué le nouveau triomphe de l'Empereur, roi de Prusse, et de ses bureaux. En quelques heures, la machine allemande a tout écrasé. Elle est admirable, cette machine ! »

Mais, si cela est vrai, que conclure? Nous n'osons pas ici tirer les conséquences de ces déclarations. Le subtil Maurras s'en chargera sans doute dans l'*Action française*.

Sans la moindre subtilité, ces conclusions sont tirées depuis longtemps. Mais, à mon avis, M. Herriot est incomplet, du moins dans le passage qu'extrait M. Latapie. On n'y voit pas assez l'autre élément de la prospérité allemande qui est, en dépit d'une centralisation impériale à peine commencée, une autonomie locale et professionnelle intense, une liberté municipale dont nous n'avons plus idée, la puissance de vie corporative conciliée avec une extrême autorité de l'État.

LA CAUSE EST POLITIQUE

Conciliée, comment? Attendez un peu. Je tiens à dire à M. Latapie que je m'associe entièrement à lui et me sépare absolument de M. Herriot quand celui-ci s'associe à M. Victor Cambon pour attribuer à l'Allemagne, en les contestant à la France, « l'ardeur au travail, l'orientation méthodique de l'effort, l'étude réfléchie »..., et quantité d'autres bonnes qualités innées dont notre défense nationale atteste au contraire, depuis quinze mois, que nous sommes pourvus surabondamment. Dans la belle lettre écrite l'avant-veille de sa mort, Léon de Montesquiou protestait contre ces rêveries[1].

1. « Le Germain est capable d'organisation, parce qu'il a le crâne fait de cette manière; le Français, le pauvre Français, en est incapable !!! Explication métaphysique, comme dirait A. Comte, qui est commode pour ceux qui ont intérêt à cacher les fautes commises depuis quarante ans, l'absence de gouvernement, et par conséquent d'ordre et de prévoyance.

« Quelle leçon politique, ce que je vois depuis quelques jours !

« Il a suffi que les circonstances imposent à la France une dictature de salut public pour qu'elle retrouve ce génie d'organisation dont on la déclare dénuée, et pour que, par

Ses protestations sont les nôtres, nous disons, comme M. Latapie, de la France :

Elle donne un exemple étourdissant de ses facultés de création et d'organisation. Plus qu'aucune autre nation au monde, elle est capable de marier la théorie à la pratique, comme dit M. Herriot, d'analyser, de spécialiser, d'inventer, de développer. L'industriel français, par sa compétence, par son intelligence, par son initiative, par sa hardiesse, brave toute comparaison. Qu'est-ce qui lui a donc manqué pour s'opposer au débordement de la concurrence allemande? *Il lui a manqué un bon gouvernement.* Au lieu d'être protégé, il a été brimé : il a été traité en ennemi..... Il ne s'est pas passé de mois depuis quarante ans sans qu'une loi, un décret, une mesure administrative ne vienne changer le statut économique et social toujours dans le même sens de suspicion et d'hostilité envers « le Patron ».

Uniquement appliqués à flatter la masse ouvrière qui fait le nombre et qui fait les majorités, les politiciens ont organisé la ruine. Il a fallu des miracles d'ingéniosité, de ténacité, de la part de nos industriels, pour soutenir leur rôle et leur renom en face d'une nation où tout était sacrifié au succès de leurs concurrents.

Parlant après M. Herriot des puissantes organisations économiques de l'Allemagne M. Latapie s'écrie :

Ces institutions n'ont pu se fonder qu'à l'abri d'une législation favorable, durable et sous la protection d'un gouvernement énergique leur garantissant l'ordre et la sécurité. Les capitaux français se sont abstenus de soutenir l'industrie française parce qu'ils n'y trou-

un travail silencieux et que nous ne soupçonnions pas, pendant que nous nous morfondions dans les tranchées, elle préparât méthodiquement la délivrance du territoire. Car ce n'est rien moins que cela que ce que je vois me fait espérer. »

(Lettre écrite le 24 septembre à Charles Maurras et publiée dans l'*Action française* du 8 octobre 1915.)

vaient pas la sécurité; et ils préféraient, en effet, comme le constate M. Herriot, se confier à des entreprises étrangères où ils se sentaient mieux protégés.

Le grand mal français, c'est la politique.

Impossible de mieux dire. Mais il faut compléter et, après s'être placé au point de vue du patron, poser la même question du côté ouvrier. Eh bien! du côté ouvrier, c'est le même déficit. L'ouvrier allemand est mieux doté par l'État que l'ouvrier français. Jules Guesde et le vieux Bebel étaient d'accord, en 1904, au congrès d'Amsterdam[1], pour constater que les Hohenzollern étaient plus généreux que la République et, quand Jaurès répondait qu'ils l'étaient pour le mauvais motif[2], il faisait une fois de plus la preuve de son chimérisme : bien ou mal intentionné, l'empereur et roi réglait une partie des questions ouvrières dans un sens de paix sociale ; notre démocratie n'en tirait que la guerre sociale et les plaies économiques énumérées par MM. Herriot, Latapie et Victor Cambon.

La conclusion est donc que l'ennemi de l'ouvrier est — non pas, comme le croient nos socialistes, le patron, — non pas, comme le dit M. Latapie, homme de parti, à Herriot, l'homme de l'autre parti : *Il n'y a de coupable qu'un parti, votre parti*, — mais bien et uniquement, et sans subtilité, le régime des partis, de tous les partis, le régime électif, la démocratie elle-même.

VERS « UN BON GOUVERNEMENT »

Et quand M. Latapie, après M. Herriot, déplore l'absence d'un régime sous lequel la France aurait

1. Journées des 16 et 17 août 1904.
2. Voir l'*Enquête sur la Monarchie*, Introduction, p. L et LI.

pu « développer ses dons naturels », M. Latapie a raison, mais il a tort de l'appeler, comme M. Herriot, un « régime d'autorité libérale », autant dire un régime de cercle carré. L'autorité-principe ne se concilie pas avec la liberté-principe, il faut choisir l'un ou l'autre, et celui qu'on ne choisit pas, on le rejette. Qui dit *liberté d'abord* dit *discussion d'abord*; il n'y a pas de salut public qui le tienne, il s'engage à tout casser et il casse tout tant qu'il n'est pas le maître de tout (voir Clemenceau opposant). Et, s'il devient le maître, il contribue encore à tout casser par la vertu de son principe augmenté des facilités du pouvoir (voyez Clemenceau gouvernant).

Ce qui est conciliable, c'est l'autorité entière et les libertés définies : des libertés qui ne s'exercent pas dans l'ordre de l'État, ni sur le plan de l'État, libertés locales, libertés professionnelles, libertés religieuses, libertés universitaires, très vastes, mais qui n'ont pas à empiéter sur le domaine supérieur de l'État, lequel doit commander aussi, dans son ordre, et, dans ce même ordre, être obéi. Quand ce dernier devoir n'est pas observé, qu'arrive-t-il? Il arrive tous les malheurs, il arrive toutes les misères que comptent MM. Herriot, Latapie et Cambon, tout le détail des petits et des grands maux courants, au long de nos quarante-cinq années de paix avec accompagnement de décadence économique, de négligence sociale, d'incurie maritime et militaire, car l'État, au lieu d'être uni, est divisé et disputé par les partis dont c'est le métier. Mais qu'une alerte se produise, qu'une grande décision doive être prise, que le cas de paix et de guerre soit posé,

ce cas régalien, ce cas royal échappe de sa nature, de sa nécessité, aux partis qui se croient souverains, les nations ne sont pas *consultées*, ni les Chambres, et, selon la belle et juste observation de Jacques Bainville, tout se passe comme tout doit se passer, le destin des États en pays de démocratie est réglé par un tout petit nombre de personnes absolument comme si nous vivions sous l'empire du Conseil privé de Sa Majesté Très Chrétienne ou du Conseil des Dix.

En d'autres termes, nous avons l'inconvénient de l'autocratie, mais nous n'en avons pas l'avantage, qui est l'autorité stable et ses longs desseins. La situation est donc à retourner. Notre État désuni, unifions-le. Notre organisation locale, religieuse, économique, universitaire, strictement autoritaire et unifiée jusqu'à la tyrannie, portons à cette périphérie toutes les libertés convenables. *Monarchisons* l'État, *républicanisons* tout le reste.

Il a été d'ailleurs mille fois démontré que ni l'un ni l'autre de ces deux mouvements, complémentaires l'un de l'autre, décentralisation aux extrémités, unification au centre, n'est possible en régime électif. Il faut la royauté, non la royauté viagère d'un dictateur, mais l'éternelle, celle qui arrache le choix du successeur à la discussion, aux compétitions, au suffrage, et transmet la propriété du commandement comme les autres propriétés, par l'hérédité, par le sang. Il n'est rien de plus simple, ni rien de plus parfait.

LE SALUT DES HÉRITAGES[1]

15 novembre 1915.

En déposant son projet de loi d'emprunt à 5 0 0, le Gouvernement s'occupe de réunir le plus de ressources possible pour la défense nationale : précautions indispensables, vues d'avenir immédiat. Il est un autre avenir, plus éloigné, non moins important peut-être, dont il s'est occupé aussi; non pas autant qu'il le faudrait, mais pourtant un peu plus qu'il ne faisait avant la guerre. Deux moitiés de séances et un bon bout de loi consacrés aux intérêts des familles françaises, c'est le grand maximum de ce qui est permis en République démocratique. Il a fallu des catastrophes pour imposer des vérités que la science sociale rabâche depuis soixante ans : on n'était pas « organisé » pour les voir....

Il est question de retarder le dépècement et la mise en vente des héritages, que la crise actuelle vouerait à une dépréciation désastreuse. Cette ruine sera inévitable tant qu'il suffira de la volonté d'un seul héritier pour obtenir automatiquement le partage. Les auteurs du nouveau texte auraient voulu que ce système fût momentanément renversé et qu'il suffît de la volonté d'un seul pour obtenir du tribunal le maintien — *de plano* — de l'indivision. Nos

1. Suite de la note du 7 novembre, *la Révolution ou la mort*, page 182.

lecteurs ont vu ici, le 7 novembre, quelle furieuse contradiction a rencontrée cette disposition salutaire de la part de quelques juristes bien secondés par un article des doctrinaires du *Temps*, qui semblent fort intéressés à la mobilisation du sol national par les marchands de biens, doux volatiliseurs de la glèbe française. Après une défense d'abord ingénieuse et énergique, M. Viviani et la commission ont dû jeter du lest. Le maintien ne sera pas de droit. Le tribunal l'ordonnera ou le refusera[1].

En outre, et ceci n'est pas un progrès médiocre, l'article 3 porte dans sa deuxième partie que *lorsque la succession comprend soit un ou plusieurs immeubles occupés en commun par le défunt et son conjoint ou l'un des héritiers, soit fonds de commerce, établissements industriels ou exploitations agricoles à la gestion desquels le conjoint survivant copropriétaire ou l'un des héritiers apportait son concours, les parties ainsi qualifiées ont la faculté de réclamer l'attribution intégrale d'un ou plusieurs biens sur estimation.*

Majorats! Mainmorte! Destruction des principes du Code civil! a-t-on crié. Le retour au bon sens, au vivace intérêt des familles et, par conséquent, de la race et de la patrie n'en a pas moins été voté; puisse-t-il l'être aussi par le Sénat!

Ainsi le poids des malheurs publics, ajouté à la pression de l'envahisseur, rétablit, à titre provisoire, mais enfin rétablit un peu de sens commun dans cette partie de nos lois qui a travaillé pendant plus d'un siècle pour l'Ennemi, qui a dépeuplé et

1. Cela n'est point sans avantages.

appauvri le pays, n'a enrichi que l'étranger et ses courtiers, enfin a confirmé la prédiction de lord Castlereagh en 1815 : — Laissons ses territoires à la France; elle est assez affaiblie par son régime successoral!

M. Viviani s'est honoré en posant la question du point de vue social[1]. Si le socialisme électoral et parlementaire n'était pas, selon la définition de M. Jules Guesde, une attrape destinée à « berner le prolétariat », une législation reconstitutive de la famille devrait être inscrite au premier article de son programme. Le nouveau garde des sceaux aura toujours pris dans son passage à travers le Parti une manière de penser qui, en tout état de cause, a corrigé les habitudes intellectuelles de l'avocat. Tout le problème de la population, si alarmant, si menaçant, est conditionné dans une mesure immense par le statut que l'on donnera aux familles.

1. Le ministère avait été précédé dans la voie des réformes de cette nature par Jacques Bainville qui, le 2 octobre 1914, écrivait dans l'*Action française* :

« Ce qu'il faut, c'est que ceux qui tombent pour la Patrie ne paient pas en outre l'amende des morts; ce qu'il faut, c'est que le Trésor public ne s'enrichisse pas, aux dépens des veuves et des orphelins, des dépouilles de ceux qui meurent généreusement pour la Patrie dans la fleur et la force de leur âge.

« Ce n'est d'ailleurs pas pour le petit nombre des riches — *quoiqu'ils aient le même droit que les autres à la justice* — que nous plaidons. C'est *surtout* pour ces milliers et ces milliers de moyens et de petits propriétaires français dont la terre forme le seul bien....

« Il faut, sans retard, que la plus juste des mesures soit prise, il faut que l'exemple donné par nos alliés anglais soit suivi.

« Pas de droits de succession pour les biens des Français tombés à l'ennemi. »

LES SOCIALISTES ET LA GRANDEUR NATIONALE

14 novembre 1915.

PARTIS DE JOUG ET PEUPLE DE PROIE

Il nous a paru complètement inutile de nous associer aux cris d'enthousiasme et aux pleurs de tendresse répandus par la presse conservatrice, opportuniste et libérale quand il lui a paru démontré : 1° que nos socialistes ne voulaient pas d'une paix honteuse ; 2° qu'ils ne jugeaient point que la reprise de l'Alsace et de la Lorraine pût être considérée comme une conquête. Si l'on veut avoir toute notre pensée là-dessus, mieux vaudrait que ces messieurs eussent adopté un autre langage. Celui qu'ils ont tenu ne porte pas les signes de la sincérité. Celui qu'ils auraient aimé à tenir, si stupide fût-il ou si criminel, aurait eu les avantages de la franchise.

En effet, à peine le *Temps* a-t-il tué le veau gras en l'honneur des Renaudel ou des Compère-Morel qui se sont montrés assez bons pour appeler Strasbourg et Metz des villes françaises, il surgit un Jean Longuet pour élever au-dessus de tout « la libre consultation des intéressés ». Jean Longuet, il est vrai, ne vise que les conquêtes. Mais il indique que la libre consultation devra être imposée à tout autre chose que la conquête. Le texte invoqué, pot-pourri

de Carnot et de Jaurès, énonce : « Les prétentions diplomatiques fondées sur les possessions anciennes sont nulles à mes yeux comme à ceux de la raison. » Alors, c'est le plébiscite en Alsace-Lorraine? Les immigrants et fonctionnaires boches établis entre Vosges et Rhin n'auront plus qu'à composer un simulacre de majorité pour bénéficier aux yeux d'imbéciles comme Longuet, Renaudel et consorts de cette « majesté du droit » qui nous empêchera de rentrer dans le nôtre. Ce vote-là nous ferait craindre d'être classés, suivant un très pauvre mot de M. Briand, dans la catégorie des « peuples de proie ».

Au lieu de se livrer tout vif à ces figures de rhétorique, dont il devrait avoir assez depuis de longs jours, M. Briand serait plus sage d'ouvrir l'œil sur les socialistes.

Il ne serait pas juste de reprocher à la troupe socialiste de n'avoir pas de patrie. Ils en ont une. Mais ils la servent dans la mesure où cela peut servir leur parti et leur idée : idée fausse comme un jeton, du seul fait qu'elle élève les classes au-dessus des nations et l'ordre économique au-dessus du politique; parti de parasites et de profiteurs qui n'a de socialiste que le nom et qui ne songe qu'à « berner » la classe la plus nombreuse, la moins informée, la plus pauvre; mais idée et parti d'autant plus dangereux que les événements les ont soufflétés sévèrement l'une et l'autre! Par les élections d'avril-mai 1914, ils sont les maîtres de quelques grandes administrations de l'État, ils les font fonctionner au service des violents dépits que leur ont

apportés vingt ans, la plus grande des déconvenues de l'histoire. Ils veulent prendre leur revanche contre la nature des choses qui s'est moquée d'eux, contre la nature de la France qui a jeté bas leurs calculs.

Cette volonté obstinée les aveugle et les perd. Eux qui refusent à grands cris de composer un peuple de proie, ne craignent pas de nous exposer à devenir un peuple de joug.

VERS UN NOUVEAU JOUG ALLEMAND

Il convient d'ailleurs d'admirer l'obstination badaude avec laquelle les Longuet et les Renaudel s'élèvent dans les feuilles ou dans les assemblées contre une politique de conquêtes. Qui dit conquête ne dit pas rapine. Il y a des conquêtes (celles de Louis XIV par exemple) qui sont de simples réunions; l'assimilation de ce roi de France à Bonaparte ou à Bismarck, moyennant allusion à l'incendie de quelques villages du Palatinat par Turenne, ne laisse à ce nigaud de Longuet que le choix entre le clair aveu de l'ignorance épaisse et celui d'une pambochie irrémédiable. Est-il plus ignorant que Boche, est-il plus Boche qu'ignorant?

Les patriotes qui parlent de briser le militarisme allemand sans renverser l'empire ni dissoudre l'unité ne mettent pas grand'chose sous leurs paroles. Et ceux qui revendiquent le Rhin sans commencer par diviser au delà du Rhin l'énorme masse de l'attraction allemande ne voient sans doute pas le boulet qu'ils rêvent d'attacher au pied de la France. Mais ces négligences de l'imagination poli-

tique sont peu de chose auprès de la divagation des socialistes : ils nous font un cas de conscience de prendre une motte de terre qui ne soit pas à nous, à plus forte raison un sac de charbon ou un ressort de machine, mais ils ne perdent pas une occasion de spécifier que plus les victimes de la guerre seront nombreuses et intéressantes, plus il conviendra que les indemnités de l'État français soient abondantes et généreuses.... Nous avons certes dit et écrit ce dernier précepte avant eux, mais nous avons ajouté que les sommes destinées à payer la rançon de nos morts seraient prises sur l'ennemi. Eux, c'est sur l'ami qu'ils les prennent, entendons par l'ami (ô antiphrase !) le Français. Rien ne leur paraît plus légitime, ni plus rationnel, ni plus naturel, que de dépouiller nos nationaux au profit de leur clientèle : plus les capitaux immédiats manqueraient pour cette œuvre pie, plus le travail productif de richesses serait arrêté ou diminué par leurs exigences, plus ils élèveraient la note de leurs prétentions,

Résultat fatal : le ralentissement de la vie économique, la détresse générale, une misère qui commencerait naturellement par les électeurs et par les clients des incapables qui nous auraient mis dans ces beaux draps. Et quand, de la misère à la dispute, de la dispute aux coups, la France serait engagée dans quelque bonne tuerie intestine renouvelée de la Commune et de la Jacquerie, l'Allemand, reposé par la paix sans blessures, fort de l'intégrité de son territoire comme de son matériel industriel et commercial, maintenu dans un ordre sévère et souple

par l'autorité de l'empire et les autonomies des États particuliers, se serait rapidement relevé et pourrait rentrer chez nous comme dans du beurre. Il n'aurait alors qu'à mettre sur l'épaule des électeurs de M. Jean Longuet le joug que leur prépare cette absurde théorie de la paix.

La paix que nous devons vouloir imposera d'abord à l'Europe centrale les sacrifices nécessaires au maintien de la tranquillité et de l'ordre chez nous. Les disciples de Marx peuvent ignorer ou flétrir ces conditions, qui réduiraient leur chance de pêcher en eau trouble et de devenir sujets allemands. Mais les patriotes ne se soucient pas du parasitisme politique, et ils veulent rester Français.

LA POLITIQUE DE LA GUERRE

15 novembre 1915.

VERS LE SALUT DÉFINITIF

L'opinion accueille avec fermeté et sérieux l'idée de la prolongation de la guerre. Mais des lenteurs de nos progrès il se dégage peu à peu une lumière qui, sans rien ôter à l'énergie morale du pays, tend à le faire réfléchir et à le rendre plus redoutable. L'ami qui veut bien faire l'intérim de Critias a noté à notre « Revue de Presse » de l'*Action française* trois réponses concordantes à l'Enquête de l'*Opinion* sur les origines de l'organisation allemande. Elles émanent de trois anciens sous-secrétaires d'État, dans des ministères récents[1]. Les trois personnages avouent que la question est politique, que notre « politique d'abord » gouverne cette question, comme il en gouverne tant d'autres, que les Français pourraient être aussi bien organisés que les Allemands s'ils n'étaient pas régis par un système de désorganisation politique.... Ces messieurs ne se servent pas de termes aussi crus, mais il y a quelque chose comme cela dans leurs réponses.

Puisse ce point-là être acquis! Puisse cette façon de poser la question se développer et se propager

1. MM. Paul-Boncour, Léon Bérard et de Monzie. Rappelons que l'Enquête de l'*Opinion* a paru en volume. (Voir la note de la page 192.)

dans le pays. C'est un pas dans le sens du salut définitif.

DE PARIS A ATHÈNES

Un pas de plus, c'est quand on lit à l'*Écho de Paris* d'hier, sous la grande signature de Maurice Barrès, ces observations sans pessimisme, mais inspirées de la vue limpide des choses :

Nous sommes toujours « à la suite ». Depuis le début de cette guerre, nous autres, gens de la Quadruple Entente, jamais nous ne créons le fait. On nous le présente, et nous nous préoccupons d'y faire face. Nous sommes toujours « à la suite ». Un beau matin, nous nous trouvons devant une situation inventée et organisée par nos adversaires. Continuellement les événements nous devancent. Nous ne les avons pas prévus, nous ne les avons pas saisis. Quand nous arrivons, c'est pour nous trouver devant des situations que nous ne dominons plus et qui nous dominent.

Diable! c'est ainsi que parlait, il y a seulement deux douzaines de siècles, l'orateur Démosthène au peuple athénien. Et Maurice Barrès jadis s'étonna de me voir revenir du voyage d'Athènes un peu plus antidémocrate que je n'étais parti!

Parce qu'il s'était donné le régime éminemment voué à l'inertie, à la passivité et au moindre effort, parce qu'il était en démocratie, le peuple dont l'aristocratie, au siècle précédent, avait vaincu l'Asie de Marathon et de Salamine, ce peuple, le plus spirituel et le plus imaginatif de l'antiquité, auquel on a aimé de tout temps à comparer le peuple des Gaules, s'entendait répéter par son plus fameux orateur, et le plus grand de tous les âges, dans la PREMIÈRE PHILIPPIQUE :

« Athéniens, il ne faut pas se laisser commander par les événements, mais les prévenir : comme un général marche à la tête de ses troupes, ainsi de sages politiques doivent marcher, si j'ose dire, à la tête des événements; en sorte qu'ils n'attendent pas les événements pour savoir quelle mesure ils ont à prendre, mais les mesures qu'ils ont prises amènent les événements.

« ... Vous faites dans vos guerres avec Philippe comme fait le barbare quand il lutte. S'il reçoit un coup, il y porte aussitôt la main. Le frappe-t-on ailleurs? il y porte la main encore. Mais de prévenir le coup qu'on lui destine, ou de prévenir son antagoniste, il n'en a pas l'adresse, et même il n'y pense pas.

« ... Jamais de projets arrêtés. Jamais de précautions. Vous attendez qu'une mauvaise nouvelle vous mette en mouvement. Autrefois, peut-être, vous pouviez sans risque vous gouverner ainsi, mais le moment décisif est venu, il faut une autre conduite. »

Vous savez la page par cœur.

Pour ma part, je ne puis me lasser de citer ces paroles depuis dix ans et plus. Car, à force d'être citées, elles font leur chemin, elles montent, elles montent. De nos vieux articles de la *Gazette de France* elles ont passé dans la Revue d'*Action française* en 1905, ont servi d'épigraphe au tiers livre de mon *Kiel et Tanger* qui se trouve intitulé, comme par un fait exprès : « Inertie et Mouvements ». De là, elles sautèrent dans les glorieuses colonnes du *Temps* et furent commentées sans signature par M. André Tardieu, puis, avec signature, par M. René Pinon. M. Léon Bérard les portait l'autre jour à la tribune de la Chambre pour souhaiter la bienvenue au ministère Briand, l'exhortant à *marcher* désormais *à la tête des événements*.... Et, s'il y a dans cette

page antique un esprit indépendant des mots et des images qui le portent, cet esprit se retrouve dans la remarque de Barrès et dans l'adjuration qui la suit : « Les événements nous devancent, nous ne « les avons pas prévus... Les situations nous domi- « nent. .. »

Il faut qu'il y ait là un mal assez constant.

LES CIRCONSTANCES? LE CARACTÈRE NATIONAL?

Ce mal constant ne peut guère avoir que trois causes, les circonstances, le caractère national ou le régime politique.

Les circonstances? C'eût été admissible au début des hostilités : n'étant pas les agresseurs, nous étions en présence des premières manœuvres d'un attentat machiné de très longue main. Mais après quinze mois de guerre! Et quand cet attentat, dans son premier bond, a été frappé d'un échec irréparé, irréparable! Cet échec de l'ennemi qui nous rendait la possibilité de reprendre le dessus et de retourner les circonstances à notre tour, nous avons le sentiment de n'avoir pas pu, ou pas su, ou pas voulu l'utiliser. Les circonstances n'expliquent ni comment ni pourquoi.

Cette inertie viendrait-elle du caractère national? Laissez-moi rire! Autant vaudrait supposer le Français moins hardi, moins débrouillard, moins souple, moins actif que le Boche. On a contesté injustement la persévérance à notre sang d'ouvriers patients et de laboureurs tenaces, on n'a jamais nié sa vivacité, son ingéniosité, sa flamme. Et d'ailleurs, les trois quarts des inventions appropriées et adaptées par les Boches viennent de la France, à commencer par

l'art de l'automobiliste ou de l'aviateur et à finir par la tactique militaire ? la faute n'est donc pas à la race non plus.

LA DÉMOCRATIE : FABLE ET HISTOIRE

Il tombe au contraire sous le sens que la faute est au gouvernement, parlons mieux, à la nature du gouvernement. Non à sa « forme » extérieure, mais à son esprit, à son principe et à sa structure qui est d'être toujours ébranlé au centre, d'être mis en mouvement du dehors, faute de comporter les caractères supérieurs de l'âme humaine, la personnalité politique complète, *sui conscia*, *sui memor*, *sui compos* : n'étant fait que d'échos et de résultantes de collectivités inorganiques ou désorganisées.

Les souvenirs plus oratoires qu'historiques de la Convention altèrent, il est vrai, la netteté de ce point de vue. — Mais Carnot[1] ! mais Cambon ! mais

1. Quelques jours plus tard le *Bulletin de l'Alliance républicaine démocratique* nous donnait la réponse de Carnot. Dans le *Bulletin*, M. Charles Mathiot raconte qu'on lui demandait un jour à lui-même :

— *Vous qui avez minutieusement étudié la vie du Grand Carnot et qui préparez l'édition de ses* Pensées, *pourriez-vous me dire le secret de sa force ?*

M. Mathiot, pour toute réponse, tendit à son interlocuteur le journal du jour :

« — *Voilà, lui dis-je, quelques phrases prononcées par le général Lyautey au banquet de clôture de l'exposition de Casablanca. Mieux que je ne saurais le faire, elles vous indiqueront le secret de la force de l'*Organisateur de la Victoire.

« *Mon ami lut tout haut :* « ... unité de direction mise au service d'une volonté... il y avait un chef, un seul, et ce chef est le même depuis trois ans... le pays a bénéficié de l'unité de vues et de la suite dans l'action.... On lui a laissé le temps et l'autorité... l'œuvre repose sur ces principes éternels et

le Comité de Salut public! — Il ne faudrait pas oublier ces deux grands points : les pouvoirs de 1795 héritaient des hommes et des choses de la vieille

féconds : la suite, la stabilité, l'unité de commandement. »

« On lui a laissé le temps et l'autorité *et avec l'autorité, avec le temps. Lazare Carnot au Comité de Salut public, Lyautey, un siècle plus tard au Maroc, ont fait de grandes choses.* »

« Où allons-nous, si les organes démocratiques et républicains en viennent à louer les grandes choses obtenues au moyen « du temps et de l'autorité » ? Tôt ou tard, ils étendront ce raisonnement déplorable aux dix siècles du continu et tenace labeur royal qui constitua notre France. Cela les mènera à juger leur régime, puis à le mépriser et bientôt à le renverser.... Car enfin, ni M. Mathiot ni son *Bulletin* ne peuvent s'illusionner, Carnot et Lyautey ne peuvent leur apparaître dans la trame de l'histoire républicaine que sous l'aspect fugace de deux accidents heureux. La normale, la constante de la République, on les voit exprimées par M. Mathiot lui-même dans l'addition qu'il fait des ministères formés de 1890 à 1915 : il en trouve jusqu'à vingt-neuf!

« Il s'écrie :

« *Pendant les vingt-cinq dernières années, la France a eu 29 ministères; elle a vu, pendant cette période, 26 changements au département de la Guerre. Dix-neuf personnalités différentes ont occupé alternativement ce premier poste de la défense nationale, pendant que l'ennemi préparait l'immense guerre, et trois se sont succédé depuis le début des hostilités.*

« *Point n'est besoin de commentaires!!!* »

« Point de commentaires, si vous voulez, mais, comme le disait Michel Bréal à M. Alfred Croiset sur la question homérique, si tout cela est bel et bon, il faudrait conclure.... C'est l'opération virile de l'intelligence. C'est celle qui vient à bout des petites passions, des petits intérêts, des petites contemplations balancées en « *oui, mais...* » qui, elles aussi, attestent que la France, loin de manquer d'imagination, ne manque que d'un gouvernement décidé.

« Le temps, l'autorité.... L'autorité, le temps.... » Faudra-t-il mettre au concours la question de savoir pourquoi et comment la démocratie est ordinairement démunie de ces deux organes, mais comment et pourquoi ils sont naturels à la monarchie? » (*Action française* du 29 novembre 1915.)

France et, malgré une perturbation financière assez superficielle, l'héritage était florissant, le règne de Louis XVI n'ayant été qu'une longue et patiente réorganisation militaire et maritime, les 25 millions d'habitants de la France d'alors représentant l'État de beaucoup le plus puissant et le plus populeux du continent ; à cet avantage intérieur, qui n'était pas petit, vint s'ajouter l'heureuse diversion extérieure causée par les affaires de Pologne, qui ne cessèrent de diviser périodiquement les coalitions. Cette pomme de discorde n'existe plus au sein des empires du Centre ; quant à la population, le rapport est interverti au profit de l'Allemagne. Cette guerre nous a surpris, non certes dans l'état d'anarchie et d'incohérence de 1905 ou même de 1911, mais en plein accès de réorganisation, étant admis que de janvier 1912 à décembre 1913 nous avons eu des gouvernements réparateurs et qu'une tentative, d'ailleurs mitigée, de retour à l'anarchie radico-socialiste a présidé aux huit derniers mois d'avant guerre.

Depuis la guerre, si les hommes ont heureusement peu changé (quoique des journalistes se soient plaints de trouver toujours « les mêmes » au gouvernement), notre régime a varié beaucoup. Jusqu'après Charleroi, du 2 au 26 août 1914, gouvernement de l'enthousiasme et de l'optimisme. Puis, de septembre à décembre, une dictature de recueillement civil et d'activité militaire : c'est la Marne et l'Argonne, c'est la marche à la mer, c'est la défense de l'Yser, la plupart des grands faits décisifs ont lieu à cette époque. Le Parlement rentre en décembre. Le gouvernement, quel qu'il soit, fait dès lors de

son activité deux parts : l'une pour la défense nationale, l'autre pour sa propre défense ; trop heureux que le premier point n'ait pas eu à souffrir directement du second. Cinq ou six assauts répétés ont fini par avoir raison d'une partie du ministère et, si les gens de bien ont profité de cette crise d'instabilité pour imposer deux améliorations essentielles relatives aux personnes, le régime n'en est pas amélioré, ses conditions réelles restent fâcheuses.

LES RÉALITÉS ET LE TEMPS

On dit aux gouvernants : — Allez, marchez, ayez des idées, de l'initiative, formez d'amples desseins, concevez et exécutez des opérations de grande envergure, — mais, du même discours, on leur impose un système qui leur en ôte le temps : le temps dans le sens de la longueur et de la durée, mais aussi le temps au jour le jour, le temps de la méditation, le temps de la conception, sans cesse traversé par les murmures du contrôle et encombré par les palabres de l'examen.

Ils n'ont donc ni le temps de se recueillir et de concevoir, ni celui de préparer et de prévoir. Ce sont des servitudes dont l'ennemi est bien exempt. L'autorité ennemie est installée à sa place depuis longtemps. Elle a fait étudier à loisir ses combinaisons, elle a réuni les moyens de les réaliser.

C'est l'inverse du cas de nos démocraties.

LA PRÉVOYANCE POLITIQUE

Au lieu de le comprendre et de le faire comprendre pour discipliner l'opinion et libérer, autant que pos-

sible, le pouvoir, nos publicistes émettent des sentiments confus en s'arrêtant à peine sur les réalités qui agissent contre nous. Leurs déclamations contre les rois en général donnent à l'analyse une écume de mots, au travers de laquelle on ne discerne rien, si ce n'est qu'Albert de Belgique, George d'Angleterre et Nicolas de Russie sont des exceptions monstrueuses ou d'inexplicables prodiges. Car on les trouve honnêtes gens, justes et droits Européens quoique rois et dans l'exercice de leur métier de rois.... Ne dites pas que l'objection se retourne contre nous, quelques faiblesses de leur politique accusant la royauté : leur gouvernement participe de la démocratie ou de l'esprit démocratique dans une trop forte mesure, Edmond Barthélemy le démontrait l'autre mois au *Mercure de France*, et nul ne s'est soucié de le contester sérieusement.

Au contraire, la machinerie de la monarchie vraie, si elle était vue de près, nous instruirait des raisons de certains succès boches et, là comme ailleurs, comprendre serait à demi égaler. Donner en mariage une fille de l'empereur et roi Frédéric au fils du roi Georges de Grèce fut un de ces actes de haute prévoyance que la monarchie provoque, que la démocratie exclut. Appeler le troisième fils de l'empereur Guillaume Eittel, du nom du roi des Huns, l'instruire de la langue hongroise et l'exercer à la parler, est un acte de la même nature, dont l'utilité, calculée il y a plus de vingt ans, se vérifiera peut-être un de ces mois prochains, s'il est jamais question de donner à la Hongrie un roi allemand. C'est ce qui s'appelle, dans le langage de Démosthène et de

Barrès, aller au-devant de l'événement, non en vertu du génie boche, qui a donné la mesure de son imprévoyance naturelle en juillet-août 1914, mais en raison de l'institution monarchique, laquelle met à la disposition du plus balourd des peuples un puissant levier d'action politique.

UNITÉ ET AUTORITÉ

Voilà les effets, voilà les moyens d'un pouvoir continu, permanent, stable, qui ne meurt pas avec les hommes, mais se reproduit avec eux. Veut-on voir en même temps les effets et les moyens d'action d'un pouvoir unique? Ils sautent aux yeux : l'autorité n'y est pas disputée, et elle peut ainsi s'imposer, d'en haut, à toutes les parties, à toutes les pièces de l'administration. Il y a liaison, il y a cohérence, il y a coadaptation et coordination des organes ou des ressorts. Voyez, au contraire, les plaintes qu'élève non Barrès, ce nationaliste toujours un peu suspect malgré l'union sacrée, mais un ancien ministre, M. Steeg, qui appartient à la communauté protestante et qui est fils ou petit-fils d'étranger immigré, double et triple raison du loyalisme républicain.

M. Steeg écrit dans le *Rappel* :

A quoi bon se refuser à l'évidence? — Toutes les entreprises qui, au cours de cette guerre, dépassaient le domaine des opérations militaires territoriales, toutes celles dont la réussite exigeait, *en même temps que la collaboration de départements différents, la coordination d'énergies solidaires et de vues convergentes*, ont laissé des déceptions après elles. — Il n'est pas question de récriminer, il suffit de constater. Mais une fois de plus, comme je le rappelais l'autre jour, militaires et

diplomates ont compté les uns sur les autres pour s'épauler les uns les autres, totalisant des mécomptes parallèles et corroborant des échecs respectifs. Nos constructions diplomatiques et militaires s'adossaient les unes aux autres, tant bien que mal, mais elles reposaient sur des nuées.

Il est temps de rompre avec ces pratiques, dit M. Steeg. Mieux vaudrait rompre avec leurs causes. Mieux vaudrait rechercher le moyen vivant d'imposer une obéissance simultanée aux départements qui doivent jouer ensemble et l'accord spontané aux chefs civils et militaires destinés à collaborer. On dira ce que l'on voudra, cela ne dépend pas des volontés de chacun, mais du moyen par lequel elles sont engrenées. Si l'on veut aboutir à cette harmonie nécessaire, deux partis seulement sont possibles : ou l'un des organes qui ont à concourir devenant plus fort que les autres se les subordonnera en fait et, si les organes de contrôle lui laissent la paix, il retrouvera avec la liberté d'esprit indispensable les conditions de la vie dans l'unité ; ou bien tous ces organes, restant égaux entre eux, recevront un maître commun qui leur rendra les bienfaits de l'autorité. Ce problème aboutit donc à un dilemme bien connu : Monarchie ou dictature républicaine, dans tous les cas pouvoir unique, commandement d'un seul.

J'aborderai demain l'objection de M. Latapie, mais tout ce que l'on vient de lire m'autorise à prier mon confrère de la *République française* de considérer l'article d'aujourd'hui comme une introduction aux réponses que je lui dois.

UNE RESPONSABILITÉ :
CELLE DE M. CLEMENCEAU

16 novembre 1915.

UNE RESPONSABILITÉ DÉBUSQUÉE

Décidément, l'antique proverbe a beau dire, les Gracques se plaindront toujours de la sédition et M. Clemenceau de l'incohérence, de l'irresponsabilité, de l'impunité des ministères et des gouvernants successifs. Mais on répondra à M. Clemenceau comme on répond aux Gracques, car personne n'aura été plus que lui, ni autant que lui, depuis quarante ans, incohérent, désordonné, irresponsable, funeste et exempt de tout châtiment.

C'est pour lui, c'est contre lui, c'est à son éternelle condamnation que semble donc avoir été écrite cette page parue hier en tête de l'*Homme* insuffisamment *enchaîné* et signée de son nom cruel :

Si quelque événement de notre vie nationale devait jamais mettre en jeu certaines responsabilités — dont l'une, entre autres, essayerait vainement de se cacher, — ce devrait être assurément cette effroyable guerre. La plupart de ceux qui ont *misé* sur cette affaire (car ce n'est guère plus, pour eux, qu'une partie de jeu) attendent du triomphe la paix de leur absolution, comme ils chercheraient, sans doute, l'oubli dans la catastrophe de l'insuccès. Je ne crois pas qu'ils aient justement calculé. La victoire viendra : cela ne peut

être douteux. Mais elle nous aura coûté une si cruelle accumulation de sacrifices, relativement faciles à épargner, que le mal ne pourra pas être oublié et qu'on voudra connaître — tardivement, à la manière de notre presse — les auteurs *responsables* de tant de maux.

Nous ne savons à qui peuvent faire allusion ces paroles voilées. Mais les Français, que M. Clemenceau traite un peu plus haut de « gobeurs » bayant aux étoiles, ne voudront pas permettre à M. Clemenceau de se faire oublier par des diversions agressives. Tout le monde a le droit d'accuser tout le monde ; mais ce droit lui échappe, à lui, parce que c'est de lui que découlent toutes les responsabilités décisives de cette guerre.

AGITATION EXTÉRIEURE, IMPÉRITIE INTÉRIEURE

Pas plus que de citer les paroles rédemptrices de Démosthène au peuple athénien, je ne me fatiguerai de redire que M. Clemenceau est l'auteur initial de nos maux. Il en est l'auteur parce qu'il en a déclanché la cause première. Et il en est l'auteur parce que, cette cause une fois déclanchée, il n'a pris aucune des précautions qui s'imposaient pour nous garder de l'effet fatal.

Pour voir et pour toucher cette vérité d'évidence, il suffit de remonter d'un petit espace de six années. M. Clemenceau était encore premier ministre à la fin du premier semestre de 1909, et il occupait ce beau poste, sous le consulat de M. Fallières, depuis 1906. C'est pendant cette période que s'opérèrent en Orient les événements décisifs qui ont

peu à peu déterminé la réunion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche (1908), la guerre italo-turque (1911), les deux premières guerres balkaniques et finalement la guerre universelle. Tous ces effets découlent, en premier lieu, de la révolution jeune-turque, et l'on sait que cette révolution de l'été 1908 fut favorisée, appuyée et subventionnée tout autant par le cabinet français que par le roi d'Angleterre. Nous avions déjà le Maroc à bout de bras. Mais on voulait arracher Constantinople à l'influence allemande en substituant au sultan boche un Parlement ami de Londres et de Paris. Le Parlement n'était pas élu que les Jeunes-Turcs inclinaient déjà vers les Boches, et ce premier revers de sa diplomatie eût dû suffire à presser M. Clemenceau de mettre sur-le-champ le pays en défense.

En défense? Mais ce vieillard léger et frivole, ce Maurepas de la démocratie mourante, s'était appliqué trois ans à nous désarmer!

Comme on peut me soupçonner de peu d'amitié pour lui, je laisserai parler des faits et des chiffres.

DÉSORGANISATION MÉMORABLE

M. Bénazet, rapporteur du budget de la guerre, traçait en juillet 1914 un graphique des dépenses militaires pour le matériel en France et en Allemagne depuis 1900, et en particulier en 1907, 1908, 1909.

Il disait :

Chez nous, deux ondes successives, deux courbes descendantes, hélas!... L'une qui s'étend de 1901 à

1905, et qui, brusquement, est interrompue par le coup de théâtre de Tanger. Puis, pendant deux ans, c'est une flèche. Les ministres Berteaux et Étienne sont obligés, avec l'approbation de la Commission du budget, de dépenser plus de 200 millions *hors budget* pour, précipitamment, nous réapprovisionner. Cet avertissement si cruel aurait dû nous servir; cependant, de 1906 à 1909, c'est, de notre part, une nouvelle chute, à laquelle correspond, du côté allemand, une forte ondulation en sens contraire.

L'Allemagne enflait donc ses dépenses militaires et la France du ministère Clemenceau-Picquart diminuait les siennes avec une symétrie éperdue. Plus l'ennemi montait, plus MM. Clemenceau et Picquart nous faisaient descendre; eux qui avaient accumulé tant de nuages gros de foudre à l'Orient européen!

M. Bénazet continue :

Les dépenses extraordinaires réelles de la guerre tombent chez nous de 137 millions en 1906 à 92 en 1907, puis seulement à 60 en 1908 et à 66 en 1909. Ce n'est qu'en 1910 qu'elles se relèvent à 95 millions. Pendant ce temps, pendant ces trois années, l'Allemagne, loin de nous imiter dans nos réductions, dépensa :

En 1907, 195 millions, contre 92 de notre côté;

En 1908, 241 millions, contre 60 de notre côté;

En 1909, 215 millions, contre 66 de notre côté.

Au total, 451 millions de plus que nous. Avec cette somme, nous aurions pu, tout comme elle et *en même temps qu'elle*, construire un matériel moderne d'artillerie lourde, analogue à celui qui établit sa supériorité présente!...

Il y a dix-huit mois — dit en terminant M. Bénazet — que l'on travaille énergiquement à réparer les fautes....

Trop peu de mois, hélas! et aussi trop peu d'énergie.... Quelques fautes n'ont pas encore été réparées. Comme je le disais ici le 6 novembre, comme il faut le redire jusqu'à ce que M. Clemenceau aille se cacher ou jusqu'à ce qu'il soit recherché, poursuivi, traqué par la gendarmerie française, nos diminutions militaires furent alors aussi profondes dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel : « L'abolition du décret de Messidor et des préséances tarit le recrutement des écoles militaires. La charte de l'armée fut violée en faveur de M. Picquart, qui, une fois bombardé ministre de la Guerre, eut vite transformé, par sa nonchalance et par sa paresse, son administration en dortoir. Enfin, à l'heure où les socialistes et radicaux-socialistes allaient exalter jusqu'aux cieux le rôle des réserves, les périodes d'exercices des réservistes et des territoriaux furent généreusement abrégées. Entre temps, les catastrophes maritimes s'ajoutaient à une incurie de dix ans et précipitaient notre décadence navale. »

RECOMMENCERA-T-IL?

Et c'est l'homme chargé de ces fautes énormes, c'est l'auteur de ces erreurs criminelles, c'est le premier coupable de tant de sang français versé de l'Yser au Vardar et du Congo aux Vosges, c'est M. Clemenceau qui serait écouté sur la question des responsabilités de la guerre! Si cet homme de sang est aussi l'homme du fou rire, s'il dédaigne la justice et la mémoire de la France au point de se croire oublié et lavé, c'est qu'il s'est lui-même perdu

de vue en route. Il ne sait plus ce que son nom représente d'alarmes pour le pays, d'espérances pour l'ennemi.

Nous avons le dessein de le lui rappeler. Déjà quand, à la fin août 1914, il s'efforçait de cultiver les idées de démoralisation et les sentiments de débâcle, nous avons rallié toute la presse parisienne contre l'homme qui utilisait pour son journal les secrets qu'il avait obtenus comme sénateur. Ce jeu recommence de la part du nouveau président de la Commission de l'Armée et des Affaires étrangères au Luxembourg. Il faut recommencer les mêmes avertissements. Les premiers aboutirent à la suppression de l'*Homme libre*. Les seconds devraient retrancher à M. Clemenceau son siège au Sénat. Pour tant de maux causés, d'effroyables responsabilités encourues et de noble sang gaspillé, cette sanction incorporelle, purement négative en somme, paraît encore infiniment trop douce ; mais les mœurs de ce temps ayant accordé au crime politique une immunité à peu près complète pour les personnes, sachons du moins ravir à M. Clemenceau la possibilité de recommencer.

On parle de son ministère.

Au nom de la France, c'est sa démission qu'il faudrait.

— Mais, me dit-on, il est pour la guerre à outrance.

— N'en croyez rien, il est pour le mensonge à outrance. Voilà « pour quoi » il est. Ceux qui savent l'histoire de nos guerres civiles savent que cet homme s'est toujours prononcé dans la direction

Trop peu de mois, hélas! et aussi trop peu d'énergie.... Quelques fautes n'ont pas encore été réparées. Comme je le disais ici le 6 novembre, comme il faut le redire jusqu'à ce que M. Clemenceau aille se cacher ou jusqu'à ce qu'il soit recherché, poursuivi, traqué par la gendarmerie française, nos diminutions militaires furent alors aussi profondes dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel : « L'abolition du décret de Messidor et des préséances tarit le recrutement des écoles militaires. La charte de l'armée fut violée en faveur de M. Picquart, qui, une fois bombardé ministre de la Guerre, eut vite transformé, par sa nonchalance et par sa paresse, son administration en dortoir. Enfin, à l'heure où les socialistes et radicaux-socialistes allaient exalter jusqu'aux cieux le rôle des réserves, les périodes d'exercices des réservistes et des territoriaux furent généreusement abrégées. Entre temps, les catastrophes maritimes s'ajoutaient à une incurie de dix ans et précipitaient notre décadence navale. »

RECOMMENCERA-T-IL?

Et c'est l'homme chargé de ces fautes énormes, c'est l'auteur de ces erreurs criminelles, c'est le premier coupable de tant de sang français versé de l'Yser au Vardar et du Congo aux Vosges, c'est M. Clemenceau qui serait écouté sur la question des responsabilités de la guerre! Si cet homme de sang est aussi l'homme du fou rire, s'il dédaigne la justice et la mémoire de la France au point de se croire oublié et lavé, c'est qu'il s'est lui-même perdu

de vue en route. Il ne sait plus ce que son nom représente d'alarmes pour le pays, d'espérances pour l'ennemi.

Nous avons le dessein de le lui rappeler. Déjà quand, à la fin août 1914, il s'efforçait de cultiver les idées de démoralisation et les sentiments de débâcle, nous avons rallié toute la presse parisienne contre l'homme qui utilisait pour son journal les secrets qu'il avait obtenus comme sénateur. Ce jeu recommence de la part du nouveau président de la Commission de l'Armée et des Affaires étrangères au Luxembourg. Il faut recommencer les mêmes avertissements. Les premiers aboutirent à la suppression de l'*Homme libre*. Les seconds devraient retrancher à M. Clemenceau son siège au Sénat. Pour tant de maux causés, d'effroyables responsabilités encourues et de noble sang gaspillé, cette sanction incorporelle, purement négative en somme, paraît encore infiniment trop douce ; mais les mœurs de ce temps ayant accordé au crime politique une immunité à peu près complète pour les personnes, sachons du moins ravir à M. Clemenceau la possibilité de recommencer.

On parle de son ministère.

Au nom de la France, c'est sa démission qu'il faudrait.

— Mais, me dit-on, il est pour la guerre à outrance.

— N'en croyez rien, il est pour le mensonge à outrance. Voilà « pour quoi » il est. Ceux qui savent l'histoire de nos guerres civiles savent que cet homme s'est toujours prononcé dans la direction

opposée à celle qu'il finit par adopter en fait. Ne vous fiez pas à ses tirades militaristes, elles signifient désorganisation et désarmement. N'en croyez aucune de ses formules patriotiques, elles veulent dire au bout de sa plume qu'une paix honteuse et désastreuse s'agite dans le demi-jour de ses arrière-pensées. C'est de lui qu'aurait dû être écrite la phrase : « Il ment comme l'eau coule. » Elle le peint.

« LA RÉFORME INTELLECTUELLE ET MORALE »

16 novembre 1915.

Il ne nous appartient en aucune manière d'intervenir dans la discussion engagée entre Mme Noémi Renan et M. André Beaunier. Ce débat met aux prises la piété filiale et la libre critique, celle-ci énonçant sur « la fin du renanisme » une des idées les plus chères aux nouvelles générations. Mais, en notre qualité d'enregistreurs fidèles d'un développement de l'esprit français auquel le journal, la revue et l'Institut d'*Action française* n'ont pas été étrangers, nous avons le devoir de prendre acte d'un point de fait et aussi d'en certifier la valeur.

Ayant à défendre la mémoire de son père contre l'accusation collective dont M. André Beaunier s'est fait le porte-parole sévère, cette fille blessée invoque, pour répondre, un livre, « le livre célèbre, dit-elle, où Renan, après les indicibles douleurs de 1870, fit en quelque sorte son Testament politique », et résuma, dit-elle encore, « ses idées, ses douleurs et ses espérances de citoyen : *la Réforme intellectuelle et morale* ».

Pour sauver Renan d'un renanisme épuisé, pour élever Renan au-dessus de lui-même, ou, ce qui y revient, pour nous le montrer dans sa vérité souveraine, dans son intégrité, dans ce qu'un sentiment

filial pieux et droit peut appeler la haute somme de l'intelligence et du cœur paternels, on va chercher « ces pages d'un si chaud et si rude amour, ces conseils austères et passionnés », les mêmes que le petit-fils de Renan, soldat héroïque et catholique résolu, nous remerciait autrefois, nous *Action française*, d'avoir retirées de l'injuste oubli.

Ce sont des pages admirables en effet. Admirables même de forme et, à ce point de vue, tellement au-dessus du renanisme courant qu'un critique catholique, M. l'abbé Delfour, les range au droit fil de la tradition de Bossuet. Mais les idées politiques développées (sauf quelques concessions malheureuses au vocabulaire libéral ou romantique, tel l'éloge du « sérieux allemand » et deux ou trois erreurs intelligibles si l'on songe que Fustel n'était pas venu), ces idées, par la hauteur du point de vue et la profondeur du regard, nous fourniraient encore d'inappréciables lumières et nous expliqueraient par les mêmes causes merveilleusement définies le fort et le faible de notre peuple et de son régime. C'est, je suppose, dans un jour d'information incomplète que Barrès s'est déclaré « déçu » par une nouvelle lecture de *la Réforme intellectuelle*. L'opération recommencée dans de bonnes conditions, c'est-à-dire en sachant faire abstraction de ce qui n'est pas l'essentiel, allumerait bien des flambeaux qui dispenseraient de recourir à de petite lampes.

Non pas, certes, « déçue » comme Barrès, mais cependant trop peu avertie elle-même, Mme Noémi Renan se donne le tort d'abandonner un grand point des enseignements de son père.

La France, dit-elle, n'a pas adopté la plupart des remèdes que lui proposait ce fils anxieux penché à son chevet. Elle a toujours refusé la monarchie, elle ne s'est pas guérie de la démocratie; elle marche même à la victoire avec elle.

C'est contre la démocratie ou du moins c'est sans elle que la France marche à la victoire. Il suffit en effet de se rappeler la Marne, la course à la mer, l'Yser, et toutes les conditions politiques dans lesquelles nous avons vaincu à la fin de 1914, et ensuite de voir la condition politique des demi-échecs qui suivirent. Il n'y a rien à raturer, il y a tout à comprendre en l'interprétant et en le développant, de ce grand parallèle antinomique de la démocratie et de l'organisation militaire, tel que Renan l'a formulé : l'histoire universelle le recommence indéfiniment.

Mme Noémi Renan ajoute :

Il est vrai encore que le livre a été impopulaire et que sa sévère franchise a été payée par Renan de sa carrière politique. Mais il a été à la base du renouveau de la nation et de la race et il est peu de guides actuels de la conscience française qui n'y aient puisé le plus clair de leur doctrine.

Ce que, pour notre fait, nous avons emprunté à ce « Renan d'un beau livre », comme dit Paul Bourget, dans quel esprit et dans quelle mesure, je l'ai exposé en un chapitre tout à fait explicite d'un gros volume, *l'Action française et la Religion catholique*. Les curieux auront loisir de s'y reporter. Mais, puisqu'il était fait appel aux témoignages, j'avais le devoir d'apporter le mien.

LES ŒUVRES D'ART ET LES NATIONS

19 novembre 1915.

LA POLITIQUE ET L'ART

Où lisais-je dernièrement que les œuvres d'art ne sont pas éternelles, mais, au contraire, d'une fragilité insigne et subordonnées à l'existence de la civilisation, donc à la résistance de la cité?... Vraiment! Est-ce possible? Ces observations datant de notre plus ancienne jeunesse furent de celles qui contribuèrent à orienter notre vie. Par elles, nous sortîmes du dilettantisme originel. Par elles, nous dîmes adieu à ce qu'on appelait alors renanisme. Mais ce n'est pas hier! Le goût des belles choses, le sens de leur ruine possible, le désir passionné de les défendre et de les perpétuer autant qu'il est dans l'homme, qu'il s'agît de toiles du Louvre (si menacées par la Commune) ou des marbres de l'Acropole (encore une fois sous les canons destructeurs), cette fièvre sacrée, émue de la pitié du beau et des meurtrissures qui le dévorent, nous fit opter, voilà près de trente ans peut-être, pour les mesures et les mouvements de conservation plutôt que pour les mouvements et les mesures de l'anarchie alors à la mode. Si le souci politique prévalut peu à peu sur les autres soucis, c'est que le *politique d'abord* se justifiait premièrement dans nos réflexions par le vœu d'assurer

le salut des trésors que l'humanité universelle a créés et transmis jusqu'à notre époque. Le plus grand, le plus gros, le plus important des organes de l'anarchie démocratique[1] a dernièrement effleuré ces vérités-là en observant que le Parthénon n'est pas immortel. Même distrait, même frivole et donné en passant, le témoignage vaut son prix, car il est de nature à faire réfléchir le passant qui en est capable.

NATIONALISME UNIVERSEL

D'autres vérités de même prix apparaissent dans les réflexions que l'on fait sur la persistance des races et la durée des nationalités. Vers 1893, M. Charles Richet croyait pouvoir calculer que « dans cent ans » de là l'ample manteau de l'uniformité recouvrirait notre planète, le monde ne parlerait plus qu'un petit nombre de langues, des empires centralisés seraient substitués à mille races effacées ou tendant à l'effacement. Nous nous étions permis de contredire pied à pied ces hypothèses[2]. Mais c'était en 1893 également. Les races aujourd'hui sont vivaces, les traits nationaux sont plus persistants qu'autrefois, les peuples qui émigrent restent fidèles à leurs types, à leurs idiomes, à leurs coutumes, le machinisme moderne y contribue lui-même : notre contradiction fondée sur l'examen du mouvement général des nationalités et de l'esprit des temps a formé l'une des bases de prévision du

1. Le *Temps*.

2. Voir *Kiel et Tanger*, appendice, pp. 350-356, et, pour le paragraphe précédent, dans *Anthinea*, le Voyage d'Athènes, Sur l'Acropole, le Génie toscan.

nationalisme français. Il est agréable de voir aujourd'hui nos plus décidés adversaires découvrir ces points de vue, se rendre compte par exemple de la puissance des Allemands aux Etats-Unis d'Amérique, et former là-dessus des raisonnements assez justes. Mais quoi! ils arrivent bien tard. Si l'on avait vu cela vingt ou vingt-cinq ans plus tôt, si, dans les hautes régions où l'on convient de nos trouvailles, puisqu'on se les approprie, on avait daigné y prendre garde au lieu de parler stupidement pour le niveau cosmopolite et l'unification universelle, il aurait été temps de régler et de mesurer les efforts de l'esprit public, de mettre la cité en garde et d'opposer à l'organisation aggressive une organisation de défense proportionnée. Nous n'avons pas su nous faire écouter à cette époque, et cela n'est pas étonnant, ne disposant ni de l'État, ni des forces de presse, ni des moyens d'action de la haute finance, et notre défaite d'alors nous donne tort sans aucun doute; mais quel tort minuscule en comparaison de l'énorme bévue où s'enfonça votre arrogance toute la fin du siècle, tout le début d'un autre siècle et qui nous fait nager dans des fleuves de sang!

Cette comparaison ne serait certes pas à faire, ni ces titres à réclamer, si, depuis le début de la guerre, tous les biens de l'esprit et du cœur français ayant été mis en commun, les divisions et catégories des partis avaient été généreusement oubliées en un même culte farouche de la vérité et de la patrie. Par malheur, cet Eden de concorde civique n'a été qu'entrevu, et les divisions guettées et désirées par les Boches se sont de nouveau prononcées. La fureur

des partis a repris de plus belle, l'anticléricalisme d'une part, le dreyfusisme de l'autre, ont reparu dans les colonnes du *Temps*. Il a bien fallu les combattre. Et la loi du combat veut que l'on maintienne à chacun ses insignes et son drapeau, ou si quelque adversaire change de cocarde, il doit le faire au vu et au su de chacun : s'il s'inspire de nos principes ou s'autorise sans le dire de nos plus anciens pronostics, nous avons le devoir de signaler l'emprunt, l'abandon ou le changement de doctrine, ou encore l'inconséquence et la tricherie.

Il est bon de voir en 1915 ce que voit tout le monde, comme il est prudent de n'y rien ajouter, de crainte des risques. Mais, si vingt ans plus tôt l'on a prévu juste et raisonné droit, il est indispensable de rappeler ces précédents afin de dévouer l'autorité qu'ils nous confèrent aux intérêts de la vérité défendue. A chacun ses titres. Les pilotes aveugles ne peuvent plus raisonnablement se donner pour des conducteurs clairvoyants, même le nez brisé contre un obstacle que nous leur avons signalé de tout temps

L'ALSACE-LORRAINE ET LES SOCIALISTES

23 novembre 1915.

DÉCONVENUE DU *TEMPS*

Il ne fallait pas tuer le veau gras pour la conversion des socialistes au retour pur et simple de l'Alsace à la France. Nous avions prévenu le *Temps* qu'il se fourvoyait une fois de plus. Le *Temps*, depuis la guerre, semble rédigé d'un bout à l'autre par un blanc-bec sans jugement, sans mémoire, sans expérience, oublieux même de ce qu'il a dit et vu de meilleur, lui, *Temps;* on n'a jamais si bien compris la raide sentence du jeune Édouard Raoul-Duval, cuirassier héroïque et juge sans détour, exprimant que c'était le journal le plus bête du monde[1]. Il ne lui aura servi de rien d'être copieusement averti. Il n'aura rien gagné à s'entendre chanter ses méprises sur le vieil air

> Messieurs du *Temps*, où courez-vous?
> Vous allez vous casser le cou.

Il plaît au *Temps* de faire le fringant jeune homme et de se voir ensuite obligé de revenir préci-

1. Ce héros de la guerre, mort des suites de ses blessures au champ d'honneur, était le petit-fils du célèbre fondateur de la droite républicaine. Un mois avant sa mort, Édouard Raoul-Duval avait passionnément adhéré à la monarchie. (Voir l'*Action française* des 30 et 31 août 1915.)

pitamment sur ses pas pour poser des questions d'une grande détresse, celle que, par exemple, il formulait en ces termes hier soir :

Puisque M. Renaudel lui-même doit constater que l'attitude des socialistes sur la question d'Alsace-Lorraine a été interprétée de différentes façons, ne serait-il pas simple et logique qu'afin de prévenir désormais toute équivoque à ce sujet, le parti affirmât nettement, en dehors de toute formule discutable dans ses termes et sa portée, que la « réparation du droit pour l'Alsace-Lorraine » doit s'entendre par le retour pur et simple, sans conditions d'aucune sorte, de l'Alsace-Lorraine à la France?

(L'équivoque, mon pauvre *Temps*, mais c'est le pain quotidien du socialisme.)

L'explication est d'autant plus nécessaire que M. Renaudel vise expressément, dans son article de ce matin, la conférence socialiste de Londres, où fut votée, contre la France et contre l'Alsace-Lorraine — inséparables l'une de l'autre, aux yeux de tout Français digne de ce nom, — cette motion « que, dans toute l'Europe, de l'Alsace-Lorraine aux Balkans, les populations annexées par la force recouvrent le droit de disposer librement d'elles-mêmes ». Le sophisme atteint là, disait aussitôt le *Temps*, à des hauteurs déconcertantes. « Il n'est pas une âme française — en Alsace-Lorraine comme dans le reste de la France, — écrivions-nous, qui n'ait, devant un tel défi, tressailli d'indignation. »

Le parti socialiste, affirme M. Renaudel, n'a pas changé. Continue-t-il donc, contrairement à ce qu'il avait laissé croire, à s'associer à la thèse du congrès de Londres?

Nous serions bien surpris si le *Temps* ne recevait, ce matin ou demain matin, une réponse destinée à le satisfaire, mais savamment enveloppée dans une

équivoque nouvelle. La position délicate des socialistes dans le présent et le passé les oblige au langage le plus fuyant. Cependant il suffit de les lire d'un peu près pour savoir où est le cœur des disciples de Marx.

BERNÉS, BERNEURS?

Ce cœur est en Allemagne. Ils n'ont qu'une pensée, celle de ménager ce qu'ils nomment le peuple allemand et ce qui est en réalité la nationalité politique allemande, l'unité de l'État allemand. Dans quel dessein? dans quel intérêt? Avant de mettre en ordre les conjectures, il faut voir ce qui est certain; il faut, par exemple, retenir les deux phrases que M. Renaudel cite et recite avec une complaisance de père dans l'*Humanité* d'hier, en tenant compte de la troisième qui les suit : « Pour « une guerre qui sera une menace de morcellement, « l'empire allemand peut dresser la résistance dé- « sespérée de tout un peuple. Pour une paix qui « aboutirait à assurer au monde un long avenir de « tranquillité, la social-démocratie peut dresser le « peuple contre l'empire. » Rêverie, si l'on veut, mais qui présenterait en définitive un sens net si elle était isolée; on pourrait en conclure que M. Renaudel croit à la révolution et à la République allemande, au renversement des Hohenzollern par leur peuple, sous la menace de notre canon.... Eh bien? pas du tout. C'est trop simple. M. Renaudel ajoute immédiatement : « Est-ce pendant la guerre « même qu'un tel soulèvement de consciences peut « être tenté en Allemagne? Peu importe aux peu-

« ples alliés.... » Il importe beaucoup. Si ce n'est pas pendant la guerre, cela sera différé à la paix et, la paix conclue, tout engin de pression échappera aux peuples alliés, ils auront perdu le moyen de faire obéir leur volonté.... Cette grave affaire ainsi laissée en suspens pourrait suffire à révéler aux peuples alliés la fourberie du sieur Renaudel et des siens. Ces messieurs projettent d'obtenir la signature de la paix en promettant aux Alliés la révolution allemande dès que cette signature serait donnée. Supposons que les Alliés marchent, signent, désarment, abaissent leur épée, comme dit noblement M. Briand : au lendemain du désarmement ils verraient la social-démocratie leur tirer la révérence, se serrer amoureusement autour de son empereur et recommencer la course aux armements et les préparatifs d'une nouvelle invasion.

Les gens que la social-démocratie a bernés à Stuttgart, à Francfort, à Bruxelles, à Bâle et, naturellement, à Berne ont sans doute très soif d'être bernés une fois de plus. Cela ruisselle de tous leurs propos dits ou écrits. Une seule chose manque de clarté, c'est la raison secrète de l'ardeur qui les précipite au métier de gogos. Il faut du moins les tirer d'illusion : non, la France ne pourra pas leur pardonner la bévue suprême. Celle-ci est trop forte, et ils en ont trop fait. La France, depuis quinze mois, verse le plus pur et le plus sacré des trésors de sa vie, dans l'espérance d'une paix proportionnée à son sacrifice. Elle veut que tant de deuils subis ne l'aient pas été inutilement. Elle veut que les enfants des enfants de tant de milliers de nobles combat-

tants tombés à l'ennemi goûtent le prix de nos malheurs dans une patrie forte, sûre, bien protégée. Les peines du présent doivent acheter la tranquillité de l'avenir, et rien ne doit être épargné pour éviter de recommencer la guerre d'ici cinq ou six ans, dans des conditions moins heureuses. Si quelques socialistes ne comprennent pas cette nécessité, ce sont des fous à enfermer. Quant à ceux qui la comprennent et passent outre, faisant ainsi la preuve d'un attachement désespéré à toutes les vieilles illusions germaniques, ils sont jugés et il ne reste qu'à décider de leur châtiment.

DE L'ORGANISATION EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

24 novembre 1915.

UN DISCOURS DU GÉNÉRAL LYAUTEY : ESPRIT DE SUITE, UNITÉ, STABILITÉ

Je trouve au journal *l'Épicier* (n° du 18 novembre), dans le récit d'un voyage à l'exposition de Casablanca par M. Seigneurie, un discours prononcé par le général Lyautey, le 3 courant, au déjeuner donné pour la clôture des opérations du jury; cet admirable langage d'administrateur et d'homme d'État vaut la peine d'être transcrit et médité.

Pas un mot qui ne porte à fond.

Quel que soit mon désir de ne pas parler, il n'est pas possible de me dérober au devoir de sanctionner de ma parole de chef les éloges que vous venez d'adresser aux organisateurs de cette exposition, à son commissariat général, à M. Berti qui a prouvé, une fois de plus, ce que peut l'unité de direction mise au service d'une volonté.

Pour ce qui est des témoignages élogieux que vous avez bien voulu m'exprimer, je les accepte, parce qu'ils ne s'adressent pas à ma personne, mais à des principes. S'il a été réalisé une œuvre utile au Maroc depuis trois ans, ce n'est pas parce qu'il avait à sa tête le général Lyautey, mais parce qu'il y avait un chef, et un seul, et que ce chef est le même depuis trois ans, c'est parce que, ainsi, ce pays a bénéficié de l'unité de vues et de la suite dans l'action.

Je me souviens d'avoir lu dans les récits d'un voyageur que ses navigations avaient, entre 1850 et 1850, porté cinq ou six fois à Terre-Neuve et à Saint-Pierre-et-Miquelon, les deux colonies anglaise et française voisines, ce qui suit : « A mes voyages, j'ai trouvé à Terre-Neuve un gouverneur anglais qui était un homme très médiocre, et à Saint-Pierre-et-Miquelon un gouverneur français d'une valeur supérieure. Cependant, à chacun de mes voyages, je constatais des progrès notoires à Terre-Neuve, et la stagnation et l'inertie à Saint-Pierre. C'est que le gouverneur anglais était toujours le même, tandis que le gouverneur français de valeur supérieure était toujours différent. »

Soyez sûrs que je me suis rendu compte mieux que personne des tâtonnements par lesquels nous avons passé ici, des erreurs ou des fautes qu'a pu commettre mon administration ; mais, les reconnaissant, je me suis efforcé et je m'efforce chaque jour de les corriger et je puis tirer de mon expérience tout son profit. Si plusieurs s'étaient succédé dans le même temps, ils auraient vraisemblablement corrigé mes erreurs, mais ils y auraient ajouté les leurs.

Un autre que le général Lyautey eût tout aussi bien ou mieux fait ici, pourvu que, comme à moi, on lui eût laissé le temps et l'autorité.

Ce n'est donc pas à moi que s'adresse votre approbation, mais aux principes éternels et féconds : la suite, la stabilité, l'unité du commandement.

Partout et toujours, ils porteront les mêmes fruits.

Partout et toujours. Voilà des mots qu'il conviendrait de faire méditer à la France.

Assurément, elle voudra et saura écarter ce qu'il y a d'excessif dans cette fière modestie. Mais il est inutile de nous former en deux factions, tenant l'une pour la personne, et l'autre pour la doctrine du général Lyautey. Un zéro ne serait certes pas

augmenté par l'autorité ou la stabilité de sa fonction ; mais ces valeurs politiques profondes sont de nature à multiplier les moindres valeurs humaines, à plus forte raison les vertus et les talents de premier ordre, et c'est ici le cas.

L'ORGANISATION ALLEMANDE

M. Louis Latapie[1] pense triompher de M. Herriot ou de moi en refusant son admiration, même son estime au système administratif et politique allemand : « Je ne reconnais pas, moi, cette supériorité du régime allemand, nous dit-il, je la conteste et j'échappe ainsi à toutes les conséquences de la démonstration du redoutable écrivain de l'*Action française*.... »

> Je te plains d'échapper à ces mains redoutables,
> Mon fils...,

dirais-je à M. Latapie s'il y échappait en effet. Heureusement pour lui, et pour nous qui le gardons dans notre compagnie, qui est celle du vrai, heureusement aussi pour la France, que, seule, la vérité peut sauver, M. Louis Latapie ne nous échappe pas.

Je m'en vais le lui faire voir.

Donc, à l'entendre, nos raisons ne valent ni contre la République et la démocratie, ni contre lui-même ; le régime de l'Allemagne n'est point la cause de la puissance et du développement germaniques, considérés comme surfaits.

Sur un point, M. Latapie a contre lui à peu près l'unanimité même des républicains. L'organisation

1. Voir p. 192.

politique allemande est admirée, est trouvée forte, énergique, efficace, puissante par d'anciens sous-secrétaires d'État de la République[1] comme par M. Herriot, qu'il a tant malmené, comme par M. Maurice Barrès, dont le nationalisme confine au progressisme de M. Latapie, comme par le libre esprit d'Edmond Barthélemy, si impartialement dur pour tous les éléments démocratiques de France, d'Angleterre et de Russie. M. Latapie trouve le moyen d'avoir aussi contre lui le socialisme anglais, représenté par Wells, l'économie américaine, représentée par Franklin Giddings[2], le nationalisme yankee, représenté par M. Roosevelt. Des républicains de la Suisse, ceux du *Journal de Genève*, comme M. Albert Bonnard, ceux de la *Gazette de Lausanne*, comme l'écrivain qui signe M. M., se sont accordés à admirer, non sans quelque stupeur, le monstre d'organisation politique, économique et administrative réalisé par l'Allemagne pendant la paix et qu'elle a fait servir avec tant de suite à la guerre. On cite un peu partout l'équivalent de paroles écrites hier encore par M. Georges Batault (à la *Gazette de Lausanne*, toujours), et ainsi conçues :

Il est certain que les gouvernements actuels des régimes de démocratie politique se sont montrés, par la force même des choses, notoirement insuffisants, et que leurs erreurs ont été un danger pour les peuples

1. Ceux que citait l'*Opinion*, MM. Paul-Boncour, Léon Bérard et de Monzie.

2. Analysé et commenté dans l'*Action française* du 14 décembre 1914.

L'opinion d'un autre Américain, M. Morton Fullerton, auteur d'un grand livre intitulé *Problems of Powers*, a été utilisée ici, notamment dans l'*Action française* du 13 décembre 1915.

qui leur étaient confiés. Même s'ils en sortent vainqueurs, ce qui paraît certain, l'épreuve de la guerre n'aura pas été favorable aux pays démocratiques : leurs mentalités, leur organisation insuffisante, le manque de décision de leurs gouvernements auront eu pour résultat de prolonger la guerre et *d'en augmenter les maux*. L'idéal démocratique a agi à fins contraires du but qu'il se proposait. — Comment se transformera-t-il?

Euphémisme pour dire : Comment périra-t-il et de quelle main? Vainement la rédaction de la *Gazette de Lausanne* se croit-elle obligée de dire en note :

Le fait présent donne raison aux contempteurs de la démocratie. Surpris par une caste guerrière, les États à constitution démocratique ou libérale devaient fatalement avoir le dessous dans les premières rencontres; mais, revenus de leur surprise, ils résistent[1].

Ils résistent et leur résistance sera certainement victorieuse, mais à quel prix, à travers quelle forêt de fautes nouvelles? Voilà ce que voient, ce que sentent les populations. Voilà leur pensée intime, profonde, de plus en plus nette. M. Louis Latapie a contre lui ce que l'École appelait le sens commun : le sentiment très général de la foule qu'expriment les sages. Il pourrait avoir raison tout de même. Voyons par quels arguments.

1. M. Georges Batault est revenu, et avec plus de sévérité, sur la même question dans la *Gazette de Lausanne* : il a tracé, cette fois, de la funeste agitation qui règne au Parlement français, depuis qu'il s'est réuni, un tableau véridique, dont il tire lui-même, *a contrario*, cette conclusion, qui est la nôtre : « Ce pays, dit-il, s'est sauvé lui-même [de septembre à décembre 1914] sans le concours du Parlement. » (Voir l'*Action française* du 23 décembre 1915.)

INFÉRIORITÉ ALLEMANDE

Chose curieuse, ses arguments, ce sont les nôtres. Ce qu'il pense, nous le pensons. Ce qu'il dit, il nous a échappé de le dire en termes à peine différents.

L'Allemagne est mal dirigée ou plutôt se dirige mal.

L'Allemagne « a été si mal servie par son gouvernement qu'elle va en mourir ».

« Les fautes qu'ont commises nos ennemis » sont « les fautes les plus graves, celles dont on peut « mourir » et dont ils mourront.

Nos lecteurs ont reconnu quelques-unes des idées exprimées ici dès le commencement de la guerre et avant la guerre. Ce n'est pas en 1915, c'est en 1905, dès les études parues à la *Gazette de France*, le 9 juin, au lendemain de la démission de M. Delcassé, qui est du 6, c'est dans cette première ébauche de *Kiel et Tanger*, que nous indiquions la nature fragile et cassante du composé allemand. Depuis, nous saluâmes joyeusement dans Guillaume II le fédérateur de l'univers entier contre lui, louant, félicitant, applaudissant ce digne Boche, empereur et roi de toutes les bochies, pour l'aveuglement typique et la brutalité exemplaire dont il fut le modèle en cette fin juillet et en ce commencement d'août 1914, quand il se préparait à réaliser point par point le beau diagnostic porté de Londres par M. Balfour : « Les Allemands ont parfois su créer la puissance et n'ont jamais su en user. »

LA DISPROPORTION ALLEMANDE

Cette dernière parole peut servir à marquer comment en acceptant tout ce que dit M. Latapie, en retenant toutes les justes et dures critiques énoncées par lui contre la manière allemande de gouverner, nous en tirons d'autres conséquences que lui.

Il ne distingue pas l'instrument politique, les institutions, le régime, de l'usage qui en est fait. Il ne voit pas ces deux éléments très distincts : d'une part, un certain système monarchique, appelé par lui *absolu* (terme mal défini et très peu exact pour l'Allemagne elle-même), système qui est un curieux mélange de monarchie et d'oligarchies très variées, d'unitarisme et de fédéralisme, de suffrage universel et de système censitaire, dans lequel il faut reconnaître la solidité des matériaux empruntés à un ancien passé et le réaliste génie de Bismarck; d'autre part, le caractère national, la figure historique et géographique des races occupées à manier ce régime, à l'utiliser, à lui imprimer une direction vivante et utile. Or, sur ce dernier point, quelle que soit la perfection de la machine, c'est la valeur des conducteurs qui décidera. Et, en un sens, les catastrophes seront même d'autant plus à craindre que, le mécanisme constitutionnel étant plus perfectionné, il pourra y avoir un plus vif contraste entre cette perfection et l'imperfection des dirigeants. Plus l'appareil mettra de puissance à leur disposition, plus ils auront besoin de vues exactes, de jugement rapide et sûr, de coup d'œil perçant, d'esprit souple et hardi. Un chariot à roulettes comme on

en fait pour les enfants peut subir impunément bien des impulsions incohérentes et contradictoires : mille fois moins de fautes entraînent un milliard de dégâts supérieurs quand elles sont commises au volant du char électrique moderne s'il roule sur la terre, et à raison plus forte s'il affronte les nues.

Un gouvernement supérieur risque donc d'apporter le vertige et la ruine au peuple inférieur. Comme notre régime est infiniment au-dessous de la valeur de la France, le gouvernement allemand passe infiniment le niveau des facultés de l'Allemagne, qui en a tiré la lourde ivresse, l'*hubris* délirante dont elle mourra, comme l'a très bien vu M. Latapie. Indigne de son institution unitaire et monarchique, comme nos institutions démocratiques et séparatrices sont indignes de la France, l'Allemagne sera certainement obligée de revenir à sa première existence, presque innocente et à coup sûr inoffensive, d'association cellulaire de petits États unis par la communauté de langue et (pour leur plus grand bien) divisés quant à tout le reste.

INERTIE DÉMOCRATIQUE

27 novembre 1915.

MANQUONS-NOUS D'IMAGINATION?

Ce que Barrès ajoutait dans l'*Écho de Paris* d'hier aux apostrophes de Démosthène est de nature à faire vivement réfléchir. En voici l'essentiel :

Ne discréditons pas d'une manière excessive nos habitudes privées de petits risques et de modestes joies; n'en disons trop rien, puisque c'est là, après tout, un principe générateur de cette civilisation même qu'il s'agit de maintenir. On y peut voir l'inspirateur de nos qualités de mesure et de simple humanité. Mais comprenons que ces dispositions moyennes, quand elles pénètrent l'esprit politique, peuvent introduire dans un pays d'un si riche passé des inerties et des somnolences. Nous nous battons pour délivrer notre territoire? Eh! les circonstances nous obligent à maîtriser la Bête de proie et à prendre l'offensive contre toutes ses manœuvres.

Donc, pour Barrès, la petite bourgeoisie de nos mœurs nous aurait entraînés à une guerre un peu bourgeoise : nous y aurions, dit-il, *manqué d'imagination*.

Est-ce l'explication juste? Je n'en suis pas bien sûr. L'idée d'aller couper en Belgique l'offensive de l'armée allemande ou celle de prendre Constantinople n'étaient pas des idées nulles, non plus que

des idées petites bourgeoises. Elles pouvaient avoir d'autres défauts, pas celui-là.

LA POLITIQUE OU LA NATION?

Je l'avoue, ce nouveau défaut que nous nous trouverions ne laisse pas de m'inquiéter. Pas organisés, pas imaginatifs, que va-t-il rester aux « pauvres Français »? comme disait Montesquiou. Les Boches peuvent nous lâcher, notre propre critique finira par nous dévorer si elle continue ce train.

On ne saurait trop déplorer de voir appliquer à l'esprit, à l'étoffe, à la substance de la nation une critique dont la pointe mordrait si naturellement, sans dommage et bien au contraire, sur notre constitution politique! L'explication de notre inertie diplomatique et militaire, la démocratie en rend un compte si net qu'on le retrouve dans tous les pays et à tous les moments où la démocratie eut le temps de porter ses maux. On voit manœuvrer et manœuvrer vigoureusement le gouvernement de Louis XV à ses plus mauvais jours, et le gouvernement de Charles X, et le gouvernement de Louis-Philippe, les plus faibles ou les plus corrompus qui soient cités par nos professeurs d'histoire; on ne voit pas manœuvrer la démocratie athénienne du IVe siècle, cependant dotée et comblée de tous les dons, de tous les talents individuels, imagination et le reste.

L'INERTIE DÉMOCRATIQUE

C'était le scandale de Démosthène devant Philippe. Au siècle précédent, avec l'aristocratie, avec

l'Aréopage, véritable vainqueur de Salamine[1], la République des Athéniens avait taillé en pièces l'amiral du grand roi; cent ans de démocratie la précipitèrent dans la pure inertie et passivité politique; un État occupé de lui-même, de la querelle des factions, de la rivalité des orateurs et du partage de la fortune publique, dissipait au dedans les forces qui auraient dû être conduites au dehors. Quand, devant l'ennemi, on interrompait le débat, on s'apercevait que, le débat arrêté sur les affaires intérieures, il n'y avait plus ni habitudes, ni direction, ni mœurs, ni impulsion sur les autres affaires, et l'organe pour les concevoir faisait défaut comme pour les exécuter. Moyen de consommation, la démocratie ne fournissait pas l'élément de la production. Cela ne veut pas dire qu'il n'y eût point des gens doués. Cela veut dire que les centres d'une coordination habituelle et constante entre ces valeurs personnelles faisaient défaut, et que celles-ci en subissaient une réduction, un rabais immense au détriment des intérêts de la République. Leurs volontés pouvaient tendre à s'additionner, à se multiplier les unes par les autres; elles ne pouvaient que se diviser les unes les autres ou bien se soustraire les unes des autres, faute de pouvoir obtenir que chacun vît les choses de même manière ou qu'un ordre spontané s'instituât entre tant de vues et d'opinions différentes; de la divergence naissait la discussion, de la discussion le tiraillement sur place, ou le contraire de l'action. On perdait beaucoup de

1. C'est le jugement porté par Aristote dans *la Constitution d'Athènes*.

temps. Il y avait ainsi un énorme déchet d'efforts, d'inventions, d'idées, dont le meilleur ne servait parfois à rien, sinon à encrasser la machine, c'est-à-dire à fournir un thème aux récriminations et aux exigences.

Ce comble d'émiettement civique et de statisme politique était parfaitement conciliable avec un haut degré d'activité des esprits. Ces activités personnelles sont les produits et les témoins de la civilisation antérieure. Il ne s'agit pas de personnes, mais d'institutions. Auprès de l'Athénien, la brute macédonienne comptait peu en soi ; elle eut pourtant raison de cette belle race à la faveur d'une monarchie qui permettait à sa direction politique d'avoir autorité, mémoire, prévoyance, stabilité, avec leurs conditions, avec leurs conséquences : la royauté, comme l'a si bien dit Renan, dans ses *Dialogues philosophiques*, « nous montre une nation concentrée en un individu ou, si l'on veut, en une famille, et atteignant par là le plus haut degré de la conscience nationale, *vu qu'aucune conscience n'égale celle qui résulte d'un cerveau* ».

LE CERVEAU DU CHEF

L'esprit humain qui se décide le fait en vertu de l'opération intérieure de ce choix personnel appelé jugement, et qui suppose l'appréciation de la qualité des partis mis en présence. Même mal faite, et par une tête médiocre, cette opération reste, en elle-même et dans ses effets, infiniment supérieure à la combinaison toute mécanique par laquelle, dans un conseil des chefs de parti ou dans une

assemblée du peuple, quelque avis l'emporte sur l'avis opposé comme le plus nombreux ou même comme le plus fort. Le jugement humain compose parfois les contraires, les concilie en faisant une juste part à chacun d'eux. La délibération et le vote des assemblées, grandes ou petites, aboutissent à constituer en factions irréconciliables des thèses qu'il eût été utile de combiner : nous avons déjà le parti du sous-marin contre celui du cuirassé, le parti de Salonique contre le parti de notre front nord-est....

L'issue de ces conflits semble, à tout instant, devoir être réglée par la résultante des forces engagées plutôt que par la décision éclairée d'un esprit capable de dire le bien et le mieux. Qu'on ne croie pas que ce système ne manque que d'imagination. Il manque de tout. Il lui manque figure humaine. Le processus démocratique est celui de la mécanique pure. Comment s'étonner qu'il n'aille pas tout seul et ait besoin d'être mis en mouvement du dehors? Nous le répétons depuis le début de la guerre : philosophiquement, nous sommes gouvernés par la pression de Guillaume II.

Sans doute, cette démocratie a beau être et sévir, d'heureuses circonstances nous préservent, pour cette fois, de la défaite. Profitons-en pour ne nous faire aucune illusion sur le mal, pour le voir et le définir tel qu'il est. Et notons que l'autre diagnostic, le diagnostic du moraliste et de l'ethnologue, s'il était par hasard le vrai, serait stérile : nous ne nous donnerons pas de l'imagination, même le voulant, si nous en manquons; au lieu qu'il est possible et presque facile, si la démocratie est bien

la plus faible. Enfin, voici l'emprunt. On le publie dans les écoles, les lycées, les collèges. On le recommande à l'armée. L'armée est dans la loi, l'enseignement public y est aussi. Mais la loi ignore la chaire. Si le Trésor public faisait comme la loi, il serait en déficit grave; aucun Français ne le voudrait : les gouvernants, les gouvernés s'ingénient à boucher cette fissure de la loi. Le clergé catholique, élément intégrant de la nation française, joue son rôle et tient sa partie dans la récolte du capital rédempteur.

Vous avez lu la belle lettre du cardinal de Cabrières, si spirituelle et si pressante en faveur de cet emprunt de la victoire. Et voilà donc l'Église séparée de l'État, indépendante de l'État, devenue sa collaboratrice! Avait-elle jamais cessé de l'être au fond, en toute circonstance où l'État remplissait quelques-uns de ses devoirs envers l'ordre ou envers la patrie? Ce n'est pas cette question que je veux poser, elle a trait au passé, et le passé importe bien moins que l'avenir.

On nous demande quelquefois comment pourra fonctionner, selon nous, sous la royauté, une représentation nationale. Nous répondons parfois en termes trop abstraits pour être bien saisis. Ou nous entrons dans des développements historiques dont le tort est (si clairs soient-ils) de faire croire que nous voulons faire de la vie avec de la mort, alors que nous nous bornons à reprendre une méthode qui fut féconde et qui, bien appliquée, le redeviendrait. Le recours aux évêques dans cette affaire de l'emprunt a l'avantage de faire toucher du doigt combien nos pères étaient pratiques.

Quand les Français réunissaient leurs assemblées

nationales, ils y faisaient représenter l'*état* des choses et des personnes composant, à un moment donné, *l'être* de la France, plutôt que les opinions ou les volontés ou les partis ou les factions qui divisaient le pays. Ils convoquaient d'abord la terre et ceux qui la tenaient, et ceux qui trafiquaient, et ceux qui composaient les diverses communautés de forces matérielles dignes de consultation ; mais pas seulement les forces matérielles auxquelles nous nous arrêtons quand nous osons rêver d'une « représentation des intérêts » : eux, plus larges, trouvaient tout naturel d'enregistrer aussi les forces morales ; en effet, du point de vue de la politique la plus réaliste, ces éléments immatériels développent des influences et, comme aujourd'hui, comme de tout temps, peuvent lever des hommes et faire affluer l'or. Les *États* de la vieille France, qu'ils fussent locaux ou généraux, provinciaux ou nationaux, s'inspiraient de ce principe, plus ou moins heureusement appliqué selon les régions ou les temps, mais en lui-même invariable : ils tendaient à composer un tableau loyal et vivant, réel et complet de l'être actif du pays. On votait dans l'enceinte des organisations représentées, pour en désigner les représentants ; mais on ne votait pas pour savoir si l'Église serait représentée, ou les Métiers ou les Communautés ou les grandes Compagnies de la nation ou de la province : cette représentation allait de soi, du moment que le corps à représenter existait.

En fait, nous reprenons ce principe pendant la guerre. Cela ne vous donne-t-il pas idée pour « après la paix » ?

CONQUÊTES ET GUERRES NOUVELLES

2 décembre 1915.

UNE LETTRE QUE L'*HUMANITÉ* N'INSÉRERA PAS

Le bon sens naturel au peuple français est défié toutes les fois que les socialistes dictent leurs conditions de la paix dans leurs journaux.

Leur pseudo-axiome que « toute conquête porte en elle le germe d'une guerre subséquente » a fini par donner sur les nerfs d'un lecteur parisien qui a adressé à M. Renaudel cette lettre, qu'il nous communique :

... Vous écrivez dans l'*Humanité* du 25 :

« Sans doute aussi, des annexions et des conquêtes nouvelles créeraient avec certitude les possibilités d'égorgements nouveaux. »

Or, chose curieuse, cette affirmation est absolument contredite par les guerres hispano-américaine, transvaalienne, russo-japonaise. Examinez-les, et voyez si à l'origine de l'une d'elles vous trouvez l'application de votre fameux principe que la conquête est génératrice de guerre!

En effet, l'annexion de Cuba et des Philippines n'a suscité ni guerre nouvelle ni germe de guerre entre l'Espagne et les États-Unis. Les Russes sont si peu enragés de reprendre du terrain aux Japonais que ceux-ci marchent avec eux contre l'Allemagne; les Boers du Transvaal, réunis à l'Angleterre il n'y a

pas quinze ans, déploient un magnifique loyalisme pour leur métropole nouvelle. La doctrine socialiste comporte donc une de ces généralisations aveugles d'un cas unique, où se complaisent les illettrés. Encore connaissent-ils fort mal le cas singulier ainsi généralisé : ils se représentent l'état d'esprit allemand avant 1870 comme absolument symétrique du nôtre après le traité de Francfort. L'annexion de Metz et de Strasbourg a éveillé le désir de la revanche : il faut donc que, antérieurement, le désir d'une autre revanche, éveillé par nos propres occupations de l'Alsace-Lorraine, ait poussé les Allemands contre nous. Ainsi rêvent les socialistes. Comme s'il y avait un rapport entre les réunions opérées par Henri II, Louis XIV ou Louis XV et l'opération de M. de Bismarck !

Leurs constructions de l'avenir valent leurs idées du passé.

CONTRADICTIONS SOCIALISTES

Le correspondant de M. Renaudel ajoute ce coup direct :

Mais le plus extraordinaire, c'est le démenti que vous donne la guerre actuelle, puisque c'est le conquérant de l'Alsace-Lorraine qui a déclaré la guerre au vaincu de 1870!!! Pourtant, votre doctrine, pour s'appliquer, aurait voulu que ce fût la France qui déclarât la guerre à l'Allemagne.

Jamais théorie n'a été démentie par les faits comme celle dont votre parti fait si grand état dans ses discussions.

Le correspondant de M. Renaudel ne se contente pas de cet avantage. Il démontre, plus clairement

encore s'il se peut, l'inconséquence, la fragilité, la verbalité des positions socialistes :

Vous dites et vous proclamez que vous êtes irréductibles sur la question de l'Alsace-Lorraine parce que le retour de cette province à la France ne sera pas une conquête faite par elle contre l'Allemagne, mais la réparation due au droit méconnu par la force, — comme si toutes les guerres et leurs conséquences n'étaient pas régies par la force ! Mais passons.

Que vous pensiez que la reprise de l'Alsace-Lorraine ne peut, en aucun cas, être considérée comme une conquête, là n'est pas l'important. L'important c'est que les Sozialdémocrates et, avec eux, tous les Allemands partagent cette façon de voir. Or, vos amis d'outre-Rhin déclarent, avec toute la clarté désirable, que l'Alsace-Lorraine appartenant depuis 1870 à l'Allemagne par droit de conquête ratifiée par un traité bel et bien accepté par le vaincu, la reprise de cette province ne saurait être considérée autrement que comme une conquête.

Voilà le conflit nettement accusé par deux adversaires irréductibles et si vous passez outre, comme vous l'avez déclaré, l'annexion ou du moins la conquête de l'Alsace-Lorraine sera le germe que vous, socialistes, sèmerez pour une nouvelle guerre, et bien que vous proclamiez que la guerre actuelle doit être la dernière guerre !

« Vous voilà donc en pleine contradiction avec vos principes », conclut le terrible correspondant

LES INTENTIONS SOCIALISTES ET LES AUTRES

Comme cela est sans réplique, notre auteur (que je n'ai pas l'honneur de connaître, que je ne crois pas avoir le droit de nommer, mais à qui je fais compliment de sa pénétration et de sa logique), notre

auteur enfonce résolument la pointe sous la peau de son adversaire, dont il explore, vide et met au jour les intentions :

Certes, il y aurait bien un moyen de sortir de cette impasse et sans doute l'avez-vous envisagé si vous n'osez le proposer? Ce moyen, que vous emploieriez si vous étiez les maîtres, consisterait à laisser l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Mais voilà, vous n'êtes pas les maîtres et vous savez que toute la nation serait contre vous si vous vous avisiez de présenter une idée aussi saugrenue, alors et surtout que vos propres troupes ont prouvé une fois déjà qu'elles sont françaises avant d'être socialo-internationalistes....

De sorte que, dans l'impossibilité d'accorder deux opinions diamétralement contraires, vous vous êtes rangés à un moyen terme équivoque en baptisant (oh! pardon du terme) carpe ce qui est poulet, autrement dire reprise ce qui est conquête.

Les bons Français sont plus logiques :

D'abord, ils ne s'attardent pas à examiner à la loupe si la reprise de l'Alsace-Lorraine est ou n'est pas une conquête, mais, vainqueurs, ils commenceront à la reprendre et à y ajouter, en gens pratiques qu'ils sont, tout le territoire qui va jusqu'au Rhin, pensant, en gens sensés, que si ces conquêtes doivent engendrer une guerre ultérieure, il n'en sera ni plus ni moins qu'elles aient été limitées à un point plutôt qu'à un autre. En revanche, la rive gauche du Rhin assure à la France, contre toute agression allemande, une défense autrement efficace que l'Alsace seule, tout en lui permettant de garder la défensive sans aucun des dommages que nous a valus cette même attitude en août 1914, quand il a fallu reconquérir notre frontière lorraine que, sur l'ordre de votre parti, nos troupes avaient dû quitter en se portant à 10 kilomètres en arrière.

Mais, encore une fois, rien, absolument rien, ne confirme votre théorie sur les conséquences de la conquête.

Le même correspondant pose encore d'autres questions assez venimeuses à M. Renaudel; mais les premières n'ont pas encore paru dans l'*Humanité*. Attendons qu'on les recueille et qu'on les discute avec la sérénité et la loyauté qui ornent et décorent notre nouveau Jaurès[1].

1. Rien n'a paru, à notre connaissance.

L'INTERPELLATION CONSTANT

10 décembre 1915.

UN DISCOURS DE GOUVERNEMENT

M. le président du Conseil a parlé hier, à la Chambre, avec énergie et avec convenance, des limites qui sont imposées à sa parole par « le souci de ses devoirs ».

Il a déclaré ne pouvoir rien répondre au questionnaire dressé par le député qui l'interpellait, M. Émile Constant. Cette réponse, impossible en séance publique, resterait impossible quand bien même la Chambre instituerait « une procédure de comité secret ». Il a ajouté :

> Le Gouvernement a de lourdes responsabilités; il a besoin d'avoir le temps de se consacrer à sa mission; il a besoin d'avoir l'esprit libre et de conserver tout son sang-froid; il a besoin de ne pas être constamment harcelé de questions. (*Mouvements divers. — Interruptions.*)

Il est à peine nécessaire de souligner que cette défense de l'autorité responsable rentre absolument dans le cadre des doctrines et des méthodes politiques de l'*Action française*.

L'*ACTION FRANÇAISE* INTERPELLÉE

L'interpellateur s'en est avisé, il a cru devoir souligner le fait, pour gêner le Gouvernement. Si le

Gouvernement pouvait être sensible au péril d'une ou de plusieurs coïncidences avec l'*Action française*, il lui serait difficile de faire un pas contre les Boches soit du dedans, soit du dehors.

Le journal publie le compte rendu de cet incident. En voici la rectification :

J'avais écrit, le 6 décembre, à propos des décrets qui nommaient le général Joffre au suprême commandement :

Un député, passé du progressisme au radicalisme, non content des raisons exposées aux décrets et dont M. le ministre de la Guerre voudrait que l'on se contentât, va demander à la tribune ce qui a « déterminé » le Gouvernement en cette affaire.

Est-ce que cela le regarde?

Plus loin, à propos d'une autre interpellation, à laquelle il a été heureusement renoncé, je répétais : « *Est-ce que cela regarde la Chambre?* »

M. Émile Constant traduit ma pensée un peu différemment lorsque, ayant regretté que le président du Conseil « prît à son compte une théorie dévelop- « pée depuis quatre jours par M. Charles Maurras « dans l'*Action française* », il a résumé la « théorie » en ces termes :

M. Maurras, après avoir discuté à son aise le décret du 2 décembre, se retourne vers les représentants du pays et leur dit :

Est-ce que cela vous intéresse?

« Regarde », « intéresse », ces deux verbes se ressemblent mais ne sont pas synonymes; bien loin de là. Si M. Émile Constant a cherché un équivalent au rude mot de temps de guerre que j'ai employé, il

y avait le verbe « concerne » qui lui tendait les bras. *Est-ce que cela vous concerne?* eût mis en langage parlementaire mon dur *Est-ce que cela vous regarde?* Son *intéresse* est une version inexacte. L'intérêt que présente pour nous une affaire n'est aucunement la mesure de nos droits à nous en mêler. M. Émile Constant avait le droit de s'intéresser avec passion au décret du 2 décembre et à cette question du haut commandement. Il n'avait pas le droit de demander des explications au cabinet qui n'avait pas encore de comptes à lui rendre. Le débat qui l'intéressait ne le concernait pas ; les paroles du président du Conseil, les votes de la Chambre le lui ont assez démontré [1].

1. Le lendemain l'*Officiel* rectifiait conformément à ma protestation le texte inexactement rapporté à la tribune par M. Émile Constant : « regarde » venait remplacer « intéresse » à l'endroit même que le bon sens et l'exactitude réclamaient.

Mais M. Emile Constant avait bien dit « intéresse », notre collaborateur parlementaire et le compte rendu analytique en font foi.

Moyennant cette altération de la vérité, la grosse malice de M. Constant consistait à me représenter comme assez inique pour refuser aux autres le droit de débattre une nomination au haut commandement que j'avais, quant à moi, discutée « tout à mon aise ». Ce petit charlatan jouait sur le mot *discutée*. Ma discussion appuyait l'acte gouvernemental, loin de le dénigrer, je n'avais abordé la question que pour rendre la situation du nouveau commandant en chef plus clairement intelligible au public. Au lieu d'ébranler, cette discussion soutenait et confirmait. On conçoit qu'elle ait été désagréable au fretin de l'anarchie, mais on conçoit aussi qu'elle n'ait causé aucun embarras au Gouvernement que M. Emile Constant persécutait de demandes d'explications et d'interprétations qui n'avaient pas à être fournies.

LE PILOTE

12 décembre 1915.

SERREZ LES FREINS

On a beaucoup approuvé, avec raison, M. le président du Conseil de n'être pas entré un seul instant dans les arguments de l'interpellateur de jeudi. Il a su dire en peu de mots qu'il n'avait rien à dire. Il aura pour lui le pays, le pays et l'armée, toutes les fois qu'il saura faire publiquement acte d'autorité. On l'applaudira d'autant plus qu'il laissera moins pénétrer les desseins nationaux, assurera le secret absolu des résolutions prises, et qu'à peine apparues, il les réalisera. Cela indignera quatre ou cinq mille personnes, parce que ça les changera de leurs habitudes de privilégiées. Le public sera enchanté.

Le lapidaire « Taisez-vous, méfiez-vous », qui a été, en quelque sorte, le testament politique de Millerand, devrait être aussi l'une des grandes directives du monde politique. Les sanctions les plus sévères devraient être données contre ceux des familiers du pouvoir qui se laisseraient aller aux indiscrétions. On gouverne chez la portière tant que l'on n'a point contre soi l'un des gouvernements les plus formidablement organisés de l'Europe et du monde. Mais la guerre est ce qu'elle est. On n'en peut changer les données, ni les conditions qu'elle impose. Il faut donc, à force d'énergie et de volonté, obtenir, de

gré ou de force, la discipline politique indispensable à la victoire.

Le merveilleux homme de guerre, défenseur du Grand-Couronné de Nancy et vainqueur de la bataille de Champagne, qui, tout en conservant son rang de commandant de groupe d'armées, « devient le chef d'État-Major général de l'armée française », ne peut laisser faiblir la discipline militaire. En cet instant de réorganisation, l'autre discipline doit rassembler les citoyens. Précisément parce que celle-ci tend à s'affaiblir, parce que des signes non douteux montrent une faction inquiète, nerveuse, où, selon le mot de M. Jules Delahaye, *le nouvel antimilitarisme relève la tête*, justement en raison de ces difficultés intérieures, dernier espoir de Guillaume II, nous insistons sur la nécessité pressante de les résoudre. Je dis de les résoudre en en éteignant le foyer. Ce foyer, c'est la Chambre. Il serait très facile de se croiser les bras et de regarder la Chambre dévorer brin à brin tout ce qui a été jusqu'ici, depuis août 1914, notre grand moyen de cohérence et de résistance devant l'ennemi. Il est encore facile de le voir, de le désapprouver et de laisser tout s'effondrer. Ici, l'on ne se résignera pas à ce rôle. Ici, l'on avertira. Ici, l'on donnera au Gouvernement, au public et aux combattants les renseignements qui peuvent servir. Car, s'il est temps, il n'est que temps.

IL FAUT RESTER

M. le président du Conseil a parlé, jeudi, à la Chambre, d'un ton très détaché. Trop détaché. Je

me place au point de vue des intérêts dont il a la charge. Se démettre pouvait être une solution (misérable, il est vrai) dans les grabuges du temps de paix. En guerre, se démettre ou se laisser tomber sont des hontes. On n'a pas le droit de partir parce que les choses ne vont pas comme on le voudrait. On n'a pas le droit de partir pour une faute reconnue, ni de se laisser renverser pour un échec subi. On n'a même pas le droit, selon nous, d'attacher son nom à une certaine politique et de dire qu'on s'en ira si elle ne prévaut pas. Il faut la faire prévaloir et, si le destin se mêle de l'accabler, eh bien! il faut rester encore pour assurer, à défaut de la continuité de la route, la continuité du pilote. Elle n'est jamais à dédaigner. Pendant l'orage, elle est à garder à tout prix.

Nous n'avons que trop changé depuis dix-sept mois, et le ridicule chantage socialiste ou radical-socialiste a pu exploiter jusqu'à l'os des confusions faciles entre la coutume parlementaire et les nécessités de gouvernement. Un ministre de la Guerre a été sacrifié, cela a mis en goût les sacrificateurs. Le Gouvernement et, par conséquent, le pays n'échapperont au coutelas de ces pauvres insensés que si l'on supprime le théâtre des sacrifices.

ET SE HATER

Quel théâtre? La Chambre, le Sénat. Tant que les deux assemblées seront réunies, elles seront tentées et du reste sollicitées d'user de leur autorité qui, de sa nature, détruit. C'est en les dispersant, seulement en les dispersant, qu'on leur fera passer le goût

pervers de critiquer, de discréditer et de dénigrer, alors qu'il convient seulement d'agir ou de laisser agir. Le commandement militaire a besoin d'une autorité morale incontestée. Le commandement civil, appelé mandat de député ou de sénateur, a besoin d'énerver toute autorité qui n'est pas de même essence que la sienne. Entre ces deux besoins, quel est celui dont la France ne saurait se passer? Est-ce de représentants applaudis? Est-ce d'une armée confiante et disciplinée? Huit cents écharpes ne valent pas la moitié d'une ceinture de cuir à laquelle pendent la grenade et la baïonnette. Il se peut que l'heure des écharpes revienne. Pour le moment, elle est passée.

Le devoir d'un gouvernement est donc d'exécuter en douceur ces suggestions immédiates du simple bon sens. Plus vite il exécutera, moins il éprouvera de résistances. Le retard, la remise au lendemain n'auront d'autre effet que d'aggraver le mal en l'indurant et d'en rendre ainsi l'élimination moins facile en donnant aux agents de l'Allemagne plus de temps et plus de moyens pour faire naître parmi nous les complications irritantes. Je le répète, d'accord avec tous les hommes un peu versés dans la politique allemande, ces complications représentent les meilleurs espoirs du gouvernement de Berlin. Tout ce que fera le Gouvernement français pour les leur enlever servira dignement la cause de notre victoire. La France ne peut être battue que d'une manière : en laissant le champ libre soit à l'esprit d'intrigue, soit aux coups de révolution.

EXIL EN DOUCEUR

13 décembre 1915.

L'ÉVIDENCE ÉLÉMENTAIRE : STABILITÉ

Quelques-uns de nos concitoyens se figurent que je mène une campagne contre le Parlement. Je mène une campagne pour le Gouvernement, pour le Gouvernement considéré comme le seul organe pratiquement capable de pourvoir au salut public.

Qu'il n'y ait pas d'autre moyen : que les remous parlementaires, que l'instabilité de ministères sans cesse remis en question constituent une inquiétante menace, cela va de soi pour qui réfléchit.

Il n'est pas de plus grand malheur qui puisse menacer la patrie.

Mais ce malheur est étroitement lié à l'existence, je veux dire à la permanence d'assemblées souveraines. Tant qu'elles siégeront, tant que les ministres paraîtront devant elles ou devant leurs commissions, elles seront entraînées, en dépit du bon sens, à arguer de titres souverains, et le ministre à la tribune ou sur la sellette ne pourra faire autrement que de leur mettre le parti en main :

« Ou croyez-moi, ou congédiez-moi. »

C'est l'idée de ce congé qui est inacceptable : le congé du compétent donné par l'incompétent, du responsable par l'irresponsable, de l'éclairé par l'ignorant.

Que les députés ou sénateurs ne s'offusquent pas de cette suite d'oppositions. Elle n'a rien de fâcheux ni de désobligeant à leur égard. Responsabilité, lumière, compétence, sont des avantages de position. S'ils étaient à la place des ministres en place, ils auraient les mêmes vertus. Mais la nature des choses se refusant à ce que tout le monde puisse être réuni sur le même haut lieu, l'intérêt public veut que le tenant de ce plateau change le moins possible et qu'il ne change même pas. C'est bête comme tout, si l'on veut, et pourtant c'est en cela que tout se résume. On veut défendre le pays ou on ne le veut pas. On veut donner tort aux intrigues allemandes, ou on ne le veut pas. Si on ne le veut pas, c'est cette stabilité qui s'impose en premier, en second et en troisième lieu. Nul intérêt n'est plus pressant, nulle utilité n'est plus forte. Pour la remplir, il y a un moyen : renvoyer les Chambres au plus tôt.

PRÉVENANCE, CADEAUX....

Si seulement j'étais sultan ou nabab, je sais bien ce que je ferais pour montrer aux parlementaires mon véritable sentiment à leur endroit. Ils recevraient d'abord de ma part un manteau, puis un cheval, puis une voiture rapide. Je placerais dans leur main droite une bourse d'or et dans la gauche un flacon de vin délicieux. Je leur ferais parvenir les titres de propriété d'une maison de ville et d'une maison des champs. Enfin à leurs côtés se tiendraient par mon ordre une esclave blanche, belle comme le Jour, et une esclave noire, belle comme la Nuit. Que

voudraient-ils encore? Je le leur donnerais. Ainsi comblés, pour leur démontrer mon estime et mon immense envie de leur voir les talons, je les ferais escorter par des cavaliers et poindre, s'il le fallait, par des baïonnettes intelligentes, capables de leur faire doubler le pas : « Allons, messieurs, allons, et plus vite que ça! »

On leur ferait aussi peu de mal que possible, et quand ils se seraient éloignés de quelque douze ou quinze lieues de la capitale dans toutes les directions (sauf bien entendu celle du front), le pays et l'armée, rassurés sur leur avenir, trouveraient la faculté de respirer tranquilles et de vaquer en paix aux besognes de guerre qui priment tout en ce moment et qui passent l'intelligence de tout Parlement souverain.

REQUÊTE A QUI DE DROIT

N'étant, pour l'heure, ni nabab ni sultan, je ne puis mettre à exécution ces sages projets ; mais, en ma qualité de simple citoyen, il m'est encore possible de m'adresser par voie de requête ou de pétition au Gouvernement, à tout le Gouvernement, s'il est capable de m'entendre, ou partie du Gouvernement, le chef, le tronc, la queue, n'importe, à un seul ministre, s'il a de la tête ou du cœur, pour leur dire ou lui dire, au singulier ou au pluriel, il importe peu :

« Monsieur ou messieurs, ce n'est pas à vous que je puis apprendre que l'heure est grave, ni qu'on s'en rend bien peu compte dans les deux Palais trop connus! Vous avez dû vous apercevoir que, jeudi, votre chef avait bien parlé, mais encore

mieux agi. La vivacité de l'approbation universelle en est le signe peu douteux. Cela ne suffit pas. Il faut bien penser. Il faut vous rendre compte du vrai sens de la situation. Elle n'est pas parlementaire, elle est guerrière. Elle n'est pas juridique, elle est politique. Les Romains, qui étaient les premiers juristes du monde, inscrivirent la loi du salut public en tête de toutes lois. N'écoutez qu'elle. Elle seule peut et doit mesurer votre autorité. Vous avez le mandat de défendre et de sauver la France. Mandat impératif, mandat illimité.... Au nom de ce mandat, vous avez à reviser un point, point capital, de votre attitude de l'autre jour. Votre porte-parole disait, par habitude et tradition de Parlement, que si on l'empêchait de faire son métier, il était prêt à s'en aller. Non, non, m'écrivent d'innombrables citoyens qui me lisent et qui me suivent, la conclusion est vicieuse.

« Il fallait dire, il faudra dire la prochaine fois : — *C'est à vous de vous en aller. Je représente l'action. Vous êtes les critiques intempestifs et les censeurs inopportuns. Je ne poserai plus la question de confiance, mais je dissoudrai le parloir.*

« Et si vous m'en croyez, messieurs les ministres ou monsieur le ministre, c'est par cette dissolution qu'il serait sage de commencer sans plus de mots. La Censure mettra les journaux au pas, et tout sera dit. A moins qu'on ne préfère s'exposer à quelque désastre ou justifier peu à peu et degré par degré les espoirs de Guillaume II. »

L'INTÉRÊT PUBLIC SANS DÉFENSE

14 décembre 1915.

L'INDIVIDU CONTRE L'ÉTAT

Le texte de l'*Officiel* effraye[1]. Comme on comprend bien que le *Temps* d'hier, s'étant sans doute reporté à la même source, s'écrie au « tournant dangereux »! On se demande si les habitués de la maison funeste se font une idée claire de ce qui s'y trame — inconsciemment, je le veux, mais sûrement — pour la perte de la patrie.

L'idée d'un complot volontaire et délibéré ne tient pas debout. Mais tout se passe comme si ce complot existait, pour la simple raison que chaque élément politique y songe à sa petite affaire et ne conçoit rien au delà. — Mais, dira-t-on, quelle est cette petite affaire? — Celle d'un homme médiocre, mû par les passions, les préjugés et les chimères qui ont animé le XIX^e^ siècle plutôt que le XX^e^, mais qui bourrent encore les esprits les moins éclairés. Préjugé libéral : L'autorité n'existe que pour abuser des plus faibles. Chimère humanitaire : Ce sont les vaincus, les condamnés, les exécutés qui ont toujours raison contre les vainqueurs, contre les juges, contre

1. Dans sa séance du vendredi 10 décembre, la Chambre avait discuté la proposition de loi de M. Paul Meunier relative à la compétence des tribunaux militaires en temps de guerre. L'auteur du projet de loi y incrimina fort légèrement les conseils de guerre d'abus, de négligence et de cruauté.

les exécuteurs. Passion égalitaire : Tout ce qui se fait en dehors de la règle du niveau est entaché de scélératesse et d'iniquité.

Un tel état d'esprit compose une assemblée rêvée pour les réquisitoires d'un Paul Meunier et même (si bas que semble l'étiage) d'un Jean Longuet. Celui-ci, quart de Boche, petit-fils de l'Allemand Karl Marx dont la doctrine a si parfaitement berné nos socialistes et servi l'empereur Guillaume II, ce malheureux Longuet avait éprouvé le besoin de s'écrier à propos de la loi de 1849 :

— C'était une loi de guerre civile !

A quoi le rapporteur Paul Meunier s'est hâté de répondre gracieusement :

— C'était, comme le dit mon ami Jean Longuet, une loi destinée à empêcher les troubles intérieurs.

Une loi destinée à empêcher les troubles intérieurs ou une loi de guerre civile, synonymes absolus pour nos aimables représentants! Et, du point de vue de l'individu à qui il peut plaire de s'insurger, l'identification est absolument sans reproche. Il ne s'agit que de savoir qui l'on prétend respecter : le citoyen fidèle à la communauté nationale ou l'individu tellement pénétré de son droit qu'il refuse son devoir. Naturellement, un ramassis d'élus, qui ne songe qu'à faire de la popularité pour la réélection, se moque un peu des obligations civiques et des devoirs envers la collectivité. C'est contre l'Etat, contre la cité, contre la société qu'il se dresse à tout propos, avec sa créance usuraire, pour réclamer et revendiquer au nom du parasite : l'électeur.

L'INTÉRÊT PUBLIC SANS DÉFENSE

De pareils élus, rien n'étonne, mais une chose, sans étonner beaucoup, affecte cruellement : c'est que l'intérêt public y soit pour ainsi dire sans voix, sans organe, sans représentation. Dans cette séance de vendredi l'intérêt individuel a attaqué, sapé, miné, corrodé l'État tant qu'il a voulu et tant qu'il a pu. Mais l'intérêt d'État n'a pas été défendu. Faute de talent? De vigueur? Je ne sais. D'esprit? Peut-être. Visiblement, les représentants de l'État l'ignoraient. Ils ne savaient pas. M. le garde des sceaux Viviani a trouvé les quatre phrases qu'il fallait pour défendre l'honneur *personnel* de son ami et collègue M. Millerand, mis en cause, ainsi que l'honneur collectif de l'équipe ministérielle qu'il avait présidée. Il n'a pas cherché un seul mot pour remettre au point la notion des « justices exceptionnelles » absolument sabotée par toute cette discussion sur les Cours martiales.

Le point de vue d'État échappait ou répugnait à ceux qui étaient là pour en rappeler l'importance. Habitude juridique? Pli profondément inné à ce consortium d'avocats? Désespoir de réussir à passionner le sujet pour ces six cents personnes auxquelles on n'osait tenir le langage de la raison? Je propose les hypothèses. J'y ajoute l'expression d'une admiration et d'un étonnement éperdus : les chefs, les maîtres, les dépositaires du plus haut intérêt de l'État assistant immobiles à la ruine d'un attribut essentiel de la souveraineté civile et militaire!

DE LA JUSTICE

On juge vite ou lentement. Lentement, quand on le peut, toutes les fois qu'on le peut et, certes, pas pour le plaisir; on juge lentement pour s'assurer de toutes les garanties possibles contre l'erreur judiciaire, toujours redoutable à l'extrême faillibilité de l'esprit humain. Cependant, quelle que soit cette faillibilité, il est des cas où il faut se presser pour défendre la vie, le sort, la sécurité de millions et de millions d'autres hommes directement menacés comme on l'était aux journées de fin août et de septembre 1914 en pleine invasion : invasion des soldats, invasion des espions. En ce cas, cas urgent, cas dont nous ne sommes point les auteurs, mais qui est imposé par l'événement, il est malheureusement trop clair que le jugement, devenu plus rapide, devient aussi moins sûr.

Il est moins sûr au point de vue du justiciable, mais pour créer des sûretés supérieures au profit de l'État, de la société, de ce qui défend et comprend tous les justiciables. La chose est telle parce qu'elle est telle. On n'y peut rien. Ou plutôt on y peut ceci : si l'on renverse le rapport en accroissant les garanties des justiciables, on diminue les garanties de la société, rien de plus. Car, vouloir l'un et l'autre au même degré, c'est vouloir la lune, et la vouloir injustement; exiger de cette justice rapide qu'elle soit aussi sûre que la justice lente, c'est commettre envers les juges cette injustice de leur demander d'aller tout à la fois et vite et lentement, de prendre du même pas leur droite et leur gauche et de se

trouver à la même seconde sur le bord de la Seine et la rive du Pé-Tchi-Li.

Il faut choisir. Mais si l'on fait le mauvais choix, comme la Chambre vendredi, et si, comme elle l'a prétendu, l'on impose aux autorités militaires jugeant sous la pression de circonstances incomparables les lenteurs, les ménagements, les enquêtes d'une juridiction de paix, il ne faut pas croire que l'on émancipe le moins du monde le sacro-saint individu du joug abhorré de l'État ; car s'il est vrai qu'on l'émancipe de l'État français, on lui assure en même temps des chances sérieuses et fortes d'être assujetti à l'État prussien. Ce point de vue mériterait d'être pris en considération par des députés patriotes.

Il faudrait le leur expliquer. Tels quels, les rapports leur échappent entre l'autorité et ses bienfaits, la justice répressive et ses conséquences de salut!

DE LA NÉCESSITÉ

Ils ne voient en tout cela que l'abus exceptionnel, toujours possible, l'erreur de détail, monstrueuse, mais douteuse, et qui, même certaine, représente, malgré tout, un moins grand malheur que ne serait, par exemple, l'indiscipline soufferte ou la trahison tolérée devant l'ennemi. Ils ne voient pas qu'il s'agit avant toute chose de maintenir une armée, de sauver un pays. Quand les hommes le peuvent, c'est-à-dire en matière civile, la loi est faite pour la défense et la paix du citoyen à son foyer. Quand les forces humaines sont débordées par les moyens de la violence et qu'on en est réduit à défendre les frontières de la patrie, la loi, loi martiale, est faite

pour défendre et protéger avant tout cette communauté armée.

Il est prodigieux que personne n'ait pu ni su le dire à la Chambre, parmi ceux qui avaient qualité pour cela. Il n'est pas moins prodigieux que, parmi ceux qui ont soutenu le contraire, personne n'ait pris garde à tous les risques moraux et matériels que d'abord leur langage, ensuite leur législation feraient courir à l'armée qui défend le sol de la France, à ce sol tellement envahi qu'il n'y a pas vingt lieues de Paris aux envahisseurs!

Mais le plus prodigieux est que, si au lieu de tribunaux jugeant de désertions, de trahisons ou d'autres crimes contre la patrie, il s'était agi d'instruire un délit de congréganisme ou un crime de prédication, tous les scrupules de prudence philosophique s'évanouiraient et toutes les idées de défense sociale et de protection de l'État que je viens d'émettre dans un intérêt national et territorial bien défini jailliraient en tumulte de toutes les cervelles et de toutes les gorges dans un intérêt de mystique pure et de pure idéologie....

Je conclus que le Parlement est composé d'une race de curés laïques fort étrangers à tout le positif de la politique et de la guerre. Je conclus qu'il faut les mettre en vacance au plus tôt.

L'OCCASION POUR L'ENNEMI

16 décembre 1915.

ON SE GOURME : L'ENNEMI VIENT

Comme Léon Daudet le montre aujourd'hui, les journaux hollandais qui annoncent une forte offensive allemande contre le front français justifient le nouvel essai d'invasion par des raisons stratégiques. Ces raisons ne sont pas les seules à mon avis, ni les plus importantes, car elles ne sont pas les plus générales. La politique est à la stratégie ce que la stratégie est à la tactique; elle la domine d'un degré. Il faut donc tenir le plus grand compte des motifs politiques du gouvernement allemand. Elles sont inscrites sur la carte de la situation à Paris.

L'offensive serait fixée, d'après le *Temps*, aux environs du 1er janvier. Or, le 20 décembre va s'ouvrir le procès Jaurès. Ensuite, le congrès socialiste. Il semble bien douteux aux Boches que ces affaires n'aient aucune répercussion parlementaire ou populaire. En tout cas, à la Chambre, où l'on recommence à claquer des pupitres pour empêcher un ministre de parler, un débat est organisé en forme de cabale autour de l'impôt sur le revenu. M. Accambray développe, dans les couloirs, ses diffamations contre le haut commandement. Il les reprendra en séance secrète. Cet imbécile de Gus-

tave Hervé exposait hier un programme d'organisation militaire qui dresserait à tout propos le ministère de la Guerre contre le Grand Quartier général ou *vice versa* et ferait éclater à tout bout de champ, dans l'armée française, les plus délicieux conflits d'influence et d'autorité dont puisse se réjouir le cerveau d'un empereur boche. Cette sottise sera certainement discutée, elle aussi, à la Chambre. Enfin, M. Caillaux, menant en laisse ses révolutionnaires et ses financiers, sera là pour tirer parti et profit du grabuge. Campagne contre les généraux, crise du Gouvernement et du Commandement, tout cela peut passer à Berlin pour nous composer un sérieux programme de difficultés.

OCCASION SAISIE PAR LES BOCHES

Quelle saison plus favorable à une offensive allemande? Bien que, selon une remarque de Jacques Bainville, leurs écrivains paraissent avoir la consigne de ne jamais avouer ce principe qui domine leur politique à notre égard, les Boches ont toujours pris soin de choisir, pour leurs attaques, leurs feintes ou leurs menaces, le moment propice où nous étions ou paraissions bien occupés à nous disputer. C'est 1870, l'année du plébiscite et du ministère Ollivier; 1875, l'année de la Constitution; 1887, l'agitation boulangiste; 1905 (pour Tanger), l'abrogation du Concordat, les débats sur les nouvelles lois militaires; 1906 (lorsque soudain leurs prétentions augmentèrent à la conférence d'Algésiras), les inventaires et la crise ministérielle; 1911 (pour Agadir), les débuts du ministère Caillaux; enfin pour 1914, la nouvelle

législature si orageuse à son début et le procès de l'assassin de Calmette.

Les Français se battent entre eux, tombons sur eux pendant ce temps. Les Français vont reprendre leur querelle, préparons l'offensive pour ce moment : le système est d'une simplicité enfantine et, sans remonter à tant de précédents historiques, les jeunes lecteurs du *Robinson suisse* n'ignorent pas que de pauvres sauvages ou même de simples carnassiers se font une loi de guetter le boa constrictor à l'heure où l'animal est en proie à des difficultés intestines pour la digestion de son zèbre ou de sa gazelle. N'admirons pas les Boches d'être si forts. Admironsnous d'être si bêtes. Ou plutôt comprenons la différence des deux méthodes. Ils se conforment au *b a ba* de la politique et de la guerre, ce qui n'a rien que de très modestement naturel; mais on tombe bien au-dessous de la nature quand on tient en mépris ces vérités d'humble bon sens contre lesquelles l'esprit libéral et parlementaire prêche sa révolte puérile.

D'aussi graves absurdités intérieures devraient être écrasées dans l'œuf. J'ai déjà indiqué comment Clemenceau et Hervé pourraient être cueillis par le même municipal. Un caporal et quatre soldats auraient raison du Luxembourg et du Palais-Bourbon. Procès Jaurès, congrès socialiste, deviendraient sans les Chambres des incidents sans importance. Il n'y a qu'un louche badaud comme Judet, enfant chéri de la *Gazette de Francfort* et complice obscur de M. Caillaux, pour écrire que l'on ne ferme pas un Parlement. Notre histoire d'avant et d'après 1789

est pleine de ces clôtures. Tous les peuples du monde en ont connu de pareilles, et fondées sur des raisons moins impérieuses et moins légitimes. Il s'agit de garder le moral de l'armée, la santé, la solidité, la trempe de l'esprit public. Quant aux deux victimes, les Chambres, quels peuvent être leurs droits? Bien discutables : il suffit de rappeler dans quelles conditions elles ont été élues, sur un programme pacifiste, dans le seul objectif de ces luttes intérieures auxquelles, dit Sembat, est vouée la démocratie. Ce temps de guerre n'était pas prévu par les électeurs : le Gouvernement, qui a la responsabilité de la guerre, a le droit absolu de récuser la compétence de l'immense majorité des parlementaires d'aujourd'hui. Qu'il le fasse! Qu'il l'ose! L'échec de l'offensive allemande dépend peut-être de la pleine liberté de la défense française. Le Parlement l'entraverait et la compliquerait. Il faut fermer le Parlement[1].

1. Le Parlement n'a pas été fermé,' mais on a renvoyé le procès Jaurès.

En effet, au lendemain de notre article, le journal officiel du parti unifié publiait, sous le titre « Débats remis », la note suivante :

Les débats du procès de l'assassinat de Jaurès sont remis, sans doute sine die, *c'est-à-dire vraisemblablement jusqu'à la fin des hostilités....*

Comment cette remise avait-elle été résolue?

Le *Figaro* a raconté, avec toutes sortes de circonstances et de détails plus plaisants les uns que les autres, comment tout le monde au Palais, juges, présidents, procureur, s'attendait à voir s'ouvrir le lundi 20 décembre les débats de l'affaire Villain, car le 2 décembre dernier avocats, procureur, président étaient tombés d'accord qu'il n'y avait pas lieu de le remettre; comment ces dispositions ont duré jusqu'au jeudi 16, quatre heures, moment précis où le pro-

cureur général, par ordre du Gouvernement, vint saisir le président des Assises d'une requête d'ajournement dans l'intérêt de la paix publique.

Le *Figaro* conclut :

Et voilà pourquoi l'affaire Villain qui, il y a quelques jours, était retenue comme n'intéressant aucunement la paix publique, a été renvoyée à une audience ultérieure, hier, à quatre heures de l'après-midi, parce que l'intérêt de la paix publique exigeait son ajournement à une date indéterminée.

Les avocats de Villain ont dit, paraît-il, que ce brusque revirement était dû à l'action du parti socialiste. Pourquoi et comment ce parti était-il devenu le 16 décembre plus puissant que le 2? Il ne s'est décidé à émettre un avis qu'après le nôtre. Ses intérêts ont-ils changé? Pour quelle cause ?

De cause publique nouvelle, on n'en trouve point d'autre que l'intervention de l'*Action française* le 16 décembre au matin.

Les hésitations gouvernementales, délicieuses et lamentables à la fois, auraient pu durer à l'infini si, heureusement, et bien à point, un journal d'opposition ne s'était présenté pour émettre un sentiment net sur l'opportunité d'un procès tapageur en pleine crise de guerre, en calculer et en déterminer les suites, soit dans la réalité, soit dans l'imagination de l'ennemi... Et, ma foi, la responsabilité étant ainsi prise gaillardement au dehors, la machine gouvernementale, redevenue normale, a roulé comme il convenait.

LES VOLEURS EN DÉMOCRATIE

17 décembre 1915.

A BAS LES VOLEURS !

La Chambre nous plaît mieux occupée à flétrir les tripoteurs et les profiteurs de la guerre qu'à harceler le Gouvernement ou à désorganiser le Commandement. Nous prenons très soigneusement note des révélations scandaleuses apportées par ses orateurs successifs. Mais nous n'avons jamais cru la patrie sauvée parce qu'une interpellation sur quelques marchés onéreux était déposée ou même portée à la tribune. Ces procédés de justice tumultuaire n'obtiennent pas le minimum de résultat qu'on pourrait en attendre, car le Trésor public n'y est même pas remboursé, et la vertu n'est guère vengée que par un flot de paroles destinées à établir la réputation d'un orateur ou du groupe qui le soutient. Toute action pour le bon emploi des deniers publics a toujours été estimée une grande chimère en démocratie. A quoi bon? Pour qui? Et pourquoi? Ces trois questions sans réponse expliquent comment passeront ces déclamations, mais les sanctions ne viendront pas. Elles ne viendront qu'avec la fin du pouvoir impersonnel, anonyme et irresponsable. Elles viendront avec le roi, ses Grands Jours et sa Chambre ardente....

Un rapporteur général du budget de la République disait au Sénat, le 11 juillet 1889 : « Sous les rois, quand les ministres des Finances ne réussissaient pas, et ils ne réussissaient pas souvent, on se tirait aisément d'affaire avec eux. On leur coupait la tête ou on les exilait (*Interrupt.*) Mais, messieurs, depuis Enguerrand de Marigny jusqu'à Necker, il y a eu 57 ministres roués, pendus, décapités ou exilés, parce qu'ils avaient cessé de plaire. » Nous comprenons l'indignation des sénateurs, anciens ou futurs ministres, à cette image des sanctions du bon vieux temps. En ces beaux temps, léser le public n'était pas simplement léser une collectivité dont l'âme est confuse, la volonté rudimentaire : c'était léser le Roi, qui avait un cœur pour s'irriter, un cerveau pour y recueillir ses impressions, des bras, et fort longs, pour agir. Avec l'ère de la nolonté et de l'irresponsabilité démocratique devait, au contraire, commencer, nécessairement, l'impunité des larrons, des grands larrons, à proportion de leur grandeur. La réaction des gardiens d'un intérêt public devenu tout abstrait devenait aussi chose abstraite, donc assez faible ; en même temps s'accroissait le pouvoir d'achat et d'influence de la fortune, d'autant plus que nul pouvoir héréditaire, nulle autorité-née ne faisait équilibre aux arguments puissants et irréfutables de l'or.

Les hommes de ma génération avaient dix-neuf ans quand on renversa un président de la République au cri de : « *A bas les voleurs !* ». Et puis après ? Après, le voleur en question, gendre dudit président démissionnaire, a été réélu indéfiniment et, aussi

longtemps qu'il l'a voulu, renvoyé au Palais-Bourbon par ses électeurs.

LA RÉALITÉ ET LA FABLE

Cherchez ce qui a été fait de positif et de réel contre les auteurs et complices des grandes voleries de la Troisième République, entre l'affaire Wilson et l'affaire Humbert, par exemple, l'affaire du Panama étant prise pour centre et pour sommet de ces scandales : on leur a infligé surtout des figures de rhétorique. Seul le pauvre Baïhaut, coupable d'un aveu naïf, aura sérieusement trinqué ; quelques-uns ont perdu leur place, mais pas tous, pas pour toujours! Je vois dans la presse de ce matin M. Clemenceau jetant feu et flamme contre les concussionnaires, comme s'il n'avait jamais été l'ami de Cornélius Herz. M. Joseph Reinach, gendre, neveu et héritier de son oncle, est une colonne de l'État, qu'au surplus il ébranle quand il le juge bon. Ce n'est pas une averse d'adjectifs qualificatifs qui peut obliger les puissants à respecter l'avoir de tous. Il faut que cet avoir soit gardé par un homme d'armes intéressé lui-même à sa conservation.

Ce qui gâte les idées du public français sur ce point, c'est, comme toujours, la fable révolutionnaire. On se représente l'époque de la Terreur comme un moment terrible pour les trafiquants et les traitants. Ce fut, à vrai dire, leur âge d'or. Ceux d'entre eux à qui l'Incorruptible fit, par hasard, couper le cou eurent cette chance inouïe de rencontrer sur la charrette une telle foule d'hommes vertueux, de femmes admirables, de vierges intactes,

de savants, de poètes et de grands citoyens qu'ils eurent le reflet de la gloire de ce cortège.

Jamais il ne s'est fait un plus grand nombre de fortunes scandaleuses, aux dépens du Trésor, aux dépens des armées, que pendant les guerres de la Révolution, sinon peut-être de l'Empire, quelque vigilance personnelle qu'y ait apportée le premier consul. Toute révolution est propice aux pêcheurs en eau trouble, mais les plus propices de toutes sont ces révolutions démocratiques aboutissant aux régimes populaires qui sont le gouvernement des richards, car tout y fait défaut pour mater la finance : la police comme la justice, la surveillance comme la répression.

Je souhaite aux inculpés de M. Simyan moins de chance qu'aux wilsonnistes, aux panamistes, aux humbertistes. Mais si l'on me demande d'espérer pour eux des sanctions, ce phénomène-là sous un tel régime serait tellement imprévu, nouveau, paradoxal, absurde et fugace, qu'il faudra se hâter de le croire dès qu'on le verra, pas avant.

POUR PRENDRE ACTE DES RESPONSABILITÉS

19 et 20 décembre 1915.

LITTÉRATURE PARLEMENTAIRE

Pour avoir un échantillon de ce qui se murmure dans les couloirs de nos deux assemblées, il faut lire l'apostrophe de M. Henry Bérenger au Grand Quartier général :

Que faisons-nous?
Quel plan ont adopté nos grands chefs militaires et civils? Quel programme suivent-ils?
Comment et vers où est conduite la guerre?

M. Bérenger ne se demande pas s'il est utile de publier ou de communiquer des plans de guerre. Il ne se pose pas la question de savoir si la réponse à son interrogation n'aurait pas le fâcheux effet de réjouir l'ennemi en lui apportant le renseignement dont il a besoin. Insoucieux, M. Henry Bérenger poursuit :

Voilà dix-sept mois que nous sommes en guerre. Voilà seize mois que nous sommes envahis. Voilà quinze mois que notre front reste le même, la frontière toujours sanglante d'une stratégie d'immobilité....
Ce ne sont pas aujourd'hui les explosifs ni les munitions qui nous manquent, ni qui menacent de nous manquer. Nos poudreries, nos pyrotechnies, nos aciéries travaillent, plus qu'à plein, sur tout le territoire

de la patrie. Des travailleurs, par centaines de mille, font retentir nos manufactures d'armes et nos fabriques de produits chimiques de guerre. La France n'est plus qu'un arsenal derrière son armée. Et ce n'est assurément plus du manque de canons ni de munitions que peut se plaindre le Grand Quartier général pour ne pas ramener désormais son front jusqu'à la frontière du Rhin!

Manquons-nous d'hommes?

Nous en manquons si peu que nous sommes plus nombreux de notre côté que du côté boche et qu'en outre nous envoyons des effectifs en Orient, sans compter les corps d'armée que nous ne cessons d'entretenir au Maroc, en Algérie et en Tunisie. De plus, nos alliés anglais ont accru dans nos Flandres leurs débarquements en troupes exercées, armées et encadrées.

Ce ne sont donc ni les armes ni les hommes qui manquent à nos armées pour avancer.

Et cependant nous n'avançons pas.

Nos lignes sont toujours entre Dunkerque et Belfort et notre grand état-major entre Bougival et Chantilly.

De quoi manquons-nous donc? Je l'ai déjà demandé voici trois mois. Je le demande encore aujourd'hui.

Des chefs, nous en avons aussi.

Nous avons même de très grands chefs. De plus grands chefs qu'il y a trois mois. Non, ce ne sont pas les grands chefs qui nous manquent.... Nous avons plus de grands chefs qu'il ne nous en faut pour percer et pour vaincre....

Et plus loin (car je passe les prétextes verbaux dont on affecte de colorer ces graves excitations) :

Nous voici retranchés devant Gallipoli.
Nous voici retranchés devant Salonique.
Nous voici retranchés d'Ypres à Thann.
Si nous en sortions?

De tels articles, dont le moindre inconvénient est de tendre à créer dans l'opinion un état d'impatience, d'excitation et d'énervement propre à diminuer la sereine liberté d'esprit dans laquelle doivent être prises les décisions militaires, qu'elles soient d'offensive, de défensive ou de temporisation, je dis que ces articles méritent d'être, non poursuivis, mais enregistrés avec quelque solennité. Leur auteur, encadré de deux gendarmes, devrait être prié d'en transcrire le texte complet revêtu de sa signature dans un registre officiel *ad hoc*. De la sorte, il prendrait ses responsabilités en public et l'on en prendrait acte. Puis, le jour où il y aurait à rechercher quelles influences politiques, quels murmures parlementaires, quelles actions de presse, quelles suggestions de groupe ou de parti auraient demandé et obtenu telle ou telle fâcheuse ou funeste *marche à Sedan*, les textes seraient tout réunis, il n'y aurait qu'à rouvrir le livre, à cueillir le nom des coupables, à les écrouer sans retard.

L'INTRIGUE PARLEMENTAIRE

Si l'on veut mesurer l'importance et le péril de ces intrigues, surtout des intrigues antimilitaires, on se rappellera qu'en août et septembre derniers et, pareillement, à la fin de l'hiver et au commencement de l'été, il y eut en différents journaux des campagnes analogues, aigres, violentes, en vue de la même offensive jugée nécessaire et (en outre!) facile. Les a-t-on écoutées? Le pouvoir militaire a-t-il dû agir sous le feu de ces lanières de papier? Il faudrait en être certain pour l'affirmer et, pour

ma part, je n'en crois rien. Mais je sais ceci, que j'affirme : Dans le factum qu'il a fait distribuer à la Chambre, M. Accambray osé reprocher à l'un des chefs de notre armée de n'avoir pas *refusé d'exécuter* une offensive au succès de laquelle il ne croyait pas....

Ainsi le Commandement militaire est saisi et comme pincé entre le murmure de M. Bérenger et le murmure de M. Accambray; il doit subir les accusations d'une presse officieuse sans capacité ni bonne foi, mais non sans influence, pour peu qu'il diffère jusqu'à l'occasion favorable l'offensive libératrice : ou cette presse profitera du succès imparfait de ses propres suggestions pour en faire porter la charge à des exécuteurs sans reproche. Par la suite, il se produira de deux choses l'une : ou les chefs militaires à qui l'on fait grief d'avoir obéi seront tentés par l'hypothèse du refus, ce qui permettra de les accuser d'insubordination (incident fructueux) et, au besoin, de les révoquer (vide bienheureux, places à prendre), ou les conseils parlementaires, en se faisant craindre, se feront écouter, et l'on aura d'abord ce qu'on a évité jusqu'ici : de ces actions militaires inspirées de milieux purement politiques, dont la *marche à Sedan* demeure le modèle, et qui abaisseront le crédit national de l'armée, — seul objectif de l'ombrageuse jalousie politicienne qui se déchaîne.

Déjà cette âpre jalousie fait dire, dans les journaux qu'elle inspire :

« C'est grâce au Parlement que tout s'est fait.... On n'a rien fait jusqu'à ce que le Parlement se

fâchât..., jusqu'à ce que tel et tel aient poussé des cris qu'on a été obligé d'entendre. »

« *On n'a rien fait* ». J'ai dans mes papiers ces cinq mots imprimés. Ils méritent de rester comme un petit monument de cette campagne. Jusqu'à ce que le Parlement se réunît pour crier et pour se fâcher, on n'avait rien fait, c'est certain : rien que la Marne, rien que l'Aisne, rien que l'Yser!

Je demande un coup de balai dans cette poussière d'ingratitude méchante. Si on la laisse en place, elle empoisonnera tout.

LES EFFETS DE LA VICTOIRE

24 décembre 1915.

CHEZ LE PÈRE LA DÉFAITE

En dépit du prochain titre de son journal[1], Hervé pourrait bien s'appeler le Père la Défaite, car il n'a rien négligé pour la préparer; cela depuis les jours de la mobilisation, où il prenait sous sa protection les espions boches Maggi, depuis les jours de la marche de von Kluck sur Paris, où il installait un consulat austro-allemand dans les bureaux de son journal, jusqu'aux saisons récentes où il semait dans les rangs de l'armée française des murmures de défiance et d'hostilité à l'égard du commandement. Ces scandaleux murmures, que l'on pourrait également considérer comme l'aiguillon des mutineries ou le prodrome des sauve-qui-peut, auraient dû faire arrêter leur auteur.

Comme il y a beaucoup de l'inconscient et de l'étourneau chez le Père la Défaite, on peut admettre que, s'il déteste furieusement et nommément une par une toutes les conditions de la victoire, il professe pour elle un culte désintéressé, une piété sincère. Mais on ne peut pas lui permettre d'enseigner comme il le fait que les conséquences de cette victoire seront

1. On annonçait que la *Victoire* succédait à la *Guerre sociale*.

le triomphe assuré de la République, au lieu que la défaite serait la mort de ce régime.

LES EFFETS DE LA VICTOIRE

Cela est singulièrement mal vu. Il est sans doute difficile d'imaginer ce qui se passerait au cas, heureusement chimérique, d'une défaite. D'inévitables mouvements de mauvaise humeur nationale se produiraient à coup sûr : Hervé, homme de parti, dupe des courants d'opinion, s'imagine que cela suffirait pour renverser la République. Il la voit à terre du coup. Les mouvements d'opinion n'ont pas la force qu'Hervé leur prête. Hervé compte sans l'essentiel qui est le vainqueur. La doctrine de la Prusse victorieuse est de ne pas nous laisser constituer ce que Bismarck appelait une monarchie en règle. Déjà en 1814, en 1815, les Prussiens étaient d'avis de résister aux royalistes et de s'opposer à la restauration des Bourbons. En 1871 (car le mouvement de la Commune, patriote sous bien des rapports, était sous d'autres, une intrigue bismarckienne), en 1871, en 1875, en 1878, en 1887, en 1897, l'Allemagne a appuyé les mouvements spécifiquement républicains et contrarié ce qui lui paraissait réactionnaire.

Une nouvelle victoire allemande serait une occasion de faire prévaloir parmi nous de nouvelles formes de l'anarchie et, toujours selon l'élégante expression de Bismarck, de laisser la France cuire dans son jus. Ce n'est pas la façon dont la guerre, de 1914 à 1915, a été préparée de notre côté qui pourrait inspirer à l'Allemagne un coup de barre du côté de ces royalistes nationalistes qui recommandent si

volontiers de la dépecer une fois que Guillaume II et ses enfants auraient été fusillés en cérémonie.

L'Allemagne victorieuse nous maintiendrait en république, c'est clair comme son intérêt.

Au contraire, par la victoire, la France sera libre. Libre de l'influence allemande qui nous souffla de tout temps la révolution. Libre aussi de ces révolutionnaires à l'allemande dont le cerveau représente un si bizarre mélange d'obscurantisme sauvage, à la Jean Longuet, et de candeur bébête, à la Gustave Hervé. Libre de la prépondérance artificielle donnée à ces éléments inférieurs, naturellement asservis à tous les aveuglements, à toutes les ignorances, à toutes les haines. Libre d'un personnel dont, par pudeur ou par pitié, on ne veut pas qualifier la valeur moyenne. Libre d'un mécanisme qui donne naturellement l'avantage au médiocre, sinon au pire...

Un beau peuple victorieux, une armée victorieuse, et des chefs, des soldats qui auront vaincu dans les conditions où les nôtres ont à vaincre peuvent être définis de mille manières; de toutes ces manières, pas une qui corresponde à la définition de la démocratie! Il y avait de la démocratie dans les armées révolutionnaires au moment des premières victoires, à Jemmapes; je dis un peu, et je veux dire beaucoup moins qu'on ne dit et même moins qu'on ne croit. Il n'en restait pas grand'chose au bout de deux ou trois ans de lutte armée, c'est-à-dire de commandement et d'obéissance sous des sanctions de vie ou de mort. A la paix de Bâle, de 1795, il n'en restait plus rien du tout et, sous le costume et le langage du

temps, tout général était déjà considéré comme de la graine de dictateur.

C'est alors qu'une bonne monarchie, *une monarchie en règle*, eût été capable de consolider les conquêtes et d'asseoir définitivement aux rives du Rhin les jeunes forces de la nation. Nos destinées en disposèrent moins heureusement au couchant du XVIII^e^ siècle. Au levant du XX^e^, pour rendre le sort plus propice, nous tâcherons de rendre les hommes plus intelligents.

LE CONGRÈS SOCIALISTE

26 décembre 1915.

LA MÉTHODE

Le congrès socialiste, réuni depuis hier matin, s'est protégé d'un triple voile. La presse n'y est pas admise. Le secret est recommandé. Un socialiste militant, muni de cartes en règle, ayant fait deux cents lieues pour assister à la discussion des intérêts qui le concernent au plus haut point, n'est admis dans l'enceinte sacrée que sur présentation d'un délégué de sa fédération.

Bien que nos congrès à nous se soient tenus dans des conditions de publicité un peu différentes, nous ne blâmons pas ces mesures de défense, et nous les comprenons fort bien. Seulement nous en prenons note pour l'avenir. Les hommes qui se montrent si attentifs et chatouilleux sur les intérêts du parti, et sur les secrets du parti, et sur la nécessité de ne pas les divulguer inopportunément, n'auront plus le droit de réclamer à tout propos la publicité des secrets diplomatiques et militaires de la nation. Ce qu'ils accordent si généreusement au Parti ne peut être refusé à la Patrie ni à son expression centrale supérieure, l'État.

Comprendront-ils? Il est trop vrai que le Parti a fini par tenir lieu aux socialistes de Patrie, de Na-

tion, d'État, probablement de foyer et même de conscience.

LES DOCTRINES DU CONGRÈS

C'est l'idée du Parti qui paraît devoir dominer ces débats. La question que chacun des adhérents se pose à part y est mise en commun :

— Comment sauver le Parti?

Il y a la solution opportuniste : Hurler avec les loups et faire du patriotisme avec les patriotes aussi longtemps que la situation et les circonstances l'exigeront. Hervé joue cette comédie devant le gros public. La majorité du groupe socialiste à la Chambre affecte d'y mettre plus de sérieux, car elle participe au gouvernement.

Il y a la solution intransigeante, celle des congressistes de Zimmerwald : Organiser une opposition pacifiste et peu à peu, à la faveur du mécontentement ou de la fatigue que peut faire naître la guerre, reconstituer, à la force des bras, à la sueur des fronts, l'ancienne popularité que remplace aujourd'hui un amer discrédit.

Ces intransigeants semblent avoir beau jeu, en droit. Dans un document déjà cité ici et que l'on va relire, ils ont démontré, non sans force, que la position légalitaire, la fable officielle des Hervé, des Renaudel, des Longuet ne tient debout ni en ce qui regarde le passé ni en ce qui vise l'avenir. Si les socialistes d'aujourd'hui doivent être chefs de guerre, ils doivent aussi accuser d'une effroyable impéritie leurs guides et conseils de jadis. Si cette guerre est utile, si elle doit produire des résultats

matériels, ces résultats sont ceux que préconisent l'*Action française* et les nationalistes. Voici le texte de la déclaration :

Si l'Allemagne se préparait depuis quarante ans à foncer sur la France à l'heure choisie par elle, alors ce sont les nationalistes qui avaient raison, eux qui dénonçaient sans cesse ses visées belliqueuses *et on a eu bien tort de les combattre.*

Et pour l'avenir, ce sont encore les dépeceurs de l'Allemagne qui ont raison. Détruire le militarisme allemand, ça n'a pas de sens, ou ça veut dire qu'il faut affaiblir l'Allemagne et la couper en morceaux.

Le raisonnement est inattaquable. Mais ce n'est qu'un raisonnement. Il vaut pour former, lancer, soutenir, reformer et lancer encore les forces de l'opinion. Il vaut dans notre main contre le socialisme et les socialistes. Que vaut-il entre des mains socialistes contre des chefs, des camarades et des amis?

LA QUESTION PRATIQUE

Surtout si chefs, camarades, amis peuvent répondre :

— Vous avez peut-être raison théoriquement. Mais la vérité est que nous sommes en plein désarroi, abandonnés de nos troupes et conspués ou peu s'en faut. Or, nous avons cent députés. Nous tenons deux portefeuilles et demi. Nous occupons par là les administrations, les cadres de l'armée civile et de la nation militaire. Et ainsi nous pouvons veiller sur l'avenir. Cela ne vaut-il pas quelque abandon des principes, auxquels nous reviendrons dès que nous le pourrons?

— Mais en attendant vous discréditez ces principes.

— En attendant nous abritons et sauvegardons le Parti.

— Existe-t-il sans les principes?

— Existent-ils sans le Parti?

Ce dialogue cornélien, reposant la question qui agitait la vieille Université de Paris pendant la querelle des universaux, aboutira probablement à une entente destinée à solenniser le *statu quo*. On est partagé en deux bandes. On sera désormais divisé en deux chœurs. L'un saboteur, l'autre conservateur des principes. L'un soigneux de la matérielle du Parti, l'autre indifférent à cette basse Jérusalem terrestre. Tous les deux s'entendant pour le trouble de l'État, l'exploitation du pays et le bernement du prolétariat au moyen de l'anticléricalisme et de la défense républicaine selon la définition lumineuse de Jules Guesde au congrès d'Amsterdam, le 17 août 1904.

UN SOCIALISME FRANÇAIS?

C'est pourquoi l'on fera sagement de ne pas trop laisser courir cette fabuleuse espérance de voir naître un parti socialiste exclusivement français. Le socialisme national n'est pas impossible, nous en avons tracé plus d'une fois des esquisses, notamment au lendemain de la mort de Jaurès; mais il y faudra d'autres hommes, d'autres idées, d'autres institutions. Le personnel d'aujourd'hui est trop lié par la démocratie élective au Parti, à son parasitisme, à

ses profits, à ses rapines, à ses appâts grossiers, à ses mensonges vitaux.

La masse socialiste a subi l'ascendant de la vérité nationale. Les chefs, non. Ou de moins en moins. Les chefs songent à rester chefs en consentant le minimum de sacrifices d'amour-propre sur les erreurs passées. A qui serait tenté de croire le contraire j'adresse l'invitation de méditer deux ou trois passages de l'article publié hier par Hervé, l'un des fondateurs présumés de ce socialisme ultra-national : le passage, par exemple, où il ose conter aux lecteurs sans défense qu'on le jeta dans des cachots parce qu'il voulait « empêcher ces horreurs », les horreurs de la guerre, lui qui les a déchaînées en travaillant à nous désarmer ou à nous moins armer ! Voyez aussi la phrase où il montre « les hommes des deux armées, Français et Allemands », qui « sortent de leurs tranchées, se rapprochent, échangent des poignées de main, du vin, des cigares... », proposant ainsi un modèle de faux armistice où le pays le mieux fourni en social-démocrates impérialistes pourrait obtenir du nôtre, par surprise et par trahison, ce qu'il n'a pu lui arracher par la force.

Ce que le gobe-mouches national prépare sous le nom de socialisme français n'est, qu'il le sache ou non, que la mystification et la défaite de la France. Les idées qu'il invoque sont celles du régime qui nous a valu, depuis 1789, nos cinq invasions.

Quant à imaginer de placer les idées d'un nouveau socialisme qui se dirait français sous le vocable de Jaurès, on tombe mal. Personne n'était plus féru que Jaurès du socialisme allemand, de lettres et de

philosophie allemandes. A la soutenance de sa thèse sur les origines du socialisme germanique dans la philosophie et la religion allemandes, où Luther n'est pas oublié, ce fut le bon M. Gabriel Séailles, pourtant peu difficile sur cet article-là, qui finit par gémir :

— N'existe-t-il donc pas un socialiste qui soit français[1] ?

1. Le dernier socialiste français est mort le 18 décembre dernier : c'était le docteur Édouard Vaillant.

Édouard Vaillant n'était ni guesdiste ni jaurésien. Il venait de Blanqui. Il lui était tout naturel de renouveler le ralliement célèbre de son vieux chef au drapeau de la défense nationale : bien que motivé par l'idéalisme révolutionnaire, ce patriotisme tenait au sol du territoire et au sang de nos races. M. Rouanet a raconté, dans l'*Humanité* que les champs de l'Alsace, entrevus du haut d'un wagon, lui arrachaient ce cri :

— Quelle belle terre française! Car tout cela c'est de la France encore!

« Et sa voix tremblait d'une émotion indicible. »

Vaillant n'était pas attaché comme Jaurès à l'évangile de Marx, l'explication économique ou matérialiste de l'histoire lui avait toujours paru insuffisante. M. Jean Bourdeau a rappelé avec raison dans les *Débats* cet article du premier temps de la guerre où il contesta que toutes les guerres et cette guerre en particulier fussent pur effet de l'antagonisme capitaliste. Il échappait ainsi à la superstition du germanisme dont Jean Jaurès avait été littéralement le jouet. Enfin, quoique membre de la Chambre, membre assidu, Vaillant était libre de fétichisme parlementaire. Là encore, le jugement de son maître l'avait solidement mis en garde.

J'ouvre *l'Enfermé* de M. Gustave Geffroy :

« *Qu'est-ce donc qu'une assemblée? interroge Blanqui dans l'article :* « *Point d'assemblée* » *du* 19 *novembre* 1870.

« *Serait-ce une réunion de vertus et de talents, de grands dévouements, de hautes intelligences, une crème de l'humanité, ou même une élite de la nation? J'en atteste, hélas! les quinze*

ou vingt échantillons qui ont ennuyé, perverti ou désolé le pays près d'un siècle, c'est un ramas de nullités et d'égoïsmes, où priment quelque artiste de la parole et certaines habiletés malfaisantes, bientôt les guides du troupeau et les maîtres de tout le monde. Aux jours d'orage et de désastre, quand la patrie chancelle sur sa base, l'égoïsme de toutes ces médiocrités se traduit par des catastrophes. L'instinct qui les domine avant tout, c'est la peur, l'intérêt ensuite.... Je ne parle pas de quelques nobles âmes égarées au milieu de cette tourbe. Elles ne peuvent qu'assister impuissantes à cet odieux spectacle. Ce tableau est-il une calomnie? Que l'on interroge les souvenirs de soixante-quinze années, l'histoire du Sénat et du Corps législatif en 1814 *et* 1870, *de la Chambre des députés en* 1830 *et* 1848, *de la Constituante et de la Législative sous la deuxième République.*

Édouard Vaillant était bien placé pour vérifier de nouveau la pénible exactitude de ce diagnostic.

M. CLEMENCEAU CONTRE LES CHEFS

29 décembre 1915.

AU-DESSUS DES LOIS

Ceux qui ont eu sous les yeux des journaux comme le *Rappel* et *Paris-Midi* ont admiré de larges blancs dans la citation de l'article de M. Clemenceau. Les blancs correspondants ne se trouvaient pas dans l'original de cet article, et l'*Homme enchaîné* a tout publié. Ce qui veut dire que la Censure a interdit, que M. Clemenceau a passé outre et que l'on attend les sanctions de cette désobéissance dont l'exemple est donné par un *prepotente* : président de deux commissions sénatoriales, M. Clemenceau est de ceux qui devraient, s'ils étaient de véritables citoyens, faire leur loi, faire leur gloire d'être les premiers à obéir, pour ne pas être les derniers à être obéis.

... La sanction me paraît devoir se faire attendre. Elle tardera d'autant plus que la faute commise touche à de plus graves intérêts nationaux dont l'essence est d'être discutés en démocratie.

CONTRE LES CHEFS

L'article de M. Clemenceau avait pour but d'opposer les uns aux autres trois généraux français : le général Joffre, le général de Castelnau, le général Sarrail. Je les cite dans l'ordre hiérarchique. Il est

vrai que d'après M. Clemenceau cet ordre, n'étant pas celui de ses préférences, n'était ni bon ni légitime et devait être publiquement bafoué.... De son mépris devaient dériver et dérivaient en fait les critiques les plus frivoles et les insinuations les moins obligeantes, tant pour ceux que M. Clemenceau piétine que pour ceux qu'il met au pavois.

M. Clemenceau est du nombre des hommes de parti qui, depuis le mois de juillet, s'ingénient à créer une affaire Sarrail. Nous sommes du nombre des citoyens et des particuliers qui nous sommes toujours énergiquement refusés à entrer dans cet ordre d'idées. Un général français commandant devant l'ennemi n'est pour nous qu'un général et qu'un Français. Pour M. Clemenceau, c'est un homme ayant ou n'ayant pas ses idées sur la vie et le monde et la divinité. On se tromperait de beaucoup en croyant que le général de Castelnau, « le curé », « le jésuite », qu'il poursuit, ce matin encore, d'épigrammes ineptes, est le seul à qui il en ait. Il y a Joffre. Et ce n'est pas d'hier. Ce n'est même pas d'avant-hier ni de l'année dernière, époque où, durant la retraite de Charleroi, dont l'*Homme* alors fâcheusement *libre* s'efforçait de compromettre l'œuvre de salut, M. Clemenceau épuisait toutes les figures de sa rhétorique pour le dénigrer et l'humilier. La poursuite haineuse date, tout au moins, de 1915, lors de la disgrâce du général Faurie, que M. Clemenceau prit hautement et bien vainement sous sa protection arrogante. Les chefs militaires amis de M. Clemenceau doivent être affranchis de tout contrôle autre que le sien, de toute inspection qui n'émanerait

pas de lui-même. Les chefs militaires contre lesquels ce fantaisiste sans portée nourrit une ou deux préventions méritent de lui être livrés, exactement comme à la bête. Voilà le statut de l'armée sous M. Clemenceau. Ni supérieur, ni subordonnés : lui !

J'avertis que ni dans un sens ni dans l'autre, ni par la faveur ni par la défaveur, M. Clemenceau n'a été heureux dans ses rapports avec la haute armée. En 1871, il n'aimait ni Lecomte ni Clément Thomas; le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il les laissa massacrer. En revanche, il eut une faiblesse prononcée pour deux autres généraux des temps postérieurs et les porta au ministère de la Guerre. L'un fut le plus médiocre de tous les administrateurs de l'armée, et ce fut sous son règne, associé à celui de M. Clemenceau, président du Conseil, que se prononça la dépression la plus profonde du matériel et du moral des troupes françaises. Ce malheureux s'appelait Marie-Georges Picquart. Nous aimons trop la France pour souhaiter à M. le général Sarrail de ressembler, de près ou de loin, à Picquart. Mais c'est une question de savoir si nous abhorrons assez M. Clemenceau pour souhaiter à son protégé d'aujourd'hui de reproduire aucun caractère de son premier protégé d'autrefois, celui qui tourna si mal pour son inventeur et s'appela le général Boulanger.

ENCORE M. CLEMENCEAU

30 décembre 1915.

CONTRE L'ARMÉE, CONTRE LA FRANCE

Je considère comme un devoir de ma charge d'informateur politique de transcrire ici les jugements motivés qu'un organe fort peu clérical et très opportuniste, le *Journal de Rouen*, vient de porter sur la scandaleuse querelle faite par le sénateur anarchiste au général de Castelnau.

Le *Journal de Rouen* commence par admirer qu'il soit interdit de commenter le rapport Milliès-Lacroix sur les gaspillages du sous-secrétariat de l'aviation depuis l'époque où M. le général Hirschauer y fut remplacé par l'avocat René Besnard : des commentaires de cette sorte seraient du ressort du Parlement, du public, de la presse, auquel, bien au contraire, devrait être soustraite la critique des actes de l'autorité militaire. Cependant, par une absurdité doublée d'un passe-droit, la dernière critique est la seule libre quand elle est faite par M. Clemenceau dans son *Homme* absolument *déchaîné*.

Aurait-elle du moins pour excuse la sûreté de ses principes ou la vérité de ses imputations? Pas du tout. M. Clemenceau se trompe grossièrement. Il appelle le général de Castelnau commandant des armées du Nord et de l'Est, et c'est en qualité de

major général du généralissime que le général de Castelnau est allé à Salonique. Il lui dénie la possibilité d'inspecter loyalement et impartialement un général avec lequel « ses relations ne furent pas toujours d'une extrême aménité », or l'inspecteur s'est dit satisfait. Mais l'inspecté? demande insolemment M. Clemenceau.

« C'est », dit le *Journal de Rouen*, « un réquisitoire en règle et plein d'insinuations — dont nos ennemis pourront faire leur profit — sur la façon dont les généraux sont élevés ou abaissés, sur les raisons de certains avancements et sur les intrigues de certains ministres à l'égard de leurs collègues. »

Le *Journal de Rouen* rappelle la vieille haine de M. Clemenceau envers celui qu'il appelait avant la guerre un capucin botté. Il note l'extrême indifférence du sénateur du Var à la défense du Grand-Couronné et à tous les services éminents rendus par le général depuis dix-sept mois : « Cela ne compte pas pour lui... », et le *Journal de Rouen* porte cette sentence dont aucune de nos « exagérations » n'égala jusqu'ici la vivacité :

Les articles de M. Clemenceau ont un double objet : semer la défiance entre les généraux en répandant la suspicion sur la manière dont les chefs sont choisis, et maintenir, à l'égard de l'expédition de Salonique, des critiques derrière lesquelles on sent d'inavouables espérances, celles qu'inspire le désir d'avoir raison, fût-ce au prix d'une défaite. Il aurait quelque satisfaction atroce à en faire retomber la responsabilité sur des rivaux.

Malheureusement pour ces calculs plus sordides

qu'atroces dont l'insigne sottise passe encore, à à mon sens, la sordidité (autant que la niaiserie de M. Clemenceau dépasse son indignité), malheureusement, dis-je, la situation s'améliore à Salonique; mais cela ne désarme point « M. Clemenceau et sa cour de futurs ministres impatients ».

VERS UNE OFFENSIVE SANGLANTE

C'est peut-être pourquoi, dans un article postérieur à celui que le *Journal de Rouen* commente, M. Clemenceau s'est si âprement attaqué à un mot cependant bien naturel du général de Castelnau, disant aux Français qui l'interrogeaient dans son voyage que nous avions la certitude « mathématique » de la victoire. Ce mot de mathématique a mis le vieil hystérique du Sénat hors de lui. Pas de mathématique! Aucune mathématique. N'en faut plus! Rien que de la volonté! La sienne!

Les rhéteurs (c'est la plus ignoble des familles d'esprit) ont la rage d'instituer de la sorte des oppositions radicales entre les termes que les gens sensés associent et combinent le plus facilement du monde. Pour eux c'est tout mathématique ou c'est tout volonté. Vraiment? La mathématique ne dispense pas plus de vouloir que le vouloir ne peut dispenser de se mettre en règle avec la raison mathématique éternelle. Cette mathématique, c'est la somme précieuse des nombreux éléments, extérieurs, donnés, et qui nous permettent de compter raisonnablement sur une victoire. La volonté, c'est la mise en œuvre de ces moyens par l'activité organisée des hommes. Je ne prétendrais point que M. Clemenceau fût

capable de se définir ainsi l'acte de vouloir : il se le représente fiévreux, furieux, aveugle, agité, aliéné comme lui-même. Ce n'est certes pas la volonté de Turenne. Ce n'est pas davantage la volonté de Castelnau, économe de vies humaines, soucieux du prix des sacrifices et du coût des assauts. Si l'on compare attentivement les articles de M. Clemenceau à ceux de ses amis, on en aperçoit très clairement ce qu'ils désirent : 1° pousser, comme ils l'ont déjà fait, à quelque sanglante et vaine offensive nouvelle; 2° la reprocher ensuite, avec la dernière violence, aux malheureux chefs militaires à qui ils l'auront imposée.

Le jeu pourrait changer de sens et de valeur, selon que ses victimes éventuelles l'auraient prévu ou non. Deviné, pressenti, il devrait se retourner contre ses auteurs. En fait, qu'en sera-il? J'avoue l'incertitude. La supériorité morale des chefs ainsi attaqués est de ne se préoccuper que de l'ennemi du dehors. Mais si la lutte des partis, qui recommence, entreprend de nouveau de les envelopper, cette conduite vertueuse exclusivement nationale pourrait constituer, en fait, l'infériorité de ces nobles âmes. Pour eux et pour la France, le plus sage serait de ne pas se laisser recouvrir par une anarchie déjà débordante.

UN GRAND CHEF MILITAIRE

Quoi qu'il en soit, on se doute un peu que ce n'est pas comme capucin, ni comme jésuite, ni même comme curé que le général de Castelnau a dû le rang élevé qu'il occupe dans les armées de la Répu-

blique. Le *Journal de Rouen* expose ainsi les états de services du chef d'état-major général :

Le général de Castelnau, qui s'est si parfaitement adapté à la guerre actuelle, n'est pas simplement — ce qui serait déjà beaucoup — un directeur d'armées brillant et sûr. C'est une haute et claire intelligence qui s'élève aisément aux conceptions d'ensemble. On lui prêtait depuis de longs mois déjà — et on ne lui prêtait pas sans vraisemblance — l'idée de se porter rapidement au secours des Serbes pour aborder, avec leur armée unie à celle des Alliés, la frontière autrichienne alors fort dégarnie.

(Nous sommes heureux de voir enfin écrit dans un organe autorisé un fait connu de tous les hommes informés.)

C'était le moment où les Austro-Hongrois continuaient la série de leurs échecs. Aucune heure ne pouvait être mieux choisie.

Ce projet — il est inutile de le rappeler, tant on le constate avec amertume, — plusieurs fois conseillé, plusieurs fois repoussé, ne devait aboutir que beaucoup plus tard. Les Alliés ne veulent pas que l'on dise : trop tard.

Le général de Castelnau apportait donc là-bas autre chose que des idées d'école sur la défense de Salonique. Nous persistons à penser, contrairement à M. Clemenceau, que l'inspecté — et pour cause — n'a pas reçu avec irritation ou avec défiance la visite de l'inspecteur.

Quand un inspecteur est un homme de la haute valeur du général de Castelnau, il n'y a place ni pour les menées ni pour les intrigues.

Tous ceux qui lisent les articles de M. Clemenceau savent bien à quoi il tend. Il est singulier que, sous le régime de l'union sacrée, l'homme qu'on peut le plus impunément attaquer soit le chef de l'État.

On ne sait ce que vient faire ici le chef de l'État. Le *Journal de Rouen* doit le savoir, lui. Mais s'il s'agit du président de la République, j'ose imaginer que son rôle de chef suprême des armées lui donne toute qualité pour intervenir et couvrir ses subordonnés immédiats. Le devoir militaire les oblige au silence et ils sont bassement frappés sous ses yeux, sur le front des troupes, devant l'ennemi, par un politicien qui amena et prépara tous nos malheurs de 1906 à 1909.

LA NATURE DE MONK

Sans doute un cœur républicain goûte toujours une espèce de sécurité à voir maltraiter ce commandement militaire qui lui inspira de tout temps une jalousie ombrageuse. Mais le commandement militaire allemand devrait provisoirement inspirer des alarmes supérieures. Après tout, la conquête de la France par les armées de l'empereur représenterait un militarisme un peu plus cruel que celui de Joffre et de Castelnau.

C'est la première observation qui vient à l'esprit. Une seconde est suggérée par une note récente de notre ami Jules Véran à l'*Éclair* de Montpellier. Véran a remarqué avec quelque ironie qu'on s'est toujours attendu à trouver des Monk parmi les chefs militaires conservateurs, catholiques ou bien pensants, mais que l'attente a toujours été vaine. Je tiens à ajouter que l'attente était affectée d'un caractère d'absurdité tout particulier, car le Monk de l'histoire, le Monk qui rétablit Charles Stuart sur le trône d'Angleterre, n'était pas du tout un homme de droite.

C'était un radical de la plus belle eau et un légalitaire de la stricte observance.

Je ne voudrais pas décourager aujourd'hui les grands chefs militaires de bonne volonté : qu'ils soient de droite ou de gauche, ils seront les bienvenus ; mais enfin j'ouvre mon Guizot et j'y lis que si le 8 mai 1660 le général Monk fit reconnaître Charles II pour roi d'Angleterre, moins d'un an auparavant, en octobre 1659, il avait inscrit sur ses drapeaux : « Le Gouvernement ne peut subsister que « par l'entière soumission des pouvoirs militaires « aux pouvoirs civils », et « La république doit être « gouvernée par des Parlements ». Forte image historique d'où il est aisé de déduire qu'un général républicain n'est pas moins dangereux qu'un général non républicain pour le pouvoir civil et le régime parlementaire. Mais les nerfs de M. Clemenceau ou de ses pareils ne sont aptes à rien comprendre, pas même cela. Un effort de mémoire est encore au-dessus de leurs moyens, même s'il s'agit d'événements aussi récents que la fortune de Boulanger ou de Bonaparte.

LE MANIFESTE SOCIALISTE

31 décembre 1915.

LE SÉRIEUX SOCIALISTE

Le manifeste du parti socialiste est un morceau si copieux que nous avons failli renoncer à le donner tout entier en une fois. Ce feuilleton peu palpitant ne sera pourtant pas remis au prochain numéro. Mieux vaut qu'on l'avale d'un trait après l'avoir parcouru d'un seul regard.

En gros, ça va. Les principes et les intérêts généraux sont satisfaits, et sans trop meurtrir ni les principes ni les intérêts du Parti et des hommes du Parti. Ces messieurs pousseront la guerre jusqu'au bout. Ils relèveront la Serbie, purgeront la Belgique, iront même jusqu'à revendiquer l'Alsace-Lorraine. Mais cette dernière réclamation sera accompagnée, ou plutôt précédée d'une sorte de plébiscite destiné à rendre vaine leur concession et à l'annuler tout à fait : comme la justice rendue aux Serbes et aux Belges sera pratiquement annulée par le respect de l'unité, de la puissance militaire allemande, qui, laissée intacte, pourra rentrer quand il lui plaira dans la Belgique et dans la Serbie. On dit bien à la démocratie germanique : « Lève-toi... », mais si Lazare ne se lève pas? Les congressistes ont évité d'examiner l'hypothèse. Rien ne peut mieux montrer que s'il y a de tout dans cette longue et confuse

résolution, on y chercherait vainement le moindre sérieux.

LE NAUFRAGE DES IDÉES

En fait, ce congrès n'avait qu'à résoudre une question de façade. Quelle figure faire? Quelle tenue adopter? Sur le fond, il ne pouvait y avoir aucun doute. Ce qui subsiste du mouvement socialiste, c'est-à-dire des cadres et des états-majors, n'avait pas de plus grand intérêt que de rester fermement uni et d'adhérer, non moins fermement, aux puissances administratives entre lesquelles on avait la chance de compter des amis. Coûte que coûte, il fallait en passer par là.

L'accroc fait aux principes serait ce qu'il serait : qu'était-ce au prix de la déchirure ou de la pulvérisation infligée aux mêmes principes, 1° par le fait de la guerre que l'on avait juré être impossible jusque-là, 2° par le fait de la « trahison » de la démocratie sociale allemande mise également hors de toute prévision rationnelle, 3° par le fait de l'union spontanée de toutes les classes non seulement françaises, mais européennes dans le cadre de chaque nation contrairement à l'évangile de Karl Marx?

Doctrine, méthode, programme, tout étant à vau-l'eau dès le 2 août 1914, il n'y avait plus à se gêner dans cet ordre-là! La ruine de l'idée n'aurait entraîné la défaite du Parti que si notre parti socialiste était né et s'était développé autour d'une idée. On le connaît assez pour savoir que son origine et ses progrès ne présentent aucunement cet aspect de simplicité.

ÉLECTIONS, POLICE ET PROLÉTARIAT

Le socialisme français est, les trois quarts du temps, une création administrative. Il est né dans les préfectures et dans les sous-préfectures. Il est sorti de combinaisons électorales indispensables à certains résultats officiels prévus, tantôt pour éliminer des conservateurs, tantôt pour mettre des radicaux en échec, tantôt pour précipiter des opportunistes. L'ingéniosité de l'administration centrale a toujours posé en principe, depuis quarante ans, qu'un groupe extrême devait intervenir au jeu du scrutin et que ce groupe serait d'autant plus maniable que le monde ouvrier en composerait l'élément essentiel.

Élément commode, en effet, et dont notre génération a vu l'usage en bien des circonstances critiques, tantôt contre Boulanger, puis en faveur de Dreyfus ou de Ferrer[1]. Élément essentiel de la lutte anticléricale ou de la défense républicaine. Il n'y a pas à contester que l'anticléricalisme et la défense républicaine soient deux moyens de « berner le prolétariat », puisque M. Jules Guesde en personne le proclama, le 17 août 1904, au congrès d'Amsterdam; mais on ne peut douter non plus que ce bernement soit consubstantiel au socialisme, puisque le chef socialiste qui l'a dénoncé autrefois ne trouve rien de mieux à faire que de s'y associer maintenant.

Guesde a été aussi un contradicteur de Jaurès,

1. Voir l'enquête de Georges Valois, *la Monarchie de la classe ouvrière*, nouvelle édition de 1914 : préface.

parce que Jaurès absorbait l'action socialiste dans la manœuvre électorale ou parlementaire ou dans des mouvements de critique politique pure. Mais, Jaurès mort, Guesde s'est contenté de recevoir son héritage et de le cultiver selon les recettes du mort.

POSITIF ET NÉGATIF DU SOCIALISME

Sans doute, ce n'est pas tout le socialisme. Il faut y distinguer en outre un esprit révolutionnaire proprement dit qui ne se contente ni de l'anticléricalisme officiel ni de la République telle qu'elle fonctionne et qui s'oppose, de façon directe et catégorique, à tout ce qui est, parce que cela est : une refonte sociale sérieuse comprendra de toute nécessité à ses yeux le bouleversement complet de la religion, mais aussi de l'irréligion, la ruine des partis de gouvernement, mais aussi des partis d'opposition, contre lesquels il est facile d'élever de longs griefs dès que ceux-ci sont arrivés à un certain degré de puissance.

Cet aspect du socialisme est ce qui le rapprocha jadis de Clemenceau, comme de Rochefort, c'est ce qui lui rattache les Hervé ; de façon générale, tout ce qui murmure et proteste. C'en est la partie négative, et non la moins puissante au XIX^e^ siècle. Elle s'est affaiblie au XX^e^ siècle parce qu'on en a vu la stérilité pour le peuple, le profit pour les profiteurs. Tout critiquer, tout casser est devenu un tel moyen de parvenir, même avant que la girouette Hervé achevât de ridiculiser le métier, qu'on peut le considérer comme gâté pour quelque temps.

Au socialisme négatif un socialisme positif fait pendant. C'est celui qui note, examine et, hélas!

exploite les conditions défectueuses, parfois misérables que la grande industrie capitaliste fait à la classe ouvrière, surtout dans les mines et la métallurgie, principalement dans les régions de l'est et du nord de la France. Cela vient de très loin, on le sait. La Révolution de 1789, qui, à l'heure où naissait cette grande industrie, désorganisait le travail national et lui imposait un régime purement individualiste contredisant la nécessité d'association, a mérité d'être citée comme le plus intempestif et le plus anachronique des événements de l'histoire. Les idées de 1789 agirent donc (et agissent même encore un peu) tout à fait à contre-fil des réalités et de leurs besoins. Les plus fameux docteurs du socialisme ont avoué qu'ils menaient une réaction contre ce flagrant recul de 1789[1]. Mais là, comme ils étaient partisans *politiques* d'une idéologie et d'un régime constitutionnel ou légal dont ils étaient adversaires *sociaux*, leur action ne cessait de tourner en cercle et de se contredire en se dévorant elle-même.

Cependant un effort a été fait pour les soustraire à la tutelle de l'État.

CAPITALISME ET GERMANISME

Dans l'opposition, opposition alors très officieuse, le Jaurès des années 1900, 1901, 1902, 1903, 1904 s'était signalé par une alliance éclatante avec le capitalisme, surtout israélite. L'acte social de la première *Humanité*, relatant l'apport de 780 000 francs dû à douze commanditaires, constatait que ces mes-

1. C'est M. Viviani lui-même, dans le discours analysé ici page 184, *la Révolution ou la mort*.

sieurs s'appelaient : Lévy Bruhl, Lévy Brahm, Dreyfus, Louis Dreyfus, Elie Rodrigues, Léon Picard, Salomon Reinach, Blumm, Rouff, Casewitz, Herr et Sachs, tous juifs à ce que l'on assure, et cette adhésion, cette protection de financiers appartenant au plus individualiste des peuples ne pouvait favoriser l'essor d'une doctrine ni d'un mouvement d'organisation du travail. Le journal bientôt affamé devint la propriété de son public et de son parti, mais la souscription de 20 000 marks de la démocratie socialiste allemande pesa d'un poids très grave sur la politique intérieure et extérieure de ce public et de ce parti. Le groupe par lequel le socialisme paraissait devoir échapper à l'influence administrative française l'avait donc subordonné d'abord à la finance internationale, ensuite au prolétariat allemand. Il a fallu la guerre pour faire cesser cette double... émancipation.

VERS UNE POSITION D'ATTENTE

C'est fini, bien fini. Mais tout ce que perdait la Finance ou l'Allemagne devait être naturellement regagné par l'Administration. M. Jules Guesde semble s'y être résigné. Dépouillés de toute autorité intellectuelle ou morale, perdus et disqualifiés par le volume et le module de leurs erreurs, les chefs socialistes n'avaient pas d'autre salut : ils sont rentrés dans leur premier refuge, l'État.

Des élections pacifistes leur avaient donné cent sièges à la Chambre. Les circonstances guerrières leur auront valu trois ministères. Le congrès de leurs hommes de confiance et de leurs militants,

après avoir beaucoup crié et s'être bien pris aux cheveux, a dû finir par reconnaître qu'il n'y avait rien à faire que de continuer jusqu'à nouvel ordre ce qui avait été commencé. Une occasion se retrouvera peut-être de rallier les troupes dispersées et de recouvrer le prestige anéanti. En attendant, le gouvernement a du bon : il permet de caser et même d'embusquer ses hommes, de les poster aux bons endroits et de se nantir de la sorte d'une grande variété de gages pour l'avenir. Cette politique, alimentaire au premier degré, pourra redevenir révolutionnaire au second, mais il faudra que les circonstances s'y prêtent.

TABLE DES MATIÈRES

La question de la Censure (1er septembre 1915). 7
Un fabricant d'oubli (2 septembre 1915). 14
Organisation et démocratie (6 septembre 1915). 23
Le Parlement et l'Union sacrée (7 septembre 1915). . . 35
La rumeur infâme (8 septembre 1915). 39
Les lumières de la victoire (11 septembre 1915) 52
Les chefs de l'armée (16 et 17 septembre 1915). 58
Jules Lemaître et l'enseignement moderne (20 septembre 1915) 65
Une politique dynastique (24 septembre 1915). 67
Les cinq sous du simple soldat (même date que l'article précédent). 72
Qu'ils réparent eux-mêmes leurs fautes (26 septembre 1915) 75
Une princesse de France (27 septembre 1915). 78
Auxiliaires coloniaux et auxiliaires d'ancien régime (28 septembre 1915). 90
Gustave le petit galopin (4 octobre 1915) 94
Le domaine de Chambord et les princes de Parme (6 octobre 1915). 102
L'armée française à Tahure (7 octobre 1915) 107
Le ministère menacé (10 octobre 1915) 111
Remplaçants et titulaires (11 octobre 1915) 118
Un royaliste à la Chambre (14 octobre 1915) 126
Deux actes royaux (16 octobre 1915) 129
Les socialistes et la préparation militaire (17 octobre 1915) 137
Les trois éléments de la politique germanique (22 octobre 1915) 145

« *Non nobis, Domine* » (24 octobre 1915). 150
Plan d'un ministère national (25 octobre 1915) 155
Une vérification (28 octobre 1915). 160
Le ministère Briand (30 octobre 1915). 165
Deux foyers de l'esprit de crise (1er novembre 1915) . . 173
Peuples et rois (4 novembre 1915) 179
La Révolution ou la mort (7 novembre 1915). 182
Une doctrine et sa preuve (8 novembre 1915). 186
Démocratie et organisation (9 novembre 1915). 192
Le salut des héritages (13 novembre 1915) 199
Les socialistes et la grandeur nationale (14 novembre 1915) 202
La politique de la guerre (15 novembre 1915). 207
Une responsabilité : celle de M. Clemenceau (16 novembre 1915) 218
La Réforme intellectuelle et morale (16 novembre 1915). 225
Les œuvres d'art et les nations (19 novembre 1915). . . 228
L'Alsace-Lorraine et les socialistes (25 novembre 1915). 252
De l'organisation en France et en Allemagne (24 novembre 1915) 237
Inertie démocratique (27 novembre 1915) 245
L'Église de France et la guerre (1er décembre 1915). . . 251
Conquêtes et guerres nouvelles (2 décembre 1915). . . 254
L'interpellation Constant (10 décembre 1915) 259
Le pilote (12 décembre 1915) 262
Exil en douceur (13 décembre 1915). 266
L'intérêt public sans défense (14 décembre 1915) 270
L'occasion pour l'ennemi (16 décembre 1915). 276
Les voleurs en démocratie (17 décembre 1915) 281
Pour prendre acte des responsabilités (19 et 20 décembre 1915) 285
Les effets de la victoire (24 décembre 1915). 290
Le congrès socialiste (26 décembre 1915). 294
M. Clemenceau contre les chefs (29 décembre 1915). . 301
Encore M. Clemenceau (30 décembre 1915). 304
Le manifeste socialiste (31 décembre 1915) 311

78451. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

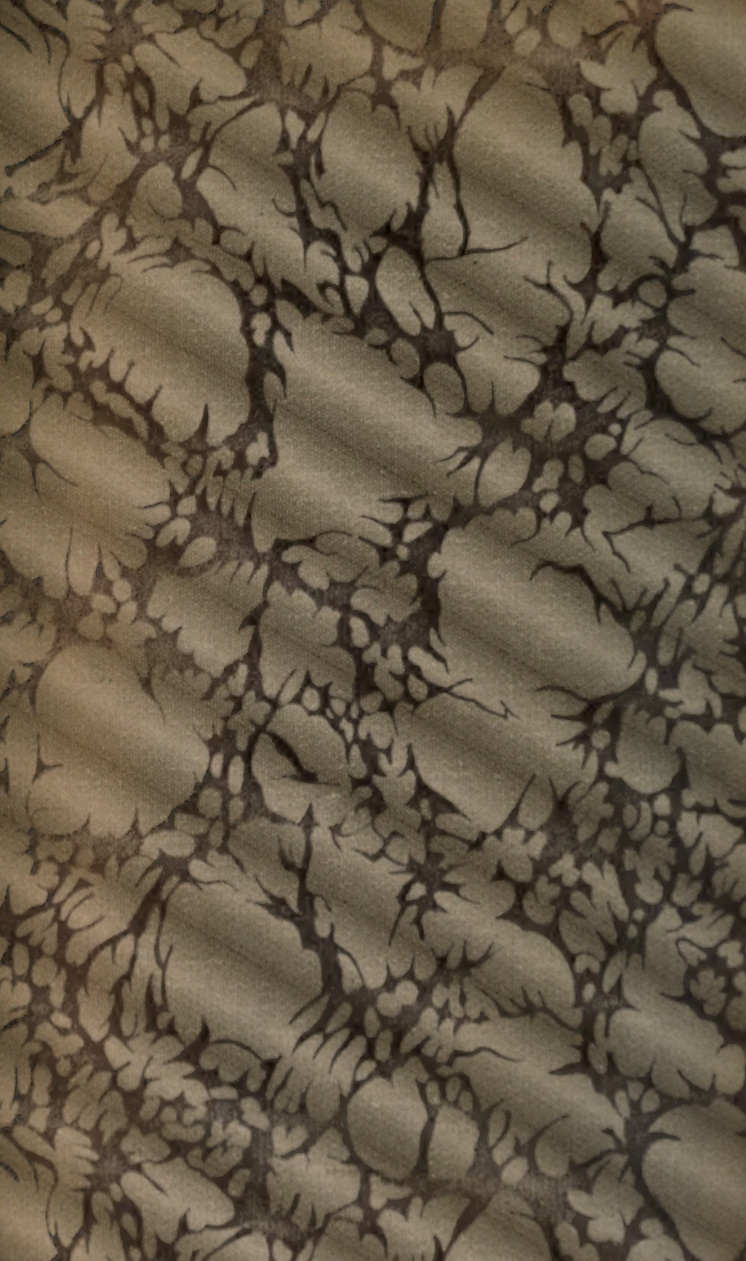

HMod.
201065
Author Maurras, Charles Marie Photius M4575c
Title Les conditions de la victoire. Vol.3.- Ministère

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU